

QUARANTIÈME ANNÉE - N° 11849

– VENDREDI 4 MARS 1983

L'armée est chargée du maintien de l'ordre en Assam

LIRE PAGE 7 L'ARTICLE DE PATRICK FRANCÈS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La position médiane de M. Berlinguer

M. Enrico Berlinguer n'a jamais choisi la tribune du congrès du parti communiste pour lancer des ballons d'essai. Les supports – politiquement irresponsables – de la télévision ou de la « presse bourgeoise » ont généralement recueilli ses formules un peu neuves, cheminant à partir de là vers la fortune ou le démenti. Une fois encore, son rapport au seizième congrès du P.C.I. n'a pas répondu à une attente trop portée à privilégier les *épisodes et les personnalités*. Le secrétaire général du P.C.I. a repris une analyse de fond qui illustre la permanence des principes auxquels son parti s'est toujours tenu. Et d'abord celui qui prescrit d'avoir, en tout domaine, deux fers au feu.

En ce qui concerne les relations avec l'Union soviétique, M. Berlinguer a confirmé les distances prises depuis longtemps avec le modèle de « socialisme réalisé » et revendiqué un visage italien. La condamnation de l'invasion de l'Afghanistan et de la « politique de puissance » a été réaffirmée nettement. Ces expressions de l'autonomie de pensée et d'action du P.C.I. n'ont pas été complétées par des allusions aux « interférences extérieures » qui, naguère encore, semblaient vouloir miner le parti. Le secrétaire général, en faisant brièvement référence aux thèses de M. Cossutta et des « kaboulistes », a signifié en somme que leurs divergences avaient été gonflées par les commentateurs bien au-delà de leur poids réel.

Simultanément, la politique étrangère soviétique et ses thèses sur l'équilibre des missiles en Europe occidentale ont reçu du secrétaire général du P.C.I. un appui d'autant plus remarquable qu'il rejoignait le S.P.D. ouest-allemand, jusque dans le refus de réclamer en préalable la sortie de *l'Italie* du pacte atlantique. Ainsi, disqualifiée en Asie pour les moyens dont elle use, la « politique de puissance » de l'U.R.S.S. reçoit-elle, s'agissant de l'Europe occidentale ou des Etats-Unis, une approbation explicite à la mesure de la menace.

Les jalons d'une voie italienne au socialisme sont d'autre part laissés en pointillé, et M. Berlinguer ne donne pas l'impression qu'elle puisse déboucher quelque part dans un proche avenir. La « troisième voie » entre les modèles de l'Est et les social-démocraties exclut tout lien d'organisation avec des partis frères, et voilà liquidé sans mots l'euro-communisme. Reste, en *fait d'interlocuteur socialiste*, le P.S.I., qui n'est pas désigné avec beaucoup de flamme comme le partenaire d'une majorité de gouvernement. Une discussion sur les divergences lui est proposée pour « dégager des perspectives d'ensemble ». Est-ce là l' « alternance démocratique », cette union de la gauche qui devait se substituer à un « compromis historique » dont le nom au moins est passé de mode ? En réalité, la démocratie chrétienne n'est pas vraiment récusée, ni disqualifiée l'idée d'une majorité avec elle.

En traitant de « relent idéologique » la recherche du « dépassement du centralisme démocratique », M. Berlinguer coupe court enfin aux débats qui s'étaient amorcés pour un renforcement de la démocratie interne. Il s'agit là encore d'une vieille relance de la croyance naïve des compagnons de route en l'avènement de tendances. M. Berlinguer l'a une fois de plus discréditée.

Au demeurant, s'il a pu se permettre un rapport aussi classique, aussi inspiré par une ligne médiane, c'est parce que, au sein de l'équipe dirigeante, il jouit d'un soutien sur lequel s'est fait l'unité. Et son rapport, avec sa modération et ses balancements, exprime la base même d'un compromis sur les frontières de l'autonomie d'un parti communiste occidental.

(Lire nos informations page 4.)

Les signes de reprise se multiplient aux États-Unis

La reprise économique aux États-Unis se confirme de jour en jour. La Bourse de New York a atteint un niveau record mercredi 2 mars, quelques heures après la publication de l'index des indicateurs avancés du mois de janvier qui a enregistré sa plus forte hausse depuis trente-trois ans. Ce signe de reprise, joint à la baisse des prix du pétrole, ont amené l'administration Reagan et les instituts privés à réviser en hausse leurs prévisions de croissance pour 1983.

De notre correspondant

Washington. – L'index des indicateurs avancés (1) a progressé de 3,6 % en janvier. C'est le meilleur résultat mensuel depuis juillet 1950. Sur les dix données étudiées par ce baromètre de l'économie américaine, une seule est en baisse : les contrats et commandes d'usines et d'équipement. Les meilleurs indicateurs ont été la croissance de la masse monétaire, la durée moyenne de la semaine de travail dans l'industrie et les commandes nouvelles en biens de consommation et en matériels.

Il s'agit de la cinquième hausse consécutive de cet indicateur, après des progressions de 1,2 % en septembre, 0,8 % en octobre, 0,4 % en novembre et 0,8 % en décembre. On ne peut en tirer de conclusions trop nettes. La capacité de prévision de ce baromètre – qui, depuis dix mois, annonce plus ou moins une reprise – laisse généralement à désirer. L'index ne couvre pas plusieurs domaines importants comme le commerce extérieur, l'agriculture, le revenu des ménages et les finances publiques. En janvier, il a été favorisé par de bonnes conditions atmosphériques et un calcul plus généreux de la masse monétaire. Mais le taux de progression de 3,6 % est trop fort pour laisser un doute sur la reprise qui, selon les responsables gouvernementaux, a commencé en janvier.

L'index a été bien accueilli mercredi 2 mars à Wall Street. L'indice Dow Jones des principales valeurs industrielles a battu son record de la veille, progressant encore de 4,35 points pour atteindre 1 135,06. Plus de 112 millions de titres ont été échangés au cours de cette séance, contre 103 millions mardi.

Les résultats de janvier sont intervenus avant la baisse du pétrole. Celle-ci aura trois effets positifs : diminuer les coûts de certaines industries, freiner davantage l'inflation et atténuer le déséquilibre du commerce extérieur. On estime que les nouveaux prix pétroliers augmenteront d'un point la croissance prévue pour 1983 aux États-Unis et diminueront d'un point l'inflation envisagée.

Les responsables gouvernementaux affichent toujours une certaine prudence. Mais ils ont largement révisé leurs prévisions. Le premier trimestre, en particulier, est vu avec beaucoup d'optimisme, grâce à des stocks industriels exceptionnellement bas. Le maigre 1 % de croissance en termes annuels, annoncé au début de l'hiver, s'est transformé en 4 % dans les attentes du département du commerce. Entre le quatrième trimestre 1982 et le quatrième trimestre 1983, on n'annonce plus une augmentation du P.N.B. de 3,1 %, mais de 5 %.

Succédant à une récession de dix-huit mois – la plus longue et la plus profonde depuis la deuxième guerre mondiale, – la reprise est « tirée » par la consommation des ménages. Les Américains profitent de la baisse des taux d'intérêt pour faire des achats essentiels qu'ils avaient retardés : des logements, surtout, et des automobiles. On compte sur ces deux secteurs-clés pour relancer d'autres industries, comme la sidérurgie, dont les résultats sont encore incertains. Car la progression des commandes, très fortes dans quelques secteurs, est loin de se vérifier partout.

La flambée du bâtiment

Le bâtiment constitue l'élément le plus tangible de cette reprise. Ses *résultats de janvier dépassent toutes* les espérances : les dépenses pour les nouvelles constructions ont augmenté de 8,9 % par rapport à décembre – la plus forte hausse mensuelle depuis trente-sept ans – et de 13,5 % par rapport à janvier 1982. Cela correspond à l'augmentation des mises en chantier : + 36 % par rapport à décembre et + 95 % par rapport à janvier 1982.

Les progrès de l'automobile se manifestent surtout au stade de la production. On a fabriqué aux États-Unis 920 000 véhicules en janvier et février, soit 53 % de plus que pendant la période correspondante de 1982. Mais l'amélioration des ventes est beaucoup moins nette. Selon le département du commerce, elles augmenteraient de 20 % cette année, ce qui serait relativement modeste après les résultats désastreux de 1982. Le parc national a beaucoup vieilli : l'âge moyen des véhicules est passé de 5,7 ans en 1974 à 7,5 ans en 1982.

Pour la sidérurgie, le département du commerce prévoit une hausse de la production comprise entre 20 et 25 %. Là aussi, on part de très bas. D'autres secteurs liés à l'automobile ou au bâtiment (accessoires, équipement ménager, etc.) devraient en subir les effets bénéfiques, après une année 1982 terrible qui a enregistré plus de vingt-cinq mille faillites d'entreprises (deux fois plus qu'en 1980).

L'ampleur de la reprise américaine dépendra en partie des taux d'intérêt et sera, en tout cas, freinée par deux facteurs : les faibles investissements des entreprises et le déséquilibre du commerce extérieur.

Les taux restent anormalement élevés par rapport à une inflation qui devrait être inférieure à 5 % en 1983. Les acheteurs d'automobiles à crédit paient en ce moment des intérêts de 11 % dans le meilleur des cas. Compte tenu de l'énorme déficit budgétaire, le Trésor devra emprunter plus de 200 milliards de dollars cette année. Les trouvera-t-il sur le marché américain ou devra-t-il faire appel à des capitaux extérieurs ? Dans les deux cas, cela ferait monter les taux, mais au second semestre plutôt qu'au premier.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 29.)

(1) *Index of leading indicators*, ou index global des indicateurs économiques.

Jean-Paul II demande aux évêques d'Amérique centrale « d'œuvrer pour la paix »

Jean-Paul II, qui a commencé au Costa-Rica, mercredi 2 mars, sa visite en Amérique centrale, est attendu vendredi 4 mars à Managua, au Nicaragua, l'un des « points chauds » de ce voyage de huit jours dans les sept Etats d'Amérique centrale et en Haïti.

Aux évêques de tous les pays du Centre-Amérique, réunis en synode à San-José de Costa-Rica, Jean-Paul II a demandé qu' « *ils œuvrent pour la paix* » dans la région.

Jean-Paul II, qui est arrivé mercredi 2 mars à San-José de Costa-Rica, première étape de son voyage de huit jours en Amérique centrale et en Haïti, devait passer toute la journée de jeudi dans ce pays, et il est attendu le vendredi 4 mars au Nicaragua, une escale considérée comme particulièrement délicate en raison des divisions internes de l'Eglise catholique de ce pays et des rapports difficiles entre la hiérarchie catholique et le gouvernement sandiniste. Jean-Paul II doit être reçu comme un chef d'Etat à Managua. Les autorités sandinistes attendent de ce voyage papal un renforcement de leur position, alors que leur pays est menacé sur ses frontières. La hiérarchie, emmenée par Mgr Obando y Bravo, archevêque de Managua, qui fait de plus en plus figure de leader de l'opposition, escompte des prises de position sans équivoque de Jean-Paul II sur l'unité de l'Eglise.

Au Costa-Rica, où Jean-Paul II est arrivé sous un ciel gris et des pluies torrentielles, inhabituelles en cette saison, des centaines de milliers de personnes s'étaient massées dans les rues de la capitale en fête et sur le trajet de l'aéroport à San-José. Un peu partout, des pancartes qui proclamaient *« Nous t'aimons Jean-Paul. »* Les autorités du Costa-Rica ont insisté sur le côté « religieux » de la visite.

A son arrivée, le pape a baisé le sol de l'aéroport Juan-Santamana, en un geste désormais habituel. Après une brève allocution, il s'est rendu en voiture à San-José pour rencontrer le chef de l'État, M. Luis Alberto Monge, et avoir un entretien avec tous les évêques des pays d'Amérique centrale réunis en synode.

Dans ses premières allocutions, Jean Paul II a lancé un appel à l'unité se l'Église, déclarant être venu pour *« partager les souffrances des peuples »*, et il a de nouveau invité le clergé latino-américain à rester en dehors de la politique. *« Ce ne sont pas vos compétences techniques ou politiques que vous pouvez avoir en tant qu'évêques qui comptent*, a-t-il dit, *mais vos qualités de pasteurs. »* Il a aussi affirmé que le *« changement »* était possible. Devant le synode des évêques, il a affirmé *qu'une guerre en Amérique centrale « pourrait faire de cette régiion un théâtre mortel où viendraient s'affronter les intérêts étrangers »*. Au cours de cette réunion qui a eu lieu à huis clos, Jean Paul II a instamment invité les évêques à œuvrer pour la paix dans cette région déchirée par la violence. *« Vous devez*, a-t-il dit, *préserver coûte que coûte la concorde entre vos nations. »*

Au Costa-Rica, ce jeudi, Jean-Paul II devait visiter un hôpital pour enfants, célébrer une messe en plein air et renconter un groupe de Polonais résidant dans ce pays.

(Lire nos informations page 3.)

L'AVENIR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'enfant et l'eau du bain

par PIERRE DROUIN

La Sécurité sociale, dont l'estomac grossit chaque année, ne pourra continuer à vivre d'expédients. 1983 sera l'année de vérité. Les forces de gauche le sentent bien, et comme elles sont là sur un terrain sensible, celui d'une conquête légitimement considérée comme l'une des plus importantes depuis la libération, il n'est pas étonnant qu'elles se divisent sur les remèdes à préconiser. C'est très gentil de vouloir décrasser cette déjà vieille institution, pour essayer de lui faire perdre de trop dispendieuses habitudes, mais attention, comme disent nos amis britanniques, à ne pas jeter l'enfant avec l'eau du bain.

Si lavage il y a, avant tout autre, il faut procéder à celui des idées reçues qui pullulent sur le sujet. La première est de considérer toujours la Sécurité sociale comme faisant partie des *charges* de la nation, avec tout ce que peut avoir de péjoratif la connotation de ce mot. Sans doute la maladie est à mettre au débit de l'activité nationale, mais le secteur de la santé n'est pas économiquement moins productif qu'un autre, puisqu'il « répare » des hommes, ce qui est peut-être au moins aussi important que des automobiles, ne se placerait-on sordidement qu'au seul niveau de la rentabilité.

On oublie trop également que les dépenses sociales de toute nature, qu'il s'agisse d'allocations familiales, de chômage ou d'indemnités journalières, sont des « stabilisateurs automatiques » de la conjoncture, et diminuent les effets dommageables des récessions, en réinjectant du pouvoir d'achat dans les circuits économiques.

Autre stéréotype : la France est la championne des prélèvements *sociaux* de l'Europe des Dix. Faux ! Les dépenses de sécurité sociale, en pourcentage du produit intérieur brut, pour 1980 (dernière année de comparaisons statistiques) sont supérieures à celles de la France (25,8 %) : aux Pays-Bas (30,7 %), en Allemagne fédérale (28,3 %), au Danemark (28 %), en Belgique (27,7 %) et au Luxembourg (26,5 %). Quant à l'évolution de ces dépenses, sur dix ans, la France se maintient dans le peloton de queue. Mais il est vrai que si l'on calcule sur les cinq dernières années observées (1975-1980) le rythme de croissance est plus rapide dans notre pays qu'ailleurs (1).

Frais de gestion abusifs ? Que n'a-t-on entendu, depuis le début, sur ce thème cher à la droite ! Gaspillages, châteaux et *tutti quanti*... Le malheur, c'est qu'à y regarder de près on constate que les charges bureaucratiques de la Sécurité sociale sont plus faibles que celles des compagnies d'assurances. On ne pourrait donc gagner beaucoup de ce côté. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'il ne faut rien faire. Mais si l'on veut vraiment réaliser des économies, c'est plutôt du côté des dépenses hospitalières qu'il faut regarder.

Autre refrain plus à la mode : l'État et ses « filiales » chargées de la couverture sociale veulent tout contrôler. L'appétit de ce Moloch est insatiable. Certes, on ne risque rien à évoquer la boulimie publique, car il existe une tentation « hégémonique » permanente. Il faut dire que les citoyens n'aident pas beaucoup à se libérer de certaines tutelles. La demande de *sécurité*, entendue dans tous les sens du terme, est considérable.

(Lire la suite page 28.)

(1) Sources : Communauté économique européenne.

Lire page 2 :
UN PROGRÈS DE L'ÉTAT DE DROIT
par MAURICE DUVERGER

AU JOUR LE JOUR

Voix

La Haute Autorité a obligé France-Inter, par souci d'équilibre, à diffuser les propos de M. Toubon (R.P.R.), l'adversaire de M. Quilès dans le treizième arrondissement de Paris.

Un magistrat de Corse aurait voulu contraindre les radios de l'île à diffuser des voix de malfaiteurs inconnus, des meurtriers, dans l'espoir que des auditeurs les reconnaîtraient.

Aucun lien entre ces deux affaires, sauf que la presse reste pour certains le porte-voix de tout un chacun, connu ou occulte, de gré ou de force.

BRUNO FRAPPAT.

LES TRANSSEXUELS A LA TÉLÉVISION

S'arracher à la nature

Elle s'appelle Marie-Ange et elle est ravissante, légère, fine, élancée... Elle ressemble à son prénom, ce *n'est pas compliqué*. Avec *un joli visage*, un peu carré, frangé de soie blonde et, dans le regard et dans la démarche, la vivacité frémissante, un peu craintive d'une biche. Elle s'appelle Marie-Ange, elle est exquise, et pourtant elle n'a pas d'amis, pas de copains, pas d'amant, pas de mari, pas d'enfant. Elle a une femme dévouée, tendre, désespérée, une femme, en fait une sœur, épousée au temps où elle ne s'appelait pas Marie-Ange. Elle s'appelait Jacques.

Quand vous la rencontrerez vendredi soir sur FR 3 (1), quand vous verrez cette étonnante adéquation entre une identité d'abord refusée par la nature, désespérément voulue, cherchée ensuite, enfin obtenue, délivrée par la science, vous serez époustouflés. C'est quand même miraculeux de pouvoir regarder dans la *glace un reflet de soi-même à ce* point éloigné de l'image initiale. Ce reflet idéal que chacun trimballe sans espoir de le rejoindre jamais (plus on vieillit, plus il s'éloigne), le transsexuel, *de nos jours, peut traverser le* miroir et le rejoindre.

Cela dit, un cas comme celui-là, il y en a un sur cent mille. Il ne faut pas confondre, en effet, transsexuel et travesti, transsexuel et « folle », transsexuel et « brésilienne », ces hommes-femmes offerts à la curiosité blasée des habitués du bois de Boulogne, ces prostitués poussés aux hormones, mutilés, honteusement exploités, dont la sexualité vire, quoi qu'ils en aient, sous l'effet des médicaments, effet physique, effet psychique aussi. D'où leur danger.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 24.)

(1) « Le corps de notre identité : être transsexuel », vendredi 4 mars, FR 3, 20 h 35.

Le Monde

idées

Institutions

Les actes d'un gouvernement, celui d'Israël, ont été soumis à une commission d'enquête complètement indépendante. C'est un exemple, un progrès de l'État de droit qui devrait essaimer dans le monde, estime Maurice Duverger. Sur le chapitre des institutions, Olivier Duhamel disserte, à l'usage de la France cette fois, sur les mérites comparés de la représentation proportionnelle et du scrutin d'arrondissement à deux tours et plaide pour étendre le nouveau mode de scrutin municipal (associant la proportionnelle et le vote majoritaire) aux élections législatives. Quant à Jacques Robert, s'interrogeant sur deux hypothèses : un mandat présidentiel ramené à cinq ans renouvelable une fois et le même mandat limité à sept ans sans possibilité d'être renouvelé, il explique sa préférence pour la seconde formule.

Un progrès de l'État de droit

par MAURICE DUVERGER

LE gouvernement de Jérusalem ne s'est conformé qu'à demi aux recommandations de la commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila. Cependant, il l'a constituée et il a tenu compte de son verdict : ces faits présentent une importance capitale, non seulement pour Israël, mais pour toutes les démocraties du monde.

Un progrès notable vient d'être *ainsi accompli pour le développement* de l'État de droit. Dans les nations qui le pratiquent, il repose sur un contrôle de la légalité des actes administratifs, souvent complété par un contrôle de la constitutionnalité des lois. mais ces procédures ne *concernent* que les décisions juridiques et s'appliquent surtout en temps de paix. Les actes des gouvernements y échappent dans une large mesure.

Ils sont en général soumis à des investigations parlementaires, particulièrement *développées dans* certains pays, notamment aux Etats-Unis. Mais elles restent toujours dominées par la majorité, et se trouvent donc entachées de partialité. Très différent a été le statut des trois hautes personnalités hébraïques.

Bénéficiant d'une indépendance incontestable, ce collège en a tiré un caractère quasi-juridictionnel. Sa sentence n'avait pas de force exécutoire en droit. Mais elle a été exécutée partiellement. Même s'il n'est pas aussi complet qu'on aurait pu l'espérer, un tel geste garde une valeur d'exemple qui ne peut être ignorée.

D'autant que cette innovation a surgi en temps de guerre et pour des actes liés à une occupation militaire. Il était scandaleux de les comparer à ceux qui furent soumis au tribunal de Nuremberg : l'action des Israéliens à Sabra et à Chatila étant aussi éloignée de l'holocauste que celle des Français pendant la guerre d'Algérie ou celle des Américains à My-laï.

La comparaison est éclairante sur un tout autre plan, où elle révèle un aspect fondamental du problème. A Nuremberg, les vainqueurs ont jugé les vaincus. A Jérusalem, la nation qui a commis des infractions s'est inculpée et jugée elle-même. On mesure l'extension de l'État de droit, qui se trouve ainsi englober des actes de gouvernement, en temps de guerre. Naturellement, une commission d'enquête de type israélien peut difficilement devenir un organe permanent dont la compétence s'étendrait à toutes les décisions de l'exécutif, *qui se trouverait alors* paralysé.

Même si le recours à un organisme de ce genre demeure exceptionnel, on peut espérer aujourd'hui qu'une telle pratique s'étende peu à peu dans les démocraties à toutes les violations graves des droits de l'homme. Le progrès serait considérable. Les conditions qui ont permis d'y parvenir en Israël méritent d'être analysées.

Menahem Begin est certainement moins libéral que l'était Guy Mollet quand les exactions commises en Algérie par certains de nos soldats ont été publiquement dénoncées chez *nous. Cependant*, le *premier* a dû se soumettre à des arbitres indiscutables et s'incliner en partie devant leurs conclusions, alors que le second a pu garder les mains libres, se bornant à former tardivement une « commission de sauvegarde des *droits et libertés » aux pouvoirs fort* restreints. Pourquoi cette différence ? Parce que la presse et les citoyens n'ont pas réagi de la même façon dans les deux pays.

Après les massacres de Sabra et de Chatila, les journalistes israéliens ont incarné l'honneur de la profession. Ils ont suscité une immense manifestation populaire qui a forcé la main au gouvernement. Vingt-cinq ans plus tôt à Paris, la dénonciation des excès restait limitée à ceux qu'un député appelait à l'Assemblée nationale « *les quatre grands de la contre-propagande française : « le Monde », « France-Observateur », « l'Express » et « Témoignage chrétien »* (21 avril 1957). Il se sentaient bien seuls alors les éditorialistes poursuivis pour atteinte au moral de l'armée, bien qu'on n'osât pas les traduire devant les tribunaux malgré tout, parce qu'ils auraient pu apporter la preuve de leurs dires.

Comment garderaient-ils aujourd'hui le *silence*, quand un autre a eu le courage de faire le geste que leur pays aurait dû accomplir ? Même si ce comportement du gouvernement Begin ne saurait justifier son refus d'évacuer le Liban et d'admettre que les Palestiniens aient droit à *une* patrie *eux aussi*.

Pour une démocratie majoritaire et proportionnelle

par OLIVIER DUHAMEL (*)

« Depuis le début du siècle, la gauche s'est prononcée pour la représentation proportionnelle. Les communistes l'ont toujours tenue pour la loi fondamentale de la démocratie. Les socialistes eux-mêmes, à quelques parenthèses molletistes près, dénoncent depuis Jaurès le clientélisme du scrutin d'arrondissement à deux tours.

— L'argument idéologique ne saurait suffire. Comment ne pas lui opposer l'opportunité ? Pourquoi la gauche aurait-elle subi pendant vingt-trois ans le *scrutin majoritaire* pour l'abandonner au moment où, enfin, il lui profite ? Et si nous distinguons entre socialistes et communistes, l'on comprend certes la ferveur du P.C. contre un scrutin *majoritaire* qui accentue l'hégémonie socialiste — mais de là à se priver d'un instrument précieux pour compenser la puissance du parti communiste...

— Les socialistes se perdraient à gouverner du seul point de vue de l'intérêt politique immédiat. Leur force découle aussi d'une esquisse de réconciliation entre la morale et l'action. Qu'ils prennent garde à ne pas y renoncer totalement.

— Précisément, le scrutin majoritaire mérite d'être défendu au plan des principes. Avec l'élection du président par le peuple, il provoque la bipolarisation, permet un affrontement gauche/droite, oblige les alliances de gouvernement à se former *avant* les élections, entraîne la stabilité de la majorité choisie par les électeurs, opère un agrégat entre la diversité des choix *politiques*, empêche les coalitions de se nouer et de se dénouer au gré des fantaisies de factions parlementaires ou des intérêts ministériels personnels, rend l'alliance possible et confère au vote un sens réel.

» *A chaque échéance électorale* nationale, les électeurs ne désignent pas seulement des partis et des hommes, ils choisissent aussi — autant que faire se peut — une politique. Le scrutin majoritaire, présidentiel et législatif, provoque un choix *majoritaire*. Supprimez l'élection du président, vous trouvez la faible IIIe République. Supprimez le scrutin majoritaire pour élire les députés, vous aurez le confus Portugal. Supprimez l'un et l'autre, et vous replongez la démocratie française dans le parlementarisme à l'italienne.

— L'élection présidentielle ne suffit-elle pas ? Ne se combinerait-elle pas harmonieusement avec une représentation proportionnelle pour l'élection des députés ?

— Un professeur de droit public, original et marginal, y songe, avec une grande sincérité quant à ses intentions. *« Il suffit de faire voter la représentation proportionnelle et de pousser discrètement quelques formations centristes ou apparentées à en prendre avantage pour avoir plusieurs majorités possibles, donc pour n'être lié à aucune, donner ses chances à l'une ou à l'autre, tirer les conséquences des échecs en les faisant supporter à autrui (...) bref, pour dominer le jeu de plus haut au lieu de se laisser acculer à la défaite* (1). » Le monarque républicain en tirerait donc quelque profit, mais pas la démocratie majoritaire.

— Les vertus démocratiques du scrutin majoritaire n'effacent pas celles de la représentation proportionnelle. Tout le débat politique peut-il se ramener à l'affrontement droite/gauche ? Le choix majoritaire justifie-t-il la non-représentation d'importantes minorités, l'exclusion des écologistes, la soumission du P.S.U. ou des radicaux de gauche à l'alternative entre la mendicité pour obtenir un ou deux sièges ou la disparition du Parlement, la construction d'obstacles tels que de nouvelles forces ne parviennent pas à surgir sur la scène politique, l'incitation à la manifestation faute d'une admission à la discussion ? Les Français doivent pouvoir opérer un choix global tous les trois ou cinq ans. Est-ce à dire qu'entre-temps toutes les décisions doivent être réservées à la bande des deux ? Est-ce à dire, surtout, que toutes les réflexions et contestations organisées entourant ces choix doivent être réservées à la bande des quatre ?

— Il faudrait alors associer la proportionnelle et le scrutin majoritaire. Tel est le cas dans le nouveau mode de scrutin municipal, critiqué ici et là, mais accepté finalement par tous. Le scrutin, essentiellement majoritaire puisque la liste arrivée en tête recueillera environ 75 % des sièges, admet cependant une représentation proportionnelle des minorités.

— On peut évidemment songer à étendre ce mode de scrutin aux élections à l'Assemblée. Nul doute que le parti socialiste et le ministère de l'intérieur y travaillent puisque c'est déjà ainsi qu'ils ont interprété la quarante-septième proposition du candidat Mitterrand. Maurice Duverger a imaginé une proportionnelle à deux tours par listes bloquées pour imposer un choix bipolaire au deuxième tour (2). *Mais il s'agit en vérité d'un système majoritaire, imposant aux mouvements nouveaux ou marginaux de renoncer soit à leur autonomie en fusionnant avec un des grands entre les deux tours, soit à toute représentation en ne fusionnant pas. Il en va de même dans le système allemand, qui n'admet que trois partis au Bundestag. Le problème n'est pas résolu. Il est donc impossible de marier l'eau et le feu, la proportionnelle absolue et l'absolu scrutin majoritaire ?*

— Si, mais en écartant toute combinaison, par définition impossible ou inefficace. En retenant l'une et l'autre, complètement. Une survivance institutionnelle, apparemment prisée des Français, le permet : le bicaméralisme. On sait que le Sénat a été contesté, jadis par la gauche, naguère par le général de Gaulle. Mais toute tentative pour le supprimer en tant que chambre du Parlement s'est soldée par un échec.

» Les deux référendums de notre histoire qui ont vu la victoire du non (avril 1946 et avril 1969) s'en prenaient au Sénat, de façon prévisible puisqu'ils mobilisaient *ipso facto* les centaines de milliers d'élus locaux détenant le petit pouvoir de participer, à quelque degré que ce fût, à la désignation des sénateurs. On sait aussi que la réforme régionale en cours impose une réforme du Sénat, représentant des collectivités territoriales (voir la décision du Conseil constitutionnel de 1982). D'où la difficulté : comment réformer le Sénat sans le *réformer* tout en le réformant ?

» En ne lui ôtant aucun pouvoir, pour ne point susciter une trop dangereuse opposition des sénatophiles, mais en changeant radicalement la désignation de ses membres, pour lui conférer une légitimité plus sûre. La désignation des sénateurs au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle intégrale permettrait ainsi de résoudre la contradiction entre la nécessité majoritaire et l'exigence proportionnelle.

» *On objectera que les sénateurs* n'accepteront pas une telle réforme, qui les renverrait devant tous les électeurs. Si tel était le cas, l'article 11 offre une voie, excellente, celle du référendum. Et, à la différence de 1969, elle serait incontestable. *Le mode de scrutin* n'appartient pas au domaine constitutionnel (a. 89) mais au domaine de la loi ordinaire et relève, à l'évidence, de l'organisation des pouvoirs publics (a. 11). Ce serait donc également un moyen de remettre en vigueur le référendum. D'une pierre trois coups, en quelque sorte.

» Retrouvé le référendum, fâcheusement enterré depuis l'échec gaullien de 1969 et la ruse pompidolienne de 1972. Inchangé le Sénat, en ce qu'il a d'inchangeable : sa participation au débat législatif. Mais changé là où il doit l'être, dans son mode de recrutement. Inchangé le scrutin majoritaire, en ce qu'il a d'essentiel : la désignation majoritaire des députés. Mais changé là où il doit l'être, dans l'étendue excessive de son domaine qui étouffe la parole des minorités. Et la gauche au pouvoir aurait changé quelque chose du pouvoir. »

(*) Professeur de droit public à l'université de Besançon, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) René de Lacharrière, *la Ve, quelle République ?*, PUF, politique d'aujourd'hui, 1982, p. 166.

(2) Maurice Duverger, *la République des citoyens*, Ramsay, 1981, p. 266.

Septennat ou quinquennat ?

par JACQUES ROBERT (*)

LA classe politique française a toujours, sous la Ve République, *éprouvé une délectation* morose à remettre périodiquement en cause le fonctionnement et la légitimité d'institutions dont, par ailleurs, elle vante à l'envi la remarquable stabilité...

Ainsi la perte éventuelle par la majorité des prochaines élections municipales devrait, pour certains, entraîner des élections législatives anticipées. Ainsi la perte, à plus long terme, des élections législatives devrait conduire le président soit à dissoudre la *nouvelle* Chambre, soit à démissionner... et voici que, aujourd'hui, c'est la durée même du mandat présidentiel que certains voudraient remettre en question ?

Le problème n'est pas nouveau. Georges Pompidou avait vainement essayé en 1973 de ramener le mandat présidentiel de sept à cinq ans, mais il avait dû interrompre avant *terme la procédure entamée* de la révision faute de pouvoir, au Congrès, réunir la majorité qualifiée requise. Valéry Giscard d'Estaing, un moment tenté, avait finalement renoncé à relancer une telle réforme.

Aujourd'hui, on en reparle. Pourquoi ?

∴

Un certain nombre de griefs avancés traditionnellement contre le septennat revêtent sans doute à l'heure actuelle une plus grande acuité.

Il est d'abord évident que l'accroissement continu des pouvoirs du président rend de plus en plus nécessaire un retour fréquent devant les électeurs. Le temps, en effet, n'est plus *le meilleur allié du président*. Sous la IIIe et la IVe République, le septennat pouvait constituer la bonne mesure : dans un milieu politique instable, il servait la continuité de l'Etat. Avec l'élection au suffrage universel, la nature du septennat a changé, et l'on peut légitimement craindre que, dans l'hypothèse — certaine — d'élections parlementaires intervenant en cours de mandat, l'expression la plus récente de la souveraineté nationale ne tende à supplanter la plus ancienne et donc à miner l'autorité du chef de l'État. Georges Pompidou et le général de Gaulle avaient tourné la difficulté en organisant des consultations référendaires à *mi-parcours* qui n'étaient en fait que des élections présidentielles renouvelées. Le référendum à caractère plébiscitaire se *présentait ainsi comme un simple* correctif à un mandat jugé déjà trop long par les intéressés eux-mêmes.

Excessif dans sa durée, le septennat contribuait, en outre, soit à faire échouer toute réélection, soit à interrompre prématurément le second mandat. Les trois présidents qui ont été réélus en France ne sont pas allés jusqu'au bout de leur mission. Jules *Grévy, en 1887, Albert Lebrun, en* 1940, et le général de Gaulle, en 1969, ont dû, pour des raisons diverses, quitter chacun le pouvoir avant la fin de leur second mandat. Quatorze ans, c'était beaucoup trop. Depuis 1873, la durée moyenne des fonctions présidentielles n'est que de cinq ans et demi... Alors, que choisir ?

∴

Si l'on ne peut retenir la demi-mesure, à notre avis inefficace et insuffisante, que constituerait un mandat présidentiel ramené simplement à six ans, si l'on veut également éviter *la solution américaine des quatre* ans, qui ne laisse entre deux élections présidentielles que bien peu de temps pour gouverner, et si l'on doit écarter la théorie astucieuse mais peu raisonnable du « *modulariat* », qui consiste à calculer la durée du *mandat sur le pourcentage de voix* obtenues par l'élu (tel pourcentage de voix correspondant à tel nombre de mois...), *deux solutions* seulement sont concevables : celles-là mêmes qui figurent à la proposition n° 45 des cent dix propositions *programmées du président Mitterrand* :

— Soit un mandat présidentiel ramené à cinq ans, renouvelable une fois ;

— Soit un mandat présidentiel limité à sept ans sans possibilité d'être renouvelé.

∴

La première solution a plusieurs *mérites* :

Elle ramène le mandat présidentiel à une durée raisonnable (ni trop courte ni trop longue), qui est d'ailleurs celle du mandat législatif. Ainsi prévient-on la dissociation des deux expressions de la souveraineté *populaire* et *affermit-on le régime*.

Elle *facilite* également la réélection d'un président sortant qui a réussi, les électeurs acceptant plus *facilement dix ans que quatorze*. Deux fois cinq ans, à l'opposé de deux fois sept ans, représente à coup sûr une unité de temps acceptable. On remarquera que le « décennat » constitue la durée maximale reconnue aux Etats-Unis, dans l'hypothèse d'un vice-président ayant succédé au président défaillant pour une période inférieure à deux ans.

Mais le quinquennat pose le délicat problème du jumelage des deux élections, présidentielle et législatives.

Pour certains, il faut à tout prix éviter une coïncidence des consultations qui remettrait en cause l'esprit même des institutions et l'équilibre des pouvoirs, car il faudrait supprimer *le droit de dissolution, son* maintien rendant en effet la coïncidence illusoire. Pour d'autres, au contraire, la simultanéité des deux élections limiterait le risque majeur de notre régime politique : la non-concordance de l'élection présiden*tielle et des élections législatives*.

La vertu de la simultanéité des deux élections est de pousser à la logique des comportements électoraux. Comment, sans contradiction flagrante, envoyer au même moment un homme de gauche à l'Elysée et une majorité de droite à l'Assemblée ou inversement ? Peut-être quelques électeurs trouveraient-ils la plaisanterie amusante... Mais ils seraient, en toute hypothèse, peu nombreux. Dès lors la concordance de vues, in*finiment probable*, entre le *président* et l'Assemblée rendrait bien inutile l'exercice, pendant la législature, du droit de dissolution.

De toute façon, avec ou sans coïncidence des élections, par le fait même qu'il réduit la durée du mandat présidentiel, le quinquennat facilite le jeu de l'alternance en évitant à chaque élection le chantage à la stabilité.

Mais c'est sans doute la seconde solution qu'il faut préférer aujourd'hui : celle d'*un seul septennat non renouvelable*.

D'aucuns avanceront, certes, que l'interdiction du renouvellement im*médiat du mandat présidentiel* pourra fausser le jeu politique dans la mesure où, l'élection présidentielle exigeant des leaders d'envergure nationale, l'élimination de la compétition du président sortant privera de ses chances un courant politique important, et que, après tout, dans une démocratie, c'est au peuple et à lui seul qu'il appartient d'apprécier s'il est opportun ou non de confier au même homme deux mandats successifs.

Mais ces arguments sont, à notre avis, de peu de poids en face de la continuité, de l'autorité et, surtout, de l'indépendance que conférera jusqu'au bout à un président élu un mandat assez long, mais non renouvelable.

∴

En réalité, cette controverse sur la durée du mandat présidentiel dissimule des ambitions et des projets différents.

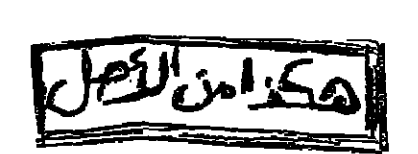
S'agit-il d'éviter simplement qu'un même homme exerce trop longtemps les fonctions présidentielles, ou s'agit-il d'infléchir profondément la nature de notre régime politique ?

A n'en point douter, le quinquennat, renouvelable ou pas, avec ou sans simultanéité des élections présidentielle et législatives, modifiera profondément le fonctionnement de notre régime.

Le gaullisme intégriste comme l'extrême gauche maximaliste ne s'y sont point trompés. Pour le premier, il ne saurait être question d'enlever au président *la durée* nécessaire aux longs desseins et aux vastes entreprises. Pour la seconde, il ne faut point admettre un mandat ramassé, gage d'une autorité présidentielle renforcée.

Le septennat unique repose, tout *au contraire, sur le seul souhait* — somme toute parfaitement légitime — que, dans une démocratie libérale et pluraliste, le renouvellement des personnalités, si remarquables qu'elles puissent être, intervienne à l'expiration d'un délai raisonnable. Une telle *réforme ne devrait pas* rencontrer d'oppositions majeures dès l'instant qu'elle n'aurait guère d'incidences particulières sur le fonctionnement des institutions.

(*) Président de l'université de Paris-II.



Le Monde

étranger

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AMÉRIQUE CENTRALE

LES PREMIÈRES PRISES DE POSITION DU PAPE AU COSTA-RICA

« L'Église rejette les valeurs matérialistes du capitalisme, comme celles du collectivisme »

Voici les passages marquants des principaux discours prononcés par Jean-Paul II au cours de la première journée de son voyage en Amérique centrale :

● A L'ESCALE DE LISBONNE. – *« Mon voyage en Amérique centrale sera un triomphe de l'amour, de la concorde et de la paix*, a dit le pape. *Mon cœur souffre avec tous les cœurs qui sont blessés par le mal de la violence dans toutes les parties du monde »*, a-t-il affirmé en ajoutant que le succès de son voyage montrerait que *« l'amour est plus fort que le péché et plus fort que la mort. »*

● A L'AEROPORT DE SAN JOSE, au Costa-Rica. Après avoir souligné que l'Amérique centrale est depuis longtemps *« au centre de ses préoccupations »*, le pape a précisé que *« cette visite apostolique a un caractère unitaire dans son déroulement d'ensemble »*.

Affirmant qu'il a entrepris ce voyage mû par le *« devoir de raviver la lumière de la foi »*, le pape a ajouté : *« Mais cette permanence pastorale du successeur de Pierre au milieu de vous veut aussi avoir un autre but. En fait, avec un sentiment d'urgence mon esprit s'est fait l'écho de la déchirante clameur qui s'élève de ces terres et qui invoque la paix, la fin de la guerre et de tueries ; qui implore la réconciliation, la fin des divisions et de la haine ; qui aspire à la justice jusqu'à présent inutilement attendue... »*

« A cette douloureuse clameur, a poursuivi Jean-Paul II, *je voudrais par ma visite donner voix ; cette voix qui s'éteint dans les images désormais habituelles des larmes et de la mort de l'enfant, des peines du vieillard, de la mère qui pleure ses fils, de la longue file des orphelins, de tant de milliers de réfugiés à la recherche d'une maison, du pauvre sans espérance et sans travail.*

» Je viens pour partager la douleur des peuples, pour essayer de les comprendre de plus près, pour laisser derrière moi une parole d'encouragement et d'espoir lesquels ne peuvent avoir pour fondement qu'un nécessaire changement.

» Ce changement, a souligné le pape, *est possible (...) si nous savons renoncer à un égoïsme aveugle ; si nous apprenons à être plus solidaires ; si nous appliquons avec rigueur les normes de justice sociale proclamées par l'Église... si chaque peuple est en mesure d'affronter ses problèmes dans un climat de dialogue sincère sans ingérence étrangère. »*

« Les torrents déchaînés de la violence »

Ainsi, a ajouté Jean-Paul II, *« sans recourir à la violence ou à des systèmes collectivistes qui peuvent s'avérer non moins oppresseurs de la dignité humaine que le capitalisme purement économique »*, – car *« l'Eglise rejette comme inadéquats, nuisibles et oppressives pour la dignité de l'homme les valeurs matérialistes du capitalisme tout comme celles du collectivisme, tout aussi matérialistes »* – il sera possible de *« dépasser des situations déplorables qui attendent d'opportunes réformes »*. C'est cette réalité, a conclu le pape, qui *« me pousse à parler aux consciences afin que d'une réponse adéquate puisse naître l'espoir sur ces terres qui en ont un si grand besoin »*.

● AU SÉMINAIRE DE SAN-JOSÉ. – Devant les évêques centre-américains réunis en synode, Jean-Paul II, soulignant tout d'abord le principe de l'unité de l'Eglise, a déclaré : *« Nous devons être toujours vigilants afin que notre voix ne s'égare ni ne s'affaiblisse. Ce qui peut arriver si des critères purement humains viennent à supplanter le contenu de la foi. »* Cette unité de l'Eglise, a ajouté le pape, doit avoir pour pendant *« l'unité dans la société »*. La communauté ecclésiale est et doit être *« le ferment du monde »*. Malgré les divisions, les tensions et les *« torrents déchaînés de la violence »* existe une *« voie de paix digne et juste »*. Afin d'y parvenir, *« tout homme d'Eglise devra avoir présent à l'esprit qu'il ne peut recourir à des méthodes violentes qui sont contraires à sa condition de chrétien ni à des idéologies inspirées par des divisions réductives de l'homme et de son destin transcendale »*.

SUR TF 1

Laquais ou prophètes ?

Des foules de réfugiés terrorisés sur les chemins d'un exode qui n'en finit pas, fuyant la guerre sans-front du Salvador, le désespoir de ceux qui découvrent le cadavre d'une mère ou d'un frère, des maquisards sûrs d'eux, qui se disent chrétiens et révolutionnaires, une armée omniprésente et mal à l'aise, des orphelins dans des camps de fortune. Au Nicaragua, l'insécurité aux frontières nord du pays, où la récolte du café doit se faire sous la protection de miliciens sandinistes, des messes pour les tués de la veille, les incertitudes du lendemain et la montée des affrontements internes.

Bien des images fortes et dures dans les deux reportages présentés mercredi soir dans les « Mercredis de l'information » à TF 1. Deux documents intéressants et bien construits, par Jean Bertolino et Tony Comiti au Salvador, et par Jean-François Boyer et Hubert Dubois au Nicaragua. Partout la violence, la misère nue et brutale, le mépris de l'homme, des injustices à la limite de la caricature. Mais un fil conducteur et réconfortant : la présence aux côtés des plus humbles et des opprimés de prêtres, le plus souvent étrangers, qui poursuivent leur tâche difficile malgré les risques énormes. « Nos peuples ont l'habitude de la famine, *affirme sans gêne l'évêque de San Vicente au Salvador.* S'ils se révoltent, c'est qu'on les y incite. »

Mgr Romero, l'archevêque martyr de San-Salvador, disait, lui : « C'est la droite qui est la plus coupable dans ce pays. » *Un jugement qui lui a coûté la vie. Pour tenter de soulager, un peu, cette misère et cet abandon, des prêtres sont présents dans les campagnes. Ni laquais, ni prophètes mais efficaces* « Les autorités, *dit un maquisard,* ne s'intéressent absolument pas aux pauvres. La seule façon de faire bouger les choses est de prendre un fusil ».

Il y a des remous dans les épiscopats, au Salvador comme au Nicaragua, des divisions, mais sur le terrain quelles belles figures de prêtres et de religieuses, éclairées par leur foi et leur sacerdoce ! Ainsi Sœur Jean Anselm, une jeune Américaine qui s'occupe d'un camp à San-Francisco-de-Gotera, qui ne peut « pas tout dire » *car elle redoute l'expulsion. Ou le Père Kennett Myer, un autre Américain, qui a monté lui-même un orphelin à Saragoza. – M.N.*

● *Quatre-vingt-seize membres du Congrès américain* ont adressé une lettre au président du gouvernement salvadorien, M. Alvaro Magana, demandant aux belligérants d'observer une trêve à partir de l'arrivée de Jean-Paul II au Salvador, le 6 mars, et de la respecter jusqu'à l'aboutissement d'une solution politique. La lettre, signée par 82 représentants et 14 sénateurs, a été également envoyée à M. Guillermo Ungo, chef politique des forces insurgées de gauche. – *(A.F.P.)*

● *L'Archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando Y Bravo*, a déploré mercredi 2 mars *« le peu de participation des évêques nicaraguayens »* aux préparatifs pour la venue de Jean-Paul II, attendu vendredi au Nicaragua. Selon l'archevêque, il n'y a pas eu de coordination entre le gouvernement sandiniste et l'Église nicaraguayenne pour garantir le plein succès des cérémonies de bienvenue.

Mgr Obando Y Bravo a notamment évoqué « les problèmes de transport », qui, selon lui, ne manqueront pas de se poser devant l'affluence massive de la population. – *(A.F.P.)*.

Président de la conférence épiscopale française

Mgr VILNET ADRESSE UN MESSAGE DE SOUTIEN A SES « FRÈRES LES ÉVÊQUES D'AMÉRIQUE CENTRALE »

Mgr Vilnet, président de la Conférence épiscopale française, et évêque de Saint-Dié, déclare partager avec les évêques et les peuples d'Amérique centrale *« l'immense espérance de ceux qui souffrent et de tous ceux qui attendent beaucoup »* de la visite du pape.

Dans un télégramme intitulé *« A nos frères les évêques d'Amérique centrale* réunis à l'occasion de la visite du Saint-Père » et adressé à Mgr François Wolff Ligondé, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), où le CELAM doit prochainement se réunir, Mgr Vilnet écrit notamment : *« Nous avons appris les souffrances, les violences, les conflits, le drame des réfugiés, les morts innombrables qui touchent certains de vos pays. Les pauvres et les petits en sont les premières victimes. Le pape Jean-Paul II nous dit la cause de tout cela dans son message aux évêques du Salvador : « Les discordes » et les divisions qui troublent encore votre pays et sont à l'origine » de nouveaux conflits et de nouvelles violences trouvent leurs véritables et profondes racines dans » les situations d'injustice sociale. » Ces racines sont aussi chez nous. Nous avons à travailler avec vous pour la justice et la réconciliation dont le ministère nous est confié. »*

Mgr Vilnet rappelle qu'en Amérique centrale des chrétiens témoignent de l'Evangile parfois jusqu'au sacrifice de leur vie, comme Mgr Oscar Romero (l'archevêque de San Salvador assassiné en mars 1980). *« Ils sont*, dit-il, *l'honneur de l'Eglise bien au-delà de vos frontières. Ils nous rappellent le prix de la fidélité actuelle à la parole de Dieu. »*

Nicaragua : le rouge, le noir et le jaune

Les banderoles rouge et noir des organisations sandinistes et les drapeaux aux couleurs jaunes du Vatican attendent Jean-Paul II sur la place du 19-Juillet de Managua pour l'une des étapes les plus délicates de son voyage en Amérique centrale. Mais les cohortes révolutionnaires favorables au gouvernement sandiniste et celles qui se réclament d'une opposition libérale, largement dirigée aujourd'hui par la hiérarchie catholique, viendront en ordre dispersé. Côte à côte, sinon face à face.

Trois ans après la chute de la dictature Somoza – renversée par l'élan de tout un peuple, – l'Eglise et l'Etat sont au bord de la rupture. La préparation même du voyage de Jean-Paul II a été émaillée de multiples escarmouches. Le pape ne souhaitait pas rencontrer à Managua les deux religieux, les Pères Cardenal et d'Escoto, respectivement ministres de la culture et des affaires étrangères, lors de son entretien officiel avec la junte de gouvernement sandiniste. Le Vatican et la hiérarchie nicaraguayenne demandent aux « prêtres-ministres » de choisir entre leurs responsabilités politiques et l'exercice d'une fonction ecclésiastique. Un compromis de dernière heure a été trouvé : les Pères Cardenal et d'Escoto seront absents de Managua le 4 mars, mais ils maintiennent leurs positions. La querelle, parmi d'autres, a été simplement ajournée.

Mgr Obando y Bravo, très populaire dans la capitale, dont il est l'archevêque, a, dès 1977, largement incité l'Eglise catholique à prendre ses distances avec Somoza. Longtemps silencieuse, et même complice de la dictature du clan Somoza au *pouvoir depuis 1934 au Nicaragua*, l'Eglise s'est ralliée au mouvement de protestation généralisé contre un régime aux abois, et elle a pris d'abord position en faveur du processus de « changement » engagé par les sandinistes. *« Nous croyons*, disait Mgr Obando en 1979, *que l'actuel moment révolutionnaire est une occasion propice pour rendre réelle l'option de l'Eglise en faveur des pauvres. »*

Mgr Obando et les évêques – mais pas tous – sont suivi la même évolution que les secteurs modérés d'une bourgeoisie libérale qui dénonce de plus en plus nettement le glissement du sandinisme vers le marxisme-léninisme. L'archevêque de Managua estime aujourd'hui, et il le dit, que les dirigeants de Managua ont déjà choisi la « voie cubaine ». Selon lui, le dialogue n'est plus possible. Cette position en fait le leader virtuel de l'opposition radicale au régime. Il a tenté de donner un caractère exclusivement « pastoral » à *une visite de Jean-Paul II, dont il* attend un renfort dans son combat contre le gouvernement. Il a perdu cette première manche. Jean-Paul II sera reçu comme un chef d'Etat par les autorités politiques nicaraguayennes.

Jean-Paul II a été très net dans son message de 1982. Il est pour l'unité de l'Eglise du Nicaragua, pour le ralliement des fidèles autour de leurs évêques, et il condamne les prêtres et les religieuses qui militent aux côtés des sandinistes dans une Eglise dite « populaire », parce qu'elle est sur le terrain, dans les banlieues ouvrières, dans les chapelles des campagnes, dans les villages de la frontière menacés quotidiennement par les incursions armées des somozistes installés au Honduras. Une Eglise qui estime que « révolution et religion » sont compatibles. Les organisations sandinistes de masses n'ont pas contribué à détendre l'atmosphère. Des incidents sérieux ont éclaté. La voiture de Mgr Obando a été lapidée. Le journal d'opposition *La Prensa* a été soumis à une censure encore plus tatillonne que d'habitude à propos des déclarations de Jean-Paul II et de la préparation du voyage. Le message aux évêques de 1982 a été complètement censuré. Trois partisans du gouvernement ont été tués à Masaya à l'occasion d'un affrontement entre milices sandinistes et partisans de religieux d'opposition.

94,7 % DE CATHOLIQUES

Superficie **: 130 000 kilomètres carrés.**

Population **: 2 400 000 habitants ; capitale : Managua.**

Chrétiens **: 99,3 %, dont 94,7 % de catholiques romains, cinq évêchés, une prélature, un vicariat apostolique, sept évêques.**

Président de la conférence épiscopale **: Mgr Miguel Obando y Bravo, archevêque de Managua.**

Le régime s'est durci

Depuis la proclamation de l'état d'urgence en mars 1982, le régime nicaraguayen s'est incontestablement durci. Les sandinistes se considèrent comme les seuls dépositaires « légitimes » de la révolution, et ils entendent éviter une dérive « à la portugaise ». Les dirigeants les plus influents parmi le groupe des neuf commandants (véritable organe de pouvoir) préconisent une accélération du procesus malgré les conseils de modération prodigués par leurs amis de La Havane. Et l'alignement diplomatique sur les pays de l'Est se précise bien que les aides étrangères au Nicaragua, frappé par une grave crise économique, soient encore bien partagées entre l'Est et l'Ouest. Le secteur privé est harcelé mais il reste majoritaire dans l'économie (environ 60 %).

La situation aux frontières, tout particulièrement avec celle du Honduras, est grave. Les incidents armés sont de plus en plus nombreux et de plus en plus sanglants. Plusieurs centaines de somozistes infiltrés à l'intérieur même du pays sabotent et tuent. Des milliers d'autres, rejoints par des adversaires de tous horizons du sandinisme, s'entraînent au Honduras, avec le soutien au moins moral des Etats-Unis, pour d'éventuelles opérations d'envergure.

L'effort de défense hypothèque une reconstruction déjà difficile, et favorise la radicalisation. La crise économique, la pénurie, le rationnement de certains produits de base, les restrictions, aiguisent le mécontentement de la population. La radicalisation interne, les incertitudes sur les possibilités d'action exactes qui seront laissées aux partis politiques non sandinistes, les élections repoussées à 1985, l'apologie officielle de Cuba et des pays de l'Est, ont incité d'anciens partisans du régime et non des moindres à choisir, eux aussi, le chemin de l'exil. Le Nicaragua que découvre Jean-Paul II est une forteresse fragile et assiégée.

MARCEL NIEDERGANG.

QUATRE JOURS AVANT L'ARRIVÉE DU SOUVERAIN PONTIFE

Six jeunes gens doivent être fusillés au Guatemala

Guatemala *(A.F.P.)* – Les avocats des six jeunes gens – cinq Guatemaltèques et un Hondurien – qui devaient être exécutés ce jeudi 3 mars, à l'aube, pour « activités subversives », ont présenté un recours en grâce au président Efraim Rios Mont. Les avocats ont appelé à la clémence à l'occasion de la visite que Jean-Paul II doit effectuer au Guatemala lundi.

Le gouvernement guatemaltèque a observé, jusqu'à présent, un silence total sur le sujet et fait savoir qu'il diffuserait « plus tard » un communiqué de presse.

Le recours en grâce des six condamnés avait été rejeté mercredi par la Cour suprême de justice. Walter et Sergio Marroquin, Hector Morales, Pedro Raxon Carlos Subuyuj, tous Guatemaltèques, ainsi que Antonio Gonzalez, un Hondurien, *avaient été condamnés* à la peine capitale par des tribunaux spéciaux, créés par le président Rios Mont après le coup d'Etat qui l'avait porté au pouvoir en mars 1982. Les condamnés devaient être fusillés dans un cimetière de la capitale.

El Salvador

WASHINGTON S'EFFORCE D'OBTENIR QUE LA DATE DES ÉLECTIONS SOIT AVANCÉE

Le département d'Etat appuierait *« avec enthousiasme »* un avancement de la date des élections générales au Salvador, prévues pour mars 1984, a déclaré le mercredi 2 mars le porte-parole de ce ministère, M. John Hughes. Cette question a été abordée *« à diverses reprises »* avec les autorités salvadoriennes, a ajouté M. Hughes, qui a précisé que c'est à celles-ci qu'il appartient de prendre une décision.

Selon un article du *Washington Post* publié dans l'*International Herald Tribune* de ce jeudi, des négociations ont été menées à ce sujet avec les dirigeants politiques salvadoriens par un ancien sénateur de Floride, M. Richard Stone, actuellement conseiller du gouvernement Reagan pour les affaires d'Amérique latine et des Caraïbes.

Toujours selon le quotidien américain, la nouvelle date des élections pourrait être annoncée dimanche prochain 6 mars, pendant la visite du pape, par le président salvadorien, M. Alvaro Magana.

A San-Salvador, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Deane Hinton, a déclaré mercredi à la chaine de télévision C.B.S. que la situation était *« grave »* et que le gouvernement salvadorien pourrait perdre la guerre contre la guérilla si les Etats-Unis n'augmentaient pas leur aide. Il a nuancé ensuite cette affirmation en ajoutant : *« L'armée n'est pas vraiment en train de perdre dans les régions cruciales, mais il y a un risque, et il ne faut pas qu'il soit dû à une hésitation des Etats-Unis. »*

A Washington, M. Thomas Enders, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines, a déclaré mardi devant la sous-commission de la Chambre des représentants chargée des affaires latino-américaines que si le Congrès n'approuvait pas une augmentation de 60 millions de dollars de l'aide militaire au gouvernement salvadorien, l'issue la plus problable serait l'anarchie et une avancée dangereuse de la guérilla. Selon lui, si le gouvernement du Salvador est renversé, la *« subversion communiste »*, appuyée par les Cubains, se répandra du nord au sud du sous-continent.

Interrogé à San-Salvador sur la projet de Washington de porter de trente-sept à cinquante-cinq le nombre de ses conseillers militaires, le colonel Adolfo Blandon, commandant de la première brigade d'infanterie du Salvador, a répondu que l'armée avait surtout besoin de matériel pour équiper *« au moins trois bataillons capables d'intervenir rapidement »* contre la guérilla. Il a réclamé également des véhicules de transport de troupes, de l'artillerie lourde ainsi que des hélicoptères.

EUROPE

TROIS NOUVELLES INFORMATIONS JUDICIAIRES DANS L'AFFAIRE DU PROJET D'ATTENTAT CONTRE M. LECH WALESA

(De notre correspondant.)

Rome. — La tentative d'assassinat de M. Lech Walesa lors de sa visite à Rome en 1981 semble devenir une nouvelle piste pour les magistrats enquêtant sur la « filière bulgare ». Un quatrième Bulgare, ancien membre de l'ambassade à Rome, et un syndicaliste italien font l'objet d'une information ainsi que Mme Bona Pozzoli, responsable du bureau de presse du ministre du travail, M. Vincenzo Scotti.

Selon la presse italienne, Ali Agça et Luigi Scriciollo auraient fourni des nouvelles informations au juge d'instruction chargé de l'enquête. Le fonctionnaire bulgare impliqué dans la tentative d'assassinat de M. Lech Walesa est M. Yvan Dontchev qui a quitté l'Italie depuis plusieurs mois et aurait été le personnage-clef du réseau d'espionnage bulgare en Italie.

Outre M. Antonov, arrêté en décembre, le secrétaire de l'attaché militaire et le caissier de l'ambassade sont soupçonnés de complicité dans l'attentat contre le pape, et impliqués dans le projet d'assassinat de M. Lech Walesa. L'Italien placé sous enquête pour cette affaire est M. Salvatore Scordo, syndicaliste de la U.I.L. et membre du cabinet particulier du ministre de la marine.

D'autre part, le procès des deux Italiens, Mlle Trevisin et M. Frasetti, accusés d'espionnage par les autorités bulgares, a repris à Sofia. Mlle Trevisin a accusé son compagnon non seulement d'activité d'espionnage, mais également de violences à son égard afin de la contraindre à l'aider dans ses activités. — PH. P.

Italie

LE SEIZIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

M. Berlinguer réitère le souhait d'une discussion plus poussée avec les socialistes

De notre correspondant

Rome. — Le discours d'ouverture au seizième congrès du parti communiste italien qu'a prononcé mercredi 2 mars M. Berlinguer n'a pas, semble-t-il, enthousiasmé le millier de délégués présents au Palais des sports de Milan. Ils attendaient de la part du secrétaire général une « nouveauté », un motif de mobilisation, qui ne sont pas venus. Bien que *l'Unita* titre : « Une proposition à l'Italie, Etat de droit moderne », des silences ont suivi certains passages du discours de M. Berlinguer, significatifs d'un certain désarroi de l'auditoire.

Le moment fort de l'intervention, qui a duré trois heures, a concerné le parti socialiste et l' « *effort nécessaire et plus vigoureux de part et d'autre en vue d'une amélioration des rapports* » entre les deux partis.

L'alternative démocratique en tant qu'alliance contre « *la démocratie chrétienne et son système de pouvoir* », la « *très dangereuse politique des Etats-Unis* » et une plus grande « *transparence* » du débat interne au parti ont été les grands thèmes développés par M. Berlinguer. Celui-ci a d'autre part réitéré son jugement négatif sur le « *socialisme réalisé* ». Mais tout son rapport a moins consisté en ouvertures à ses adversaires à l'intérieur du parti qu'en une affirmation sans concessions de la ligne définie par lui.

A propos du P.S.I., M. Berlinguer a rappelé qu'il s'agit de « *l'interlocuteur principal de la proposition d'alternative démocratique* », mais que ce parti « *n'a pas encore fait son choix et que, semble-t-il, il entend maintenir ouvertes d'autres possibilités* ». Selon le secrétaire général du P.C.I., la situation italienne rend nécessaire « *un approfondissement de la discussion* » entre socialistes et communistes, « *dans un esprit de tolérance et dans l'espoir que les socialistes en feront autant* ».

Soulignant que la tension entre communistes et socialistes favorise les forces de droite de la démocratie-chrétienne, M. Berlinguer a ajouté : « *Aussi bien nous que les socialistes devons être conscients que l'avenir dépend dans une large mesure du développement de la collaboration entre nos deux partis.* » M. Berlinguer a précisé que son parti était disponible pour « *un réformisme socialiste sérieux et cohérent* », mais il a ajouté qu'un tel réformisme ne pouvait se concrétiser dans le cadre d'une collaboration entre socialistes et démocrates-chrétiens. M. Craxi devait répondre aujourd'hui à la tribune du congrès au discours de M. Berlinguer.

Le soutien de la politique soviétique

En ce qui concerne la politique étrangère, après avoir rappelé que le P.C.I. s'oppose « *à la très dangereuse politique de Reagan et à ses attaques et menaces contre l'indépendance des peuples et des États, y compris en Europe occidentale* », M. Berlinguer a affirmé une nouvelle fois que « *l'intervention militaire en Afghanistan a démontré que même l'Union soviétique a eu et peut avoir des comportements et une politique de puissance, et accomplir des actes contraires à la détente et au respect de la souveraineté et de l'indépendance des peuples* ».

Après avoir expédié en deux lignes l'opposition de M. Cossutta à propos des jugements portés sur l'Union soviétique, en soulignant que ses amendements « *avaient été repoussés pratiquement partout* », M. Berlinguer s'en est surtout pris à la politique italienne menée dans le cadre de l'alliance atlantique.

A propos des négociations de Genève, il a notamment déclaré : « *On ne voit pas sur quelles bases et en fonction de quelles justifications les États-Unis, la France ou l'Italie repousseraient les thèses soviétiques qui proposent de comptabiliser les missiles stratégiques à moyenne portée dont disposent en Europe la France et l'Angleterre. (...) Nous avons apprécié comme un geste positif les récentes propositions de M. Andropov, qui ont été considérées comme une base de négociation par les forces politiques européennes de différentes orientations. On ne voit pas très bien comment il serait possible d'arriver à un équilibre vers le haut en visant moins l'équilibre que la supériorité. (...)*

Nous demandons que le gouvernement italien déclare que l'installation de Pershing et de Cruse ne soit pas automatique à la fin de 1983, et qu'il manifeste sa volonté de renvoyer toute décision à ce sujet ; nous demandons que le Parlement soit investi à nouveau de la question au moment où des décisions devront être prises. »

« *Ceci ne signifie pas que nous tendions à faire sortir l'Italie de l'OTAN*, a ajouté M. Berlinguer. *Ce que nous voulons, c'est que, tout en restant dans l'alliance, nos gouvernements cessent de dire toujours oui aux demandes américaines. Qu'il soit clair que le P.C.I. est favorable à des rapports d'amitié avec les États-Unis, mais qu'il ne veut ni subordination ni servilité.* »

En ce qui concerne la vie interne du parti, M. Berlinguer est resté ferme sur le problème du centralisme démocratique. « *Il ne s'agit pas d'une connotation idéologique mais d'une forme de vie interne au parti* », a-t-il affirmé. Il a admis cependant qu'il faut améliorer la démocratie à l'intérieur du P.C.I.

PHILIPPE PONS.

R.F.A.

ÉPILOGUE D'UNE AFFAIRE JUDICIAIRE QUI A PASSIONNÉ L'OPINION

Mme Bachmeier a été condamnée à six ans de prison pour le meurtre de l'assassin de sa fille

De notre correspondant

Bonn. — En condamnant Mme Marianne Bachmeier à six ans de prison, mercredi 2 mars, les jurés de Lübeck sont restés en deçà de la peine requise par le ministère public — huit ans — tout en refusant l'acquittement réclamé par la défense, qui a aussitôt fait appel. Rarement les faits auront été aussi clairs : le 6 mars 1981, Mme Bachmeier tuait à bout portant, en plein prétoire, l'homme qui avait avoué le meurtre de sa fille Anna, âgée de sept ans, Klaus Grabowski, ouvrier des abattoirs en chômage, déjà plusieurs fois condamné pour outrages aux mœurs et pédophilie. Lui-même était si convaincu de ses mauvais instincts qu'il se laissa castrer en 1975, mais il obtint d'un médecin, après sa libération, des injections d'hormones qui lui rendirent toute sa malfaisante vigueur.

Mme Marianne Bachmeier a-t-elle tiré pour « venger » sa fille ? La question était largement débattue par la presse à sensation, des « illustrés » qui sortent en Allemagne fédérale à plusieurs millions d'exemplaires chaque semaine. L'affaire a fait l'objet d'un livre tiré en grande partie des confidences de la détenue et qui, n'en doutons pas, servira de trame à un film sentimental.

Mme Bachmeier a l'étoffe d'une « héroïne » : fille d'un officier des Waffen SS qui chercha dans la bière une consolation à la chute du IIIe Reich, puis, après le divorce de sa mère, belle-fille maltraitée d'un beau-père muscié, déflorée à seize ans, mère à moins de vingt ans de deux petites filles, qu'elle fit finalement adopter, violée entre-temps, ballottée d'un amant à l'autre, elle ne trouva jamais son équilibre. Le jour même de l'assassinat d'Ana, elle négociait sa prise en charge par un couple ami sans enfants.

Tout cela n'aurait pas prêté à grande publicité si Marianne n'était pas aussi belle, attractive, sinon attachante, sensuelle, émouvante dans sa détresse de « paumée » réfractaire. Sa vie est la contradiction du « miracle » allemand. Elle n'a jamais connu le repos ou la véritable prospérité. Elle est une déracinée entêtée mais vulnérable, une sorte d'épave de luxe de la société bourgeoise dont elle est issue. Le tribunal ne lui a pas reconnu les circonstances atténuantes. Mais en ne requérant que pour « coup ayant entraîné la mort », plutôt que pour *meurtre, délit réprimé par la prison à perpétuité*, l'avocat général avait fait preuve de mansuétude.

Compte tenu de sa détention préventive, Mme Bachmeier, condamnée mais laissée en liberté provisoire, n'aura en tout, avec les remises d'usage, qu'à purger deux ans et demi de prison. C'est peu, si l'on songe à l'éclat du crime, fût-il un crime passionnel. C'est beaucoup, si l'on veut, comme y incline la presse à grand tirage, voir dans Mme Marianne Bachmeier une victime de l'amour maternel — voire de l'amour tout court — plutôt que l'auteur d'un geste homicide.

ALAIN CLÉMENT.

Pologne

Le Quai d'Orsay est intervenu en faveur des dirigeants de Solidarité inculpés de complot contre l'État

Le ministère des relations extérieures est intervenu « *avec une extrême fermeté* » auprès de l'ambassade polonaise à Paris en faveur des sept dirigeants de Solidarité inculpés de complot contre l'État, a indiqué M. Mitterrand, en réponse à une lettre que lui avait envoyée à leur sujet le secrétaire général du syndicat Force ouvrière.

C'est le 19 janvier dernier que M. Bergeron avait écrit au chef de l'État pour lui demander d'intervenir en faveur des sept syndicalistes polonais, MM. Gwiazda, Jaworski, Jurczyk, Palka, Rosplochowski, Rulewski et Modzelewski, l'ancien porte-parole du syndicat dissous pour lequel plusieurs de ses collègues historiens français viennent de constituer, de leur côté, un comité de défense (1)

« *Les autorités françaises partagent vos préoccupations (...)* », déclare, dans sa lettre de réponse diffusée mercredi 2 mars par F.O., M. Mitterrand en rappelant que « *la France a publiquement condamné, à maintes reprises et au plus haut niveau, les atteintes aux libertés et aux droits de l'homme en Pologne* ». « *Aussi*, poursuit le président de la République, *le ministère des relations extérieures, est-il intervenu avec une extrême fermeté auprès de l'ambassade de Pologne pour lui marquer l'intérêt que nous portons à ces sept dirigeants syndicaux.* »

A Varsovie, M. Switon, cet ancien membre de Solidarité interpellé le 23 février pour quarante-huit heures à l'intérieur de l'église de Katowice où il avait commandé une messe pour les syndicalistes victimes de la loi martiale, a indiqué aux agences de presse occidentales que la police l'avait menacé de « *lui trancher la gorge* » si jamais il reprenait une initiative semblable. C'est pourtant, a-t-il affirmé, ce qu'il compte faire en demandant, pour le 16 mars, une nouvelle messe, dans une autre église de Katowice, à l'intention des ouvriers de la mine Wujek tués par les forces de l'ordre peu après l'instauration de l'état de guerre.

Une nouvelle affaire de faux document forgé pour favoriser l'entreprise de normalisation vient enfin d'éclater à Varsovie. Il s'agit cette fois-ci d'une lettre attribuée au président de l'Union des écrivains, M. Jan Jozef Szczepanski, et lue au cours d'une *réunion*, au siège du comité central, d'écrivains communistes qui avait marqué le lancement d'une campagne contre la direction de cette association (*le Monde* du 1er mars).

Ce faux tendait à démontrer l'« *extrémisme* » de M. Szczepanski. La *révélation de cette manipulation*, par M. Szczepanski lui-même, semble avoir provoqué un *malaise* qui pourrait éloigner, ou en tout cas suspendre, la menace de dissolution qui pesait sur l'union.

(1) Ce comité a été constitué par deux professeurs au Collège de France, MM. Duby et Le Roy Ladurie, deux directeurs à l'École pratique des hautes études, MM. Le Goff et Julliard et par le philosophe André Glucksmann. Correspondance : c/o M. Schmierer, 71, rue de Versailles, 92410 Ville-d'Avray.

U.R.S.S.

M. Sakharov intervient en faveur de Mme Ossipova

Le physicien André Sakharov a lancé, depuis Gorki où il vit en relégation, un appel en faveur de Mme Tatiana Ossipova : depuis trois mois, *elle fait une grève de la faim* dans le camp où elle est détenue parce que, depuis son arrestation en mai 1980, elle n'a pu voir son mari, M. Ivan Kovalev, qu'une fois pendant une demi-heure. Elle est alimentée de force depuis la fin décembre.

Condamnée en avril 1981 à cinq ans de camp à régime sévère assortis de cinq ans de relégation, elle souhaite rencontrer son mari, qui purge depuis avril 1982 la même peine dans un camp de Perm. Dans son appel aux hommes d'État occidentaux et aux organisations de défense des droits de l'homme, l'exilé de Gorki précise : « *Le code pénal n'interdit pas les entrevues entre époux détenus, mais dans la pratique les autorités soviétiques font en sorte que de telles réunions n'aient pas lieu.* » Le seul tort des époux est d'avoir été membres du comité moscovite pour la surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, dont la dissolution avait été annoncée à l'automne dernier par Mme Sakharov.

Le cas Begun

A Paris, une délégation du comité pour la sauvegarde de la culture *juive* en U.R.S.S., composée de MM. Pierre Emmanuel, Daniel Jacoby, Vladimir Jankélévitch, Pierre Pachet et J.-P. Vernant, devait être reçue par M. Lang, ministre de la culture, pour lui faire part de sa préoccupation à propos du sort de M. Yossif Begun. Empêché de poursuivre ses activités scientifiques depuis qu'il a demandé en 1971 le droit d'émigrer en Israël, M. Begun s'est consacré à la défense de la culture juive en U.R.S.S. Il a tenté notamment d'avoir le droit de poursuivre légalement l'enseignement de l'hébreu.

En 1977, il était condamné à deux ans de relégation pour « parasitisme ». Il fut alors envoyé à Magadan, dans la région de Kolyma. Il a été de nouveau arrêté le 6 novembre 1982 et détenu depuis à la prison de Vladimir, dans la région de Moscou. Inculpé en vertu de l'article 70 du code pénal, il risque une peine pouvant aller jusqu'à sept ans de prison et cinq ans de relégation.

Un appel du caricaturiste Sissoïev

« JE SUIS UN ARTISTE HONNÊTE... »

Le texte suivant a été écrit par le caricaturiste soviétique Sissoïev en janvier dernier avant son arrestation (*le Monde* du 15 février) :

« *Le 16 novembre 1978, deux perquisitions ont été effectuées chez moi sous des prétextes fallacieux. Peu après, le parquet de l'arrondissement Tcheriomouchki de la ville de Moscou a engagé contre moi une instruction sur la base de l'article 228 du code pénal de la R.S.F.S.R. (diffusion de pornographie).*

» *Pendant l'été 1979, en raison d'une répression ininterrompue, j'ai été contraint de quitter mon domicile afin de pouvoir travailler librement. Près de quatre ans ont passé depuis, sans qu'aucune amélioration n'intervienne dans ma situation. Mon « affaire » reste ouverte, et je peux être arrêté à tout moment. Tout au long de ces années, j'ai beaucoup travaillé, en prenant pour exemple Oskar Rabine (1).*

» *Depuis les premières expositions non conformistes dans des appartements, auxquelles j'ai participé, j'ai dit ce que je pensais. Vraisemblablement, c'est la raison pour laquelle j'ai attiré l'attention des autorités qui m'ont en fait persécuté à partir du moment où j'ai fait la connaissance de Rabine.*

» *A tous ceux qui se souviennent de moi et qui s'inquiètent de mon sort, qu'ils vivent en France ou qu'ils aient été obligés d'émigrer, je dis :* « Vous savez que je suis un artiste honnête et que je fais tout ce que je peux pour l'art russe libre. »

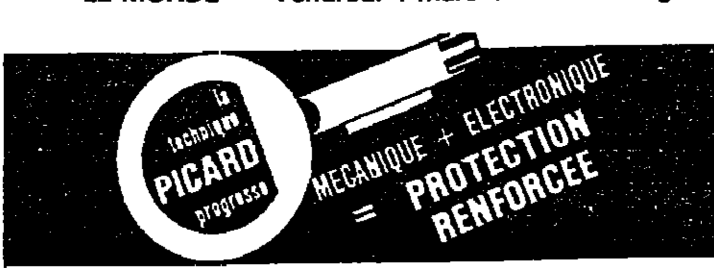
(1) Il s'agit d'un peintre soviétique non conformiste qui vit actuellement en France.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

EUROPE



République Fédérale d'Allemagne

M. Kohl en quête de légitimité

II. – *Un pays qui veut compter*

De notre envoyée spéciale CLAIRE TRÉAN

L'ampleur des réactions suscitées en R.F.A. par le projet de l'OTAN d'implanter de nouveaux missiles en Europe à la fin de cette année a fait redouter aux alliés un réveil du nationalisme allemand (*le Monde* du 3 mars). Le parti social-démocrate, surtout, a adopté sur les questions de défense une position assez différente de celle de l'ancien chancelier Schmidt. Traduit-elle un tournant dans le parti ou, surtout, son passage dans l'opposition ?

Bonn. – Jamais campagne électorale n'aura été aussi longue : cinq mois depuis que M. Kohl, dans son premier discours de chancelier, fixa la date de cette consultation. Jamais non plus élections n'auront été à la fois aussi bruyamment réclamées et aussi peu désirées.

Les sociaux-démocrates n'ont que peu de chances de retrouver la chancellerie. Ils ne pourraient guère y prétendre qu'en s'appuyant sur les Verts, ce qui – on n'en fait pas mystère au siège du parti – ne les tente guère. Les libéraux jouent leur va-tout et ne sont pas du tout sûrs de franchir la barre des 5 %. M. Strauss n'est toutefois pas certain que sera enfin exaucé son désir de les voir disparaître. M. Kohl, enfin, même s'il a de fortes chances d'être reconduit dans ses fonctions, risque de ne pas retrouver la confortable majorité dont il dispose actuellement au Bundestag.

Il fallait que son accession à la chancellerie fût perçue comme bien peu démocratique pour qu'il se lançât dans cette opération à laquelle la Constitution ne le contraignait pas avant l'automne 1984. Il fallait aussi que la gravité des questions qui se posent – celle du chômage et celle des euromissiles – exigeât un mandat clair et direct des électeurs. Or, pendant ces cinq mois, c'est le parti social-démocrate qui aura mené la campagne, imposé les thèmes. D'abord, en faisant le procès du « *changement* », en se présentant comme la victime honorable de la « *traîtrise* » des libéraux. Puis en promettant des « *initiatives* » en matière de contrôle des armements. Enfin, après que les partis au pouvoir eurent un moment repris l'offensive avec les thèmes économiques, en propulsant à nouveau la question des missiles et des rapports Est-Ouest.

Une démagogie inévitable

Était-il légitime de jeter cette question dans la bataille électorale, c'est-à-dire de la livrer à l'inévitable démagogie des partis, et de faire intervenir Moscou, Washington et Paris dans un débat qui concerne au premier chef – pour ne parler que d'eux – deux millions et demi de chômeurs ? Le S.P.D. a beau jeu de répondre qu'il n'a pas commencé, que ce n'est pas lui qui a invité M. Gromyko et envoyé un émissaire la semaine dernière à Moscou, qu'il n'a pas décidé enfin du calendrier des négociations de Genève.

Il n'empêche que ce thème le sert et qu'il avait tout intérêt à le mettre en avant. Non seulement parce que le parti social-démocrate est plus sensible que la C.D.U. aux inquiétudes qu'éveille chez les Allemands la course aux armements. Mais parce qu'il a fait ses preuves en matière de politique étrangère : ce sont les chanceliers sociaux-démocrates, et non M. Genscher, qui ont orienté pendant treize ans la diplomatie ouest-allemande.

C'est aux hommes qui, aujourd'hui, reprennent le devant de la scène dans le S.P.D. (MM. Egon Bahr et Willy Brandt, en particulier) que la République fédérale est redevable de son engagement dans une politique à l'Est, dont personne ne conteste plus les acquis. Enfin, M. Kohl n'a pas totalement convaincu, en cinq mois, qu'il avait, sur le plan international, la « carrure » de ses prédécesseurs et qu'il saurait faire peser l'Allemagne du même poids dans les rapports Est-Ouest. « *Si le chancelier était élu au suffrage direct, Vogel l'emporterait* », dit un porte-parole de la C.D.U.

La dynamique du changement

Paradoxalement, c'est du côté du S.P.D. plus que du côté de la chancellerie qu'est venue, après le 1er octobre, la dynamique du changement. Il regagne la popularité perdue et semble venu à bout des déchirements internes qu'il offrait en spectacle depuis un an. Il refait une apparente unanimité autour d'un candidat, M. Vogel, et autour d'un programme dans lequel il oublie, sur les plans économique et social, les concessions qu'il avait faites aux libéraux quand il était au pouvoir, face à l'âpreté de la conjoncture. Il procède surtout, en matière de politique étrangère, à une spectaculaire redéfinition à laquelle M. Schmidt n'aurait incontestablement pas pu présider. Sursaut, reprise en main, ou virage en épingle à cheveux ? Ce parti, dont l'ancien chancelier observe une discrétion remarquée dans la campagne, est-il encore le même ? Ou s'est-il désavoué sous l'influence des Verts ?

C'est le chancelier Schmidt qui, dès 1977, avait le premier dénoncé le déséquilibre militaire en Europe au profit de l'U.R.S.S. C'est lui qui, ce faisant, avait été à l'origine de la double résolution adoptée par l'OTAN en 1979, prévoyant à la fois le déploiement de nouveaux missiles en Europe occidentale et l'ouverture de négociations Est-Ouest sur le désarmement. C'est lui qui, ensuite, avait le premier évoqué l'« option zéro », c'est-à-dire la renonciation aux nouvelles fusées à condition que les Soviétiques retirent leurs SS-20. Or le terme d'« *équilibre* » n'apparaît plus dans le nouveau programme du S.P.D., qui insiste, en revanche, sur la défense des « *intérêts allemands* ». Il n'est plus question d'« option zéro » et l'on reproche ouvertement aux Américains leur refus d'en démordre.

« *Continuité ne veut pas dire immobilisme*, fait valoir M. Miro, adjoint de M. Brandt. *Si Helmut Schmidt était candidat à la chancellerie, son argumentation ne serait pas tout à fait différente de celle qui prévaut actuellement.* » Pas tout à fait peut-être, mais vraisemblablement un peu quand même.

Plusieurs éléments nouveaux, explique M. Miro, sont intervenus depuis la double résolution de l'OTAN (notamment la non-ratification de l'accord Salt-2) et plus récemment, depuis que la chancellerie a changé de mains : « *Leonid Brejnev est mort. M. Andropov a tenu un langage assez différent de celui de son prédécesseur ; le négociateur américain à Genève, M. Rostov, a été remercié au profit d'un « faucon » ; des tensions se sont fait jour dans l'administration américaine.* »

Un glissement

Le changement au sein du S.P.D. a consisté, compte tenu de ces éléments nouveaux, à opérer un glissement dans la façon de poser le problème des missiles. La vraie question, explique-t-on, n'est pas celle du déploiement ou du non-déploiement en cas d'échec des négociations, c'est celle de la volonté des deux parties à Genève de négocier vraiment. M. Vogel se contente de dire qu'il n'y aura pas de déploiement « *automatique* » des Pershing et des missiles Cruise en cas d'échec à Genève. C'est-à-dire qu'il se réserve, ou qu'il réserve au parti, le droit d'apprécier à qui l'échec est imputable. C'est-à-dire aussi – et c'est ce qu'on lui reproche – qu'il affaiblit la position des Américains à Genève.

« *Cette objection serait recevable*, rétorque-t-on, *si nous avions pu constater chez nos alliés une réelle volonté d'aboutir à une solution raisonnable. Mais les Etats-Unis, et la France d'ailleurs, nous ont jusqu'à présent donné l'impression qu'ils ne la souhaitaient pas et qu'ils étaient plutôt favorables au déploiement des missiles. Si l'on s'intéresse davantage à la sécurité allemande qu'à la stratégie militaire française, on ne peut pas accepter que la force de frappe française ne soit pas prise en compte dans les négociations de Genève. L'« option zéro » était une position initiale. Mais si l'on reste rivé à ses positions initiales, on ne peut pas s'attendre que des négociations aboutissent.* »

Des soucis « légitimes »

Au fil de la campagne électorale, les partis au pouvoir ont d'ailleurs progressivement fait savoir qu'ils n'étaient pas sur le fond aussi éloignés qu'il n'y paraît de cette position. M. Genscher s'est prononcé à plusieurs reprises pour des « *solutions intermédiaires* ». M. Kreier, un des porte-parole de la C.D.U., reconnaît que l'on réfléchit dans son parti à des options autres que l'« option zéro », mais qu'il est trop tôt pour en parler, que les soucis du S.P.D. sont « *légitimes* », mais qu'« *il est trop tôt pour les exprimer* ». « *On ne peut pas dire tout haut, comme le fait M. Vogel, qu'on ne croit pas au désir de négocier des Américains. Ces choses-là se disent diplomatiquement.* » M. Strauss, quant à lui, met carrément les pieds dans le plat en déclarant l'« option zéro » « *irréaliste* ».

La politique préconisée par le S.P.D. est de la même inspiration que celle menée ces dernières années par le chancelier Schmidt, dans la mesure où elle traduit le souci de faire de la R.F.A. « *un pays qui compte, qui a son mot à dire dans les affaires qui le concernent et qui ne s'en remet pas exclusivement à ses alliés pour définir sa politique* ». Ce souci avait déjà valu à M. Schmidt les critiques de ses alliés, lorsqu'il prêchait le réalisme dans les rapports avec les pays de l'Est, après l'invasion de l'Afghanistan et l'instauration de la loi martiale en Pologne. Réalisme dont la R.F.A. a, plus que quiconque, la pratique et auquel se sont finalement rangés les autres pays européens. Mais M. Helmut Schmidt s'était toujours gardé de faire « cavalier seul » dans les questions de défense.

Est-ce à dire que l'aile pacifiste l'a définitivement emporté dans le parti ? Le mandat que M. Vogel réclame de ses électeurs est en fait assez peu précis : il s'engage à « *faire de son mieux* », à « *prendre des initiatives* » pour rendre l'installation des missiles « *superflue* ». Mais il laisse le soin au parti, qui se réunira à la fin de cette année, de se décider quant à l'implantation des nouvelles armes, ce qui évite de mettre au jour dès maintenant les divisions. Il présente une équipe ministérielle dont les membres chargés des questions internationales et de défense se répartissent les rôles dans la campagne : M. Wischnewski, un proche de M. Schmidt, reste en retrait ; M. Egon Bahr, chargé visiblement de séduire l'électorat pacifiste, occupe le devant de la scène, s'exprime abondamment et prend des positions, notamment en faveur de la proposition suédoise de zone dénucléarisée en Europe, qui vont beaucoup plus loin que celles jamais exprimées par M. Vogel ; M. von Weizsäcker présente, quant à lui, des solutions de rechange à l'« option zéro ».

M. Vogel est très prudent dans ses propos, mais définit par exemple comme le plus élémentaire des « *intérêts allemands* » le fait de prendre conscience qu'en cas de conflit « *l'Allemagne serait à coup sûr transformée en un désert* ». C'est entrer dans un type de raisonnement auquel M. Schmidt avait toujours refusé de céder et qui est à la base du mouvement pour la paix.

La belle unité retrouvée du S.P.D. est sans doute, en partie au moins, de circonstance. Il a, tout au long de son histoire, oscillé entre la « morale de la conviction » et la « morale de la responsabilité », entre une aile très libérale qui considérait que l'intégration des préoccupations de la jeunesse, des contestations, était la vocation même de la social-démocratie, et une aile gestionnaire, plus proche des syndicats, dont l'un des plus ardents représentants, M. Löwenthal, n'a pas réussi à cacher ses réserves quant au nouveau cours pris par le parti.

La première tendance prend généralement le dessus quand le parti n'est pas au pouvoir. Dans les années 50, le S.P.D. était – dans l'opposition – à la pointe du mouvement « contre la mort atomique », c'est lui qui formulait les plus vives critiques contre le réarmement de l'Allemagne. Mais c'est sous le S.P.D. au pouvoir que s'est constituée en République fédérale la concentration d'armes que l'on sait.

Reconstruire un parti fort

La social-démocratie ouest-allemande est entrée dans l'opposition le 1er octobre. Compte-t-elle vraiment en sortir le 6 mars ? En dépit de l'expression un peu hâtive de M. Brandt, au soir des élections de Hesse, sur l'existence dans le pays d'une « *nouvelle majorité à la gauche de M. Genscher* », M. Vogel a clairement affirmé qu'il n'entendait pas faire des Verts, s'ils entrent au Bundestag, un partenaire. On l'imagine mal en train de négocier la sortie de l'OTAN ou même l'arrêt immédiat des centrales nucléaires en activité, à seule fin d'accéder à la chancellerie. La stratégie du S.P.D. consiste à « digérer » les Verts, à les intégrer sur sa gauche, à leur reprendre l'électorat perdu, non à pactiser avec eux. Personne dans le parti n'espère conquérir la majorité absolue, et un gouvernement social-démocrate minoritaire, dépendant des Verts, n'est envisagé que comme une transition vers de nouvelles élections.

Aucun parti ne peut, à la veille d'élections législatives, dire qu'il ne veut pas du gouvernement. Mais la stratégie du S.P.D. consiste apparemment bien davantage à reconstruire un parti fort, combatif, qui mènera la vie dure à M. Helmut Kohl et pèsera en particulier sur les décisions en matière de politique étrangère. Elle vise à reconquérir les parlements régionaux et, ensuite seulement, la chancellerie.

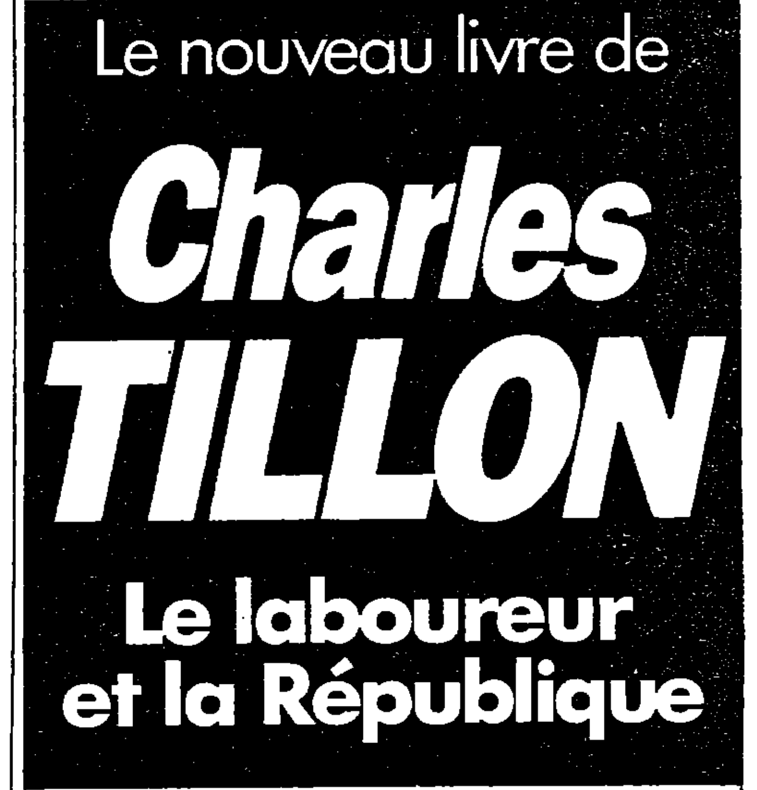
Prochain article :

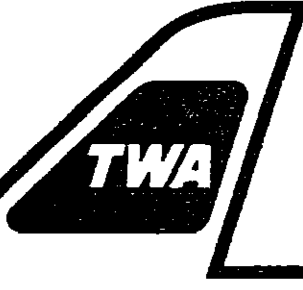
L'ÉTAT DE GRACE EST DÉJA ENTAMÉ











ASIE

Inde

L'armée est chargée du maintien de l'ordre en Assam

De notre correspondant

New-Delhi. — Craignant de nouveaux affrontements entre communautés résidant en Assam, l'administration locale a confié, mercredi 2 mars, à l'armée le soin de maintenir l'ordre et la sécurité dans la majeure partie de la vallée du Brahmapoutre. Les districts de Nowgong, de Lakhimpur et de Darrang, ainsi que des sections des districts de Goalpara, de Kamrup, de Sibsagar et de Dibrugarh ont été déclarés « *zones troublées* » et placés sous l'autorité directe de l'armée dans le cadre d'une législation spéciale votée en 1958.

La décision des autorités locales est intervenue après que des affrontements se sont produits, mercredi après-midi, dans le district de Sibsagar, où des Assamais ont détruit un village d'immigrés et massacré ses habitants. Une vingtaine de corps ont été retrouvés, mais le bilan pourrait être plus élevé. Dans le district de Nowgong, des affrontements ont fait une dizaine de victimes, cinq d'entre elles ayant été tuées par les forces de l'ordre.

« *Nous devons être sans merci. Chacun doit comprendre notre détermination. Les affrontements doivent cesser* », a déclaré le nouveau ministre en chef de l'Assam, M. Saikia. « *Je serai d'une fermeté absolue*, a-t-il ajouté. « *Les étrangers ne doivent pas être voués à quitter l'Etat par crainte d'être massacrés.* »

Jusqu'à présent, l'armée ne disposait que de pouvoirs limités. Désormais, elle pourra procéder à volonté à des arrestations, des fouilles et des perquisitions. Aucune poursuite judiciaire ne pourra être engagée, sauf avec l'accord préalable du gouvernement local, contre une personne ayant agi dans le cadre des pouvoirs conférés par la loi. La justice locale a toutefois décidé récemment de « *geler* » la disposition qui permettait à un officier « *d'ouvrir le feu avec intention de donner la mort* ».

C'est la première fois que cette législation spéciale, principalement destinée à combattre une insurrection, est appliquée dans la vallée du Brahmapoutre. En revanche, elle avait déjà été mise en vigueur au Nagaland, au Mizoram, au Manipur et dans quelques régions du Tripura. En Assam, les pouvoirs ainsi conférés à l'armée s'expliquent notamment par la nécessité de substituer les militaires aux forces paramilitaires déployées pendant les élections, et qui doivent regagner à présent les Etats où elles sont normalement stationnées.

PATRICK FRANCÈS.

Philippines

Les évêques condamnent toutes les violences et critiquent la politique du régime

Réunis le mois dernier à l'occasion du Carême, quatre-vingt-douze des cent deux évêques philippins ont rendu publique une lettre pastorale qui réaffirme l'« *option préférentielle* » de l'Eglise pour les pauvres « *dans la défense de leurs droits, spécialement ceux qui sont violés par les puissants* ». « *Nous désapprouvons toute action ou programme qui s'oppose aux valeurs de l'Evangile : torture et assassinat de citoyens simplement parce qu'ils ont des convictions différentes de ceux qui détiennent le pouvoir ; réduction du peuple au silence, répression des médias parce qu'ils disent la vérité sur la situation du pays ; usage accru des armes et de la violence par les forces de la droite et de la gauche dans leur lutte pour le pouvoir et, plus près de nous, utilisation des fonds de l'Eglise ou manipulation de ses actions aux fins politiques de groupes idéologiques.* »

Par ce texte, les évêques s'en prennent surtout au gouvernement du président Marcos : ils demandent que « *la procédure légale soit respectée* » pour les personnes arrêtées, qu'elles ne soient « *ni torturées ni maltraitées* », que la « *définition légale de la subversion soit modifiée* ». En effet, « *le désaccord légitime est trop souvent assimilé par le gouvernement à la rébellion et à la subversion* ». « *Il y a pourtant beaucoup d'aspects du système politique actuel qui invitent le citoyen ordinaire au désaccord : l'injustice et la corruption dans la politique du gouvernement — qui favorise les multinationales aux dépens de la population et le tourisme aux dépens des services à fournir aux zones rurales où le nombre de pauvres s'accroît quotidiennement (...), — et la militarisation croissante du pays, que ce soit pour des raisons de sécurité ou pour mettre en œuvre des projets socio-économiques dont la sagesse est parfois contestable et douteuse.* »

Ce jugement est d'autant plus sévère qu'il a — pour la première fois — été adopté à l'unanimité des présents. Les évêques critiquent aussi les chrétiens qui se sont laissés aller à prendre le parti de la guérilla communiste de la Nouvelle armée populaire : « *Notre action*, écrivent-ils, *doit être conduite par l'amour, non par la haine, par le pardon, non par la violence* » et « *nous ne devons pas nous laisser utiliser, dans notre action en faveur de la justice, par des idéologies politiques de quelque couleur qu'elles soient* ». « *Des actes criminels ne peuvent en aucun cas être un moyen justifié de libération. Si des prêtres, des religieux ou des laïcs s'en rendent coupables, qu'ils supportent les conséquences de leurs actes.* » Les jésuites, fort influents dans le pays, semblent avoir joué un certain rôle dans la rédaction de cette lettre pastorale. — P. de B.

Afghanistan

Les « aveux » du Dr Augoyard

Une présentation à la presse « surprenante, voire choquante » selon le Quai d'Orsay

L'agence soviétique Tass a annoncé, mercredi 2 mars, que le médecin français Philippe Augoyard, capturé par l'Armée rouge à la mi-janvier au sud de Kaboul, avait, au cours d'une « *conférence de presse* », « *reconnu avoir été recruté à Paris par une organisation qui agit sous le nom d'Aide médicale internationale (AMI) liée aux bandits afghans* ». Il aurait aussi déclaré « *avoir pénétré illégalement en Afghanistan* » « *au sein d'une bande de malfaiteurs* ».

Toujours selon Tass, « *il a soigné des bandits blessés et recueilli, sur l'instruction du Bureau de l'information d'Afghanistan (BIA) des renseignements économiques et politiques. (...) Les gens que l'AMI envoie en Afghanistan recueillent également des informations sur la situation en Afghanistan pour l'organisation « Afani », dont le siège se trouve à Paris. Augoyard estime que ces organisations transmettent toutes ces informations aux services de renseignement de l'OTAN, notamment ceux des États-Unis.* »

Le médecin français aurait « *déclaré catégoriquement que les affirmations sur l'utilisation des armes chimiques par les troupes gouvernementales dans la province du Logar étaient fausses* ». Enfin, M. Augoyard aurait assuré : « *Je me repens de m'être laissé entraîner par les organisations anti-afghanes et d'avoir violé les lois de l'Afghanistan* ».

A Paris, le chargé d'affaires afghan a été convoqué au Quai d'Orsay où il s'est entendu rappeler que son gouvernement était tenu « *au respect des règles de la pratique internationale applicables au docteur Augoyard* », privé depuis sa détention, alors qu'il accomplissait en Afghanistan une mission strictement humanitaire, de tout contact avec l'extérieur, et qui n'a pu recevoir aucune visite, pas même celle des autorités consulaires françaises, malgré des démarches réitérées. Le porte-parole a qualifié de « *surprenantes, voire choquantes* », les conditions dans lesquelles le médecin français avait été présenté à la presse à Kaboul.

[On peut évidemment douter de la spontanéité de l'autocritique du docteur Augoyard, maintenu au secret depuis un mois et demi et présenté à la presse officielle. Qualifiée par Tass d'officine d'espionnage, l'*AMI* n'est en fait qu'une simple organisation humanitaire. Quant à l'« *Afani* » mentionnée, il s'agit sans doute du mouvement « *Afrane* » (Association d'amitié franco-afghane), qui, comme le *BIA*, regroupe des sympathisants à la cause de la résistance afghane.]

PROCHE-ORIENT

République arabe du Yémen

DEPUIS LE SÉISME DU 13 DÉCEMBRE
Un demi-million de sinistrés doivent vivre sous la tente

De notre correspondante

Genève. — Plus de deux mois se sont écoulés depuis le tremblement de terre qui a ravagé la République arabe du Yémen (Yémen du Nord) et un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants dorment toujours sous la tente par des nuits où la température descend parfois au-dessous de zéro. On ne peut songer à les réinstaller dans ce qui reste de leurs villages détruits car, selon l'Unicef, on a continué à enregistrer de nouvelles secousses après le dramatique séisme du 13 décembre dernier.

M. Andre Robertfroid, délégué permanent de l'Unicef à Sanaa, nous a précisé que le tremblement de terre avait fait trois mille morts, dont mille huit cents enfants et de nombreuses femmes qui se trouvaient dans des constructions en pierre — maisons ou écoles — sur les hauts plateaux (3 000 à 3 200 mètres). La destruction d'un seul bâtiment scolaire a fait deux cent quarante morts. Les hommes qui étaient occupés à des travaux agricoles dans la plaine ont été épargnés. Les sinistrés sont logés dans cinquante-deux mille tentes familiales, dont quatre mille proviennent du Liban.

La situation alimentaire n'est pas préoccupante, la plaine étant particulièrement fertile, la coordination des secours s'effectuant sans faille et les ressources du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) étant distribuées rationnellement. L'unique hôpital (hollandais) de la région fonctionne de manière satisfaisante. Il n'y a pas eu de danger d'épidémie grâce notamment aux quinze mille personnes (médecins et personnel soignant) qui se sont rendues sur place.

L'un des problèmes les plus urgents qui se posent à l'Unicef est celui de l'adduction d'eau. Jusqu'à présent, l'eau a pu être fournie au moyen de camions qui alimentent les citernes fabriquées sur place dans tous les points de regroupement de plus de mille personnes. Mais d'ici peu, il faudra creuser des puits et entreprendre des travaux de forage très onéreux. Afin de couvrir les besoins en eau, plus de 15 millions de dollars sont nécessaires.

Bien que le gouvernement et la population se soient mis d'accord sur le principe de la reconstruction des villages dans la plaine, la réinstallation des sinistrés soulève de nombreuses difficultés. Il s'agit, en effet, de transformer de riches terres agricoles en zones d'habitation, de répartir le plus équitablement possible les terres à culture intensive ainsi que de trouver un mode de construction approprié. On espère cependant que sur l'emplacement des camps de tentes, dont toutes ne sont même pas imperméabilisées, les villages pourront être bâtis, vraisemblablement inspirés des méthodes de construction japonaises qui ont fait leurs preuves lors des derniers séismes. Selon l'organisation Architectes sans frontières, pour reloger décemment les cinq cent mille sinistrés dans des agglomérations nouvelles, il faudrait des sommes énormes dépassant de loin ce que l'on parvient à rassembler dans des cas semblables.

L'Unicef estime que les dommages les plus graves et les plus difficiles à réparer sont probablement ceux qu'ont subi sur le plan psychique les enfants, les mères et les femmes enceintes. C'est dans cet esprit qu'une équipe suédoise de pédiatres, de sociologues et de psychologues s'est rendue sur place.

On peut mesurer l'ampleur de la catastrophe quand on sait que sur le seul plan matériel elle a détruit 30 % du produit national brut du pays sur une période de cinq ans et que 7 à 8 % de la population en ont subi les conséquences.

ISABELLE VICHNIAC.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Réunis à Ismaïlia

EGYPTIENS ET ISRAÉLIENS NE SONT PAS PARVENUS A UN ACCORD SUR L'ENCLAVE DE TABA

(Correspondance.)

Le Caire. — Après un peu plus de neuf mois d'interruption de leur difficile dialogue engagé depuis cinq ans, les Egyptiens et les Israéliens se sont retrouvés, mercredi 2 mars, sur les bords du canal de Suez. Toujours sous le parrainage des Etats-Unis, ils se sont efforcés — sans résultats pour le moment — de dégager les principes permettant de régler le litige qui les oppose à propos de la minuscule enclave côtière de Taba, au nord-ouest du golfe d'Akaba. Les Israéliens y ont inauguré un hôtel sur une portion de territoire que l'Egypte considère comme sienne, et qui lui a effectivement appartenue dans le passé.

Les relations se sont tellement dégradées entre les deux pays, depuis l'invasion du Liban en 1982, que personne au Caire, à vrai dire, ne s'attendait que les discussions aboutissent rapidement. Un demi-malentendu — un de plus — semblait d'ailleurs les entourer. Pour Israël, la question de Taba n'est qu'un problème parmi d'autres, et l'Etat juif n'aurait accepté d'envoyer une délégation à Ismaïlia qu'après avoir obtenu l'assurance que l'ensemble du contentieux bilatéral serait soulevé dans une dizaine de jours. Au Caire, on a rejeté ces affirmations et évoqué la « *possibilité* » que seules les relations commerciales — pratiquement gelées — soient prochainement discutées. Il n'en reste pas moins que la reprise du dialogue, alors qu'Israël n'a assoupli sa position sur aucun point, ni au Liban ni à propos des Palestiniens, a quelque peu surpris. Elle incite à croire que les partisans du maintien des contacts avec Israël ont imposé leur point de vue. — M. EL-B.

AFRIQUE

Ghana

ACCRA ASSURE AVOIR DÉJOUÉ UNE NOUVELLE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT

Le gouvernement militaire du Ghana a annoncé mercredi qu'il avait déjoué un coup d'Etat le dimanche 27 février. Selon Radio-Accra, les conjurés avaient l'intention de renverser le gouvernement et d'assassiner les dirigeants, dont le chef de l'Etat, le capitaine Jerry Rawlings. Selon le communiqué officiel, neuf soldats et deux civils ont été arrêtés, mais les inspirateurs du complot sont en fuite.

La radio a précisé que, à la suite d'une surveillance, les agents des services de sécurité ont effectué une perquisition dans une maison à Achimota et, après une fusillade, ont arrêté onze personnes. Deux des soldats arrêtés – des hommes de troupe et des caporaux pour la plupart – ont été blessés et conduits à l'hôpital militaire. Toujours selon la radio, du matériel militaire a été saisi ainsi que des mitraillettes, des roquettes et des munitions.

Les services de sécurité ont découvert une proclamation au pays ainsi qu'une liste des dirigeants à exécuter, une liste des principales personnes ayant apporté une contribution financière au complot et des talismans rituels.

Les personnes arrêtées s'étaient réunies pour recevoir les dernières instructions pour le putsch, qui devait avoir lieu dans la journée de dimanche.

Les auteurs du complot seraient le commandant Alexander Akansem, le lieutenant-colonel John Lucas Abito et le Dr Ishmael Antwi. Un coup d'Etat avait été tenté contre le régime le 23 novembre dernier. Le Ghana connaît une crise économique aggravée par l'afflux de ses nationaux chassés en fin janvier du Nigéria. – *(A.P.)*

● PRÉCISION. – La N.D.L.R. accompagnant l'article de notre correspondant à Alger sur la rencontre Hassan II-Chadli, (*le Monde* du 1er mars) comportait une confusion de dates. Le traité d'Ifrane, dit « *d'amitié et de bon voisinage* », a été signé en 1969 et non en 1972. Le tracé de la frontière algéro-marocaine a été défini par une convention *ad hoc* signée lors du sommet de l'O.U.A. à Rabat, en juin 1972. Cette convention a été ratifiée par le Parlement algérien en vertu d'une « *procédure interne* », mais, en strict droit international, une telle ratification n'est pas indispensable pour qu'une convention s'applique. On précise par ailleurs à Alger, nous indique notre correspondant, que l'accord pour l'exploitation en commun des gisements de fer du Gara-Djebilet en Algérie, mis au point lors de la rencontre Hassan II-Boumediène à Tlemcen, en 1970, « *n'était pas lié à la renonciation du Maroc à ses revendications sur Tindouf* ». La décision d'exploitation en commun des gisements « *résultait seulement d'une volonté de coopération dans le cadre maghrébin, qui pourrait être relancée* ».

DIPLOMATIE

LA RÉUNION A NEW-DELHI DES PAYS NON ALIGNÉS

La Yougoslavie et le Nicaragua présideront les deux commissions chargées de rédiger la déclaration finale

De notre envoyé spécial

New-Delhi. – Dès son ouverture, le jeudi 3 mars, la réunion des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés, précédant la septième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, devait être saisie de la question de la représentation du Cambodge. Celle-ci n'a pu être réglée par les hauts fonctionnaires mardi et mercredi, bien qu'elle ait donné lieu à de nombreuses discussions de couloir. On s'attendait que Singapour, porte-parole des trois pays non alignés membres de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), plaide fortement pour la présence au sommet du prince Sihanouk, président de la coalition hostile au gouvernement provietnamien de Phnom-Penh. Mais l'intention prêtée à ces trois pays de se retirer du mouvement s'ils n'obtenaient pas gain de cause a été démentie.

Il est plus vraisemblable que l'affaire traîne au niveau des ministres des affaires étrangères et ne soit pas réglée avant le début du sommet lundi. Les Indiens ont, semble-t-il, acquis l'assurance qu'elle ne serait pas abordée de façon polémique. Une situation de fait se créerait ainsi : le siège du Cambodge continuerait d'être vacant et le bureau de coordination du mouvement saisi de la question. Car même un grand nombre de pays – y compris certains parmi ceux qui se refusent à reconnaître le gouvernement Heng Samrin et à cautionner ce faisant l'intervention militaire vietnamienne – veulent éviter que cette question ne paralyse le sommet.

Il n'empêche que Singapour, même s'il fait parfois figure de pays marginal au sein du mouvement, mène une active campagne. Il fait notamment valoir que quarante-huit pays non alignés n'ont pas reconnu le gouvernement Heng Samrin et que, d'une façon générale, la présence des troupes vietnamiennes au Cambodge viole les principes de ce mouvement. Cependant, la cause de la coalition anti-vietnamienne n'est pas défendue avec un égal enthousiasme par les trois pays anticommunistes de l'Asie du Sud-Est : l'Indonésie, en particulier, qui ne tient pas à ce que la question de Timor-Oriental soit incluse dans le document final, souhaite ménager Hanoï.

D'autre part, le Vietnam a d'emblée adopté une attitude relativement habile en réaffirmant qu'il retirerait une partie de ses troupes et en déclarant qu'il ne se battrait pas pour que le gouvernement de Phnom-Penh soit représenté à la conférence si, de leur côté, ses adversaires n'insistaient pas sur la présence du gouvernement de coalition.

Il est vrai que, pour le moment, l'autre dossier embarrassant n'a pas été évoqué au cours des travaux préparatoires, sinon en aparté. Le vice-ministre afghan des affaires étrangères, M. Sarwa Yurish, a en effet fait remarquer à la présidence de la conférence (l'Inde) que Kaboul n'était pas entièrement satisfait de la rédaction du passage sur l'Afghanistan du projet de déclaration finale (*le Monde* du 2 mars). Il semble que les Afghans souhaitent que le « pas en avant » représenté par la mission de l'ONU soit souligné de façon plus nette. Le Pakistan, pour sa part, veut laisser toutes ses chances à cette mission et ne pas fermer la porte à un dialogue avec Moscou.

D'autre part, deux décisions qui vont peser sur l'orientation de la conférence ont été prises par consensus au cours de la réunion préparatoire. La commission politique qui rédigera la partie politique de la déclaration finale sera présidée par la Yougoslavie, et la commission économique par le Nicaragua.

La première désignation s'est faite sans trop de difficultés, encore qu'elle ne satisfasse pas pleinement la « gauche » du mouvement (Belgrade reconnaît par exemple la coalition du prince Sihanouk). Pour la présidence de la seconde commission, chargée notamment de faire l'inventaire des doléances des pays en développement, il y avait plusieurs prétendants : Tunisie, Egypte, Nigéria. La candidature de ce dernier pays est rapidement apparue mal venue à de nombreux pays africains et pétroliers, compte tenu de sa situation économique et après l'expulsion des travailleurs migrants et la baisse unilatérale du prix du pétrole par Lagos.

Pendant toutes les discussions, les Indiens cherchent à éviter que les dossiers brûlants n'accaparent les efforts au détriment des questions sur lesquelles les non-alignés peuvent retrouver leur unité. Ainsi le président de séance a-t-il ignoré l'interpellation du délégué libyen qui contestait la représentation du Tchad par le gouvernement de N'Djamena. Ainsi la délégation de l'Irak et celle de l'Iran sont-elles séparées sur les bancs de la salle plénière par celle de l'Indonésie et celle de la Jordanie.

GÉRARD VIRATELLE.

LA CHINE ET LA COTE-D'IVOIRE ÉTABLISSENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

La Chine et la Côte-d'Ivoire ont décidé, mercredi 2 mars, d'établir des relations diplomatiques. Cette décision a été prise à l'occasion de la visite à Pékin du chef de la diplomatie ivoirienne, M. Siméon Ake. Au cours d'un entretien, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang – qui s'était rendu en Afrique en décembre et en janvier derniers, – a « salué » ce nouveau succès de la diplomatie chinoise en Afrique. En effet, la Côte-d'Ivoire entretenait depuis 1963 des relations diplomatiques avec Taiwan. Le régime nationaliste n'entretient plus désormais de relations officielles sur le continent qu'avec l'Afrique du Sud, le Lesotho, le Malawi et le Swaziland.

Dans un communiqué, M. Ake a, selon la formule consacrée, « *pris note* » de la revendication de Pékin sur Taiwan et reconnu Pékin comme « *seul représentant légal de la totalité du peuple chinois* ». La réaction de Taiwan a été immédiate : Taipeh a, dès jeudi, suspendu ses relations diplomatiques avec Abidjan, considérant que cette décision « *portait un coup sérieux aux traditionnelles relations d'amitié entre les deux pays* » et a « *demandé à son ambassadeur à Abidjan d'élever une vive protestation auprès du gouvernement ivoirien* ». – *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

● *L'attaché militaire adjoint* de l'ambassade d'U.R.S.S. à Berne a dû quitter la Suisse « *ces derniers jours* » pour tentative d'espionnage, a annoncé, ce jeudi 3 mars, le département fédéral de justice et police helvétique. Ce « diplomate », M. Vladimir Lougovoi, avait été surpris par la police alors qu'il tentait d'établir un contact avec une personne – dont l'identité n'a pas été révélée – susceptible de lui fournir des renseignements. Il a quitté la Suisse « *de son plein gré* », ajoute-t-on au ministère, où l'on souligne qu'il n'y a pas eu d'expulsion. – *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● ATTAQUE DE L'ETA CONTRE UNE CASERNE. – L'organisation séparatiste basque ETA militaire a revendiqué le mercredi 2 mars une attaque réalisée lundi contre une caserne de la police autonome basque, à Saint-Sébastien. C'est la première agression de ce genre depuis que la police autonome est entrée en fonctions, le 26 octobre dernier. Elle a permis aux activistes de s'emparer de cent douze pistolets et de plusieurs milliers de cartouches. D'autre part, une bombe a explosé mercredi soir, à Saint-Sébastien, dans une succursale de la banque du Guipuzcoa. Elle a provoqué des dégâts matériels mais n'a pas fait de victimes. – *(A.F.P.)*.

● LE CONGRES DES DEPUTES a ratifié, le mercredi 2 mars, la nationalisation du groupe Rumasa, décidée la semaine dernière par le gouvernement de M. Felipe Gonzalez. Les décrets d'expropriation des dix-huit banques et de la majorité des entreprises du groupe ont été approuvés par 196 voix, contre 123 et 2 abstentions. Le parti conservateur Alliance populaire, qui a voté contre, a fait savoir qu'il porterait l'affaire devant le Tribunal constitutionnel. – *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LE QUOTIDIEN BRITANNIQUE « THE SUN » a capitulé mercredi 2 mars dans la bataille juridique qui l'oppose au palais de Buckingham depuis la publication dans ses colonnes du récit d'un ancien employé des cuisines du palais (*le Monde* du 24 février). Le journal a indiqué qu'il s'était engagé à ne pas publier la suite de l'article en question, et le palais a décidé, dans ces conditions, d'arrêter les poursuites judiciaires engagées contre lui et contre l'ancien cuisinier. – *(A.F.P., Reuter.)*

Maroc

● DES MESURES DE GRACE en faveur de cinq cent quarante détenus ont été prises mercredi 2 mars par le roi Hassan II, à l'occasion de la fête du Trône, a annoncé le ministère marocain de la justice. Le communiqué ne précise pas quels sont les détenus qui bénéficient de ces mesures. – *(A.F.P.)*

Mozambique

● CINQ MOZAMBIQUAINS, membres du Mouvement national de résistance (M.N.R., opposition armée soutenue par l'Afrique du Sud) ont été fusillés lundi 28 février, vient d'annoncer le ministère mozambiquain de la défense.

Augusto Andicene, Jorge Libombo, Filipe Niquice, Joao Dias et David Alfredo avaient été condamnés le mois dernier à la peine capitale pour « *crimes contre la sûreté de l'Etat* » par le tribunal militaire révolutionnaire de Beira (deuxième ville du Mozambique).

Selon le ministre de la défense, les cinq hommes avaient reconnu avoir participé à des opérations de sabotage au cours desquelles plusieurs civils avaient été tués. – *(A.F.P.)*.

Tchad

● UNE CENTAINE DE COMBATTANTS DES FORCES ARMÉES DU NORD (FAN) du président tchadien Hissène Habré auraient été tués au cours des deux dernières semaines dans des affrontements avec les forces de l'armée de libération nationale de M. Goukouni Oueddeï, selon un communiqué de l'ancien Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) que présidait M. Oueddeï. Toujours selon ce texte, les FAN auraient exécuté de très nombreuses personnalités à N'Djamena.

Le communiqué, daté de Bardai (ville du nord tchadien contrôlée par les hommes de M. Goukouni Oueddeï), affirme que les combats se sont déroulés une première fois le 16 février à Maro (sud du pays), près de Sahr, et ensuite le 20 février à Gouro (nord du Tchad), où les FAN auraient perdu une centaine d'hommes. – *(A.F.P.)*

Tunisie

● LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN CHADLI BENDJEDID se rendra en visite en Tunisie dans la seconde moitié du mois de mars, pour y avoir des entretiens sur une normalisation complète des relations entre les deux pays. Ce sera la première visite du chef de l'Etat algérien en Tunisie. – *(Reuter.)*

Zimbabwe

● VINGT ECOLIERS DU SUD DU ZIMBABWE ont été enlevés par des dissidents dirigés et armés par des amis de M. Joshua Nkomo, a déclaré mercredi un porte-parole du gouvernement de Harare. Il a précisé que l'enlèvement avait eu lieu samedi 26 février dans la zone de Kezi, située dans le Matabeleland, au sud de Bulawayo, et qu'un groupe de dissidents avait attaqué la ville d'Amine et y avait incendié du matériel de construction. – *(A.F.P.)*.

Le Monde

politique

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Face aux rumeurs de dévaluation, le premier ministre réaffirme le primat de la volonté politique

La publication par *le Canard enchaîné* du mercredi 2 mars d'une note de travail du directeur du service de la prévision du ministère de l'économie et des finances adressée à M. Jacques Delors et retenant comme hypothèse deux nouvelles dévaluations (de 8 points chacune en dix-huit mois) après les élections municipales, n'a suscité jusqu'à présent que peu de commentaires dans les partis politiques. Ce sujet n'a pas été évoqué, mercredi soir, au cours de la réunion du bureau exécutif du P.S. Le premier secrétaire du parti, M. Lionel Jospin, a essentiellement, d'une part, déploré les « fuites » qui, la semaine précédente, avaient porté sur la place publique la controverse sur le rapport de M. Michel de La Fournière sur les droits de l'homme, et, d'autre part, regretté les commentaires de M. Jean Poperen sur le comportement de la « gauche de l'échec » dans la dernière livraison de *Synthèse-Flash* (*le Monde* du 2 mars).

Au nom de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, qui était mercredi soir l'invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », n'a pas enfourché ce cheval de bataille. Le maire de Rouen a simplement estimé qu'une troisième dévaluation lui paraît *« inévitable (...) si le gouvernement ne change pas rapidement de politique »*.

Le chef du gouvernement, en revanche, ne pouvait pas ne pas réagir, la diffusion de telles notes alimentant inévitablement la spéculation contre la monnaie française. Au cours d'une réunion publique, M. Mauroy a souligné, mercredi soir à Rouen, que les études des experts n'engagent pas le gouvernement. En outre, il a rappelé que ces études peuvent être erronées : cela avait été le cas en 1982 quand la croissance annoncée par diverses sources autorisées n'était pas au rendez-vous ; enfin M. Mauroy a souligné que, de toute façon, la volonté politique prévaut sur les analyses des techniciens.

On réaffirmait, jeudi matin, dans l'entourage du premier ministre, qu'une nouvelle dévaluation est exclue après le scrutin des 6 et 13 mars. Devant le « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 27 février, M. Mauroy avait d'ailleurs écarté *« complètement »* une telle éventualité. Certes la menace existe d'un « accident cardiaque » — selon l'expression de l'un des conseillers du chef du gouvernement — mais si cet « accident » devait se produire, l'Elysée et l'hôtel Matignon indiquent qu'ils opteraient pour des palliatifs techniques sans recourir à une thérapeutique qu'ils jugent inefficace.

La mise au point faite à Caen par M. Mauroy a un caractère préventif. Le chef du gouvernement s'attend, en effet, à une nouvelle offensive contre le franc si la majorité perd les élections municipales, comme le soulignait mercredi soir à Marseille le ministre chargé de l'emploi, M. Jean Le Garrec. En outre, l'hôtel Matignon a ouvert une enquête sur l'origine de la fuite dont a bénéficié l'hebdomadaire satirique. *« De toute façon, il y aura des sanctions »*, dit-on dans l'entourage du premier ministre. Cette nouvelle fuite apparaît, en effet, comme un défi à l'autorité de M. Mauroy quelques jours seulement après que celui-ci eut mis en garde, sur Antenne 2, les fonctionnaires se livrant *« à ce petit jeu là »* contre les intérêts de la France. A la suite d'indiscrétions qui avaient nui au franc sur les places financières, le chef du gouvernement avait déjà été conduit à limiter à un seul le nombre des conseillers assistant les ministres pendant les réunions des comités interministériels. Ce nouvel « incident » renforce le sentiment de ceux des militants *socialistes qui regrettent* aujourd'hui, à l'hôtel Matignon et ailleurs, que le nouveau pouvoir exécutif ait hésité à se montrer plus sévère avec l'administration quand la gauche a conquis les seviers de l'autorité.

ALAIN ROLLAT.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

M. Mauroy : si j'écoutais les experts...

M. Pierre Mauroy, qui était venu à Caen, mercredi soir 2 mars, pour soutenir la candidature du chef de file de la majorité, M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a évoqué implicitement, au cours d'une réunion publique, la publication par *le Canard enchaîné* d'une note de travail destinée au ministre des finances et prenant pour hypothèse une troisième dévaluation du franc après les municipales.

Le premier ministre a notamment déclaré : *« Les analyses des experts en prévision doivent être prises pour ce qu'elles valent. Ni plus ni moins. Je le précise par rapport à d'autres prévisions que certains voudraient exploiter à quelques jours du scrutin. La météo, c'est une chose. Et c'est déjà aléatoire. Il y a beaucoup d'imprévus. Quant à décrire le futur, il faut le faire, il faut analyser toutes les hypothèses, il faut essayer d'envisager tous les cas de figure. C'est la fonction d'un gouvernement et il demande donc des travaux de ce type à l'administration.*

» Et puis après, croyez-moi, on en prend et on en laisse. On en laisse même beaucoup. Et si j'avais écouté les experts, je n'aurais jamais pris le risque d'annoncer la stabilisation du chômage à la fin de 1982. Je n'aurais jamais pris le risque d'annoncer que nous ferions moins de 10 % d'inflation à la fin de l'année 1982. Et aujourd'hui, si j'écoutais les experts, je ne prendrais pas le risque de vous dire que nous serons à 8 % d'inflation, au minimum, à la fin de 1983. Je ne prendrais pas le risque de vous dire que nous continuerons, en 1983, de stabiliser le chômage. Seulement, il y a les experts et il en faut, et il y a la responsabilité politique, il y a la volonté politique.

» Nous avons arrêté la progression du chômage, d'abord parce que nous l'avons voulu ! Et s'il y a trois millions de chômeurs en Grande-Bretagne, c'est parce qu'une autre logique politique — et donc économique — a été retenue. Oui, il y a deux logiques. Celle de la droite et celle de la gauche. Et entre ces deux logiques, il faut choisir. Le gouvernement a choisi (...) de défendre les hommes et les femmes de ce pays. (...)

» Le gouvernement de la gauche n'a pas les mêmes raisonnements que la droite. Il se refuse à considérer les chômeurs comme une simple statistique économique. La manière dont la droite parle du chômage montre qu'elle ne connaît pas le peuple, qu'elle ne connaît pas les travailleurs de ce pays. Oui, décidément, ils sont bien les gens du château ! »

Le château de mon grand-père

«Ceux du château» : c'est tellement facile mais tellement vrai. C'est l'histoire d'aujourd'hui et une histoire de grand-père. Lorsque M. Pierre Mauroy, dont le père était instituteur et le grand-père bûcheron, utilise cette expression pour qualifier M. Giscard d'Estaing et tous ceux qui détenaient, avant lui, le pouvoir, il sait de quoi il parle.

Et l'on entend de quoi il parle : du *«peuple»* d'un côté et de l'*«élite»* de l'autre. C'est-à-dire de ceux qui espèrent, et de ceux qui décident de l'espérance des autres.

C'est vrai, mais c'est tellement facile. La gauche en sait quelque chose. Du *«château»*, c'est-à-dire de l'Élysée pour ce qui la concerne, elle a mesuré la difficulté qu'il y a à satisfaire l'espérance des siens.

Il y a là de quoi enrager, pour tout le monde. Ceux que M. Mauroy appelle les *«enragés»* — ceux de l'ancien «château» — cohabitent avec les *«enragés»* qui ont brûlé, au printemps 1968, les châteaux des autres. Avec ceux qui ont pensé que, en mai et juin 1981, les cartes seraient, sans trop tricher, redistribuées.

«Tout va très bien, madame la marquise», chante encore M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., pour se moquer de l'optimisme affiché par le premier ministre. Il enrage. *«Tout va très bien, madame la marquise»*, lui a répondu en écho M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, parce que la chanson, trop bien connue, lui paraît *«rétro»*. *«Éculée»*, a-t-il dit. Il enrage.

Les châteaux des uns ne sont pas ceux des autres. Ceux de droite échangent leur adresse avec ceux de gauche. Mais la visite est interdite.

M. Badinter peut persister à inviter M. Chirac à déjeuner dans sa cuisine. M. Chirac n'ira pas. M. Chirac pourrait convier M. Badinter à dîner en son château. M. Badinter n'irait pas. Le château de M. Chirac est austère. Mais c'est un château.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *M. Anicet Le Pors*, ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives, séjournera aux Etats-Unis du 12 au 25 mars, à l'invitation de plusieurs universités pour une série de conférences, notamment à New-York, Washington et à Chicago. M. Le Pors sera le premier des ministres communistes français à se rendre aux Etats-Unis.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Marchais : attention, la droite à un plan

Dans un éditorial publié jeudi 3 mars par *l'Humanité*, M. Georges Marchais écrit : *« S'abstenir en mars 1983, pour une électrice, pour un électeur de gauche de 1981, ce serait voter à droite. C'est là-dessus qu'elle compte. C'est son plan. Faisons lui échec. »* Le secrétaire général du P.C.F ajoute que la droite veut réduire les revenus, supprimer la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congés payés, qu'elle cherche à dénationaliser et à réduire les droits des travailleurs dans l'entreprise.

M. Joxe : un égale deux

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mercredi 2 mars à Europe 1 : *« Chaque abstention d'une voix de gauche, c'est une voix de droite qui compte double. (...) Nous allons gagner des mairies à condition que dans les jours qui viennent la mobilisation des électeurs de gauche s'accentue. L'avenir dépend du vote des Français. Il faut que les électeurs aillent voter pour la gauche dimanche, sans cela les jours* [à venir] *pourraient être sombres. »*

M. Le Garrec : six mois de retard

M. Jean Le Garrec, ministre chargé de l'emploi, mercredi 2 mars à Marseille : si la majorité perd les élections municipales, *« dès le lendemain, la spéculation reprendra et il faudra de nouveau défendre le franc »*. Selon lui, la gauche a commis deux erreurs, celle de se laisser à sa joie au lendemain des élections de mai et juin 1981 — *« Nous aurions dû avoir le courage de dire : Nous avons gagné, mais cela va être dur, nous l'avons dit six mois trop tard »* — et celle de s'être laissée *« intoxiquer »* par la droite *« Nous pensions : ils sont de droite, mais compétents. Je peux vous le dire : ils sont de droite, et incompétents. »*

M. Rocard : optimiste

M. Michel Rocard, mercredi 2 mars, à Créteil : *« La première des rigueurs que l'on doit à un peuple adulte est celle de la vérité. Rigueur est devenu un mot bien galvaudé, ces temps-ci, au point que l'on a presque fini par perdre de vue qu'il était simplement une condition indispensable de toute action publique et non pas un objectif en soi. »* Le ministre du plan a ajouté, à Melun, que l'on s'apercevrait avec le temps qu'il est *« finalement l'un des observateurs les plus optimistes de la situation »*. M. Rocard a vigoureusement défendu les acquis sociaux de la gauche. Selon lui, M. Chirac dit *« n'importe quoi »* lorsqu'il parle de *« régression sociale »*.

M. Chevènement : la droite a mal à son portefeuille

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a affirmé, mercredi 2 mars, à Taverny (Val-d'Oise), la nécessité pour la gauche de résister *« à la poussée de la droite, qui a mal à son portefeuille »*. M. Chevènement a ironisé sur le comportement de M. Giscard d'Estaing, qui, selon lui, *« appelle quotidiennement la France d'une voix plaintive en lui disant ; « Tu m'as trompé, mais je suis prêt à te » pardonner. Reviens ! »*

M. Badinter : odieux

M. Robert Badinter, garde des sceaux, mercredi 2 mars, à la Roche-sur-Yon (Vendée) : *« Rien n'est plus odieux que l'exploitation politicienne de l'insécurité. »* A propos du terrorisme, il a déclaré : *« L'état de droit ne sera jamais l'Etat de faiblesse. »*

M. Méhaignerie (C.D.S.) : le P.S. intéresse M. Mauroy

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., mercredi 2 février, à Calais : *« En caricaturant la réalité, en refusant les vrais débats et en exacerbant l'affrontement droite-gauche, M. Mauroy montre que les problèmes réels du pays l'intéressent moins que la direction du parti socialiste. »*

M. Debré : les fins de mois

M. Michel Debré, mercredi 2 mars à Nantes : *« Il est capital quele 6 mars soit pour ceux qui nous gouvernent et pour la France un scrutin d'avertissement. »* M. Debré accuse le gouvernement de *« s'endetter à l'étranger et d'aller chercher ses fins de mois dans les pays arabes »*.

M. Pinay : la sanction

M. Antoine Pinay dans *le Figaro* du jeudi 3 mars : *« Je souhaite que les Français rappellent dimanche le gouvernement de la France au bon sens. Nul, ni homme, ni ménage, ni entreprise, ni nation, ne peut dépenser plus qu'il ne gagne. Sinon, tôt ou tard, vient la sanction »*, ajoute l'ancien président du conseil, selon lequel *«personne ne remettra jamais en cause»* les réformes sociales accomplies par la gauche et dont il ne conteste pas le bien-fondé.

AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

M. Jean Lecanuet (U.D.F.) affirme que «le pays est exposé aux plus grands périls»

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., invité mercredi 2 mars du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » a tout d'abord noté que *« la stratégie d'union de l'opposition nationale a été respectée pratiquement dans toutes les communes importantes »*, ajoutant : *« Nous resterons unis parce que nous le voulons, parce que les Français le veulent avec nous et parce qu'il s'agit des fondations mêmes d'une nouvelle politique pour le salut de la France. Si je considère le nombre de listes conduites par l'U.D.F., le nombre de listes conduites par le R.P.R., je m'aperçois que, là aussi, il existe un certain équilibre, peut-être pour ce qui concerne les têtes de liste, avec léger avantage en faveur de l'U.D.F., laquelle semble avoir une implantation plus forte. »*

M. Lecanuet rappelle que le projet de « grande fédération » envisagé en 1965 pour regrouper les démocrates épris de progrès social n'a pu voir le jour parce que *« les socialistes exigeaient l'alliance électorale avec le parti communiste »* et il ajoute *« tant que les socialistes resteront les alliés du parti communiste aucun dialogue ne pourra aller au fond des choses. Cette question est toujours actuelle.* (...)

« Le centre existe. Il représente l'aspiration d'une majorité de Français. Le problème du dialogue (avec les socialistes) *ne pourrait réapparaître qu'à la suite d'élections générales. »*

Evoquant le cas de Marseille, M. Lecanuet déclare : *« S'il y a quelque chose du stupéfiant dans cette ville, c'est précisément que M. Defferre, qui a « mangé » du communisme en s'appuyant sur le centre, allant même parfois plus loin, jusqu'à la droite conservatrice, pour battre les communistes, aujourd'hui affolé par la menace qui pèse sur lui et pris dans le carcan du gouvernement auquel il appartient, fait l'union la plus étroite avec ses adversaires les plus constants, les communistes. »*

Il rappelle ensuite que *« tout le soutien de l'U.D.F. va au maire de Lyon »* et il ajoute : *« J'ai lu que M. Raymond Barre donnerait son bulletin de vote dans son arrondissement au maire sortant de Lyon. »*

Evoquant le déficit du commerce extérieur, M. Lecanuet déclare : *« Je ne veux pas être trop cruel avec M. Jobert. Il a au moins le mérite de celui qui passe aux aveux, l'aveu d'impuissance, d'incapacité. Vous voyez très bien la conclusion qui s'imposerait normalement pour un ministre qui se reconnaît dans cet état : on s'en va. Je suis inquiet, parce que les socialistes, pour respecter des promesses démagogiques, se sont engagés dans des dépenses qui pèsent lourdement sur les coûts de production, sur nos entreprises, sur le budget de la nation. On ne peut pas surcharger les entreprises, décourager les cadres, comme l'a fait le gouvernement depuis mai 1981, et avoir une politique offensive dynamique. La politique de la gauche consiste à distribuer, sans se soucier de produire. (...) Le socialisme se veut généraux, en réalité, il appauvrit la France. C'est là qu'est le conflit politique et pas ailleurs. »*

Si la ligne Rocard-Cot-Maire l'emportait, *« alors la crise politique serait à la fois claire et profonde. Elle entraînerait une rupture au sein de l'actuelle majorité socialiste et communiste et le seul moyen loyal, clair, de l'arbitrer serait de recourir à des élections nationales en élisant de nouveaux députés. Il y a une dynamique souterraine, au-delà du programme de M. Mitterrand, pour entraîner la France toujours plus loin vers la radicalisation de gauche. En filigrane, c'est ce grand débat qui commence à apparaître et qui a fait l'objet des jugements extrêmement sévères portés par la deuxième personnalité du parti socialiste, M. Poperen contre un certain nombre de responsables et de ministres socialistes qui semblent juger dangereuse la gestion économique telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent par le gouvernement auquel ils continuent cependant d'appartenir. »*

Enfin à propos de la publication par le *Canard enchaîné* d'une note envisageant une nouvelle dévaluation, M. Lecanuet déclare : *« Nous sommes proches du point où il faudra emprunter à l'étranger pour rembourser les emprunts déjà contractés. Le franc est menacé. Je ne veux pas faire ce que M. Mauroy appelle du catastrophisme, mais qu'il surveille un peu son vocabulaire ! La réalité de sa gestion est déplorable et nous amène à une situation critique. La France vit dans la crise. Il fallait donc qu'elle se place dès le départ dans une volonté de lutte, de compétition et d'effort. Or, la politique définie dès le début de son règne par M. Mitterrand et appliquée par M. Mauroy a consisté à relâcher l'effort. Eh bien, le pays est exposé aux plus grands périls. Je crois que le gouvernement nous cache les mesures sévères qu'il va devoir mettre en œuvre dès le lendemain des municipales. Ce n'est pas un tour de vis, mais plusieurs qui nous attendent. Les Français sont alertés. C'est à eux maintenant de juger »*.

En conclusion M. Lecanuet estime que *« c'est l'élection allemande du 6 mars qui est la plus importante pour notre survie et pour notre sécurité »*.

● *Un candidat des Verts pour Paris*, dans le dix-huitième arrondissement, M. Jean-Pierre Deschaux, a porté plainte après avoir été attaqué et blessé, au cours d'une distribution de tracts, le 23 février, par un partisan de la liste Union pour Paris, conduite par M. Alain Juppé (R.P.R.).

LE TEMPS DE PAROLE SUR FRANCE-INTER

La décision de la Haute Autorité est critiquée chez les journalistes et dans les milieux politiques

M. Jacques Toubon, député (R.P.R.) de Paris et candidat aux élections municipales dans le treizième arrondissement de la capitale, s'est exprimé — sans intervention des journalistes — mercredi 2 mars, au micro de France-Inter, pendant une dizaine de minutes comme l'avait exigé la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. M. Paul Quilès (P.S.), l'adversaire de M. Toubon, avait bénéficié de vingt minutes d'antenne le 24 février, le face à face prévu avec M. Jacques Chirac n'ayant pu avoir lieu (*le Monde* du 3 mars). Cette décision a provoqué diverses réactions, généralement hostiles.

La fédération C.F.D.T. du secteur audiovisuel-culture *« n'acceptera pas que la Haute Autorité s'immisce dans les choix professionnels des journalistes »*. L'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (S.N.J.-C.G.T.-C.F.D.T.) *« condamne l'intervention de la Haute Autorité dans les choix professionnels d'une équipe de journalistes »*. En revanche, le syndicat C.F.T.C. de l'audiovisuel se déclare *« respectueux de la loi »* et *« considère que la décision adoptée par la Haute Autorité est justifiée »*.

Dans les milieux politiques, on n'est pas non plus unanimement satisfait de la conception de l'« équilibre » prônée par la Haute Autorité. Pour les responsables parisiens du P.S., celle-ci aurait dû en même temps accorder à Mme Elisabeth Gateau, adversaire de M. Jacques Chirac dans le cinquième arrondissement, *« un temps de parole proportionnel à celui qui a été accordé ces dernières semaines à M. Chirac. »* *« A vouloir défendre le pluralisme, il semble que la Haute Autorité ait finalement commis un péché de symétrie »*, a notamment déclaré M. Gérard Le Gall, collaborateur de M. Paul Quilès, chef de file du P.S. à Paris.

La liste « les Verts pour Paris 13e » demande à son tour dix minutes de parole sur France-Inter. *« En cas de refus*, estime-t-elle, *une conclusion s'imposerait : la Haute Autorité garantit aux seuls grands partis la chasse gardée dans les médias. »* De même, la liste de l'Union des libéraux pour Paris, conduite dans le treizième arrondissement par Me Dominique Giafferi, réclame une *« égalité d'expression avec MM. Quilès et Toubon »*.

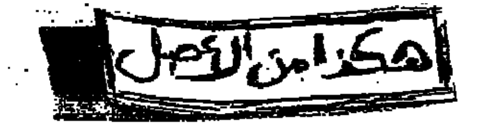
A Paris

M. FISZBIN : Deux moyens de voter à gauche dans le XIXe arrondissement

M. Henri Fizbin, conseiller sortant de Paris, exclu de fait du parti communiste, candidat dans le dix-neuvième arrondissement à la tête d'une liste Union démocratie pluraliste où M. Paul Laurent, P.C., conduit la liste d'union de la gauche, a déclaré mardi 1er mars : *« Les circonstances ont conduit à la présence dans le dix-neuvième arrondissement de deux listes de gauche. Du coup, s'est révélée une possibilité nouvelle. Les électeurs vont pouvoir, en votant pour notre liste au premier tour, manifester à la fois leur soutien à la majorité présidentielle et leur volonté de mettre en avant toutes les potentialités que recèle l'idée d'autogestion.*

» La gauche doit assumer son pluralisme, sa vocation à faire participer au pouvoir, auprès des grands partis, toutes les forces populaires, tous les courants de pensée dont témoigne la richesse de la vie associative. Les électeurs du dix-neuvième ont deux moyens de voter à gauche, mais un seul d'exiger en plus que la gauche, diverse et pluraliste, ait un comportement conforme aux valeurs dont elle est porteuse. »





POLITIQUE

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

La campagne de l'extrême gauche : le refus de l'« austérité »

L'extrême gauche pouvait espérer que l'arrivée au pouvoir de la gauche et la participation du parti communiste au gouvernement lui ouvriraient un espace pour développer sa critique des partis « réformistes » et démontrer, en s'appuyant sur l'expérience, leur incapacité ou leur refus de transformer vraiment la société. Avec 2,3 % des suffrages exprimés, au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, Mlle Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière (L.O.), avait montré la permanence de cette sensibilité, traditionnelle dans le mouvement ouvrier, mais ravivée par les événements de mai et juin 1968. Associée avec une autre formation trotskiste, la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), Lutte ouvrière avait présenté, en mars 1977, des listes qui avaient obtenu des résultats relativement importants dans des villes comme Orléans (11,98 %) — où l'extrême gauche avait bénéficié, il est vrai, de la désunion de la gauche, — Vénissieux (9,82 %), Montbéliard (9,49 %) ou Nancy (8,23 %). L'appoint d'une formation aujourd'hui disparue, l'Organisation communiste des travailleurs, avait permis à L.O. et à la L.C.R. d'atteindre 8,30 % des voix à Caen.

Les deux organisations présentent, cette année, quatre-vingts listes, sous le sigle « La voix des travailleurs contre l'austérité », dont vingt-six à Paris et dans la région parisienne. M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la L.C.R., conduit la liste à Saint-Denis, et Mlle Laguiller aux Lilas. L.O. et la L.C.R. ne sont pas d'accord, toutefois, sur l'attitude à adopter, d'une part, là où l'extrême gauche n'est pas présente, d'autre part, au second tour, là où elle aura été éliminée. L.O. préconise, dans les deux cas, l'abstention, et la L.C.R. recommande de voter pour la gauche.

Autre formation trotskiste, le parti communiste internationaliste (P.C.I.) présente près de deux cents « listes ouvrières d'unité ». Le P.C.I. *mène campagne sur le thème du « respect du mandat »* donné à la gauche au printemps 1981 et n'a pas maintenu ses listes dans les communes où les élus ou candidats de gauche *ont* accepté de répondre aux revendications présentées *par* les militants de cette formation. Cela a été le cas dans plusieurs communes où la gauche est dirigée par le P.S., mais aussi — ce qui est *plus inhabituel* pour le P.C.I., viscéralement « antistalinien » — dans des communes où elle est dirigée par le P.C.F., comme *Behren-lès-Forbach* (Moselle), Ambert et Blanzac (Puy-de-Dôme).

Ces accords, comme l'intégration de candidats du parti communiste *marxiste-léniniste* (P.C.M.L., maoïste) sur la liste de gauche à Bayonne et sur celle du P.C.F. à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), *montrent que le P.S. et le P.C.F. sont* soucieux d'éviter toute déperdition de voix. Les propos de M. Georges Marchais, dénonçant, le 1er *mars, au « Grand Jury R.T.L.-le Monde », « ces gens soi-disant d'extrême-gauche »*, dont, a-t-il dit, *« nous savons qui ils sont et par qui ils sont payés »*, témoignent même d'une certaine inquiétude, au P.C.F., quant à l'attrait que ces listes pourraient exercer sur une frange de l'électorat communiste.

Les accords conclus par les deux partis de gauche, ensemble ou séparément, dans cent neuf grandes villes, avec le P.S.U., procèdent du même souci. Pour le P.S.U., dont le secrétaire nationale, Mme Huguette Bouchardeau (1,1 % des voix à l'élection présidentielle), est en position d'être élue au Conseil de Paris dans le dix-neuvième arrondissement, ces élections marquent une mutation. Que ce soit dans l'union de la gauche ou dans les villes *où il intervient de façon autonome*, le P.S.U., présent dans plus de neuf cents communes, compte réunir plus de mille élus le 14 mars. C'est, pour *lui, la fin de l'âge du « témoignage » et de l' « illusion lyrique »*. Il s'agit, pour la direction du P.S.U., de gagner la place de troisième composante de la gauche, devant le M.R.G. Les socialistes unifiés observent déjà, avec satisfaction, qu'ils ont vingt candidats sur les listes de gauche à Paris, alors que les radicaux de gauche n'en ont que quatorze.

PATRICK JARREAU.

LE P.C.I. A SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Coup de colère contre un bastion communiste

De notre correspondant

Tours. — Quatre listes aux élections municipales de Saint-Pierre-des-Corps : il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu cela dans cette commune « cheminote », qui, depuis le congrès de Tours, est dirigée par un maire communiste, et dans laquelle, il y a six ans, seule l'union de la gauche avait présenté des candidats. Mais le plus étonnant est que, outre deux listes plus ou moins situées à droite, une liste d'extrême gauche s'est aussi mise sur les rangs, à l'instigation du parti communiste internationaliste (P.C.I.). Cette formation, jusqu'alors, n'avait guère fait parler d'elle dans la *région tourangelle* et vient d'apparaître, à la fois, à Saint-Pierre-des-Corps et Joué-lès-Tours, deux communes suburbaines à dominante ouvrière.

Ici et là, le P.C.I. a profité du contexte économique et social pour lancer ce que M. Joël Ros, un jeune cheminot, tête de liste à Saint-Pierre, appelle *« un rappel du mandat populaire donné, le 10 mai 1981, au P.S. et au P.C. »*.

On croyait pourtant que la municipalité d'union de la gauche, présente dès qu'éclatait dans la commune un conflit social, n'avait pas mérité pareil affront. *« Nous sommes allés voir le maire sortant, M. Vigier*, explique M. Ros, *avec une délégation de cheminots. Nous lui avons demandé d'intervenir auprès des parlementaires pour que le statut du personnel de la S.N.C.F. soit intégralement maintenu dans le cadre des nouvelles structures. Il a refusé, en disant que les textes permettaient toutes les évolutions. Nous avons aussi demandé au conseiller général qui est candidat à la succession* [Mlle Marie-France Beaufils (P.C.)] *de nous recevoir avec une délégation de travailleurs. Nous voulions lui demander d'intervenir auprès de M. Chevènement pour qu'il prenne l'engagement de ne pas laisser licencier du personnel dans une entreprise d'ameublement en difficulté à Saint-Pierre, et auprès de M. Fiterman, pour qu'il accorde l'intégration réelle du personnel de l'entreprise Cadoux à la S.N.C.F., après que cet atelier de maintenance de matériel ferroviaire eut été, au début de l'année, pris en charge par la société nationale. Mais Mlle Beaufils a seulement accusé réception de notre demande d'entretien. »*

Le P.C.I. a alors maintenu une liste composée de ses militants et d'ouvriers qui n'appartiennent pas à cette formation, liste qu'il avait déposée en soulignant qu'il la retirerait au cas où ses demandes obtiendraient satisfaction. Son programme électoral comporte, en outre, un appel à la mobilisation en faveur de l'enseignement laïc et de l'abolition des lois Debré et Guermeur.

P. M.

MISE AU POINT. — M. Yves Chevillard, candidat sur la liste Les Verts à *Toulouse*, craint que l'article dans lequel nous indiquions que M. Philippe Dufetelle, animateur des *écologistes* dans la *région* Midi-Pyrénées, figure sur la liste de M. Dominique Baudis (*le Monde* du 25 février), ne donne à penser qu'il n'y aurait pas de liste écologique autonome à Toulouse. Cette liste existe : conduite par M. Alain Rousset et intitulée Les Verts, liste écologiste et alternative, elle est soutenue par Toulouse-écologie, les Amis de la Terre, l'association Ecologique toulousaine et la Fédération écologique du Midi.

RECTIFICATIF. — Le mensuel *la Terre retrouvée*, mentionné dans l'article sur la *communauté* juive dans la campagne municipale (*le Monde* du 3 mars), ne reflète pas les vues du parti Mapam, comme nous l'avons écrit par erreur, mais celles du mouvement sioniste socialiste de France, proche du parti travailliste israélien.

RECTIFICATIF. — Une coquille typographique a déformé, dans *le Monde* du 2 mars, le nom de M. Constantin Berbec (et non Berbel), tête de liste Pour un équilibre dans le 2e arrondissement de Paris.

Les « déçus » de chez Peugeot

De notre correspondant

Belfort. — Des militants d'extrême gauche siégeront-ils au conseil municipal de Monbéliard (Doubs) ? Cette perspective est prise au sérieux par M. Christian Driano et ses amis de la liste La voix des travailleurs contre l'austérité (V.T.), composée pour les trois quarts de militants de Lutte ouvrière et pour le restant d'adhérents de la Ligue communiste révolutionnaire. *La liste que* conduit M. Driano avait surpris, en 1977, en réalisant un score de 9,49 %, *face à une liste de* droite conduite par M. Gérard Kuster (R.P.R., 32,71 %) et à *une liste d'union de la gauche* dominée par André Boulloche (P.S.). Celle-ci l'avait emporté dès le premier tour, avec 57,80 % des suffrages exprimés.

Le 6 mars, les 16 478 électeurs de Montbéliard (33 362 habitants) départageront une nouvelle « triangulaire », mettant en scène les mêmes formations et presque les mêmes acteurs (M. André Lang, tête de la liste sortante, ayant succédé, en 1978, à André Boulloche, décédé accidentellement).

Le résultat de l'extrême-gauche en 1977 avait étonné ses bénéficiaires eux-mêmes. M. Driano l'attribue, pour une part, aux électeurs communistes peu satisfaits du style réformiste d'André Boulloche, *« un notable »*.

« On est comme des berniques »

Montbéliard, c'est d'abord l'usine sochalienne de Peugeot, dont elle acceuillie une partie des 32 000 salariés. Comme beaucoup d'autres, M. Driano s'était installé là pour y travailler. Breton de Lorient, ce célibataire, âgé de trente-deux ans, avait quitté sa terre natale en 1970, un C.A.P. en poche, après six mois de chômage. Son père avait lu dans la presse locale des offres *d'emploi de Peugeot, qui embauchait*, alors, aux quatre coins du pays. L'usine, qui comptait *moins de 30 000 salariés, allait* en employer jusqu'à 42 000 en 1979.

Depuis, *les effectifs sont retombés* à 32 000. Le départ volontaire d'une centaine de salariés chaque mois a notamment permis cette réduction des effectifs. M. Driano, lui, est resté. *« On est comme des berniques, on s'accroche à notre rocher*, explique-t-il. *Et puis, à quoi bon partir ? Quitter une galère pour une autre ! »*

Dans la « galère » Peugeot, Lutte ouvrière se porte assez bien. Ses militants, généralement syndiqués à la C.G.T., font preuve d'un activisme sans relâche, qui s'exprime, principalement, au travers de bulletins imprimés à la ronéo. En alternance, toutes les semaines, un bulletin général et cinq bulletins d'atelier sont diffusés, et, apparemment très lus. Cette presse parallèle et politique propose invariablement à côté d'un éditorial sans nuances (le dernier était ainsi titré : *« Un gauche » ou « une droite », c'est toujours un coup dans la gueule ! »)*, des nouvelles brèves qui *n'épargnent pas* les cadres et les agents de maîtrise de l'usine.

« L'implantation dans le monde ouvrier, c'était la faiblesse de l'extrême gauche, explique M. Driano. *Nous, on a une certaine originalité : on est les porte-parole des O.S., parce que personne d'autre ne les représente. Ceux qui se tournent vers nous, ce sont les gens qui sont déçus par la gauche, et pas seulement des idéologues. »*

Depuis le 10 mai, selon M. Driano, *« on n'a pas vu les travailleurs aller vers la gauche, chez Peugeot »*. Mais, reconnaît-il, s'il *« y a beaucoup d'amertume, de désillusions, la majorité des ouvriers ne l'expriment pas »*. Néanmoins, ceux qui tiennent *« un langage d'opposition à la politique du gouvernement »* rencontrent *« un certain écho »*, souligne M. Driano, lorsqu'ils défendent leur programme *« contre l'austérité »*.

Disposée à se faire entendre au sein du futur conseil municipal, la liste de M. Driano, qui *compte onze ouvriers de Peugeot* sur trente-neuf candidats, attend de connaître l'ampleur du courant *qui se portera vers elle*, pour définir l'attitude qu'elle adoptera en vue d'un éventuel second tour. Elle attend, aussi, d'observer la manière dont les déçus de la gauche s'exprimeront. Avant le 10 mai, les élus socialistes locaux avaient réclamé à grands cris la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les libertés chez Peugeot. Il n'en est plus question aujourd'hui, et M. Driano assure que *« les militants, ça leur est resté en travers de la gorge »*. *« Même pas ça ls'*exclame-t-il. *Ils n'ont même pas fait ça ! »*.

PATRICE MALINA.

Le P.S.U. aux Ulis : le ressentiment des associations

« Une campagne sur le fil du rasoir... » M. Jean-Claude Le Scormet (P.S.U.), conseiller municipal sortant des Ulis, tête de la liste « Ulis-Autogestion », *rassemblant* des adhérents du P.S.U. et des militants d'association, ne cherche pas à camoufler la difficulté de la tâche. Se présenter contre une équipe municipale avec laquelle on a travaillé pendant six ans, avec laquelle on souhaite encore collaborer et dont on reconnaît qu'elle peut présenter *« un bilan globalement positif »*, nécessite une bonne maîtrise de la dialectique.

Les Ulis ne peuvent être qu'une commune particulière. Dans les années 60, quand le plateau de Saclay commença à devenir un des hauts lieux de la recherche française, il fut décidé d'urbaniser les hauts de Bures-sur-Yvette et d'Orsay pour loger les techniciens des laboratoires. En 1977, les *nouveaux grands* ensembles abritaient déjà presque plus d'habitants que les deux vieux villages réunis, et, à l'évidence, une population penchant plus vers la gauche que vers les notables traditionnels. Pour tenter de limiter les dégâts électoraux, le gouvernement d'alors décida de créer une nouvelle commune, alors que les socialistes *préconisaient la fusion de l'ensemble*. Cela ne changea rien puisque, aux élections de 1977, le P.S. emporta la mairie des Ulis, et aussi celles d'Orsay et de Bures.

Aux Ulis, les socialistes furent les premiers surpris de leur victoire ; ils pensaient qu'elle reviendrait aux communistes. Entre les deux tours, une liste d'union fut constituée, sur *laquelle deux places furent réservées* au P.S.U. Il y avait tout à faire : achever la construction de la ville, créer une administration municipale, apprendre à gérer... Pas facile pour des hommes qui, jusqu'alors, n'étaient que des militants, même si le maire, M. Paul Loridant, bénéficiait de son expérience de cadre à la Banque de France. Aujourd'hui, l'équipe *municipale* peut estimer qu'elle a rempli sa mission.

Gérer ne saurait suffire, surtout aux Ulis, dans cette ville sans racines, sans passé. En attendant le rare autocar, en conduisant, à travers un champ de boue, l'enfant vers une école en préfabriqué, la contestation devient une seconde nature, et, phénomène attendu, les associations se multiplient. *Ici*, les associations existaient avant la mairie. Seuls véritables représentants des habitants, elles avaient pris l'habitude d'être une sorte de « contre-pouvoir » qui parlait en maître.

La remise au pas ne fut pas facile. Le conseil municipal tenait à manifester que *« le pouvoir démocratique »*, c'était lui ; les associations, privées de leurs adversaires traditionnels, furent menacées de perdre leurs prérogatives ou de s'assoupir face à leurs « amis » de la *mairie*. L'opposition réveille, le pouvoir endort : les militants associatifs des Ulis en firent l'expérience. Il en resta des aigreurs.

M. Le Scormet donne pourtant, pour cette remise en ordre, un sérieux *coup de main* à la *municipalité*. Pour ce faire, il disposa, de 1979 à 1981, d'une large délégation *« à la vie associative »*. Mais, peu après le 10 mai, il la rendit. Refus d'être par trop associé à une équipe municipale qui ne pouvait même plus contester le pouvoir central ? Reliquat de la querelle entre le P.S.U. et le P.S. au moment de la collecte des signatures de Mme Huguette Bouchardeau ? Peut-être, mais la raison officielle avancée fut le refus de la mairie de lui accorder un « secrétariat politique ».

Bénévoles ou patrons ?

Le débat rebondit lors de la préparation des « municipales » de 1983. Le P.S.U., certes, revendiquait trois élus, alors que le P.S. ne voulait lui en accorder que deux, mais, surtout, il demandait à disposer d'*« un secrétaire de groupe, quelqu'un de sûr politiquement, qui puisse nous aider dans notre travail de conception, de réflexion »*.

M. Loridant refusa : une telle structure n'est pas possible pour *deux élus. La rupture était consommée*, mais ce désaccord « institutionnel » n'en fut-il pas seulement que le prétexte ?

Le courant ne passe plus entre la mairie et les animateurs de la vie associative militante, qui ont tendance à rendre la première responsable de toutes leurs difficultés. Ils attendaient d'elle au moins un soutien *important*. Or *si* la *mairie* est prête à accorder de substantielles subventions, elle se refuse à remplacer les responsables dans la gestion des associations. *« Nous ne sommes que des bénévoles*, répondent ceux-ci, *nous ne pouvons pas être des patrons de P.M.E. »*

M. Loridant ne nie pas qu'il y ait difficulté : *« Le premier mandat fut celui de la gestion, le deuxième devra être celui de l'animation. »* Car, nul ne paraît en douter, les Ulis ne changeront pas de maire le 13 mars. Dans une ville où M. Mitterrand avait obtenu 65,99 % des suffrages exprimés le 10 mai, l'affaire pourrait même se régler dès le 6 mars. L'opposition, menée par Mme Christine Prévitali (R.P.R.) ne se bat que pour l'honneur. Les « autogestionnaires » le reconnaissent à mi-mot : ils espèrent attirer à eux *« les déçus du 10 mai »*, qui pourraient, sans eux, être tentés par l'abstention. S'ils mettent M. Loridant en ballottage, ce sera une grande victoire ; mais, aux Ulis, le P.S.U. n'a jamais dépassé 7 % (aux « cantonales » de 1979), et s'il fait moins de 5 %, il n'aura aucun élu. *Il aura tout perdu*, alors que M. Le Scormet reconnaît que, *« pour un militant politique, l'expérience municipale est particulièrement intéressante »*.

THIERRY BRÉHIER.

Communauté urbaine de Lyon : les propositions socialistes

De notre correspondant régional

Lyon. — La Courly (communauté urbaine de Lyon) était la grande oubliée du débat électoral. Au cours d'une conférence de presse mardi 22 février, les dirigeants locaux du P.S. ont tenté de combler cette lacune en avançant des propositions globales qui touchent cinquante-cinq communes regroupant 1 125 000 habitants.

Au sein du conseil de la communauté — dont les représentants sont élus « au second degré » par les conseillers municipaux de ces communes — la majorité est de tendance modérée. Mais rien ne permet d'exclure l'hypothèse d'une victoire de la gauche. Cela entraînerait la fin de la double responsabilité du premier *magistrat de la ville comme* maire de Lyon et comme président de la Courly.

M. Jean-Jacques Queyranne, député du Rhône, premier adjoint au maire de Villeurbanne et porte-parole des représentants actuels socialistes de la Courly, a tout d'abord insisté sur le rôle très important de cette structure administrative *« qui détient la moitié des compétences et perçoit la moitié des impôts locaux de la deuxième agglomération française »*. La loi « P.L.M. » *du 29 décembre* prévoit la possibilité d'un changement pour la représentation des communes membres. Aujourd'hui, les très petites d'entre elles ne sont pas représentées directement et n'ont pas voix délibérative. Elles n'auront voix au chapitre à l'avenir qu'en cas d'accord entre les deux camps politiques. En effet, toute modification de la représentation — qui entraînerait par ailleurs l'augmentation du nombre des conseillers communautaires de cent à cent quarante — devrait être approuvée par les deux tiers des communes regroupant les trois quarts de la population ou *inversement* par les trois quarts des communes regroupant les deux tiers de la population. Autrement dit, l'accord devrait relever d'un consensus auquel la Courly a rarement sacrifié dans son histoire.

Si le *« statu quo »* est maintenu, on peut envisager une désignation monolithique des conseillers de chaque ville. Lyon ne déléguerait pas des conseillers par arrondissement mais globalement. Dans ce cas, l'équilibre politique dépendra en grande partie des résultats entre la gauche et la droite dans des communes périphériques politiquement très incertaines (Bron, Oullins et Rillieux).

Sur le plan du programme global d'action, les socialistes soulignent par la voix de M. Queyranne qu'ils sont *« les seuls à proposer un programme pour la Courly »*. Ces propositions sont présentées dans le détail dans une brochure imprimée à 10 000 exemplaires.

La critique de la gestion passée de la Courly est sévère pour les élus de la ville de Lyon : *« La concentration des grands travaux à Lyon a accentué le déséquilibre au détriment des communes périphériques, notamment dans la voirie »* ; ainsi qu'au niveau des finances communautaires : *« L'annuité de la dette absorbe plus de 45 % du produit de la fiscalité. La Courly est la plus endettée des quatre grandes communautés urbaines. »*

Parmi les propositions avancées par le P.S., soulignons que, selon M. Queyranne, le droit d'attribution des H.L.M. devraient être *« transféré aux maires »*. La Courly préserverait donc ses compétences en matière d'urbanisme pour perdre une fonction importante dans le domaine de l'attribution des logements. *Le P.S. souhaite* que les maires retrouvent leur *« autorité »* sur les services chargés de l'entretien de la voirie. Une anomalie dans le dispositif actuel interdit en effet aux maires de *« s'adresser directement aux cantonniers chargés du nettoyage des rues de sa commune ! »*.

M. Queyranne a estimé que la Courly devra être *« plus active dans la vie des lycées et des collèges au lieu de se contenter d'être gestionnaire des seuls bâtiments scolaires »*. La communauté devrait jouer un rôle décisif en matière d'équipements et de services *« structurants »* ou de transports en commun. Il souhaite voir la Courly innover sur le plan du *« dynamisme économique »*. Enfin, il appelle de ses vœux le développement des actions susceptibles de favoriser le *« rayonnement international de l'agglomération »*.

C. R.



AFGHANISTAN

Appel pour la libération du Docteur Philippe AUGOYARD.

Le 16 janvier 1983, le Docteur Philippe Augoyard a été capturé par les troupes soviétiques en Afghanistan. Le jeune médecin français travaillait depuis plusieurs mois dans le village de Sadjrawan où il soignait bénévolement la population civile. Capturé après trois jours d'une fuite épuisante dans la neige, il a vu les Afghans qui l'accompagnaient exécutés sous ses yeux.
Emmené à Kaboul, il y est aujourd'hui emprisonné, tenu au secret.
Sa famille, ses amis, les autorités françaises n'ont pu, malgré des demandes répétées, ni lui rendre visite, ni même être informés du lieu exact de sa détention.
Depuis deux ans, par leur présence continue, des dizaines de médecins et infirmières français de **MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, MÉDECINS DU MONDE** et **AIDE MÉDICALE INTERNATIONALE** tentent d'alléger la détresse d'une population privée de soins. Pour la première fois, l'un d'entre eux est arrêté. Leur mission est d'assistance à personnes en danger.

**Le droit d'être soigné n' a pas de frontières. Il est le droit de l'homme dans la souffrance et la maladie. Nous n'acceptons pas qu'il soit bafoué.
Nous exigeons la libération immédiate du docteur Philippe AUGOYARD.**

– 160 médecins et infirmières ayant travaillé en Afghanistan.
– Les internes, les chefs de clinique et 41 professeurs de Rouen, ville où le Docteur Augoyard est interne en pédiatrie.
– Les représentants auprès de la C.E.E. des 24 organisations humanitaires non-gouvernementales suivantes :

- A.I.C.F.
- Action d'Urgence Internationale
- Caritas Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas
- Catholic Relief Service
- Christian Aid
- Concern Ireland
- ECHO
- Secrétariat Européen des Y.M.C.A.
- ICCO
- Médecins du Monde
- Médecins sans Frontières France-Belgique
- MEMISA
- NOVIS
- OXFAM
- OXFAM Belgique
- Armée du Salut
- Save the Children Fund
- TROCAIRE
- World Council of Churches
- CEBEMO

– Les organisations et représentants d'organisations suivantes :

- Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen
- Section Française du Mouvement International des Juristes Catholiques
- G. AURENCHE, Président de l'ACAT
- P. TOULAT, Secrétaire de Justice et Paix
- L. MATARASSO, Président de la Ligue Internationale pour le Droit et la Libération des Peuples
- André BERGERON, Secrétaire général F.O.
- P. BERCIS, Droits Socialistes de l'Homme
- C.F.D.T.
- C.F.T.C.
- F.E.N.
- B.I.A.
- M.S.R.A.
- Syndicat de la Magistrature
- Pr VILLEY, Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins

Raymond ARON
Alexandre ASTRUC
Archiprêtre J. BAIKOVS
Gérard BAPT
Didier BARIANI
Jean-Louis BARRAULT
Raymond BARRE
Alain BARRIÈRE
Pierre BAUDIS
Guy BÉART
Marie-Paule BELLE
Yannick BELLON
Roberto BENZI
Gérard BLAIN
Général de la BOLLARDIÈRE
Huguette BOUCHARDEAU
Pierre BOULEZ
Claude BOURDET
Claudie BROYELLE
Jacques BROYELLE
Mgr BRUNON
Christine CARON
Jean-Claude CARRIÈRE
Jacques CHABAN-DELMAS
François CHATELET
Jacques CHIRAC
Julien CLERC
Maurice COUVE DE MURVILLE
Michel CROZIER
Pierre DAIX
Pr J. DAUSSET
Mgr DECOURTRAY
Pierre DELANOË
Gérard DEPARDIEU
Jacques DEROGY
Dominique DESANTI
J. Pierre DESTRADE
Michel DEVILLE
J. Marie DOMENACH
Michel DRACH
Roland DUMAS
René DUMONT
Jean ELLENSTEIN
Robert ESCARPIT
Claude ESTIER
Miguel-Angel ESTRELLA
Michel FOUCAULT
Michel de la FOURNIÈRE
J. FRANÇOIS-PONCET
Roger FRISON-ROCHE
Alain GEISMAR
Pr M. GENTILINI
Alain GIRESSE
André GLUCKSMANN
Henri GOETSCHY
Félix GUATTARI
Olivier GUICHARD
Paul GUIMARD
Etienne HAJDU
Florence d'HARCOURT
André HARRIS
Robert HERBIN
Michel HIDALGO
Jacques HUNTZINGER
Eugène IONESCO
Joris IVENS
Vladimir JANKELEVITCH
Robert JAULIN
J.M. JEANNENEY
Thierry JEANTET
Jacques JULLIARD
Alain JUPPÉ
Pr M.F. KAHN
Gd Rabbin J. KAPLAN
Pr A. KASTLER
Joseph KLIFA
Claude LABBÉ
Pierre LALUMIÈRE
Pr LARENG
Dimitri LAVROFF
Jean LECANUET
Michel LEIRIS
François LÉOTARD
Louis LE PENSEC
Emmanuel LE ROY-LADURIE
Emmanuel LEVINAS
B. Henry LEVY
Arthur LONDON
Lise LONDON
Michael LONSDALE
Pr LOYGUES
Brigitte LOZERECH
François LUCHAIRE
Pr A. LWOFF
Maria A. MACCIOCHI
Philippe MALAUD
Françoise MALLET-JORRIS
Claude MAURIAC
Pasteur J. MAURY
Mgr MAZIERS
Pierre MÉHAIGNERIE
Michel MENDÈS-FRANCE
Louis MERMAZ
Pierre MESSMER
Pr P. MILLIEZ
Pr A. MINKOWSKI
MIOU-MIOU
Pr MIROUZE
Frédéric MITTERRAND
Gilbert MITTERRAND
René MONORY
Yves MONTAND
Edgar MORIN
Jean d'ORMESSON
Gérard OURY
Marc PAJOT
Hélène PARMELIN
Joseph PASTEUR
Jiri PELIKAN
Joseph PEREZ
Jacques PERRET
Alain PEYREFITTE
Mgr PEZERIL
Pierre PFLIMLIN
Anne PHILIPPE
Jacqueline PICASSO
Edouard PIGNON
Antoine PINAY
Michel PINTON
Michel PLATINI
Bernard PONS
Roger PRIOURET
Paul QUILÈS
Alain RAVENNES
Eugène RIGUIDEL
Dominique ROCHETEAU
Laurent SCHWARTZ
R.-G. SCHWARTZENBERG
Colette SEGHERS
Pierre SEGHERS
Delphine SEYRIG
Simone SIGNORET
Gd Rabbin SIRAT
J.P. SOISSON
Philippe SOLLERS
Walter SPANGHERO
Bernard STASI
Roger STÉPHANE
Olivier STIRN
P.C. TAITTINGER
Jean TIGANA
Charles TILLON
Raymonde TILLON
Olivier TODD
René TOMASINI
Alain TOURAINE
Daniel TOSCAN DU PLANTIER
Marius TRÉSOR
Pr Jean VAGUE
Agnès VARDA
Henri VERNEUIL
Paul-Emile VICTOR
Claude VILLERS
Mgr VINCENT
Henri VINCENOT
Françoise XENAKIS
Iannis XENAKIS

Depuis ces premières signatures, des milliers d'autres nous sont parvenues.

SIGNEZ VOUS AUSSI CE MANIFESTE.

Il vous suffit de nous envoyer une carte postale à l'adresse du Comité avec votre nom, votre adresse, votre profession, votre signature et la simple mention : "Oui à la libération du Docteur Philippe AUGOYARD".

NOUS AVONS BESOIN DE TOUTE VOTRE AIDE.

Envoyez-nous vos dons à l'adresse suivante :

Comité de libération du Docteur Philippe Augoyard

**CLUB PRESSE ET MEDIAS - B.P. 72 - 75853 PARIS CEDEX 17
Téléphone 758.27.39 - C.C.P. 6888T PARIS**

Le Monde

société

ÉDUCATION

Le poids de l'école dans la campagne électorale

La campagne électorale qui s'achève n'a pas été l'occasion d'un affrontement sur le terrain de l'école, et, en particulier, sur l'enseignement privé, *thème traditionnellement* mobilisateur. Le fait mérite d'être relevé. Les réunions publiques ont donné la priorité à d'autres préoccupations, telles que l'emploi et la sécurité. L'enseignement privé était invoqué, dans les discours d'orateurs nationaux, à l'occasion de la défense des libertés.

A Nantes, le mercredi 2 mars, la rencontre organisée sur l'initiative du Club-89 (proche du R.P.R.) et qui était considérée comme une arme ultime avant le scrutin, du fait de la participation de MM. Michel Debré et Guy Guermeur, n'a pas fait recette.

Le débat sur l'avenir de l'enseignement *privé et public se situe désormais à l'échelon* national. Localement, les électeurs s'intéressent plus volontiers à l'utilisation par la commune des fonds consacrés aux cantines, au chauffage, aux fournitures scolaires.

Une trêve inattendue

« A la limite, c'est trop merveilleux de voir que c'est la première campagne électorale où la « guerre scolaire » ne tient pas la première place dans les réunions ». Constat d'un député de l'Ouest, candidat socialiste aux élections municipales à Loudéac (Côte-du-Nord). *« Je pensais passer cette période entre deux trains, deux avions pour aider nos candidats sollicités sur ce sujet. Or, je suis à l'aise ».* Réflexion d'un responsable national du parti socialiste.

Après les manifestations, les rassemblements de l'hiver (dans le Nord, à Nantes, à Pontivy, à Brest...) après les déclarations — jugées intempestives par l'épiscopat — de certains leaders de l'opposition tel M. Chirac, retour de Rome, la mobilisation sur le terrain de l'enseignement « libre » a peu à peu cédé la place à l'apaisement au fur et à mesure que se rapprochait la date du scrutin.

Pour la première fois de mémoire de candidat, la « question scolaire » n'a pas occupé l'avant-scène d'une campagne électorale.

La majorité ne s'en plaint pas. L'opposition ne dément pas. Il est vrai que le sujet n'a pas toujours été électoralement payant pour la droite. Surtout, dans les réunions de quartier, les rencontres locales qu'elle organise, c'est l'emploi, la sécurité, qui préoccupent en priorité les électeurs. La défense de l'enseignement privé est en fait l'affaire des orateurs d'envergure nationale. Ainsi, M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait-il le 27 février devant les Jeunes Giscardiens : *« il y a deux droits dans l'actuelle opposition (...) dont elle devrait être la championne, le droit de choisir l'éducation de ses enfants et le droit de choisir le programme de télévision que l'on souhaite regarder ».* Le 18 février, à Brest, M. Jacques Chirac se demandait : *« comment un gouvernement a-t-il pu rouvrir l'absurde et vieille querelle de l'école libre en France alors que le système contesté par quelques municipalités qui ne sont pas démocratiques, donnait satisfaction à l'immense majorité des Français, même s'il était contesté par quelques syndicats d'enseignants pour des raisons strictement idéologiques ».*

Sans conviction

Une affaire plaidée somme toute sans grande force de conviction. L'habileté du ministre de l'éducation nationale, la volonté des responsables de l'enseignement catholique de ne pas politiser un débat qui, il est vrai, ne se résume pas à des antagonismes politiques ou religieux, ont, sans conteste, contribué à éviter que la campagne électorale sur ce thème ne s'envenime.

C'est un point marqué par le gouvernement qui veut *« créer les conditions d'une paix scolaire durable afin de transformer le système éducatif français ».* C'est aussi une arme non négligeable pour l'enseignement privé que l'on ne peut guère en ce moment accuser de récupération politique. D'autant que ses responsables sont conscients des « anomalies » qui ne pourront rester en l'état, et notamment celles qui ont des effets directs sur les finances publiques.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, *les élus* sont en effet *aussi* des gestionnaires. C'est à ce titre qu'ils s'intéressent notamment à la *« carte scolaire »* (l'enseignement privé est libre d'ouvrir des classes s'il a des élèves supplémentaires, alors que l'enseignement public ne l'est pas) ou aux problèmes posés aux municipalités par la prise en charge dans les établissements privés d'enfants résidant dans d'autres communes. C'est un élément du débat. Ce n'est certes pas le seul.

En attendant la réouverture officielle de ce dossier épineux, la trêve sur la question scolaire lors d'une campagne électorale est un phénomène qui se remarque. Il ne doit pas pour autant en masquer un autre : la présence plus nombreuse sur les listes électorales de l'opposition de représentants locaux de l'enseignement privé, parents d'élèves militants, enseignants, chefs d'établissement. *« Il faut bien qu'ils reconnaissent les gens qui les défendent »*, explique-t-on par exemple au R.P.R. où l'on se montre à la fois respectueux du souci des responsables de l'enseignement catholique de ne pas *« se marquer politiquement »*, et prêt à soutenir toutes manifestations... après les municipales. Quel que soit le résultat du scrutin.

On retiendra surtout de cette campagne que, pour les Français, l'enseignement *privé* et, *surtout*, la rénovation de l'ensemble du système éducatif sont considérés comme une affaire relevant du gouvernement et des divers responsables nationaux. La décentralisation des responsabilités, la gestion tripartite, bref la traduction du projet socialiste par ceux qui en sont les acteurs — usagers, enseignants, collectivités territoriales — dépasse rarement les seules questions de chauffage, de transports ou de cantine. Au-delà de l'enjeu électoral immédiat, ce devrait être un motif d'inquiétude pour le ministre de l'éducation nationale et pour le gouvernement.

CATHERINE ARDITTI.

TROIS MILLE PERSONNES A NANTES POUR UN DÉBAT AVEC MM. DEBRÉ ET GUERMEUR

« Se battre pour les libertés c'est se battre pour la patrie »

De notre correspondant

Nantes. — Les haut-parleurs diffusent en sourdine les chœurs de *Nabucco*, de Verdi. *Un franc l'auto-collant pour mettre sur votre pare-brise ou à la fenêtre de votre maison... 1 franc la carte postale. »* Des mères de famille s'activent à l'entrée de la porte du Champ-de-Mars à Nantes. Tous les « articles militants » qu'elles vendent sont frappés du même slogan : *« L'école libre vivra. »*

La sonorisation monte en puissance pour saluer l'arrivée de M. Michel Chauty, sénateur R.P.R., qui conduit la liste d'opposition au maire socialiste sortant, M. Alain Chenard. La salle lui fait une ovation pendant qu'il salue au premier rang l'ancien recteur d'académie, M. Pierre Delorme, président du Club 89 nantais, des élus U.D.F. et R.P.R. et les têtes de liste de l'opposition pour les communes de l'agglomération nantaise.

Les candidats aux municipales n'ont pas manqué, mercredi soir à Nantes, la réunion publique organisée par le Club 89, le Mouvement des jeunes pour la liberté de l'enseignement, l'Union nationale interuniversitaire (UNI-droite) et le Syndicat national des enseignants catholiques (C.F.T.C.) sur la défense de la liberté de l'enseignement annoncée à grands renforts d'affiches depuis une semaine, comme un « événement national », avec la participation de MM. Guy Guermeur et Michel Debré.

Les organisateurs attendaient cinq mille personnes, il en est venu trois mille environ. Les gradins sont restés un peu clairsemés et les cinq petites banderoles apportées par des militants paraissaient bien maigrelettes à côté de la forêt de calicots de la grande manifestation du 4 décembre dernier, qui rassembla plus de vingt mille participants dans les rues de Nantes. C'est pourtant en s'appuyant sur le succès de ce meeting que les organisateurs avaient programmé leur soirée, à quelques jours des élections, pour *« dénoncer la municipalité nantaise, qui bafoue les lois Debré et Guermeur »*, en ne payant pas pour huit (sur trente-huit) écoles privées sous contrat d'association.

Il faisait froid dans la salle, mais, aux seuls noms de Savary et de Defferre, *« les ministres qui incitent à ne pas respecter la loi »*, le public s'est enfiévré. Les petites phrases ont fait mouche,et l'auditoire a exulté en entendant les orateurs casser du *« socialo-communisme »* et du *« socialo-marxisme »*.

M. Guermeur, après un plaidoyer fort applaudi sur la liberté de l'enseignement, a levé les dernières ambiguïtés — s'il pouvait encore y en avoir — sur le caractère politique de la réunion : *« On dit parfois que les partis récupèrent les débats pour des intérêts électoraux. Il y a des pays où cela ne se fait pas. C'est à l'Est.Il faut perdre nos complexes. Quand deux partis, le P.S. et le P.C., sont au pouvoir pour assassiner les libertés, c'est le devoir des autres partis de les empêcher de faire ! »*

M. Michel Debré n'est pas demeuré en reste sur ce terrain. Après avoir dénoncé les *« altérations »* apportées par la gauche au système éducatif depuis mai 1981 et témoigné de l'angoisse qui l'étreint de *« voir l'ombre descendre sur la France »*, il a lancé une exhortation vibrante : *« Elevez votre combat pour l'école ; je suis pour la défense de toutes les libertés. Les élections municipales sont un enjeu national ; il est capital qu'il y ait le 6 mars, pour ceux qui nous gouvernement, un vote d'avertissement. »* Et, dans un cri, il a, onclu : *« Si ce vieux mot a encore un sens, sachez que se battre pour les libertés, c'est se battre pour la patrie ! »*

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Le coût de l'enseignement pour les communes

Depuis près d'un siècle qu'est née officiellement l'école communale, les *municipalités* ont des obligations financières envers la scolarisation des enfants.

Aux termes de la loi du 30 octobre 1886 et de celle du 19 juillet 1889, *il leur appartient de fournir* les locaux d'école, un logement — ou, à défaut, une indemnité — aux instituteurs, des crédits pour les fournitures (cahiers, livres, papier...) pour le chauffage, l'éclairage et l'entretien des classes. La couverture des frais de fonctionnement s'étend aux écoles privées sous contrat d'association : c'est le forfait communal dont certaines municipalités socialistes ont contesté le bien-fondé en expliquant qu'il résulte d'un contrat conclu directement entre l'Etat (le préfet) et l'école. Un arrêté du Conseil d'Etat en date du 12 février 1982, à propos d'une école d'Aurillac (Cantal), a toutefois abouti à faire obligation à la commune de verser ce forfait.

Lorsqu'une commune décide d'ouvrir une classe maternelle, elle s'engage à en assumer le fonctionnement et à rémunérer une aide maternelle. Les collèges et les lycées que les communes avaient créés lorsque l'Etat ne s'y résolvait pas sont aujourd'hui nationalisés. Les dépenses de fonctionnement ne sont plus à la charge directe des collectivités locales ; celles-ci doivent toutefois une subvention dont le montant avoisine 36 % des sommes nécessaires au fonctionnement. L'entretien du patrimoine immobilier appartenant aux communes est aussi à leur charge.

Toutes ces dépenses sont obligatoires. D'autres sont facultatives ; ainsi des subventions aux établissements secondaires ou supérieurs, ou privés ; ainsi des aides aux écoles élémentaires privées sous contrat simple (mais l'aide aux écoles privées hors contrat est illicite).

Un poste important, enfin, incombe aux communes : la gestion des cantines des écoles et, en partie, *parfois, des collèges et des lycées* ; les familles apportent cependant une participation financière. Quant aux dépenses de transport des élèves, elles sont couvertes essentiellement par les départements et l'Etat, une part — inégale d'un département à l'autre — demeurant à la charge des parents.

Une étude détaillée de la « dépense d'éducation des collectivités locales » vient d'être publiée par le ministère de l'éducation nationale. Elle s'applique malheureusement à l'année 1976. Au nombre des *conclusions générales, la* dépense d'éducation est en moyenne un peu plus de deux fois supérieure dans l'ensemble des grandes communes (plus de 10 000 habitants) à celle des petites, chacune des deux catégories correspondant à une population d'environ 25 millions d'habitants (Paris exclu).

L'enseignement artistique ne figure pas au budget des petites communes. Pour ce qui concerne les transports, les petites communes y consacrent deux fois plus d'argent que les grandes.

La décentralisation entraînera des corrections dans la charge des communes. Un aspect au moins a déjà été remodelé par la loi du 2 mars 1982 : l'indemnité de logement aux instituteurs. Depuis le 1er janvier de l'an dernier, une dotation spéciale est attribuée par l'Etat aux communes afin de compenser progressivement la charge qu'elles supportent pour loger les directeurs et les maîtres des classes maternelles et élémentaires.

En 1982, cette dotation budgétaire s'est élevée à 650 millions de francs, ce qui représentait le tiers des charges supportées par les communes. En 1983, la totalité de ces charges est couverte par l'Etat. Chaque commune reçoit une somme correspondant à un versement annuel de huit mille francs par instituteur logé ou indemnisé.

La loi du 2 mars 1982 touche aussi par un biais au problème du forfait communal destiné aux écoles privées sous contrat d'association. Les commissaires de la République n'ont plus désormais la possibilité d'inscrire d'office au budget des communes que les dépenses *« expressément prévues par la loi »*. Ce qui n'est pas tout à fait le cas du forfait communal résultant du contrat d'association. Les communes rétives à l'aide aux écoles privées ne pourront plus être contraintes de couvrir leurs dépenses de fonctionnement. En attendant que les lois régissant *les rapports entre l'Etat et l'enseignement* privé soient révisées.

CHARLES VIAL.

SPORTS

FOOTBALL

Paris-Saint-Germain vainqueur des Belges de Waterschei (2-0)

La magie d'une « appellation européenne »

L'exploit des matches aller des quarts de finale des Coupes européennes de football, disputés mercredi 2 mars, a été réussi dans l'épreuve des champions par la Juventus de Turin, victorieuse à Birmingham, par 2 buts à 1, de l'équipe d'Aston-Villa, détentrice du trophée. Dans cette même épreuve, la trêve hivernale du championnat soviétique a facilité la tâche de Hambourg, qui s'est imposé 3 buts à 0 à Tbilissi contre le Dynamo de Kiev. Deux autres équipes ont gagné sur le terrain de leurs adversaires en Coupe de l'U.E.F.A. : le Benfica de Lisbonne à Rome (2 à 1) et Anderlecht à Valence (2 à 1).

En Coupe des vainqueurs de coupe, trois rencontres sur quatre se sont terminées sur un score nul. Seul le Paris-Saint-Germain a su profiter de l'avantage de recevoir, pour prendre une marge de sécurité de deux buts avant le match retour à Waterschei (Belgique).

Comment ne pas croire à la magie des Coupes d'Europe de football, et nous n'évoquons pas seulement la présence, dans une même tribune, au Parc des Princes, pour la première fois depuis le début de la campagne électorale, de MM. Jacques Chirac et Paul Quilès, les deux candidats à la mairie de Paris ? *Qui*, en France, avant ce match européen, connaissait Waterschei, cette banlieue ouvrière de Genk, la métropole du Limbourg belge, avec ses soixante mille *habitants* ?

Ce sont pourtant ces footballeurs, tout aussi méconnus, de Waterschei, semi-professionnels pour la plupart, qui ont permis au Paris-Saint- Germain *de réaliser la plus grosse re*cette pour une réunion sportive organisée en France, avec plus de 5 millions de francs perçus aux guichets, soit près de 7 millions de *francs en tenant compte des droits* pour la retransmission télévisée (500 000 F) et des revenus de la publicité disposée autour de la pelouse (1 200 000 F). Otez l'appellation *« Coupe d'Europe » et faites revenir* les footballeurs de Waterschei pour une rencontre amicale. Les coups de sifflet de l'arbitre retentiront dans un Parc vide de spectateurs.

Un match de Coupe d'Europe à Paris, c'est aussi devenu une opération de « magie verte » avec les fantômes des Stéphanois de la belle époque, qui viennent rôder à l'approche de *l'événement.* Histoire peut-être de se rappeler quelques mémorables soirées ou, plus sûrement, de stimuler Georges Peyroche, l'entraîneur du Paris-Saint-Germain.

Quelques jours avant le match contre Swansea, au tour précédent, c'est Hervé Revelli, l'ancien buteur stéphanois, aujourd'hui entraîneur-joueur à Chateauroux, qui était annoncé comme possible directeur sportif. Cette fois, c'est Pierre Garonnaire, l'ex-recruteur, présent lors du dernier match de championnat contre Bordeaux, qui a proposé ses services au club de la capitale. De là à avancer que Robert Herbin, son fidèle compagnon des bons et des mauvais jours, ne ferait qu'un intérim de quatre mois à Lyon...

Ragots de journalistes ou fuites savamment orchestrées par l'état-major parisien, ces informations confirment le coup de foudre de Paris- Saint-Germain pour la Coupe d'Europe et sa volonté de contracter un long bail avec elle. Georges Peyroche, dont le contrat expire à la fin de la saison, a dû comprendre ce qu'il lui reste à faire s'il veut prolonger son bail : terminer avec son *équipe à l'une des quatre premières* places du championnat, conserver la Coupe de France, ou gagner la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe.

Les procédés d'apprenti sorcier vis-à-vis d'un entraîneur sont pour le moins discutables, mais il est vrai que le Paris-Saint-Germain n'est pas un club comme les autres. Né en *1970 dans un environnement plus* proche du Tout-Paris que des milieux sportifs traditionnels, il a grandi dans le culte national des « verts ». Daniel Hechter, le premier président, avait *déjà fait appel à Jean-Michel Larqué*, l'ancien maître à jouer des Stéphanois, pour lui confier le rôle de meneur de jeu puis d'entraîneur de l'équipe de la capitale. Après cet *échec, Francis Borelli, l'actuel prési*dent, fut plus heureux avec Dominique Bathenay puis Dominique Rocheteau.

Au moment où l'Association sportive de *Saint-Etienne s'« autodétruit »*, le Paris-Saint-Germain a compris tout l'intérêt qu'il aurait à occuper au plan national la place laissée vacante. Comme les Stéphanois *jadis, les footballeurs parisiens ont* déjà maintes fois démontré leur capacité à se *dépasser* dans les grands événements. Admirables d'abnégation en *défense*, infatigables dans la *relance, les arrières et les milieux* de terrain excellent pour mettre physiquement leurs adversaires sous pression.

Equipe beaucoup plus modeste, *composée de jeunes Limbourgeois*, dont deux seulement sont professionnels, Cleysters et Voordeckers, et encadrée par cinq étrangers, les Allemands de l'Ouest Pudelko et Berger, le *Hongrois Martos, le Néerlan*dais Van Kraay et l'Islandais Gudmundsson, absent contre Paris-Saint-Germain, Waterschei opérait aussi dans un registre plus *physique que technique. D'où* cette opposition plus musclée qu'académique entre les deux équipes.

Face à la défense belge très renforcée, les Parisiens auraient dû beaucoup *plus utiliser* les ailes. Mais les trois attaquants de pointe, Rocheteau, Cees Kist et Dragan Susic, recherchent trop systématiquement à passer par le centre. Malgré une intense domination territoriale, le Paris-Saint-Germain a donc *dû* se contenter des deux buts de Luis Fernandez (42e minute) et de Jean-Marc Pilorget (57e minute). C'est une marge de sécurité appréciable avant le match retour du 16 mars où les Belges devraient attaquer à leur tour pour tenter de refaire leur handicap, tout en restant sous la menace du moindre but qui, compte tenu des règlements européens, ruinerait leurs espoirs.

GÉRARD ALBOUY.

Coupe des champions

Lodz-Liverpool	2-0
Dynamo Kiev-Hambourg	0-3
Aston-Villa-Juventus Turin	1-2
Sporting Lisbonne-Real Sociedad	1-0

Coupe des vainqueurs de coupe

Austria Vienne-Barcelone	0-0
Bayern Munich-Aberdeen	0-0
Paris-S.-G.-Waterschei	2-0
Inter Milan-Real Madrid	1-1

Coupe de l'U.E.F.A.

A.S. Rome-Benfica	1-2
Bohemians Prague-Dundee	1-0
Kaiserslautern-Craiova	3-2
Valence-Anderlecht	1-2

BILLARD. — *Les treizièmes championnats du monde de billard artistique ont lieu du 3 au 6 mars à l'auditorium de Saint-Maur (Val-de-Marne). Participent au tournoi : Despierre, Coyret (F.) ; Stealaerts, Corin (B.) ; Bessems (P.-B.) ; Tomsich (It.) ; Tiedke (R.F.A.) ; Rojas Gonzales (Mex.) ; Fernandez-Mercade (Esp.) et Weintgartner (Aut.).* Ouvert au public. R.E.R. Parc-Saint-Maur. Renseignements : 883-59-44.

FAITS DIVERS

UN MALFAITEUR TUÉ APRÈS AVOIR ÉTÉ CERNÉ PAR SOIXANTE-DIX POLICIERS

Après plus de quatre années de « cavale », un dangereux malfaiteur, Robert Gros, âgé de trente-deux ans, a été tué, le 2 mars, par les forces de l'ordre sur qui il avait ouvert le feu, alors qu'il tentait de s'enfuir de la maison isolée de Lesperon (Ardèche) où il avait trouvé refuge. Il était cerné depuis l'aube par un important dispositif policier : trente inspecteurs des S.R.P.J. de Montpellier et d'Avignon, huit fonctionnaires de l'office central de répression du banditisme et trente gendarmes, nous indique notre correspondant à Aubenas.

Alain Havot, son complice, dont l'adresse avait été découverte au domicile de Robert Gros, a été arrêté quelques heures plus tard, dans la villa d'une amie, à Simiane-Collongue (Bouches-du-Rhône). Après avoir parlementé longuement avec les policiers, il a déposé les armes.

Depuis leur évasion commune, le 27 octobre 1978, lors de leur transfert de la maison d'arrêt d'Agen au centre de détention d'Eysse, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et- Garonne), les deux hommes avaient multiplié les méfaits. On estime à une soixantaine environ le nombre de hold-up qu'ils auraient commis contre des succursales bancaires, notamment dans les régions de Lyon, Dijon, Reims, Angers, Orléans et Clermont-Ferrand. Enfin, les enquêteurs les soupçonnent de deux, sinon trois meurtres et quatre tentatives de meurtres.

● RECTIFICATIF. — Me Jean-Michel Braunschweig, avocat au barreau de Paris, fait partie de la commission chargée d'étudier les problèmes de sécurité des personnels judiciaires, et non son père, M. André Braunschweig, magistrat, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 1er mars.


هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

Le communiqué du conseil des ministres

Après avoir évoqué les élections municipales en Polynésie, la revalorisation du SMIC (le Monde du 3 mars), le conseil des ministres de l'environnement de la C.E.E., et la déconcentration, le communiqué du conseil des ministres du 2 mars déclare :

● **L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES.**

Sur proposition du premier ministre, et après consultation des partenaires sociaux, le gouvernement a arrêté la tranche 1983 du plan d'insertion professionnelle et sociale des jeunes de seize à vingt-cinq ans, dont les orientations ont été décidées par le conseil des ministres du 26 janvier dernier.

Ce plan comprend quatre volets :

— Prolonger l'action éducative de l'école et de l'université ;

— Développer l'apprentissage et les stages de la formation professionnelle ;

— Faciliter l'insertion des jeunes par une formation liée à l'emploi ;

— Préparer la jeunesse aux mutations technologiques.

En 1983, outre la mise en œuvre des contrats de solidarité, qui augmentera substantiellement l'embauche des jeunes, l'effort national engagé permettra des actions d'insertion et de formation pour, *au total, plus de 670 000* jeunes de seize à vingt-cinq ans.

Pour 520 000 d'entre eux, les moyens sont d'ores et déjà prévus au budget de 1983 ; 150 000 places supplémentaires seront dégagées grâce à un redéploiement des crédits :

— 40 000 dans les établissements de l'éducation nationale, pour l'essentiel dans les formations techniques ;

— 100 000 nouveaux contrats emploi-formation ; ces contrats de travail, généralement à durée déterminée, incluent une obligation de formation financée par l'Etat. Ils pourront faire l'objet avec les organismes professionnels de conventions-cadres auxquelles les organisations syndicales seront associées;

— *10 000 places supplémentaires* de stagiaires de la formation professionnelle pour les jeunes de plus de dix-huit ans.

Les actions de formation déjà engagées pour préparer la jeunesse aux mutations technologiques seront accélérées, notamment grâce au programme défini le 25 février par le président de la République, lors de la réunion qu'il a tenue avec les directeurs des grandes écoles et les responsables d'université du Centre mondial d'informatique. Ce programme vise à assurer aux jeunes demandeurs d'emploi une formation aux techniques de l'informatique dispensée par des diplômés pendant la durée de leurs obligations militaires.

Par ailleurs, le ministre de l'éducation nationale proposera la mise en place de formations professionnelles pour les jeunes de quatorze à seize ans qui connaissent des difficultés scolaires.

Une « table ronde » présidée par le premier ministre réunira, à la fin du mois de mars, les représentants des organisations syndicales et patronales afin d'examiner la mise en œuvre de ce plan ainsi que les objectifs et les conditions de son prolongement dans le cadre du IX[e] *Plan*.

● **LES TRANSPORTS RÉGIONAUX ET LOCAUX.**

Le ministre d'Etat ministre des transports a fait une communication sur la politique de développement des transports régionaux et locaux de voyageurs et sur la réforme des transports parisiens.

1° Les transports régionaux et locaux.

Ils concernent vingt-cinq millions d'habitants vivant en zone rurale et dans les villes petites et moyennes, dont plus d'un tiers ne peuvent accéder aux transports individuels.

Le gouvernement, dans le cadre de la priorité qu'il accorde aux transports collectifs, entend permettre aux collectivités territoriales de développer un véritable service public, en conformité avec les principes fixés par la loi d'orientation des transports intérieurs.

Dans l'immédiat, les mesures suivantes ont été décidées :

— Augmentation des crédits budgétaires (95 millions de francs) ;

— *Aides aux petites et moyennes* entreprises de transport routier de voyageurs, sous la forme d'un élargissement des prêts participatifs, en complément des prêts C.A.E.C.L. (caisses d'aide à l'équipement des collectivités locales) ;

— Possibilité offerte aux régions de moderniser et de développer, sous leur responsabilité, leurs dessertes ferroviaires, compte tenu des dispositions définies dans le nouveau cahier des charges de la S.N.C.F.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation du IX[e] Plan, le gouvernement veillera à ce que soient assurées les conditions du développement des lignes régulières de transports routiers et, notamment, la modernisation des parcs de véhicules correspondants.

2° Les transports urbains.

Le ministre a rappelé les résultats positifs obtenus grâce aux premières décisions gouvernementales : prise en charge partielle des trajets domicile-travail ; mesures d'harmonisation et de simplification tarifaires, efforts accrus d'investissement grâce au Fonds spécial des grands travaux, ressources nouvelles pour les villes moyennes de trente mille à cent mille habitants.

Les mesures nouvelles suivantes ont été arrêtées :

— Création, en concertation avec les collectivités territoriales concernées, d'un abonnement lié à la carte orange, d'un prix attractif, valable sur l'ensemble des lignes ferroviaires de la région Ile-de-France ;

— Pour faciliter l'usage des transports collectifs, gestion à titre expérimental de parcs de stationnement d'intérêt régional par la R.A.T.P. ou la S.N.C.F., en liaison avec les collectivités territoriales concernées, et institution d'une tarification incitative en faveur des abonnés pour ces parcs.

3° La réforme des transports parisiens.

Le gouvernement a défini les grandes lignes d'un projet de loi qui sera déposé au printemps après une large concertation.

Il s'agit de mettre en place un système de transports décentralisé, démocratisé, durablement équilibré sur le plan financier, et adapté aux spécificités de la région Ile-de-France et des statuts des entreprises nationales concernées.

Ce projet prévoira :

— La dévolution, à un syndicat mixte associant la région et les départements des compétences d'autorité organisatrice des transports urbains actuellement exercées par le Syndicat des transports parisiens ;

— La répartition des compétences de transport entre ce syndicat mixte, les départements et les communes à l'extérieur du périmètre urbain central ;

— L'organisation, dans le cadre du plan national et du plan régional, et sur des bases contractuelles, des relations à établir entre le syndicat mixte, l'Etat et les entreprises exploitantes publiques (R.A.T.P., S.N.C.F.) et privées (A.P.T.R.) ;

— La définition des modalités de financement du système de transport sous la responsabilité du syndicat mixte ; ce financement reposera sur des transferts de ressources effectués selon les principes fixés par la loi du 7 janvier 1983 et sur des aides de l'Etat en faveur du développement des transports collectifs.

La situation des riverains d'aéroports

Le ministre d'Etat ministre des transports a présenté une communication sur l'amélioration de la situation des riverains d'aéroports. Cette communication, préparée en liaison avec le ministère de l'environnement, intervient à la suite d'une large concertation, menée au sein d'un groupe de travail présidé par M. Christian Gabolde et associant des élus, des associations, des usagers et des gestionnaires d'aéroports.

Les mesures suivantes ont été décidées :

NORMES DE BRUIT

— Poursuite du programme de réduction des normes de bruit des avions, et modulations des redevances d'atterrissage en fonction des caractéristiques des appareils en matière de bruit ;

— Elaboration, en concertation avec les professionnels et les associations, et dans le souci de favoriser le développement harmonieux de cette activité nouvelle, d'une réglementation fixant un niveau sonore maximum pour les ultra-légers motorisés, dans un délai de six mois.

RÈGLES D'URBANISME

— Révision, après enquête publique, de tous les plans d'exposition au bruit des aéroports dans un délai de trois ans ;

— Présentation au Parlement dans un délai d'un an d'un projet de loi destiné à maîtriser, dans le cadre nouveau résultant de la décentralisation, les conditions d'urbanisation autour des aéroports.

AIDES FINANCIÈRES AUX RIVERAINS

— Amélioration du système d'aide aux riverains d'Orly et de Roissy :

● Pour les particuliers, la part des travaux d'insonorisation prise en charge par le fonds d'aide sera porté à 80 %, sans limitation du nombre de pièces par logement ; ● Pour les bâtiments publics, suppression de toute date limite de référence ;

— Extension du système d'aide aux riverains des aéroports de province particulièrement exposés aux nuisances sonores, après consultation des différents partenaires intéressés.

Le prélèvement opéré sur les compagnies aériennes au titre du fonds d'aide aux riverains d'aéroports sera modulé en fonction des caractéristiques des appareils en matière de bruit, parallèlement à la redevance d'atterrissage.

MODALITÉS DE CONCERTATION

Création, dès que l'une des collectivités locales concernées le demande, d'une commission consultative auprès de chaque aéroport civil ou militaire ;

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 2 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Marine.* — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Pierre Narbey, nommé inspecteur du matériel naval ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Guy Moyon (nommé sous-chef d'état-major « logistique » a l'état-major de la marine), Pierre Perrier (nommé major général du port de Brest et adjoint « logistique » au préfet maritime de la deuxième région maritime), et Eugène Le Her.

● *Service santé.* — Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général, médecin chef de service hors classe Charles Hiltenbrand (nommé inspecteur technique des services médicaux d'hygiène et d'épidémiologie des armées) et le médecin général, médecin chef de service hors classe Jean Pons (nommé directeur du service de santé de la quatrième région militaire) ; médecin général, le médecin chef de service de classe normale André Le Mer.

Est nommé sous-directeur, chargé de l'action scientifique et technique, à la direction centrale du service de santé, le médecin général, médecin chef de service de classe normale Jacques Simon.

● *Terre.* — Est nommé attaché des forces armées, chef de poste, attaché militaire près l'ambassade de France à Rome, le général de brigade Gérard Morel.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 MARS

« La Cour des Comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon, M[lle] Oswald.

« L'Opéra », 13 heures, intérieur, vestibule, M[lle] Brossais.

« Les arènes de Lutèce », 15 heures, métro Jussieu, M[me] Allaz.

« Collège Sainte-Barbe », 15 heures, 4, rue Valette, M[lle] Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M[me] Vermeersch.

« Musée Marmottant », 15 heures, entrée (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel des comtes Potocki », 15 heures, 27, avenue Friedland (Approche de l'art).

« Frantz Hals », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Musée de la Légion d'honneur », 15 heures, 2, rue de Bellechasse (M[me] Barbier).

« Musée Rodin », 10 h 30, 77, rue de Varenne (M. Bouchard).

« Bicentenaire de l'hôtel de Salm », 14 h 30, 2, rue de Bellechasse, M[me] Ferrand.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtel de Vendôme », 15 heures, 60, boulevard Saint-Michel (Histoire et archéologie).

« Exposition Claude Le Lorrain », 15 h 15, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, Sorbonne, Amphithéâtre Bachelard, M[me] Meichelbeck : « Les étapes de l'évolution intérieure » (Université populaire de Paris).

15 heures, Palais de la découverte, avenue Franklin-D. Roosvelt, M. A. Chenciner : « Stabilité et instabilité dans les systèmes dynamiques ».

20 h 30, 199 bis, rue Saint-Martin, docteur *J.-P. Guyonnaud* : « Sophrologie et conscience » (Centre culturel de la Rose Croix AMORC».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 3 mars :

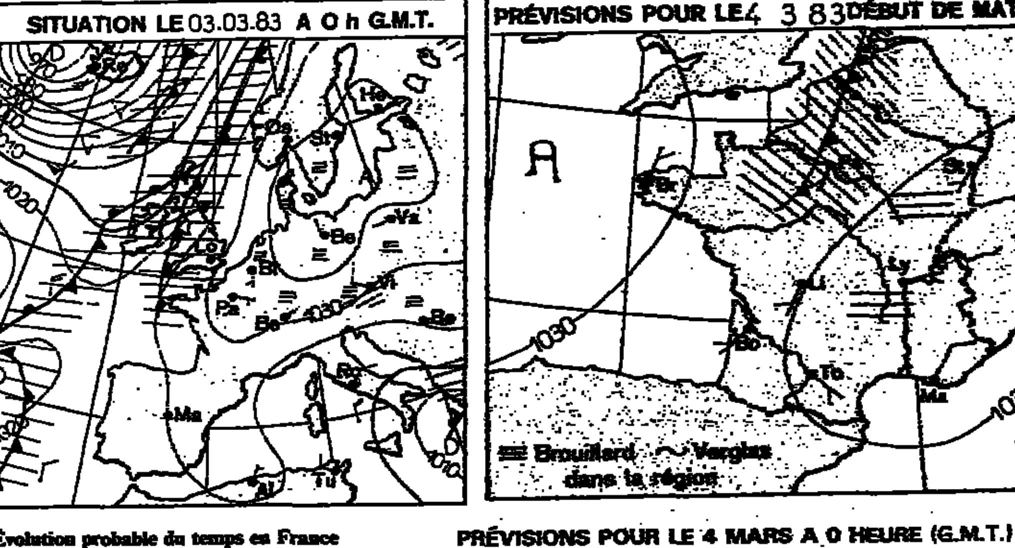
DES DÉCRETS

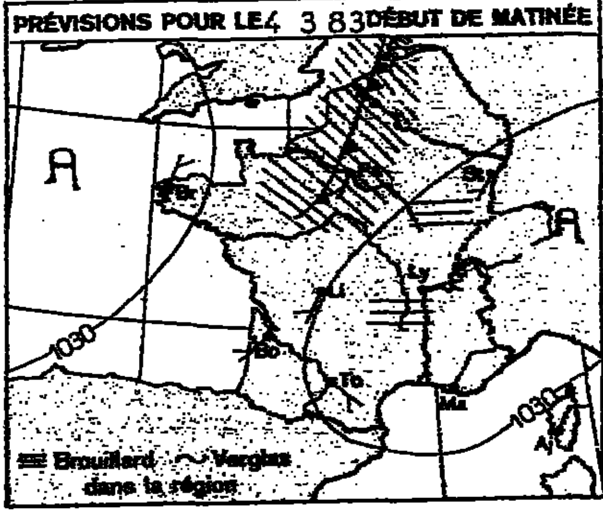
● Modifiant le décret du 2 octobre 1981 relatif aux emplois d'initiative locale.

● Modifiant le décret du 5 septembre 1973 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils régionaux.

● Modifiant le décret du 1[er] septembre 1972 portant application de la loi du 3 janvier 1972 instituant l'aide judiciaire.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 3 mars à 0 heure et le vendredi 4 mars à minuit.

Un front ondulant traversera la moitié nord de la France en se désagrégeant, le champ de pressions restant élevé.

Demain matin une bande de nuages couvrira les régions allant de la Vendée à la Normandie, au Bassin parisien jusqu'au Nord-Picardie avec quelques petites pluies, tandis que les éclaircies apparaîtront sur la Bretagne. Partout ailleurs la matinée sera froide avec des gelées et des brouillards givrants qui se dissiperont en cours de matinée. L'après-midi la zone de mauvais temps se décalera vers l'Est pour se situer en fin de journée de l'Aquitaine au Centre jusqu'à l'Alsace avec des petites pluies possibles sur les régions du Nord-Est. Cette étroite zone de mauvais temps sera rapidement suivie de belles éclaircies sur l'Ouest et le Nord. Au Sud d'une ligne Biarritz-Genève le temps restera bien ensoleillé toute la journée après la dissipation de brouillards matinaux.

Sur la quart nord-ouest, il fera 5 degrés le matin, sur la Corse 3 degrés, 0 degré à — 5 degrés ailleurs. L'après-midi, il fera 10 degrés à 14 degrés sur la moitié sud-est, 7 degrés à 10 degrés sur la moitié nord-ouest du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 mars à 7 heures, de 1 033,4 millibars, soit 775,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1[er] mars ; le second le minimum de la nuit du 2 mars au 3 mars) :

Ajaccio, 14 et 1 degrés ; Biarritz, 13 et 5 ; Bordeaux, 12 et 4 ; Bourges, 8 et — 1 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 6 et 4 ; Cherbourg, 6 et 5 ; Clermont-Ferrand, 7 et — 5 ; Dijon, 6 et 0 ; Grenoble, 7 et — 4 ; Lille, 7 et — 1 ; Lyon, 7 et — 3 ; Marseille-Marignane, 12 et — 1 ; Nancy, 6 et — 3 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et — 1 ; Pau, 13 et 2 ; Perpignan, 14 et 1 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 7 et — 1 ; *Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 11 et — 1 ;* Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 4 degrés ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 1 et 0 ; Bonn, 7 et — 4 ; Bruxelles, 7 et — 1 ; Le Caire, 25 et 15 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 et — 1 ; Dakar, 30 et 19 ; Djerba, 18 et 11 ; Genève, 6 et 0 ; *Jérusalem, 15 et 2 ; Lisbonne, 23 et 10 ; Londres,* 7 et 5 ; Luxembourg, 5 et — 1 ; Madrid, 20 et 2 ; Moscou, — 7 et — 12 ; Nairobi, 27 et 18 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 16 et 7 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, 1 et — 12 ; Tozeur, 21 et 9 ; Tunis, 13 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3398

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■						
IV				■					
V			■			■			
VI						■			
VII					■		■	■	
VIII									■
IX		■							
X							■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Pour certains, c'est un petit coup dans les côtes. — II. Tout leur est bon pour se remplir la panse. — III. Participe passé. Un air dégagé qui n'a rien d'engageant. — IV. Pas toujours très audible, elle avait cependant une bonne audience. Elle peut être en tête ou à la traine suivant le cas. — V. Etre dans une certaine forme. Conjonction. Se réclame après avoir beaucoup plu. — VI. A mal tourné. Peut commencer à tout âge. — VII. Pour ceux qui ne sont pas à cheval sur le tenue ou qui ne manquent pas de tenue à cheval. — VIII. Permettait de balancer dans un siège. — IX. Il ne faut pas en attendre le fin mot de l'histoire. — X. Est donc passée. Négatif. — XI. S'est fait tourner en bourrique par un cheval. S'arrête donc de flotter.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas toujours une démarche aisée, bien qu'il se fasse parfois avec assurance. — 2. Fait partie des choses qui ne se disent pas. Adverbe. — 3. Ouvre un compte. Plus près de l'œuf que du singe. — 4. C'est un monsieur d'à côté. A l'origine de certains troubles. — 5. A l'air fin. N'apprécie pas toujours les tours qu'on lui joue. — 6. N'hésitait pas à faire la bise. Cela chauffe à la maison lorsque son bulletin comporte des zéros. — 7. Il n'en manque qu'un pour faire une belle mise. — 8. C'est éprouver pour gagner ou pour perdre. Devient insupportable lorsqu'elle est trop gâtée. — 9. A le pied dans l'eau et la tête dans le Vinaigre. N'a donc aucune reconnaissance.

SOLUTION DU N° 3397

Horizontalement

I. Turlupin. — II. Usé. Total. — III. Rime. Gêne. — IV. Gnomon. — V. Œnologie. — VI. Tien. Ex. — VII. Ce. — VIII. Elu. Recru. — IX. Perdantes. — X. Es. Un. Ive. — XI. Greffes.

Verticalement

1. Turgot. Epée. — 2. Usine. Clés. — 3. Remonteur. — 4. Emoi. Dur. — 5. Ut. Olécrane. — 6. Pognon. En. — 7. Ité. Actif. — 8. Nantie. Rêve. — 9. Le. Excuses.

GUY BROUTY.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES PENSEES

TIRAGE N° 14 DU 2 MARS 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	71 311 701 7 101 76 781	200 500 500 2 000 10 000	6	576 08 256	500 10 000
2	122 282 412 992 0 912 19 652	500 500 500 500 2 000 10 000	7	67 427 667 0 987 16 117 202 147	200 500 700 2 000 10 000 4 000 000
3	653 663 0 923 8 293 9 493	500 500 2 000 2 000 2 000	8	08 038 768 6 018 6 688 28 758	200 500 500 2 000 2 000 10 000
4	34 624 28 994	200 500 10 000	9	9 049 319 769 7 569 20 039 67 889 83 319	100 600 600 600 2 100 10 100 10 100 10 600
5	5 65 13 655 292 985	100 300 10 100 1 000 100	0	040 580 7 930	500 500 2 000
6	306	500			

PROCHAIN TIRAGE LE 9 MARS 1983 — TRANCHE DES VIOLETTES à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO — TIRAGE N° 09 : 22 23 26 33 34 45 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 5

PROCHAIN TIRAGE LE 9 MARS 1983 VALIDATION JUSQU'AU 8 MARS APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DES PENSEES 1983 - N° 14

ARLEQUIN — RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 15 DU 2 MARS 1983

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

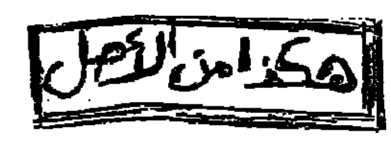
Finales et numéros	
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 70 F dans toutes les séries
60	Tous les billets terminés par 06 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 60 gagnent 300 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
217	0127	1127	2127	3127	4127	5127	6127	7127	8127	9127	400
	0172	1172	2172	3172	4172	5172	6172	7172	8172	9172	400
	0217	1217	2217	3217	4217	5217	6217	7217	8217	9217	4 000
	0271	1271	2271	3271	4271	5271	6271	7271	8271	9271	400
	0712	1712	2712	3712	4712	5712	6712	7712	8712	9712	400
	0721	1721	2721	3721	4721	5721	6721	7721	8721	9721	400
055	0055	1055	2055	3055	4055	5055	6055	7055	8055	9055	4 400
	0505	1505	2505	3505	4505	5505	6505	7505	8505	9505	300
	0550	1550	2550	3550	4550	5550	6550	7550	8550	9550	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 19 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 19 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
9412	1 249	10 000	2 000	4 129	10 000	2 000
	1 294	10 000	2 000	4 192	10 000	2 000
	1 429	10 000	2 000	4 219	10 000	2 000
	1 492	10 000	2 000	4 291	10 000	2 000
	1 924	10 000	2 000	4 912	10 000	2 000
	1 942	10 000	2 000	4 921	10 000	2 000
	2 149	10 000	2 000	9 124	10 000	2 000
	2 194	10 000	2 000	9 142	10 000	2 000
	2 419	10 000	2 000	9 214	10 000	2 000
	2 491	10 000	2 000	9 241	10 000	2 000
	2 914	10 000	2 000	9 412	3 000 000	30 000
	2 941	10 000	2 000	9 421	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN : LE 16 MARS 1983 - TIRAGE TÉLÉVISÉ à 18 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 2 MARS 1983 - N° 15



Le Monde

LIVRES

billet

Plaisirs de la découverte

*COMMENT ? Natalie Clifford Barney avait écrit en 1929 un livre aussi passionnant qu'*Aventures de l'esprit *(1) et nous l'ignorions !... Grâce aux éditions Persona, qui le rééditent, nous goûtons au plaisir rare d'entendre cette Américaine, qui s'installa vers 1900 à Paris, nous parler de son amie Renée Vivien, de Marcel Proust, de Rainer Maria Rilke, de Paul Valéry, de Max Jacob, de Djuna Barnes avec ce mélange inimitable d'insolence et de tendresse, de lucidité et de ferveur, rappelant les voix d'autres femmes exceptionnelles : Lou Andreas-Salomé, Alma Mahler, Louise Brooks.*

« La chasse la meilleure qui se puisse suivre dans une ville, l'hiver, c'est celle de l'esprit », *écrit Natalie Clifford Barney. Cette redoutable amazone revendique le privilège de l'indiscrétion la plus absolue : elle se moque des* convenances, ces refuges pour esprits timorés, faibles, honteux, dont la seule vocation semble être de se fuir eux-mêmes. « Il y a ceux qui se sacrifient afin d'éviter toute peine, *note-t-elle encore,* mais puissions-nous ne jamais aimer assez peu les êtres pour leur être charitables. »

Qu'aurait pensé Natalie Barney de William Cliff, poète belge déchirant, entre Rimbaud et Jacques Brel, qui publie chez Gallimard America *(2). Gageons qu'elle l'aurait aimé, car voilà un homme qui, lui aussi, a le génie de sa sensualité et qui nous entraîne sur de vieux cargos pourris vers les rivages de Chine, d'Afrique ou d'Amérique. Ici, on ne joue pas avec les mots, mais on reçoit la vie en pleine figure. Si la mélodie est simple, l'air est lourd d'une concupiscence omniprésente, d'une violence rentrée, d'une odeur de mort qui ameute les* « crasseux vautours plus noirs que la mémoire ».

Retour à Paris avec le remarquable numéro que la revue Corps écrit *(3) consacre à « l'autoportrait ». Pierre Kyria, éblouissant, y brosse le portrait type du littérateur,* « cet égoïste troublé à l'excès, ce calculateur qui se trompe, ce témoin attentif à ce qu'on ne veut pas lui dire et sourd à ce qu'on lui confie. » *Kyria a plongé sa plume dans du vitriol : il est des brûlures qui font du bien.*

Autre surprise agréable : l'étude de Michel Foucault sur l'esthétique de l'existence dans la culture gréco-romaine et, plus précisément, sur le rôle de l'écriture dans le « gouvernement de soi ». *Louanger Foucault va tellement de soi que, malgré l'envie que nous en avons, nous nous abstiendrons. La cause est entendue.*

Au plaisir de la découverte s'ajoute, pour celui qui flâne parmi les livres et les revues, un plaisir supplémentaire : celui de le partager. Alors, quand vous passerez devant une librairie, pensez à Natalie Clifford Barney, à William Cliff et à la revue Corps écrit...

ROLAND JACCARD.

(1) Ed. Persona. 216 p., 70 F.
(2) Ed. Gallimard. 105 p., 59 F.
(3) PUF. 203 p.

Le retour d'Emmanuel Bove

Un romancier de la solitude et du dénuement

CE qui est surprenant dans le cas d'Emmanuel Bove, dont *le Monde* avait signalé le retour en 1977, a propos de la réédition de deux de ses livres « *Mes amis* et *Armand*, ce n'est pas qu'il réapparaisse après de longues années de purgatoire, c'est que, écrivain coté de son temps (l'entre-deux guerres), admiré, célébré par Rilke, Colette, Jean Cassou, vivant de sa plume (*la Coalition* connut dix-sept éditions), il ait pendant trente ans été occulté, effacé, gommé des histoires, des dictionnaires, des mémoires.

On peut – on doit – s'interroger sur les raisons d'une telle mésaventure. Contemporain de Malraux, Aragon, Cocteau, Michaux, Giono, Mauriac, il semble qu'il n'ait appartenu à aucun cénacle, aucune coterie, aucun salon. Il n'a obtenu aucun des grands prix littéraires qui, durant ces années-là, sont allés à des gens aussi évanescents que Gojon, Villetard, Bonnard, Duboureau, Silvestre, Balde ou Dunois. Peut-être n'a-t-il, à aucun moment, été cité ?

Ecrivain antifasciste (il collabore à « Marianne » et « Vendredi »), on ne le voit sur aucune estrade, aucune photo. Son nom ne figure au bas d'aucune proclamation, d'aucune pétition. S'il participe à des manifestations, ce n'est qu'au sein de la foule, jamais en tête. Opposé au nazisme, il se réfugie en Afrique du Nord. Il n'en profite pas pour faire du « résistantialisme » à bon compte. Revenu en France en 1945, alors que tant d'autres, à plus ou moins juste titre, se font valoir, il meurt. Tant de discrétion et de délicatesse ne pouvait conduire qu'au silence.

A contre-courant

Mais la véritable raison de l'ostracisme dont il a été frappé, je crois que c'est dans son œuvre qu'il faut la chercher. Souvenons-nous. L'avant-dernière-guerre, c'est l'époque des combats et de l'espoir, c'est celle des « lendemains qui chantent ». Malraux est le peintre des combats. Giono est le chantre de l'optimisme, de la « joie qui demeure ». Céline pourrait s'inscrire en faux. Mais très vite, il se rallie à l'extrême-droite. De droite ou de gauche, que ce soit à propos de la guerre d'Espagne, du Front populaire ou du nazisme, les écrivains s'engagent, débattent, prennent parti : d'Aragon à Bernanos, de Mauriac à Drieu la Rochelle et à Montherlant. Rien de tel pour Emmanuel Bove.

C'est peu de dire que son œuvre va à contre-courant de l'histoire. Elle l'ignore. Christian Dotremont a raison, dans sa préface à *Armand*, d'en faire le précurseur du « nouveau roman » et Beckett de s'être reconnu dans Bove. Il y a plus d'un point commun entre ce dernier et les tenants de « l'anti-théâtre », ne serait-ce que leur condition d'apatride. Beckett : irlandais, Ionesco : roumain, Adamov : russe, Arrabal : espagnol, Bove : russe. Ce sont tous des déracinés, des rejetés de l'histoire. Ils sont sans passé, sans mémoire, sans origine, sans espoir, sans références, sans culture. Il vivent leur condition humaine dans sa nudité originelle.

PAUL MORELLE.

(*Lire la suite page 18.*)



(*Dessin de Bérénice CLEEVE.*)

Tentative de biographie d'un fantôme

QUE justice ait été rendue à Baudelaire, à Stendhal ou à Rimbaud ne saurait faire illusion : l'histoire littéraire tranche à la manière d'un tribunal dont les attendus sont rarement remis en question. A l'inverse, ses greffiers recensent trop de gloires portées par le vent.

Dans le cas d'Emmanuel Bove, mort en 1945, l'injustice est encore plus flagrante : il a pratiquement disparu des dictionnaires, des encyclopédies ou des études littéraires ! Déjà, en 1965, lors de la réédition d'une de ses œuvres aux éditions Rencontre de Lausanne, Gilbert Sigaux s'étonnait de cette disgrâce. Emmanuel Bove connut pourtant une renommée certaine : entre 1924 et 1946, une trentaine de ses romans et recueils de nouvelles furent publiés, et son œuvre saluée par Colette, Sacha Guitry, Rilke. Il fut l'ami de Gide, Max Jacob, Saint-Exupéry, Max-Pol Fouchet, Henri Jeanson, Philippe Soupault, etc. Mieux, il obtint en 1928 le prix Figuière, doté de 50 000 F, somme plus qu'honorable à l'époque.

A l'exception de quelques nouvelles reprises ici et là, de *Mes amis* et *Armand*, réédités en 1977 par Flammarion, grâce à l'entregent de lecteurs fanatiques, on ne trouve pas d'ouvrages de Bove en librairie. Il faut fouiller les rayons des bouquinistes pour dénicher de précieux exemplaires ; recherche qui devient très aléatoire après les incursions du « clan des boviens ». Il est vrai qu'Emmanuel Bove a vécu d'une certaine manière à l'écart des milieux littéraires et qu'il s'est employé, consciemment ou non, à brouiller les pistes.

A la publication de *Un soir chez Blutel*, en 1927, son éditeur, Lucien Kra, l'invita à rédiger une biographie afin d'éclairer son œuvre. En quelques lignes, il se dérobe devant ses lecteurs, « *pour mille raisons, dont la première est une pudeur qui m'empêche de parler de moi. Tout ce que je dirais serait d'ailleurs faux* ». Il explique : « *Qui saurait d'ailleurs résister au plaisir d'emplir sa biographie d'événements, de pensées basses, d'envie d'écrire à l'âge de huit ans, de jeunesse incomprise, d'études très brillantes ou très médiocres, de tentative de suicide, d'action d'éclat à la guerre, d'une blessure mortelle dont on a échappé, d'une condamnation à mort dans un camp de prisonniers et de la grâce arrivant la veille de l'exécution. Le plus sage, je crois, est de ne pas commencer.* »

Cette pudeur et cette discrétion remarquées par ses contemporains embarrassent bien aujourd'hui la postérité dans son entreprise réparatrice.

On sait cependant qu'Emmanuel Bove, de son vrai nom Bobovnikoff, vint au monde à Paris, le 20 avril 1898. Son père était russe, sa mère luxembourgeoise. Il fit des études à l'École alsacienne à Paris, en Suisse, puis en Grande-Bretagne. En 1916, il occupe divers petits emplois. Libéré de ses obligations militaires en 1921, il se marie une première fois. Comme Simon, il écrit de nombreux romans populaires sous le pseudonyme de Jean Vallois : « *Un travail absolument étranger à celui de l'écrivain* », dira-t-il. Dans le même temps, il commence *Mes amis*. Ce roman, édité en 1924 par Ferenczi, qui connaît le succès, précède une œuvre abondante jusqu'à la guerre, interrompue seulement en 1935 et 1936 par une grave pneumonie de Bove.

De fugitives rencontres

Démobilisé en juillet 1940, il se réfugie avec sa seconde femme, Louise, dans la zone libre et rejoint l'Afrique du Nord en 1942, où, jusqu'en octobre 1944, il écrit ses derniers romans, qui seront publiés après guerre. Emmanuel Bove meurt d'épuisement le 13 juillet 1945 à Paris, à la suite d'un violent paludisme contracté en Algérie.

La sécheresse nécrologique de ces quelques lignes n'apporte guère de lumière sur Bove. Parmi ses proches, peu sont encore vivants qui pourraient évoquer l'homme. La seconde femme de l'écrivain, qui consacra ses dernières années à réunir l'œuvre dispersée du romancier, est morte elle aussi. La fille de Bove, Nora de Meyenbourg, née en 1922 du premier mariage, n'a jamais passé de vacances avec son père. Elle n'a gardé, dit-elle, que de fugitifs « *souvenirs d'enfance, de rencontres au jardin du Luxembourg, de rendez-vous à la Closerie des lilas...* »

BERNARD ALLIOT.

(*Lire la suite page 18.*)

le feuilleton

« UN ORAGE IMMOBILE »

de Françoise Sagan

Ces irritants petits riens

LES romantiques, tels qu'on les présente au lycée, laissent l'impression de masochistes plutôt nunuches. Voyez comme on me délaisse, comme je souffre, sous les frondaisons glauques ! « *Je suis un grand nigaud,* écrit Stendhal. *Je mets tout mon plaisir à être triste.* » Le pastiche d'époque, ou du moins le roman en costume, qu'avoue le dernier Sagan, joue de ce bon vieux cliché scolaire.

Le romantisme, c'est d'abord le triomphe de l'après-coup éploré : on ne vit pas, on se rappelle qu'on aurait pu mieux vivre. Le narrateur d'*Un orage immobile*, Nicolas, est dans ce cas. Trente ans après, à l'approche de 1870 et de la soixantaine, ce notaire d'Angoulême se souvient, plume à la main, d'un amour comme les préfèrent les livres du temps : sans retour.

Flora a le profil des femmes par qui souffrir devient un régal : jeune veuve revenue d'Angleterre dans son château angoumois, amazone garçonnière et fantasque, qui aime ce qui bouge, les chevaux, les chiens, les nuages, le vent de la vitesse en Aston-Martin – pardon : au galop de sa charrette anglaise.

LA Bovary, c'est lui, Nicolas ! Il doit se contenter de voir ce Rodolphe en jupe-culotte vivre pour deux, et aimer ailleurs. Ce n'est pas que Flora l'ignore : elle apprécie qu'il lui soit dévoué à vie. Mais celui qu'elle aime vraiment, qu'elle désire follement, s'appelle Gildas. Ce n'est qu'un fils de métayer, ses mains sont durcies par la faux, mais il a la beauté désarmante de la jeunesse, et il écrit des poèmes. Bientôt, il va devenir auteur de pièces à succès, coqueluche des Parisiennes, et chevalier, par la grâce du roi Louis-Philippe.

par Bertrand Poirot-Delpech

Notre notaire ne semble pas avoir souffert autant que sa mémoire et les besoins de l'écriture le lui font croire. Il relate sans dépit, presque avec sympathie, l'audace que met Flora à s'afficher avec un manant, contre les préjugés de sa caste et du Tout-Angoulême. *On dirait même qu'il prend un certain plaisir à sa situation* d'évincé et de voyeur. Tout en faisant mine de s'en indigner, il savoure bizarrement que le beau Gildas partage, avec le préfet et quelques cochers, les faveurs d'une pulpeuse chambrière italo-hongroise du nom de Marthe. Les succès de Gildas l'éblouissent et l'attendrissent, au lieu de l'exaspérer. C'est à se demander s'il se rêve bien, comme il l'assure, à la place du métayer-poète, ou s'il n'envie pas confusément le sort de Flora et de Marthe. N'ira-t-il pas jusqu'à risquer sa vie, et tuer, dans un duel, pour l'honneur de son rival ?

CETTE ambiguïté suggérée par l'intéressé sans qu'il la soupçonne lui-même confère à l'histoire plus de profondeur qu'elle ne s'en donne l'air. Elle enrichit des personnages qui, sans elle, eussent rappelé d'un peu près les stéréotypes auxquels Françoise Sagan nous a habitués depuis *Bonjour tristesse* et *Château en Suède* : sur fond de fêtes lasses et de petits matins pâles, l'héritière de grand vent amateur de pur-sang et de dadais triomphants ou humiliés, le confident fraternel à la sexualité indécise, etc.

Les atours et les sentiments 1830 révisés 1860 dont l'auteur pare aujourd'hui ses créatures familières ajoutent au divertissement sans prétention que se veulent toujours ses romans. Les clins d'œil du style « *Écoute-moi lecteur* », les réquisitoires d'époque, et toujours actuels, contre le progrès technique ou l'hypocrisie bourgeoise, les paysages émus, les bals costumés, les dialogues enflammés, les sanglots, le vocabulaire rétro, sont d'un effet parodique très sûr, où la tendresse nostalgique se mêle au sourire complice.

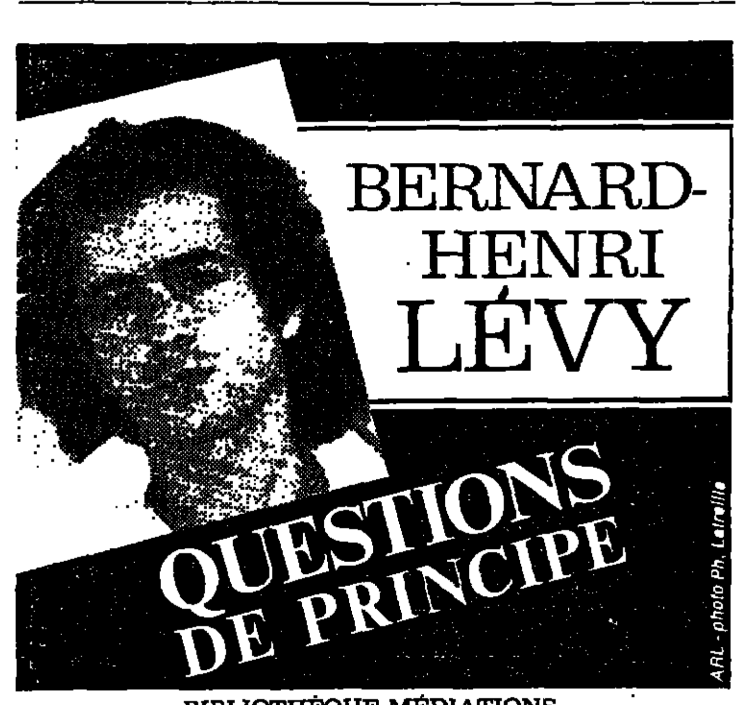
L'auteur saisit le prétexte de son notaire gagné tardivement par la fièvre d'écrire pour glisser, sur cette fièvre et au-delà des lieux communs romanticards, des remarques aussi fines qu'à peine appuyées dont elle a le secret ; par exemple, sur le rôle que jouent, *devant une feuille blanche, la douleur, l'esprit d'escalier, l'enfance,* le bonheur de se dédoubler.

TOUTES les notations moralistes dont Sagan est coutumière n'ont pas cette acuité. Certains aphorismes de cendrier sur l'amour, les femmes, les hommes, et autres généralités pour dîners en panne, ont la banalité réversible ou la naïveté propres au genre. On croirait que l'auteur prend plaisir à ne s'en refuser aucun, comme à ne pas se relire, à laisser subsister des répétitions de mots, des maladresses, des impropriétés. Comme si ses succès passés autorisaient, recommandaient même, ce style relâché, désinvolte.

De fait, son culot d'être elle-même paie, encore une fois. Au fil des phrases d'éternelle écolière fichues à l'as de pique, les trouvailles, tel le bruit de soie qui ouvrait *Bonjour tristesse* et qui fit dresser l'oreille des connaisseurs, continuent de surgir à l'improviste : ici, une main âgée où les veines saillent comme des cordages, Angoulême vue comme une ville à la Carpaccio dans un paysage à la Ronsard, le charme venteux et vantard des Charentes, certaines robes blanches se détachant sur une herbe sombre, la brutalité où pousse la fierté de s'appartenir...

De ces irritants petits riens dont on comprend que s'agacent tant d'écrivains plus corrects, plus puissants, mais dans la prose de qui, ô injustice suprême ! ne passe aucun ange, pas la queue d'un !

★ UN ORAGE IMMOBILE, de Françoise Sagan, édité par J.-J. Pauvert, chez Julliard, 234 p., 60 F.





la vie littéraire

Lettres de Sartre au « Castor »

Ce sont de très belles lettres d'amour que publient *les Temps modernes* dans leur numéro de février. Des lettres sobres, sans effusions lyriques, mais pleines d'un sentiment intense, émouvantes dans leur simplicité. Les lettres d'un homme de trente-quatre ans, séparé soudain de la femme qu'il aime depuis dix ans. Le 2 septembre 1939, Jean-Paul Sartre, mobilisé, en route pour Nancy, écrit à Simone de Beauvoir, qui l'a accompagné le matin même jusqu'au train qui l'emmène à la guerre.

« Pour ce qui est de mes sentiments, non seulement ils n'ont pas changé depuis que j'ai vu votre pauvre petite figure ravagée pour la dernière fois, de l'autre côté du portillon de la gare de l'Est, mais encore ils sont « occupants » et presque douloureux. A présent, il va falloir vivre longtemps, longtemps sans vous voir. Mon amour,ce sera le plus difficile. Si vous couchiez sur la petite paillasse, à côté de moi, je serais tout aise et j'aurais le cœur léger. Mais vous n'y coucherez pas, ce sera quelque type aux ronflements sonores. O mon amour, comme je vous aime et comme j'ai besoin de vous. Adieu. J'ai bien dans la tête toute votre petite journée, le Dôme, les coups de téléphone, le cinéma, je l'ai vécue heure par heure en plus de ma journée. Je vais à présent écrire deux petits mots à mes parents et à Tania. Je vous aime de toutes mes forces. »

Au cours des semaines qui suivront, Sartre va écrire fidèlement tous les deux jours à sa compagne, tout en continuant *l'Age de raison* et en remplissant des carnets qu'il envisageait alors plus ou moins de publier. Ceux qui ont été retrouvés vont paraître chez Gallimard, le mois prochain. En attendant, on découvrira pour la première fois la relation Sartre-Beauvoir telle qu'il l'a vécue, lui, puisque jusqu'à présent seul le « Castor » s'était exprimé par écrit sur leur amour. Une belle histoire, décidément.

M. C.

Pour rapprocher les écrivains des lecteurs

La solitude est propice à la création mais l'isolement éloigne l'écrivain de son public potentiel et nuit à la connaissance de l'œuvre. Pour rompre cet isolement, près de quatre-vingts écrivains, libraires et bibliothécaires ont répondu à l'invitation de l'Association pour la défense et l'illustration de la littérature contemporaine (ADILC), qui s'est réunie les samedi 26 et dimanche 27 février au Centre international d'études pédagogiques, à Sèvres, dans les Hauts-de-Seine.

Après que Michel Chaillou, Michel Deguy, Emmanuel Hocquard et Danièle Sallenave eurent ouvert le débat, l'association s'est fixé deux objectifs immédiats :

— organiser des conférences, des débats ou des lectures entre des libraires et des bibliothécaires d'établissements publics et privés ou de comités d'entreprise avec des écrivains connus et de jeunes auteurs, ces derniers *bénéficiant ainsi* de la notoriété de leurs confrères ;

— tenir, avec le concours de municipalités, des « semaines de la littérature » pendant les vacances. Durant quelques jours, *« un lieu de France serait livré à la littérature »* et permettrait des échanges fructueux entre écrivains et lecteurs.

Après avoir énuméré les aides que le Centre national des lettres accorde aux écrivains, M. Jean Gattegno, président de cet organisme, a indiqué qu'il appuierait les propositions susceptibles de contribuer à la diffusion de la littérature.

★ Professionnels du livre et lecteurs peuvent adhérer à l'ADILC, 56, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris.

Pirandello en France

Un colloque consacré à *Luigi Pirandello* a lieu du jeudi 3 au samedi 5 mars au Grand Palais (salle 13, 10 heures et 15 heures), avec la participation de spécialistes français et italiens : *Claude Ambroise, Jacqueline Bloncourt-Herselin*, André Bovissy, J.-M. Gardair, Marco Fusco, Enrico Fulchignoni, ainsi que des metteurs en scène et écrivains, notamment Danièle Sallenave et *Hector Bianciotti*.

Simultanément, une exposition consacrée à « Pirandello en France » sera présentée au Grand Palais (salle 11, de 10 à 18 heures), jusqu'au *10 mars*.

L'enfant-lecteur et l'histoire au centre des débats du prochain Salon du livre

La quasi-totalité de l'édition française (700 éditeurs) présentera un panorama de sa production au IIIe Salon du livre de Paris qui se tiendra du 15 au 20 avril prochain au Grand Palais.

Le Syndicat national de l'édition, initiateur du Salon, a voulu, cette année, associer plus étroitement les professionnels du livre à cette rencontre exceptionnelle entre les éditeurs et le public. Le lundi 18 avril sera la journée des libraires, pour lesquels est prévue, en particulier, une démonstration du système informatisé Télésystème. Des conditions particulières d'accueil seront plus spécialement réservées, le mardi 19, aux bibliothécaires, et le mercredi 20 avril aux enseignants et aux groupes scolaires. Ce mercredi aura lieu la *Première Rencontre internationale du Grand Palais* sur le thème : « L'enfant-lecteur ». Sept spécialistes ont été invités à cette rencontre : Rolf Zitzperger (R.F.A.), John Walsh et Margaret Meek (Grande-Bretagne), S. Fatimata (Sénégal), Rosario Gassol de Horowitz (Venezuela), Miklos Kovacs (Hongrie) et Carla Poesio (Italie).

D'autres animations auront lieu pendant ce IIIe Salon du livre. Une « table ronde », où ont été invités Théodor Zeldin, Pierre Chaunu, Michel Winock, Georges Duby et Jacques Le Goff, se tiendra le samedi 16, à 15 h. 30, sur le thème : « Le renouveau de l'histoire en France », et Michel Pierre présentera une exposition : « Un rêve africain ou le continent noir vu par la bande dessinée ».

Enfin une véritable bibliothèque enfantine proposera 2 000 volumes aux jeunes lecteurs pendant toute la durée du Salon.

Progression sensible du chiffre d'affaires de l'édition en 1982.

Les résultats de l'enquête statistique annuelle de l'édition ne seront connus que dans quelques mois. Cependant, le Syndicat national de l'édition, à partir d'études ou de sondages, avance des estimations provisoires sur le chiffre d'affaires 1982. Ces estimations font apparaître une progression de 13,7 % (+ 13,3 % en métropole et + 15,9 % à l'exportation) par rapport à 1981, année où l'augmentation du chiffre d'affaires n'avait été que de 8,8 %.

Les statistiques douanières, qui enregistrent, de leur côté, les exportations de tous les professionnels du livre, font état d'une progression de 14,7 % par rapport à 1981, soit un total de 1,6 milliard de francs. Notons que M. Jean-Manuel Bourgois, président du S.N.E., a adressé une lettre aux ministères du commerce extérieur et de la culture dans laquelle il propose une série de dix mesures pour améliorer l'exportation du livre français.

Selon l'INSEE, l'indice des prix du livre à la consommation a montré une progression en 1982 de 13 % pour les livres scolaires et de 12,3 % pour les livres non scolaires. L'indice général a été de 9,7 %. Le S.N.E. relève à ce sujet que *« les mauvais indices enregistrés au cours des premiers mois de l'année 1982 subissaient non seulement l'effet des hausses de prix des livres mais aussi celui de la suppression du discount. Dans le milieu de l'année, on note un net ralentissement de la hausse des prix, et les deux derniers mois de 1982, à la sortie du blocage, n'enregistrent que des hausses inférieures à celles de l'indice général ».*

vient de paraître

Roman

FRÉDÉRICK TRISTAN : *Naissance d'un spectre*. — Après avoir vécu sa jeunesse dans l'Allemagne post-romantique des châteaux baroques, Franz est grièvement blessé lors de la première guerre mondiale. Amer, il assistera au pourrissement de la société allemande et vendra finalement son âme au diable en s'inscrivant au parti national-socialiste. Ce livre a été publié pour la première fois en 1969. (Balland, 370 p., 89 F.)

Récits

LOUIS OURY : *les Prolos*. — Réédition d'un livre paru en 1973. Un homme qui a *« trente-cinq ans d'usine »*, dont dix-huit comme ouvrier, raconte la fraternité, la solidarité de ceux qu'il reconnaît comme *« les siens »*. (Temps actuels, 280 p., 80 F.)

PAUL PASQUALINI : *le Fils du prisonnier de Mao*. — Fils d'un Français et d'une Chinoise, Paul Pasqualini n'avait que dix ans lorsque son père, Jean Pasqualini, fut arrêté en 1957. Celui-ci a déjà raconté dans son livre, *Prisonnier de Mao*, les sept ans qu'il a passés, dans les camps de travail. Paul raconte aujourd'hui sa vie en Chine populaire, qu'il a quittée en 1978. (Plon, 252 p., 58 F.)

Journal

GILBERT CESBRON : *Un désespoir allègre*. — Le cinquième et dernier tome de ce *Journal sans date*, *« les carnets quotidiens d'un esprit »*, écrivait Gilbert Cesbron en 1963, lors de la parution du premier volume. Des pensées, des embryons de récits, de poèmes, des *« miniatures »* que Gilbert Cesbron a retouchées jusqu'à sa mort. (Robert Laffont, 223 p., 65 F.)

Poésie

COLLECTIF : *les Poètes de l'école de Rochefort*. — Une anthologie présentée par Jean Bouhier, l'un des fondateurs de l'école en 1941 avec René-Guy Cadou. Cette école rassemblait des jeunes poètes originaires de l'ouest de la France et qui, comme l'écrit Jean Bouhier, voulaient *« dire leurs poèmes à la face du monde, les mêler aux rythmes de la nature, au bruit des arbres, de l'eau, les mêler à la vie »*. (Seghers, 345 p., 79 F.)

Album

COLLECTIF : *Des femmes dans le monde*. — Dix portraits de femmes, de Marie-Claude Ruiz l'ouvrière à Jane Fonda *la star, en passant par* Lili Brik, *« le charme discret de l'intelligentsia »*, et Dolorès Ibarruri, la *« Pasionaria »* de la guerre d'Espagne. Cet album, avec de bonnes photos, est une manière de célébrer le 8 mars, Journée internationale des femmes qui trouve ses origines dans l'histoire du mouvement ouvrier, en 1857, aux États-Unis, comme l'explique la préface de Jacqueline Léonard, secrétaire de la C.G.T. (Messidor-Temps actuels, *181 p., 100 F.)*

en bref

● A L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA *POÉSIE* du *23 avril 1983*, et sur le thème « Comment faire durer l'éphémère », l'Association culturelle du quartier Argentine, à Beauvais, organise, en mars et avril, toute une série de manifestations plastiques, poétiques, romanesques, qui débuteront ce 3 mars par une double exposition : d'une jeune femme peintre brésilienne, *Maty Vitard, et des toiles de* Souchi : « Espaces à lire », accompagnées de textes poétiques qu'elles ont inspirés. Le 8 mars, cinq écrivains de la région : Serge Grafteaux, James Gressier, Henri Briot, Claude Hodin et Paul Morelle, rencontreront les élèves, enseignants et la documentaliste du C.E.S. Michelet, pour un entretien sur les conditions et le contenu de l'écriture romanesque autour d'un livre, *Drôles de vacances*, écrit et réalisé par les élèves eux-mêmes. Le soir à 20 h 30, à PA.S.C.A., un débat sur le thème : « Éditer en Picardie, hier, aujourd'hui, demain », réunira les participants, sous la direction de Claude Renard et avec la participation de J.-M. Lothe, directeur de la maison de la culture d'Amiens.

● LA LIBRAIRIE ESPAGNOLE ET LES CAHIERS OBSIDIANE *organisent*, à l'occasion de la parution des poésies complètes de Jean de la Croix, une rencontre à la Librairie espagnole, 72, rue de Seine, 75006 Paris, le samedi 5 mars à partir de *19 h*.

● JURGEN HABERMAS, professeur de philosophie à l'université de Francfort, donnera une série de leçons au Collège de France, *sous le titre Concepts of modernity*. (Le lundi 7 mars et les mardis 8, 15 et 22 mars, à partir de 9 h 30, dans la salle 8.)

en poche

La Prague de Rilke

LES *Histoires praguoises*, de Rainer Maria Rilke, ont été écrites entre l'automne 1897 et le printemps 1898, à une période charnière pour son évolution littéraire. Quelques mois plus tôt, en mai 1897, a eu lieu la rencontre décisive avec Lou Andreas-Salomé. Un an plus tard, au printemps 1899, il fera avec celle-ci le premier de ses voyages, eux aussi décisifs, en Russie.

Dans une note adressée de Saint-Pétersbourg à la revue dirigée par Maximilian Harden, *Die Zukunft*, Rilke précisait le propos de son livre : à savoir, à la fois retrouver sa propre enfance et raconter l'histoire du peuple tchèque, plongé, lui aussi, dans l'enfance. Principal personnage du *Roi Bohusch*, un bossu, tenu pour faible d'esprit, mais au regard étrange *« dans les profondeurs duquel on ne savait quoi d'inouï semblait se refléter obscurément »*.

Persuadé que le peuple tchèque, parce qu'il est très jeune, occupe en réalité la position du dominateur, et l'oppresseur allemand, parce qu'il est très vieux, celle du dominé, il vit dans un rêve éveillé où il joue le rôle d'un roi. Héros de *Frère et Sœur* : deux jeunes provinciaux transplantés dans la capitale et confrontés brutalement avec le problème tchèque sur lequel le premier se brisera, tandis que la seconde trouvera la rédemption dans l'amour d'un jeune Allemand.

Beaucoup plus que l'histoire elle-même, c'est la peinture de tout un milieu et d'une époque qui fait l'intérêt du livre. L'étudiant révolutionnaire Rezek, personnage commun aux deux récits, est une sorte de Savonarole, prêt à couvrir le pays de bûchers, sous le prétexte de rendre sa voix au peuple tchèque. Sous les lambris du Café national, le petit monde des intellectuels d'avant-garde échange des propos oiseux, persuadé qu'il est d'être l'élite du pays, mais totalement coupé de ses réalités.

Le véritable héros des deux récits, en fait, c'est Prague avec ses palais baroques, ses ruelles mystérieuses et le carillon de ses églises. Ne serait-ce que pour l'extraordinaire évocation qu'il nous en fait, entre la poésie et le fantastique, parfois même aux franges du surréalisme, ce petit livre, dont l'auteur n'avait alors, il ne faut pas l'oublier, que vingt-deux ans, méritait d'être réédité.

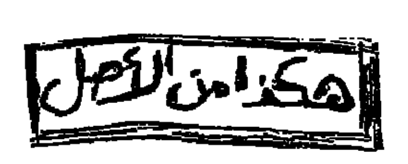
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ HISTOIRES PRAGUOISES, de Rainer Maria Rilke, traduit de l'allemand par Maurice Betz *(le Roi Bohusch)*, Hélène Zylberberg et Louis des Portes *(Frère et Sœur)*, Seuil. L'ouvrage a fait l'objet, à l'occasion du centième titre de « Points », d'un tirage limité hors commerce, illustré de photos et destiné à être offert par les libraires, jusqu'au 15 mars, à tout acheteur de trois ouvrages de la collection.

∴

● LA CÉLÈBRE COLLECTION HISTORIQUE « LA VIE QUOTIDIENNE », lancée par Hachette en 1938, est désormais dans le Livre de poche. Elle sera rééditée tout entière au rythme d'un livre par mois. Les quatre premiers volumes déjà disponibles sont *la Vie quotidienne à Rome* — à l'apogée de l'Empire, — de Jérôme Carcopino, *la Vie quotidienne des Aztèques* — à la veille de la conquête espagnole, — de Jacques Soustelle, *la Vie quotidienne en Egypte* — au temps des Ramsès, — de Pierre Montet, *la Vie quotidienne des Français* — sous Napoléon, — de Jean Tulard.

● DANS LE « DOMAINE ÉTRANGER » DE LA COLLECTION 10/18, la reprise de deux textes de Somerset Maugham, *Catalina, roman d'amour — et d'humour — aux plus* beaux jours de l'Inquisition, et *Il suffit d'une nuit*, où l'art de faire un beau livre avec tous les poncifs du roman mondain des années 30. Dans la même collection, deux romans d'E. M. Forster, *le Plus Long des Voyages*, son deuxième roman, écrit alors qu'il avait moins de trente ans, et *Avec vue sur l'Arno*, où Lucy, à Fiesole, se libère du carcan victorien pour devenir un personnage qui devrait faire rêver les lecteurs des années 80 comme rêvèrent ceux des années 10.



autobiographie

Un jongleur moraliste

● *Le second volet de l'autobiographie d'Alain Bosquet*

APRÈS le succès obtenu en *1978* par *Une mère russe*, grand prix du roman de l'Académie française, Alain Bosquet a orienté sa création romanesque vers l'autobiographie, et inauguré avec l'*Enfant que tu étais* (1982) une trilogie consacrée à ses « trente premières années ». En voici le second volet. *Ni guerre ni paix* saisit Anatole Bisk, dit Tolia – le vrai nom de l'auteur, – à la fin de son adolescence en Belgique où sa famille, chassée d'Odessa par la révolution russe, s'est réfugiée après un premier exil à Sofia. Nous sommes en 1938, le livre nous conduira jusqu'au 10 mai 1940, c'est-dire que l'histoire contemporaine y tient une large place.

Alain Bosquet lui réserve un traitement inattendu. Les événements ne sont ni vus, ni revécus, ni même pensés ou imaginés par le jeune homme qu'il était alors. Ils se détachent en hors-textes sur le récit des vingt ans incertains et agressifs de Tolia, comme autant d'intermèdes guignolesques que distinguent une typographie différente et l'emploi de l'imparfait, alors qu'un présent imperturbable règne sur l'évocation du destin individuel. Le livre se déroule ainsi sur deux scènes parallèles qui finiront par se superposer au moment où, l'armée allemande violant la neutralité belge, le héros est rejoint par la guerre.

Sur la première scène, transformés en pantins grotesques, parlent et s'agitent les grands acteurs de l'histoire, bourreaux ou victimes. Dollfus, aux premières pages, tombe sous les coups de ses assassins nazis : 1934. Hitler à Berchtesgaden fascine Schuschnigg avant d'entrer à Vienne : 1938. La capitulation de Munich s'enregistre dans un chœur burlesque où se mêlent les propos et les pensées contradictoires des chefs d'État qui l'ont signée. A mesure que le drame se noue puis explose avec l'invasion de la Pologne, les petites gens y prennent part : la « drôle de guerre » est ainsi évoquée par les plaisanteries minables des soldats enfermés dans la ligne Maginot.

La montée des périls

Pendant ce temps, sur l'avenue de Lonchamp ou l'avenue Brugmann à Bruxelles, un garçon sort de l'adolescence. Il passe des examens, apprend le latin et le grec, préférant la philologie romane au commerce, fonde une petite revue avec des camarades, fait l'amour sans découvrir l'amour. Il est mal dans sa peau, en révolte contre les siens, tiraillé entre des tentations diverses : l'altruisme, l'action, l'étude, le plaisir... aveugle, comme ceux qui l'entourent, à la montée des périls.

Seule la guerre d'Espagne le sollicite un moment. Il part avec un ami s'engager dans les Brigades internationales, visite Paris, ne dépasse pas Toulouse : sur le champ de foire de la ville, une amourette sans lendemain l'a détourné de l'héroïsme. Il rentre à Bruxelles, un goût de remords dans l'âme, et ses provocations redoublent. La guerre qui éclate alors l'effleure à peine. La neutralité belge l'en protège, mais accroît son malaise.

En mars 1940, un Allemand, une relation philatélique du père, jouera les anges gardiens : il avertit la famille Bisk de l'invasion prochaine, conseille la fuite, la mise à l'abri des timbres, donne des pièces d'or au fils. Pour ces émigrés, un troisième exil se prépare. L'angoisse est noyée sous les propos acerbes de Tolia. Quand, un matin de mai, les canons ébranlent l'aube, un jeune homme flou, cynique et velléitaire sort de ses tergiversations. Déchargé de lui-même, il accueille l'idée du combat avec jubilation.

Pourquoi écrit-on son autobiographie ? Pour s'expliquer, pour se défendre, pour se justifier, se faire aimer ou haïr, pour illustrer le temps qu'on a traversé ? On ne devrait pas avoir à se poser cette question. Or le livre d'Alain Bosquet, qui, cette fois, parle de lui à la troisième personne après le *tu* dont il s'était servi pour recréer son enfance, la soulève. Cet ouvrage manque-t-il son but ? Déroute-t-il à ce point ? Il est volontairement déconcertant dans ses dissonances : le tragique du siècle rendu sur le mode bouffon ; le désarroi d'un jeune être traduit en dédains et sarcasmes ; le réalisme du récit sans cesse contredit par une vision très recherchée, très éclatée du monde.

On ne sait plus au juste où l'on est. Dans la lignée des précieux ou dans celle des moralistes ? On pense à un Giraudoux qui détériorerait le réel au lieu de l'auréoler. Le dialogue des joutes amoureuses, trop fréquentes pour l'importance que prennent ces aventures, tourne au marivaudage. C'est quand l'auteur est le plus simple, dans ses relations familiales, qu'il touche le mieux. Le père, le grand-père, la mère elle-même si cruellement dépeinte dans son sentimentalisme russe, restent les grandes figures du livre. Chaque fois qu'elles apparaissent, la préciosité cède devant l'émotion contenue.

Ni guerre ni paix n'est pas une œuvre facile. C'est un livre très écrit, où la virtuosité, qui fait merveille dans les détails, estompe un peu trop le dessein. Les arbres cachent la forêt. Et, à tout prendre, on le regrette.

JACQUELINE PIATIER.

★ **NI GUERRE NI PAIX, d'Alain Bosquet. Grasset 359 pages, 75 F.**

au fil des lectures

Romans

CEUX QUI AVAIENT VINGT ANS EN 1970

Je croyais vraiment rien n'y comprendre à ceux de cette génération-là. Les branlocheurs tireurs sur le joint, les derniers barricadiers de mai 1968, les *contestataires* de la consommation. Pour tout dire, je ne cherchais même pas à les entendre... j'étais *ailleurs* depuis longtemps. Et puis voilà, je me retrouve avec un livre lu et refermé, au titre célinien, *le Cimetière des grands enfants*, de François Cérésa... un voile se déchire... ces mômes-là sont mes frères... finalement pas si loin de mes *petits potes des années 40 dans* les rues de l'occupation. On parle presque le même langage, on cherche désespérément les mêmes choses. Sous une forme un peu différente, c'est toujours cette période de l'adolescence assez douloureuse à traverser... dans le doute... la tendance à rejeter toutes les normes sociales et à se planter la gueule dans n'importe quoi.

François Cérésa a écrit le livre de sa génération. Il a su voir, entendre, vibrer avec les siens. Son histoire pourrait être banale s'il n'avait su donner à son écriture un ton en harmonie profonde avec son sujet.

Nous sommes en baguenaude avec une bande de jeunes dans notre univers de béton et de sexe à tous les carrefours. Ça moud une petite musique au rythme d'une jeunesse qui ne sait pas bien ce qu'elle veut. Les héros sont tous au rancart. Le bonheur est en réparation. Les parents font ce qu'ils peuvent, dépassés par les événements.

On y va bonne mesure tout de même avec les filles dans la rigolade lycéenne, les farces et attrapes, les paris stupides ! Tant pis s'il y a de la casse, si le copain Titus meurt en route d'une *overdose* dans les cabinets d'un bistrot de Rouen. Tant pis si le grand-père trépasse, ça fait partie des choses qui arrivent. On voyage tout de même à Florence avec une gentille Mathilde, comme ça s'est toujours fait plus ou moins.

Le livre s'écoule comme les jours et les saisons... comme la jeunesse qui finira bien dans l'âge adulte, hélas !

Pour son premier livre, François Cérésa se révèle d'emblée un conteur qui a, j'en suis sûr, encore de belles pages devant lui. Son style est vif, *mordant, généreux. Tout* naturellement me viennent des comparaisons avec le vin. Disons donc que *le Cimetière des grands enfants* se laisse déguster gentiment, qu'il est peut-être encore un peu jeune, un peu vert, mais qu'il nous promet de grandes années.

ALPHONSE BOUDARD.

★ **LE CIMETIÈRE DES GRANDS ENFANTS, de François Cérésa, éd. Lattès.**

UN RENDEZ-VOUS AU KENTUCKY

M. de Pierrefort a décidé que le temps des illusions est achevé pour lui. A soixante-quinze ans, il lui faudra apprendre *« la paix sèche et amère »* dont parle Fénelon, partage de ceux qui cherchent Dieu dans la volonté seule. Une dernière fois, il quitte la bibliothèque Mazarine, son havre quotidien. Le voilà désœuvré, *solitaire, suspendu dans une espèce* de vide.

Inattendue, une lettre lui fixe rendez-vous au Kentucky. Dorothée, qui a à peu près son âge, et avec qui, trente ans auparavant, il a fait des excursions au Népal, l'invite à évoquer leurs souvenirs communs avant qu'il ne soit trop tard. M. de Pierrefort arrive à Louisville, dans une région dévastée la veille par un typhon.

Comment, après une nuit tragique à travers une immensité de tulipiers ravagés, il retrouvera auprès de Dorothée une philosophie inspirée des enseignements du Christ et de la sagesse hindoue et comment, revigoré, il sera définitivement séparé de cette femme bienfaisante, c'est le sujet de ce roman bref, écrit dans une langue sans tache. L'auteur, aujourd'hui ambassadeur de France, a beaucoup voyagé : il abuse un peu des références aux nombreux pays qu'il connaît. Pour les cinquante pages centrales, qui montrent le vieillard luttant seul, en pleine détresse et angoisse, contre une nature déchaînée, il lui sera beaucoup pardonné : elles ont une force et une vérité hallucinantes.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **LE RENDEZ-VOUS DU KENTUCKY, de Michel Lerneuil. Albin Michel, 174 pages, 49 F.**

revues

Vivent les poètes !

● La revue *le Temps des poètes* (7, rue H.-Poincaré, 75020 Paris ; nº 4, 7 F) tient la gageure de présenter le monde comme s'il n'était peuplé que de poètes et de leurs amis : saisis sur le vif par l'objectif à l'affût. La poésie, show-business. Mais quelque espace que la revue donne au reportage photographique, les poèmes en reçoivent bien davantage. En ouverture, les *Extases féminines* d'Hubert Juin ; puis Torreilles, Rousselot, Luis Mizon... *Une page nouvelle consacrée à la « découverte » : quatre poètes dont, nous dit-on, un « très jeune homme »*, Noël Le Gall. Il a le trait d'un haïkaï, mais venu du boulevard Montmartre avec un air de chanson narquoise.

● *Dans Qui vive* (Moulin de Montainville, 78124 Mareil-sur-Mauldre ; nº 4, 35 F), le poème autographe se double d'une représentation plastique. L'*Art poétique*, de Pierre Oster Soussouev – *« La poésie est un éloge de ce qui change »* – est accompagné par le trait gravé de René Münch et d'Alain De*champs ; Hélène Péros, François Courtois, le sont par* Danièle Donogent, Anne-Marie Jaccottet, Henriette Lambert.

● *Poésie présente* (Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire, nº 45, 36 F) rend présent, avec son « Tristan la Vie », Saint-Pol-Roux le Magnifique, aujourd'hui si magnifiquement méconnu. Jacqueline Clancier donne une belle suite tragique, hantée par le désert qu'étendent sous elles l'horreur, la violence et la mort : *« Les femmes tuent les hommes/les traquent en régiments serrés/sous le regard songeur du hérisson/éclairé par la lune. »*

● *Création* (48, boulevard Jourdan, 75014 Paris ; nº 2, 36 F) offre, par les soins de Christine Andreucci, de précieux inédits de Max Jacob : poèmes autographes, correspondance, et des dessins où passe parfois comme le souvenir de Chagall. La revue se félicite à bon droit de pouvoir réunir en un même sommaire G.-E. Clancier, H. Juin, Claude Vigée, J.-Cl. Renard.

● *Europe* (146, faubourg Poissonnière, 75010 Paris ; nº janvier/février, 50 F) publie régulièrement des « Cahiers de Poésie ». Ce mois-ci, son numéro tout entier est un miroir de la « Poésie française d'aujourd'hui » avec près de soixante poètes. Une anthologie de vivants. A une exception près : le cortège est conduit par Aragon, qui, lui, parle de très loin : *« Jeunes gens qui parlez tout bas/Quand je passe/Écoutez s'éloigner mes pas. »*

● *La Revue de l'Université de Bruxelles* (avenue Paul-Héger, 26, 1050 Bruxelles, 490 FB) consacre un numéro spécial à des *Lectures de Rimbaud*. Le numéro s'ouvre par la révélation d'un tableau que dénicha et que déchiffre Yves Bonnefoy. Il y a reconnu Verlaine, Mathilde, la femme-enfant épousée à seize ans, vite abandonnée. Derrière eux, à demi caché, un personnage qui serait Rimbaud. *En somme, un tableau de famille.*

YVES FLORENNE.

Témoignage

LA RÉSISTANCE EN AVEYRON

S'il est vrai que le comportement de la direction du P.C.F. ne fut pas à l'abri de toute critique au début de l'occupation, il serait absurde de ne pas reconnaître le courage de nombreux militants entrés dans la Résistance bien avant la rupture du pacte germano-soviétique. Artisan à Millau, engagé très tôt dans la lutte *armée, arrêté par les Allemands*, évadé de la prison de Montpellier puis responsable F.F.I. d'Albi, Claude Bessière fut de ceux-là, et c'est son aventure qu'il nous raconte.

Passionné et truculent, ce témoignage sans apprêt constitue d'abord, bien sûr, un document de première main sur la vie des prisonniers, la Résistance en Aveyron, les antagonismes *qui existaient, comme ailleurs*, entre des responsables avant tout soucieux d'efficacité et une base plus remuante et pressée d'en découdre avec l'ennemi.

Le lecteur ne manquera pas d'être sensible à la valeur humaine de ce récit, au caractère attachant de la personnalité qui s'y révèle. Formé à l'école laïque, profondément attaché à *l'idée de patrie, Claude Bessière* est véritablement représentatif de toute une génération, celle des communistes de la première heure, dévoués corps et âme à leur cause et qui donnèrent leur mesure lorsqu'il fallut défendre la liberté les armes à la main.

ERIC ROUSSEL.

★ **CELLULE 28, OU L'EMBELLIE, de Claude Bessière ; Artypo, 1200 Millau ; 317 pages.**

Bibliographie

DE L'ART D'ACCOMMODER LES NOURRISSONS

Je ne parlerai que pour mémoire, et surtout pour le plaisir, de la *Modeste Proposition* de Swift réalisée par les éditions Sébastien Gryphe. Cette petite merveille pour bibliophiles rusés a *été* tirée à cinq cents exemplaires, et à un prix très raisonnable pour la qualité.

En hors-d'œuvre à *l'horrible* festin de nourrissons irlandais modestement proposé par Jonathan Swift en 1729 pour résoudre le problème de la misère en Irlande, un texte de Claude Klotz, *Gulli*, surprenant, très bon. La traduction du texte de Swift est celle, classique et parfaite, qu'en fit en 1736 le comte de Passeran.

En entremets, dessins et gravures de Jacques Poirier. *Un peu sombres à* mon goût. Et en dessert, la recette du *Bébé à la Brissac*, de Topor, une excellente manière d'accommoder les bébés, *« car, loin de durcir l'âme, elle l'attendrit »*.

JACQUES CELLARD.

★ **MODESTE PROPOSITION, A MODEST PROPOSAL, de Jonathan Swift. Ed. Sébastien Gryphe, 19, rue Clauzel, Paris-19e. Tirage limité.**

EMMANUEL BOVE

Un romancier de la solitude

(Suite de la page 15.)

C'est ce qui retenait déjà à la lecture des précédentes rééditions de Bove : des êtres dénudés, sans souvenirs, sans attaches, essayant maladroitement d'en acquérir, mais se faisant les artisans de leur propre échec, à la recherche d'une amitié, d'un amour, mais les détruisant s'ils se présentent ; des êtres frileux, sans autres élans que velléitaires, rêvant leur vie plutôt que de la vivre.

En attendant le malheur

On retrouve ces traits dans les deux livres qui viennent d'être réédités, aiguisés par la répétition. Le premier, *Henri Duchemin et ses ombres*, est un recueil de nouvelles. Elles frappent par l'univers de chien mouillé, de solitude, de détresse morale et physique qui leur est commun. Les personnages de Bove sont des épaves, des vaincus, des exclus de la société de consommation (déjà !) qui rêvent d'être riches non pour la puissance que cela confère, mais pour pouvoir dépenser, satisfaire leurs envies. Ce ne sont pas des clochards. Ils n'ont pas l'indifférence orgueilleuse de ces derniers. Ce sont des pauvres. Leurs chaussures prennent l'eau. Leurs poches sont trouées. Leurs cheveux débordent sur leurs cols graisseux. Ils habitent des chambres sans feu, des logements sans confort d'où ils s'échappent pour une déambulation sans but ni fin, de restaurants médiocres en cafés louches, à la recherche d'un peu de chaleur animale. Ils ont des gestes d'insecte blessé, inattendus et désaccordés. Ils sont sans situation sociale et ils n'en cherchent pas. Ils survivent comme après un cataclysme.

Ou bien, s'ils sont à l'aise, s'ils sont écrivains par exemple, s'ils sont mariés, ils se montrent d'une jalousie si tatillonne, si constante, si appliquée, ils sont si convaincus que le malheur ne peut que fondre sur eux qu'effectivement il se produit. Ils le craignaient ou ils l'appelaient ? Le héros de Bove vit sa solitude comme une fatalité, une malédiction ou un vice.

C'est également le cas du héros de *Journal écrit en hiver*, roman qui mérite de figurer parmi les chefs-d'œuvre du désaccord conjugal, au même titre que *la Danse de mort* de Strindberg. Roger Grandeville est marié. Mal marié, semble-t-il. Sa femme l'aurait épousé sans amour. Elle est très belle. Toutes les femmes sont belles, chez Bove (elles font partie de ce désir de luxe, de beauté, de richesse qui habite ses personnages), mais coquettes, frivoles, indépendantes, menteuses. Elles s'absentent des après-midi, ou des nuits entières, laissant le jaloux à sa rumination soupçonneuse. Mais si c'était de lui que venait cette affabulation trompeuse ? S'il la souhaitait plus qu'il ne la redoutait ? Si elle n'était que la projection de son désir ? Roger Grandeville fait partie de ces gens qui, dans la jeune fille la *plus élancée, voient la mégère* qu'elle deviendra, dans l'épouse la plus attentionnée la Gorgone la plus machiavélique.

« *Chaque fois que j'ai aimé une femme*, dit-il, *c'était un supplice pour moi de penser qu'un jour elle appartiendrait à un autre.* »

La pantomime de la mort

Roger Grandeville est un tortionnaire de lui-même autant que d'autrui. Sa femme reçoit-elle des orchidées, il lui fait une scène violente. Mais le lendemain, ayant mal dormi, il se repent de ses reproches. Il a oublié la cause. Il ne voit plus que l'effet. Il enjoint à sa femme de partir, mais, si elle fait mine de lui obéir, il *l'accuse de vouloir le quitter*.

Roger Grandeville pourrait, devrait être odieux. Mais il ne l'est pas tant sont grandes sa sincérité, sa vérité, tant est aiguë sa lucidité. Chez lui la bassesse s'accompagne toujours d'un effort vers la grandeur. Ne nous y trompons pas. Cette incommunicabilité maladroite, mi-danse, mi-prise de catch, c'est celle du couple. Cet effort incessant, masochiste, pour retrouver la liberté de la solitude, c'est celui de la larve qui essaye de s'extirper de la glaise pour devenir cet éphémère dont la vie ne dure qu'un instant. Cette pantomime, c'est celle de la mort.

Journal écrit en hiver tranche sur les œuvres précédentes de Bove, déjà connues, par une texture plus serrée de l'écriture, une attention minutieuse, à la Proust. C'est du roman d'analyse, psychologique si l'on veut, avec cette différence que le romancier ne se conduit pas en Dieu autoritaire qui définit et étiquette ses personnages. Il ne fait qu'en proposer des interprétations, immédiatement contredites ou corrigées par d'autres.

Bove appartient à la grande littérature parce qu'il pose des questions sans réponse.

PAUL MORELLE.

★ HENRI DUCHEMIN ET SES OMBRES. 236 p., 60 F. JOURNAL ECRIT EN HIVER, 194 p., 50 F. Flammarion.

Tentative de biographie

(Suite de la page 15.)

C'est pourtant du côté de l'intimité de Bove qu'il faut chercher, car l'écrivain l'a transposée dans son œuvre, après le traitement alchimique que s'impose le créateur. Finalement, ses romans et ses nouvelles constituent un étonnant portrait psychologique, la plus vraie des biographies.

Tel père, tel fils ?

Revenons au père russe. En 1911-1913, celui-ci vit à Genève avec une Anglaise fortunée, Emily Overweg. De ce second lit, naît un garçon, Victor. Emmanuel partage alors son enfance entre le couple et son demi-frère de Genève — c'est sans doute la riche Emily qui paiera ses études — et sa mère, qui garde auprès d'elle son frère Léon. Emmanuel Bove passe alternativement de l'aisance à la médiocrité des fins de mois délicates, jusqu'à la guerre de 1914-1918, qui réduira à rien les revenus d'Emily.

Après la mort du père russe en 1915, Bove va subsister seul, puis avec sa mère et Léon, dans des conditions très difficiles. Ils seront fréquemment expulsés de leur logement.

En 1921, il épouse Suzanne Valois, une enseignante. De cette union naîtront deux enfants : Nora (1922) et Michel (1923). Il divorce de Suzanne en 1930 pour épouser Louise Ottensooser, une riche jeune femme. Comme par une surprenante fatalité, la vie intime de Bove semble reproduire celle de son père Bobovnikoff. Il se retrouve flanqué de trois familles. Nora de Meyenbourg : « *Ma mère s'est résolue à divorcer quand Emmanuel a voulu se remarier avec Louise. Il lui a dit :* « Je dois te verser 2 000 F par mois » mais je te donnerai davantage. » *Il disait à sa mère et à son frère :* « Je vous enverrai de l'argent... » *Il était sincère, mais il se retrouvait ensuite placé devant des impossibilités.* » L'écrivain, généreux, montre un sens du « devoir » qui le conduit devant ces « impossibilités » et qui explique, en partie, l'abondance de sa production, et aussi qu'elle comporte quelques textes mineurs.

Sur le pavé des rues hostiles

A cause des origines russes de Bove, on a décelé parfois l'empreinte de Tchékhov ou de Dostoïevski dans l'œuvre de l'écrivain. Mais la connaissance, même superficielle, de sa vie domestique fait apparaître ce que cette œuvre a d'unique. Romancier de la médiocrité, Bove a vécu les situations sordides où le manque d'argent entraîne vers des chambres lépreuses et sur le pavé graisseux des rues hostiles. Son va-et-vient entre le quotidien étriqué et les jours fastes l'a instruit de la précarité, de l'instabilité de toute vie — on est frappé, notamment, par le nombre d'appartements qu'il a quittés, y compris dans ses jours fastes. Romancier de la défaite, il décrit des êtres qui ne peuvent qu'échouer, en se débattant à la façon dont on se noie sans jamais couler, qui ne cessent de s'interroger sur leur présence dans un temps sans signification. L'amour même est le prélude à toute séparation. Cet observateur incisif, ce peintre réaliste et minutieux, renvoie au seul univers qui vaille, celui de la vie intérieure, ce qui en fait un auteur intemporel, c'est-à-dire toujours moderne.

Durant la guerre, alors qu'il était en Afrique du Nord, sa maison de Cap-Ferret fut dévastée. Sa bibliothèque fut pillée. Seule une valise de carton, remplie de papiers jugés sans intérêt, échappa à la convoitise. La veuve de l'écrivain, gardienne de l'œuvre, la conserva pieusement jusqu'à sa mort. On a retrouvé cette valise qui enfermait toute une liasse de nouvelles et de romans inédits. Symboliquement, une partie de sa vie que Bove a si bien enserrée dans ses livres était figée en attente d'un autre départ : n'est-ce pas « bovien » ?

BERNARD ALLIOT.

Un travail de bénédictin

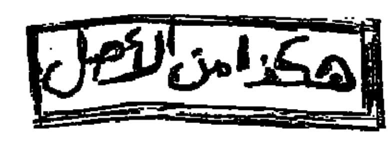
FLAMMARION vient de prendre un heureuse initiative. Il accompagne la réédition d'*Henri Duchemin* et du *Journal écrit en hiver* d'Emmanuel Bove d'une plaquette gratuite sur l'écrivain ; tirée à 7 500 exemplaires dont 2 000 sont destinés aux bibliothécaires. En trente-huit pages, elle propose une *introduction à l'œuvre de Bove*, une chronologie, une bibliographie, des extraits de correspondance, de journal, un texte à propos de la mort de Max Jacob, ainsi qu'une lettre du romancier autrichien Peter Handke qui a traduit *Mes amis* et *Armand* en allemand.

Raymond Cousse, l'auteur de *Stratégie pour deux jambons* (Flammarion) dont l'adaptation théâtrale poursuit une brillante carrière à travers le monde, a réalisé cette plaquette. Depuis cinq ans, il a consacré ses jours de loisirs à ce qu'on peut appeler un travail de bénédictin, quand on sait combien les renseignements sur Bove étaient épars et fragmentaires. La survie de Bove lui devra beaucoup. Mais Raymond Cousse n'est-il pas aussi un « fou » de littérature ?

● *La revue « Résonances »*, qui vient de se créer à Reims (18, rue Marlot, 51100 Reims), publie dans son premier numéro intitulé « Jours de vie ordinaire », un texte d'Emmanuel Bove, *Elle est morte*, paru en 1930.

● *L'hebdomadaire allemand « Der Spiegel »* a consacré six pages à Emmanuel Bove dans son numéro du 19 décembre 1982. Harald Wieser, étonné que la France ait méconnu Emmanuel Bove, veut faire *découvrir au public allemand ce romancier traduit par Peter Handke et* que *« Samuel Beckett citait parmi ses écrivains préférés »*.

● *La revue « Grandes largeurs »* présente dans son numéro 5 un texte de Bove : *Une offense* (11, rue Barrault, 75013 Paris).



portrait

Edmond El Maleh sur le chemin du retour

● *Tel un Ulysse oriental*

PARCOURS immobile (1), le premier livre d'Emond Amran El Maleh, était rempli d'images filantes, de mots perdus, d'odeurs d'enfance et de souvenirs, comme *Aïlen ou la Nuit du récit*. Avant ces paroles brûlantes, il y eut des années de langue de bois. Avec sa voix douce et un sourire éclairant son visage, qui ressemble à celui de Walter Benjamin, El Maleh en parle comme si elles appartenaient à une autre biographie que la sienne.

« *Je suis né*, dit-il, *en 1917, à Safi, au Maroc. Juif et Arabe, j'ai adhéré en 1945 au parti communiste en formation et suis devenu secrétaire des Jeunesses communistes. En 1948, j'ai été élu au comité central, puis au bureau politique. Ensuite, il y eut la clandestinité et la lutte pour l'indépendance. J'ai donné ma démission en 1959 et cessé toute activité politique. Pendant quinze ans, en bon marxiste-léniniste, j'avais refoulé ce qui m'était venu très tôt, l'envie d'écrire...* »

Parcours immobile n'est pas une autobiographie de militant ordinaire ; on y voit plutôt comment un homme retrouve sa voie, sa vocation.

« *Je rédigeais des tracts, des articles et des brochures, en oubliant les écrivains que j'avais aimés, Faulkner, Dos Passos, Cervantès, Joyce surtout, dont* l'Ulysse, *avec les poèmes de Mallarmé et de Valéry, m'avait fortement secoué. J'ai évoqué dans* Parcours immobile, *le* « dur et indestructible noyau de la vérité » *qui était notre réponse à la censure, à la police, aux arrestations et aux tortures. Nous devions, pour tenir, nous armer de dialectique, ajuster nos phrases comme on trempe une lame d'acier. Le parti marocain était fruste. Très peu d'intellectuels y militaient. Les « héros positifs » des romanciers soviétiques étaient nos modèles.* »

« J'écris adossé au silence »

Stratégie, théorie, autocritique, ligne juste, ces syllabes de plomb peuvent étouffer une vie. El Maleh, après s'être éloigné de la politique, s'enferma une seconde fois, en devenant professeur de philosophie.

« *Par méfiance à l'égard de tout ce qui est subjectif, après Marx et Lénine, j'ai choisi l'austérité, avec Husserl et Hegel. Sans me douter que Joyce continuait à me « travailler » et que certaines de mes lectures, Merleau-Ponty, Musil, entamaient le bloc de rigueur que je croyais sans ouvertures ni faiblesses. Un beau jour, comme un brusque appel d'air métaphysique, une vision s'est imposée à moi, celle du cimetière juif de la petite ville d'Asilah et de ses tombes abandonnées. J'ai voulu parler au nom d'un certain Nahon, mort en 1966. Le dernier juif d'Asilah. Le temps s'est confondu avec la mer, les embruns, la rocaille et l'herbe. C'était le germe d'un texte qui pouvait naître. J'allais reconquérir ce que, par aveuglement et par nécessité, j'avais renoncé à voir, à entendre et à sentir.* »

Sans ressentiment ni amertume, sans contrition, El Maleh a écrit l'histoire d'une communauté aujourd'hui morte et celle d'un parti éphémère, presque englouti. « *J'ai levé un interdit double, pour laisser courir le flux des mots et cerner un visage encore inconnu. J'écris adossé au silence, à cette ombre du langage qui, aussi fascinante que le désert, est la condition même de tout récit. Dans* Aïlen, *mon second livre, j'ai essayé de dire ce qui reste vivant, malgré tout, dans un Maroc où la culture ancienne ressemble aux tombes usées du cimetière juif d'Asilah. La trame de la vie quotidienne, avec ces fils arabes, juifs, phéniciens et français, c'est ce que je veux faire apparaître, une dernière fois, me servant de tous les noms... comme celui d'Aïlen qui veut dire mouette, qui est aussi un nom de tribu et de femme.* »

A chaque page d'*Aïlen*, tel un Ulysse oriental, El Maleh marche sur le chemin du retour. Retour vers soi, vers là où « *rien n'est fini, rien ne cesse tout à fait* ».

RAPHAËL SORIN.

(1) Maspero, 1980.

Le cœur d'un paysage ancestral

AU silence des cimetières s'oppose le silence d'aquarium des grandes baies de verre fumé des immeubles de béton. Coupoles blanches, petites mosquées, figuiers et ânes, l'ancien Maroc ne résiste plus au « *discours froid, objectif, impersonnel des statistiques* ». Aux salves meurtrières qui couchèrent les émeutiers de 1965 ont succédé les méthodes modernes de destruction des esprits. « L'*Œil de lynx* qui veille sur le pouls de la nation », une sorte de Big Brother, ignore les aveugles qui rêvent encore et mendient, la vie simple et tranquille des gens.

Mais de la « nuit du récit », d'El Maleh, cette nappe d'ombre qui, au sein même d'un monde déchiré, pulvérisé, s'étend comme un refuge de la mémoire, sortent des créatures lyriques. Elles n'appartiennent qu'à l'espace de ce livre, une terre labourée en tous sens. On entend battre le cœur d'un paysage ancestral et, sur les débris d'une scène fracassée, ces créatures arrivent, surgissent des coulisses, font leur entrée. On se souviendra de Mardochée, presque chauve, portant d'épaisses lunettes, « *une apparition, un souvenir flou... un homme sans âge, un être de chair et de sang* ». On n'oubliera pas Simon, le tailleur, « *le visage fin, le sourire subtil, lui que chacun aimait pour son esprit et la gaieté malicieuse de ses propos* ».

Et Aïlen, sur un fond de chant berbère, de tatouage, de pisé rouge, avec des mouettes, des dunes et des vagues, légende ou figure de fable (de sable), monte dans une lumière douce, d'apaisement. En fondu enchaîné, guidées par une nécessité qui ne doit rien au-dehors, les images se suivent jusqu'à devenir poignantes : terrasses interdites, sexe aux poils rasés, ruelle, rempart... On entre dans l'intimité sensuelle des phrases. Ce livre magnifique est une stèle qui borne la fine poussière des jours, un défi, un talisman.

R. S.

★ **AILEN OU LA NUIT DU RÉCIT, d'Edmond Amran El Maleh, coll. « Voix », Maspero, 201 pages, 68 F.**

récit

Nine Moati et « les Belles de Tunis »

APRÈS l'émouvant récit intime *Mon enfant, ma mère* (1978), Nine Moati se lance avec verve dans la fresque. De 1856 à 1956, cent ans d'intrigues historiques et des myriades d'émotions tourbillonnent dans un roman qui montre les individus en quête de leur destin.

Les Belles de Tunis, ce sont les héroïnes (les trois « M » : Myriam, Maya, Marie) que la romancière a choisi de camper et d'animer en les situant dans une suite de moments et de lieux. Myriam est la nièce chérie du caïd Nessim, « Arlequin tunisien » qui a ses entrées au palais du bey et qui mène un savant jeu politique et personnel pour le compte des autorités françaises. Entre 1856 et 1864, il bâtit sa fortune, participe à l'émancipation de ses frères juifs et réserve ses sentiments à sa femme préférée, Taïta, et à Myriam, élevée dans le ghetto de la Hara. Lorsqu'il quitte sa patrie pour la France de Napoléon III, il emporte dans sa poche « 20 millions de francs détournés », à sa *boutonnière le ruban de la Légion* d'honneur et dans son cœur l'espoir vain de voir sa nièce faire la traversée à son tour.

« Les hommes meurent, les élèves passent, les histoires restent »

« Myriam à la Hara », titre de la seconde partie de l'ouvrage, fixe l'héroïne à son ghetto, entre 1864 et 1900. La vie y oscille entre le cauchemar de la misère et celui de la persécution. Myriam, munie de sa beauté (« *ses yeux gris-vert et ses cheveux noirs ondulés* »), se trouvera prise entre un beau parti européen, ses affections arabes et sa filiation juive. Laquelle lui donne un époux aimant au milieu de cette ville que l'auteur fait vivre avec ses bruits, ses odeurs, ses populations, pendant la période qui mène au protectorat.

Même climat contrasté pour Maya, seconde figure féminine du livre. Elle naît le 1er janvier 1900 au Passage, partie européenne de la ville. Sa vie se déroule sous le signe du bonheur méditerranéen que vient enténébrer la tache brune de l'Europe fasciste, alors qu'en arrière-plan apparaissent les noms de ceux qui construiront la Tunisie indépendante. Marie, fille de Maya, petite-fille de Myriam, y trouvera-t-elle encore sa place ? Au quartier du Belvédère, elle verra le pire visage de l'histoire avec la déportation de son père, puis celui, ambigu à ses yeux, de la fin de la tutelle coloniale. Son amour tragique pour Fouad, qui se voulait plus algérien que français, achèvera de la faire plus juive et française que tunisienne. Le roman se clôt en 1956, avec la perspective d'un destin qui fera fleurir à Paris le jasmin de Tunis. Entre Pierre Benoît et Margaret Mitchell (explicites références de la narration), Nine Moati a ainsi agencé un bouquet de contes auxquels conviennent les paroles du Rabbi : « *Mon fils, les hommes meurent, les élèves passent, les histoires restent.* »

SERGE KOSTER.

★ **LES BELLES DE TUNIS, de Nine Moati. Le Seuil, 347 p., 69 F.**

essais

Les Grecs croyaient-ils à leurs dieux ?

• ***Une promenade fascinante, en compagnie de Paul Veyne.***

LA Grèce était peuplée de chimères, de sirènes, de dieux, de héros. Tous ces êtres nous passionnent encore, quoique nous les tenions pour des fariboles. Nous ne croyons plus à Zeus ni aux centaures. Mais connaît-on ce qu'en pensaient les Grecs eux-mêmes ? La nef *Argo* flottait-elle sur les fleuves ou sur les rêves ? Minos habitait-il aux enfers ? Voilà une bonne question, que pose Paul Veyne.

Cette question a l'air innocent. Elle est très perverse, du moins quand Paul Veyne en débat. L'érudition, l'agilité, la désinvolture de cet historien nous jettent dans un labyrinthe. Son livre foisonne, enchante et s'égare. L'enquête sur la vérité des mythes s'éparpille et vingt autres énigmes se lèvent. La psychanalyse, le marxisme, la science moderne et même la possibilité de *conter* l'histoire, tout est cité devant le tribunal des mythes, et tout est malmené.

Pour commencer, les Grecs. S'ils croient à leurs mythes, n'est-ce pas *comme les enfants, pensant* à la fois que le Père Noël leur apporte des jouets dans la cheminée et que ces jouets y ont été placés par leurs parents ? Deux vérités incompatibles s'accommodent. Est-ce à dire que les Grecs sont des déraisonnables ? En un sens, oui, mais pas plus que nous. Ils sont pareils à nous, mais leurs critères de vérité diffèrent. La vérité n'existe pas plus que les mythes. *Elle est la fille du temps.* Les hommes l'inventent, comme ils inventent l'histoire. Et la vérité de 1983 est aussi hallucinée que toutes les vérités qui la précédèrent.

L'ironie d'Aristophane

Les Grecs ont inlassablement interrogé leurs mythes, durant un millénaire. Dans les débuts, ils les tiennent pour véritables, mais c'est dans un autre temps, un autre espace que ces fables scintillent. Plus tard, le mythe est réintégré dans la continuité historique. Il n'est *plus que du passé. Mais il n'est pas* déshonoré pour autant. Il énonce à coup sûr une vérité, car les Grecs pensent qu'on ne peut pas parler de ce qui n'est pas. La légende reflète la figure des origines, mais ce reflet, avec les générations, s'estompe, se diapre ou s'embrouille. Il s'impose alors, pour sauver les héros et les dieux, de trier dans les mythes, de séparer le bon grain de l'ivraie. On expulse le merveilleux qui envahit la fable pour n'en retenir que le noyau.

Cette évolution du mythe trahit une évolution de l'historiographie. L'histoire des Grecs n'a avec la nôtre d'autre point commun que de porter le même nom. Chez les plus *anciens, pour connaître* le passé, on l'invente. Quelques poètes s'en chargent. Après quoi, la quête de la vérité consiste à recopier ce que l'on savait. Les premiers historiens de la Grèce n'avancent jamais une preuve, ils n'en ont pas besoin. La tradition, l'étymologie, la parole des poètes font la vérité. Il suffit de dire : « *J'ai appris que* », ou bien de rappeler qu'Homère a dit cette chose-là.

Plus tard, une certaine critique des mythes s'esquisse. Dès lors, en effet que le temps mythique se trouve récupéré par le temps de *l'histoire*, comment s'y prendre avec toutes ces billevesées que disent les fables ? Quelques Grecs virent même à l'athéisme. « *Vraiment*, ironise un personnage d'Aristophane, *tu crois qu'il y a des dieux* ? » Mais le plus grand nombre, y compris les doctes, ne ruinent pas le palais des mythes, il le dépoussière. La critique des mythes vise moins à anéantir ceux-ci qu'à les préserver au contraire. Il est rare que l'existence des dieux soit mise en cause, mais leurs interventions dans la société des hommes sont contestées.

Héraclès n'aura pas son brevet

La règle la plus commune est aussi la plus simple : puisque les temps mythiques et les temps historiques ont été réconciliés, on évacuera de la légende ce qui n'a pas d'équivalent dans notre monde historique. Par exemple, un homme qui devient dieu, cela ne se fait pas dans *la Grèce hellénistique*. Par conséquent, Héraclès n'aura pas son brevet de dieu. Pour les Romains, même règlement : Romulus demeure le fondateur de Rome, mais de là à dire qu'il était le fils du dieu Mars, bernique ! Une autre école de doctes ira plus loin encore : elle estimera que les mythes sont des allégories seulement, allégories qui du reste ont un usage politique — une espèce de rhétorique, et c'est la « langue de bois ».

A ce point, l'historien du vingtième siècle, juché sur la plus haute branche de la raison, pourrait prendre la parole et gronder un peu ces drôles de Grecs dont la moitié de la tête croyait aux mythes quand l'autre moitié n'y croyait pas. Ce n'est pas ainsi que procède Paul Veyne. Pourquoi le ferait-il, lui qui voit dans les vérités du vingtième siècle d'autres mirages et des frivolités aussi fragiles que celles d'Homère ?

Veyne dédaigne les explications. La causalité historique, et la dialectique, et les raisons sociologiques le font bien rire. « *Pourquoi s'est inaugurée, un beau jour, la critique des mythes ?* », fait-il mine d'interroger et il réplique déjà : « *Peu importe.* » Veyne constate, un point c'est tout. Il enregistre les flexions et les boursouflures du territoire de l'historien ; il note que des sentiers bifurquent et que d'autres se perdent. Au déploiement de la rationalité historique il préfère une *herméneutique* de la fantasque inventivité de l'histoire.

Un milliard de causes

Ce qui fait un historien étrange. Il tient qu'il n'est point de causes aux événements, ou bien ces causes sont au nombre d'un milliard, et nul ne les débrouille. On jugerait parfois que Veyne nie la possibilité de faire de l'histoire, du moins dans l'accep*tation* usuelle. Comment Fabrice del Dongo ferait-il l'histoire de la bataille de Waterloo, lui qui ne sait pas même si le fourbi auquel il a participé s'appelle une bataille ?

Ce livre donne un peu le vertige. Non seulement parce qu'il se redit aussi souvent qu'il se contredit — et comment faire autrement si la vérité est en même temps nulle et innombrable ? — mais aussi parce qu'il fait vaciller la maison dans laquelle nous croyions que nous étions en sûreté. Cette maison nous paraît solide, et plantée dans le champ de la vérité. Voilà qu'elle n'est plus qu'une masure, au *bord du gouffre*, et qu'aucune loi ne la gouverne. Nous sommes enfermés dans un bocal dont les parois sont dessinées par l'imagination. Et demain, sans préavis, nous emménagerons dans un autre bocal — une autre vérité, c'est-à-dire une autre imagination.

Le bocal dans lequel Paul Veyne tournoie est celui des années 80. *C'est pourquoi* nous *reconnaissons* au passage d'autres poissons qui nous ont enseigné déjà que les vérités sont mortelles, que l'histoire est une géologie plutôt qu'une dialectique, que la rationalité est une illusion, que l'aventure des hommes, enfin, est un « *récit conté par un idiot* », plein de hasards et d'imprévisible « *et qui ne signifie rien* ». Paul Veyne innove par son audace, plutôt, et de pousser ses propositions très loin, de monter aux extrêmes, sans craindre de mettre à mal quelques idoles, depuis le marxisme et la rationalité jusqu'à la philosophie, la science, la psychanalyse ou l'histoire. Mais qu'importe après tout ? Les vérités que Veyne propose et ruine en même temps, l'an prochain, d'autres vérités les remplaceront, et d'autres décombres. Nous entrerons dans un autre bocal. Et restera une promenade fascinante sur les pas d'un historien subtil.

GILLES LAPOUGE.

★ **LES GRECS ONT-ILS CRU A LEURS MYTHES ?, de Paul Veyne. Des travaux. Le Seuil. 161 pages. 55 F.**

à travers le monde

ESPAGNE — La prière de Rafael Alberti

Lorsqu'il a reçu des mains de l'ambassadeur d'Union soviétique à Madrid, Iouri Doubinine, la médaille de l'ordre de l'amitié entre les peuples, le poète Rafael Alberti a surpris son auditoire en expliquant qu'il préférait la « petite *médaille d'or*, très discrète », du prix Lénine : « *Je [la] porte tous les 7 novembre, anniversaire de la révolution d'Octobre.* »

Pour remercier, il a ainsi conclu son discours : « *Paix, paix, paix. Notre siècle ensanglanté l'exige. Puisque nous sommes de nouveau aux aguets, Dieu veuille qu'à la veille de jours désespérés, malheureux, sombres, où c'est presque un crime que de contempler des fleurs, louer le bleu de la mer et l'harmonie du vol des oiseaux qui s'éloignent à l'automne, Dieu veuille que ces deux colombes entrelacées ne se séparent jamais, qu'on ne fasse pas couler le sang de leur cœur, qu'on ne tue jamais, entre leurs ailes, le vol harmonieux de la paix et de l'espérance.* »

MOSCOU — Avertissement aux intellectuels

La fille de M. Andropov a beau être mariée avec un acteur de la troupe passablement non conformiste de la Taganka, les milieux intellectuels et artistiques de Moscou commencent à craindre de faire les frais de la campagne de moralisation qui s'est abattue sur le pays. Le mois dernier, c'était la *Pravda*, par le biais d'un long éditorial de première page, qui appelait écrivains et artistes à plus de rigueur idéologique. Le rôle des intellectuels, affirmait notamment le quotidien du parti communiste, est « *de donner des exemples de travail efficace de notre gestion et de notre administration* ». Plus récemment, c'est la *Moskovskaia Pravda* qui s'en est pris aux metteurs en scène, leur reprochant d'insister trop dans le choix des œuvres qu'ils présentent sur les « *aspects négatifs* » de la vie soviétique, alors que le théâtre est avant tout « *un moyen d'éducation politique* ». Conseil à ces mal-pensants : cherchez des « *héros positifs* » et exaltez « *les thèmes militaires, patriotiques, historiques et révolutionnaires* » sans oublier « *la politique de l'Union soviétique en faveur de la paix* ».

CORRESPONDANCE

A propos de Jacques Vaché

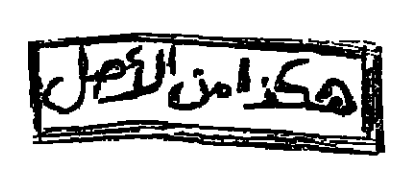
A la suite de notre article sur le livre d'Alain et Odette Virmaux : Cravan, Vaché, Rigaut *(« le Monde des livres » du 11 février), nous avons reçu cette lettre des auteurs :*

Notre livre *Cravan, Vaché, Rigaut* (éd. Rougerie) vient d'être vivement déconseillé aux lecteurs du *Monde* dans un article signé R.S., où il n'est pas difficile de reconnaître Raphaël Sorin. Verdict tranché (« appareil critique contestable », « fausses gloses »...) qu'aucune preuve concrète n'accompagne. Ce qui nous inspire les remarques suivantes :

1) R.S. invite les lecteurs, rituellement, à se reporter plutôt aux *textes*. L'ennui est que ceux-ci sont épuisés (les *Écrits* de Rigaut) ou en passe de l'être, et que le volume « 10-18 » qui regroupait les écrits des « *Trois suicidés de la société* » a également disparu de la vente.

2) Livre fait « *avec de la colle et des ciseaux* », « *simple dossier* », etc. Cela serait-il pendable ? Les textes étant introuvables ou peu accessibles, il fallait inventer un moyen de mettre le lecteur en contact direct avec la parole des trois hommes. Et comme ceux-ci n'ont pas laissé une œuvre au sens traditionnel, mais seulement des textes courts et des *phrases*, il fallait éviter le discours académique. D'où le recours au procédé de montage de textes, qui a ses lettres de noblesse (Aragon...) et ne mérite aucun dédain : voir tel « portrait-puzzle », telle « préface-coupure », ou bien, dans le même numéro du « *Monde des livres* », les allusions à cette pratique dans l'œuvre de Walter Benjamin, qui regrettait de ne pas l'avoir utilisée plus constamment.

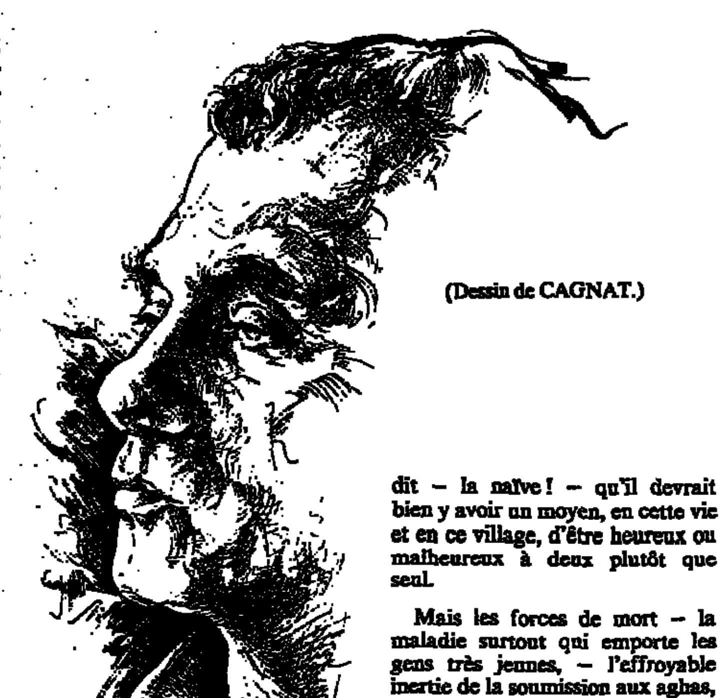
3) Les inédits de Vaché, pour finir. R.S. nous avertit charitablement que, le jour où sera enfin publié ce qu'il appelle les « documents Vaché », on verra ce qu'on verra. C'est *nous avoir bien mal lus*. Car les textes et dessins de Vaché que nous publions en appendice ne sont rien d'autre que ces « documents »-là. Pour l'essentiel, ils proviennent des revues *En route, mauvaise troupe* et *le Canard sauvage*, qu'un petit groupe de lycéens nantais — dont Vaché n'était pas la figure de proue — publia vers 1913-1914. Le phénomène n'est pas sans intérêt. Mais on s'aperçoit vite que ce Vaché adolescent — dont les textes sont drôles, brillants, « artistes » — n'a presque rien de commun avec le révolté intégral que rencontre Breton en 1916, le Vaché des *Lettres de guerre*. Dire cela serait-ce manquer aux convenances ? Et la « timidité » n'aurait-elle pas consisté à le masquer ? Nous tenons que les *Lettres de guerre* préfacées par Breton sont irremplaçables, mais nous croyons fermement aussi que Vaché et ses compères ne sont pas la « chasse gardée » de personne. On peut louer notre travail, comme divers critiques, ou nous en blâmer, comme R.S. : c'est au lecteur *seul* de se faire une opinion.



lettres étrangères

L'Anatolie de Yilmaz Güney

UN paysage de plateaux anatoliens, infini et impitoyable. Des terres inondées ou torrides, dures, hostiles. Des villages, des maisons où hommes et bêtes se côtoient dans la promiscuité d'une crasse millénaire. Et partout une pauvreté si incrustée dans la peau et dans l'âme qu'elle voue les habitants de ces villages à végéter sans espoir d'amélioration ou à s'exiler vers des terres étrangères. Une misère qui surtout, à peine nés, livre ces paysans au pouvoir insolent des aghas, grands propriétaires terriens, dont les fils dilapident gaiement à la ville l'argent gagné sur le labeur des pauvres. Le pays de Yilmaz Güney est bien le même que celui de Yachar Kémal : une terre lépreuse et maudite peuplée de milliers de paysans hébétés par les privations, humiliés par les vexations, où seuls de rares individus ont le courage de dire non à ce qui leur paraît à tous comme *une fatalité.*



(Dessin de CAGNAT.)

Un paradis inaccessible

Malgré tout, l'Anatolie de Yilmaz Güney peut être belle à certaines heures. Au printemps, les plateaux se couvrent de milliers de *fleurs resplendissantes,* embaument de mille parfums inoubliables. Un véritable paradis naît peu à peu de la terre et de l'air, mais c'est un paradis inaccessible et intouchable : le labeur exténuant des hommes leur interdit d'en profiter. Pourtant, le courage, la lucidité, la volonté de s'en sortir ne sont pas absents de certains. Halil, par exemple, revenu au village après trois ans de service militaire et bien décidé à ne pas vivre ici comme une bête, à conserver sa dignité malgré le pouvoir des aghas, et à trouver chez lui un semblant de bonheur, de vie possible. Remzi aussi, jeune enfant doué pour les études, qui veut échapper au sort qu'on lui promet et qui, chaque jour, qu'il pleuve ou qu'il vente, fait ses 6 kilomètres à pied pour se rendre à l'école. Ou Eminé, jeune paysanne amoureuse d'Halil qui se dit – la naïve ! – qu'il devrait bien y avoir un moyen, en cette vie et en ce village, d'être heureux ou malheureux à deux plutôt que seul.

Mais les forces de mort – la maladie surtout qui emporte les gens très jeunes, – *l'effroyable* inertie de la soumission aux aghas, la disparition progressive de ses compagnons les meilleurs finissent par venir à bout des résolutions d'Halil. Le rêve d'un bonheur partagé avec Eminé dans une pièce nue s'estompe peu à peu devant un fait très simple : il vit dans une étable avec des bêtes et il n'a rien à *lui offrir.* On peut lutter à la rigueur contre des hommes, la misère physique. On ne lutte pas *contre des mentalités archaïques,* contre des murs mentaux. Car les coutumes des villageois eux-mêmes se retournent contre la liberté possible de chacun. A l'hégémonie sans scrupules des aghas s'ajoute l'hégémonie plus inhumaine encore des traditions et des contraintes qui font, par exemple, de la virginité la condition *sine qua non* du mariage. Vierge ou putain, la *femme n'a aucune autre* alternative en ce monde archaïque. Finalement, Halil n'aura *d'autre issue que s'en aller un* jour – lui qui avait tant cru à ce retour en son village ! – et s'expatrier.

Ce livre possède une force singulière. Car, en dépit du climat désespéré, sinon désespérant, de certaines pages, en dépit de la mort, de la résignation, de la misère partout présentes, on a le sentiment d'être jeté au cœur d'une vérité si forte, d'une vie si intense, si amoureusement décrite, aux côtés de personnages si présents et si denses qu'on dévore ces pages une à une comme le conte des mille et un jours de l'Anatolie dévoilée. Yilmaz Güney, plus connu en France comme metteur en scène – puisque son dernier film *Yol,* conçu et écrit en prison, a eu la Palme d'or du dernier Festival de Cannes, – se révèle un écrivain de premier ordre, un narrateur attentif au moindre détail de la nature et des saisons, un décrypteur fraternel de la misère des autres. Car il est, bien entendu, non seulement *le chantre, mais le frère de* ces ombres désenchantées. Il porte jusqu'à nous, par une écriture dense et juste, avec des images éblouies, le drame de ces hommes et de ces femmes oubliés, anonymes. Des hommes et des femmes qui, grâce à lui, portent enfin un visage et un nom.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ LES CHAMPS DE YURÉGHIR de Yilmaz Güney. Roman traduit du turc par Alfred Depeyrat. J.-C. Lattès. 300 pages. 85 F.

Yachar Kémal, écrivain de territoire

● ***Le peintre d'une Turquie réelle et symbolique***

ÉCRIVAIN de terroir ou écrivain de territoire ? Il y a plus qu'une différence : une opposition, voire une incompatibilité. Le premier alimente la mode actuelle de la ruralité par des écrits à caractère patoisant aussi inaccessibles au lecteur profane que les revues d'avant-garde de Saint-Germain-des-Prés. *Le second,* eh bien ! le second fait exactement le contraire : au lieu de croire étendre au monde entier une parole purement régionale, il fait venir, il fait tenir, le monde entier dans une région.

Ce type d'écrivain est plutôt rare en Occident, si l'on excepte Joyce pour Dublin et Giono pour la Provence. De tous les écrivains français contemporains, seul ce dernier a su élever le lieu sensible de sa vie au statut *d'une terre inscrite au cadastre* des mythes. Mais, en Méditerranée, ce type d'écrivain existe depuis toujours, et, en tout cas, depuis Homère. C'est même l'homme de ces cultures par excellence. En Grèce, par exemple, on trouve Pandélis Prévélakis, pour qui la Crète est à la fois sol natal, patrie intérieure mais aussi terre intemporelle détenant entre ses traditions et ses montagnes une grande part des symboles du monde, notamment l'espace et l'épopée des vendettas, ces tragédies modernes du destin (1).

C'est aussi le cas en Turquie de Yachar Kémal. Les récentes traductions qui viennent de paraître confirment plus que jamais l'existence en son œuvre de ce territoire essentiel où cohabitent la patrie imaginaire de l'auteur et l'un des lieux concrets de l'histoire ottomane, ces plaines et ces *marais de la Tchoukourova,* au pied des monts Taurus.

Une longue et admirable plainte

Dans les deux volumes de l'épopée intitulée *les Seigneurs de l'Aktchasaz (Meurtre au marché des forgerons ; Tourterelle, ma tourterelle),* le thème apparent du récit est celui d'une rivalité séculaire entre deux familles, les Akyollous et les Sarioglous. Mais il dépasse en fait l'antinomie de ces deux clans, déjà oubliés par l'histoire. Ce qui habite ces deux livres, c'est surtout le heurt du passé et de l'avenir, la grande mutation d'un présent qui assèche les marais de la Tchoukourova pour en faire des terres cultivables, mais contraint par là-même les nomades turkmènes, habitants traditionnels de ces régions, à devenir des paysans sédentarisés. Et surtout, une mutation qui porte au pouvoir une nouvelle génération d'hommes entreprenants, mais dénués du moindre scrupule, des aghas hypocrites et vénaux, insolents et totalement étrangers à tout ce qui n'est pas leur *prestige et leur intérêt. D'ailleurs,* sont-ils vraiment des hommes d'avenir, des novateurs, ces entrepreneurs, bâtisseurs, ingénieurs qui, sous prétexte de modernisation, ne se contentent pas d'assécher les marais mais assèchent aussi les sentiments et les rapports humains ?

Ce que j'aime en Yachar Kémal, c'est que sa véhémente protestation contre l'exploitation éhontée des sols et des êtres, contre la désertification conjuguée des terres et des hommes, n'est jamais liée chez lui à une attitude passéiste. Pas plus que la longue, admirable plainte qu'il entame sur la disparition de ces tribus turkmènes, obligées d'errer sans trouver de terres où s'installer. Sur tous ces *problèmes d'aujourd'hui, qui vont* de la préservation de la vie aquatique à la contestation du pouvoir arbitraire des aghas, il porte le regard clairvoyant d'un homme qui sait de quoi il parle. Il parle d'une terre où il est né et d'un futur qui concerne des dizaines de milliers d'hommes. Car il a grandi au pied de ces monts Taurus, en ces franges du destin ottoman *où s'affrontèrent longtemps* le vertige nomade et la tentation sédentaire du peuple turc. Il sait que, pour construire un avenir à visage humain, on n'agit pas contre mais avec le passé. On ne détruit pas les survivances périmées par une révolution irréfléchie, mais en tenant compte des richesses immémoriales de ce passé où présent et avenir doivent *puiser leur source et leur élan.*

Il y a donc de grands, d'immenses espaces dans les livres de Yachar Kémal. *Notamment dans l'un* de ceux que je préfère, *la Légende des mille taureaux.* Kémal révèle ici qu'il est bien un écrivain de territoire, non de terroir. Dans l'errance de ces tribus turkmènes à la recherche d'un lieu où s'établir, il y a d'abord une épopée réelle, historique, mais aussi tout un symbole ; il y a toute une allégorie en cette quête *sans espoir apparent d'une terre et* d'un ciel à aimer. Car qu'emportent et apportent avec eux ces errants ? Un monde, des coutumes, des exigences et des poèmes dont les hommes d'aujourd'hui ne veulent plus. Ces tentes somptueuses, ces tapis tissés avec tant d'amour, ces majestueux kilim, qui racontent à leur façon l'histoire de l'univers à travers leurs motifs, cette alliance vitale avec l'horizon, cet enracinement en un infini nécessaire, cet univers de danse, de chevaux, ce sont là pour Kémal non des souvenirs folkloriques mais la narration d'une alliance entre l'homme et son trajet terrestre, entre sa faim et ses chemins. C'est une irremplaçable leçon de sagesse, d'exigence et de loyauté que le monde des promoteurs et des aghas ne peut même pas envisager d'appréhender.

Bien entendu, entre les H.L.M. *des villes et les tentes dressées dans* la boue, il y a une voie médiane, humanisée, possible. Kémal ne nous propose ni d'édifier des H.L.M. nomades ni de dresser chaque soir des tentes en béton. Il dit simplement – mais ce simplement est l'axe même de son œuvre – qu'on ne taille ni n'embellit un arbre en coupant ses racines. A moins que nous ne rêvions de vivre à *jamais dans les forêts pétrifiées* du futur.

La vendetta forme moderne de la fatalité

L'hospitalité qui est la tradition de ces cultures anciennes s'accompagne de son contraire : la vendetta. L'hospitalité, c'est faire d'un étranger un frère d'un soir, c'est faire d'un errant un parent provisoire. La vendetta, c'est exactement le contraire, car même un frère peut devenir un étranger s'il contrevient aux lois du clan. Ces lois si complexes et terribles occupent les quatre ouvrages les plus récents de Yachar Kémal, mais elles ne jouent pas dans chacun un rôle identique. Dans *les Seigneurs de l'Aktchasaz,* elles apparaissent plutôt comme des survivances archaïques. Mais, dans le dernier en date des ouvrages parus, *Tu écraseras le serpent,* la vendetta devient au contraire une réalité imprégnant la vie et les pensées de chaque jour. Car ici, il s'agit d'un enfant que le village tout entier charge de *tuer sa mère, pour venger* l'honneur bafoué (dit-on) du père. Ici, la vendetta apparaît bien comme l'image la plus nette, la plus impitoyable de toute condition humaine, la forme moderne et méditerranéenne de l'antique fatalité. Savoir que votre mort est fixée d'une façon irrémédiable, savoir pourquoi on vous tuera, et souvent même *qui* vous tuera mais jamais *quand* on vous tuera, est bien l'illustration en raccourci de tout destin humain. Dans ce dernier ouvrage, la marche inexorable de la mort est d'autant plus insoutenable qu'elle prend la forme d'un désir vague – et souvent refoulé – dans l'esprit de l'enfant, une sorte de désir ambigu de protéger et de supprimer sa mère en même temps. La mort de celle-ci aura d'ailleurs la même ambiguïté : l'enfant tuera sa mère à l'improviste, sans vraiment *le vouloir,* en profitant d'une circonstance accidentelle. N'est-ce pas une habileté suprême du destin que de faire de la mort non une issue fatale mais un événement accidentel ?

J. L.

★ TU ÉCRASERAS LE SERPENT, de Yachar Kémal. Gallimard, *144 p., 45 F. Traduit du turc par Munevver Andac.*

★ LES SEIGNEURS DE L'AKTCHASAZ. Tome 1, *Meurtre au marché des forgerons,* 575 p., 88 F ; tome 2, *Tourterelle ma tourterelle,* 600 p., 99 F, Gallimard, même traducteur.

(1) Pandélis Prévélakis : *le Crétois ; la Chronique d'une cité ; le Soleil de la mort,* Gallimard, « Du monde entier ».

● UNE IMPORTANTE EXPOSITION consacrée au poète grec d'Alexandrie Constantin Cavafy (1863-1933), pour le cinquantième anniversaire de sa mort, se tiendra du 25 mars au 25 avril dans le grand foyer du Centre Pompidou.

Le Monde

culture

VARIÉTÉS

A BOBINO

Les fables de Julos Beaucarne

Depuis ses premières tournées au début des années 60 dans les petits villages de Provence où on payait sa place au « prix du plaisir », Julos Beaucarne parle dans ses chansons de tendresse et d'amitié, du terroir et des galaxies, de la protection de la nature et du quotidien. L'émotion est contenue, le sourire malicieux, la confidence à peine murmurée ou en forme de jeux de mots. Fidèle à lui-même, à son village et à la francophonie, Julos Beaucarne, le Wallon d'Écaussinnes, revient à Bobino avec ses fables, ses rêves étranges, tendrement ironiques, ses chansons reliées les unes aux autres par de petites histoires ou plutôt par les couleurs de gens ordianaires avec leurs singularités, leur poésie.

Et c'est avec la même économie de gestes, immobile devant le micro, derrière un pan du rideau rouge ou accroupi au devant de la scène, que Julos Beaucarne raconte la vie qui passe « et si tu la rates, si tu fais semblant d'oublier, elle repasse, elle te poignarde », *il chante une adaptation wallonne des* Gens de mon pays (les Djins des s'côté-çi.), *de Gilles Vigneault, affirme que* « le 7 juillet 1981 à bord d'un petit avion tout plein de panneaux photo voltaïques transformant la lumière magique solaire *en courant électrique*, un homme a traversé la Manche un beau mardi de lumière blanche. Un avion à moteur solaire peut voler du matin au soir, sans essence et sans réservoir. Si tu m'crois pas, vas-y donc voir ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h 30.

AU FORUM DES HALLES

La Compagnie Bernard Lubat

Bernard Lubat vit avec la musique, s'y baigne voluptueusement, soucieux à la fois de laisser l'imagination en liberté et de construire des arrangements d'autant plus directs et efficaces que la section rythmique de son orchestre est carrée. Musicien de jazz, compositeur de chansons et de musique contemporaine, Lubat aime le spectacle qui assimile tous les genres et joue sur les vibrations et les émotions.

Avec sa Compagnie, au Théâtre du Forum, il donne une série de concerts un peu fantasques, toujours swingants. Catalyseur à l'humour froid, Lubat développe une fois de plus ses étonnantes possibilités et chante comme s'il interprétait un « scat chorus ». — C. F.

★ Théâtre du Forum. 21 heures. Jusqu'au 5 mars.

■ **La prochaine exposition de l'Institut du costume, au Metropolitan Museum de New-York, sera une rétrospective des vingt-cinq années de carrière d'Yves Saint Laurent depuis 1958 — époque où il était chez Christian Dior, — jusqu'à aujourd'hui.**

La Corse telle qu'elle se présente

Une pièce, un téléfilm, trois disques proposent de la Corse et de la culture corse des images ou des sons différents.

Au Théâtre de la Tempête, Michel Raffaelli présente un spectacle écrit en corse, préparé en Corse, avec des comédiens pour la plupart non professionnels mais Corses, et des musiciens corses. *U lamentu di l'omu persu tramare e surgente* (lamento de l'homme perdu entre la source et la mer) a été créé dans les lieux mêmes des répétitions, la Casazza (confrérie) de Calenzana le 18 février. L'événement a surtout été local : voir vivre et travailler des gens de théâtre n'est pas si fréquent par ici. De plus, le dispositif scénique, les costumes, *les instruments de musique* ont été fabriqués à Pigna, à l'Ile-Rousse.

De l'intérieur, rien dans ce spectacle qui ne parle aux Corses eux-mêmes, du moins à travers les idées et les images en l'air ces derniers temps. Une petite fille, sa grand-mère, leurs souvenirs, leurs légendes. La poupée s'appelle Memoria. Un soldat génois sodomise une poule. Un soldat français veut abuser d'une fille, qui se venge, et qu'on abat froidement d'une balle dans la tête. Un promoteur allemand vocifère dans un cimetière. La Corse n'en finit pas de pleurer ses malheurs. Saura-t-elle se faire entendre à la Cartoucherie ? (1).

A peu près dans le même temps, Pierre Cangioni a réalisé avec *Santu Nicoli*, projeté au Festival de Monte-Carlo, le premier téléfilm en corse (sous-titré), qu'il tient à présenter aux spectateurs du continent. Auprès de Pierre Massimi, assez remarquable en vengeur malgré lui, à la manière d'Orso dans *Colomba*, quelques acteurs insulaires, et surtout les villageois de Lama, restituent, au-delà d'un scénario fertile en victimes, une Corse authentique où l'humour a sa place au cœur même du tragique : Corse d'hiver, du froid, de l'ennui, du silence où le jeu politique tient lieu de sport et fournit la démesure du rêve. Mais ne pouvait on, ici encore, éviter le poids des traditions narratives et n'y aurait-il en Corse que déplorations, gendarmes et bandits d'honneur ?

Beaucoup plus tonique est la sortie d'un coffret de trois disques aux archives sonores de la phonothèque nationale : *Musique corse de tradition orale*. Ici, rien de folklorique, mais la mémoire vivante des villages de montagne : pas d'arrangement musical et aucune vedette, mais de vieux hommes, de vieilles femmes, anonymes, poètes et interprètes, enregistrés par Félix Quilici au cours de deux missions en 1961 et 1963 : voix vraies, irrégulières *et rudes pour des chants de mort* et de religion — Corse oblige — mais aussi des *paghielle* (improvisations polyphoniques), des chansons électorales et satiriques, d'autres pour rire, pour le travail et pour la danse. La plus fragile et la plus profonde part d'un patrimoine est ainsi sauvée. Ici s'exprime le peuple corse, hors des modes et sans intermédiaire.

BERNARD RAFFALLI.

(1) Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, 20 h 30.

CINÉMA

« POUR QUI VOTE L'OXYGÈNE », de Johan Van der Keuken

Le grand refus

A l'image d'un monde qui va comme il peut, c'est-à-dire mal, le cinéma se cherche de nouvelles certitudes, une autre morale, ou, si l'on préfère, tente de couler des pensers différents dans une forme elle-même radicalement différente.

Que cette remise en question cinématographique nous arrive par le biais de ce que des observateurs superficiels appellent documentaire, pour mieux l'écarter, semble ajouter à la confusion. Alors que pour qui veut ouvrir très grand les yeux et les oreilles, s'abandonner au plaisir des sens, la surprise est totale, l'émotion intense : *Pour qui vote l'oxygène*, du cinéaste hollandais Johan Van der Keuken, va droit au cœur, à l'essentiel.

Agé de quarante-cinq ans, ayant tourné un peu partout de par le monde, l'artiste regagne son port d'attache, la Hollande, part à la redécouverte d'un lieu symbolique de l'esprit contestataire des années 60 à Amsterdam plus que jamais d'actualité, sorte de foyer, de refuge, de port franc de la poésie et de la musique : la Voix lactée. On y rencontre aussi bien des vétérans de la *beat generation* américaine comme Allen Ginsberg et Peter Orlovsky, que des groupes rock, des marginaux de tous âges et de tous pays. Le public est lui-même cosmopolite. Johan Van der Keuken, il l'avoue franchement, explore le temps en arrière et en avant, remonte de son propre « *connu* », le jazz, la libération qu'il symbolisa, vers l'inconnu, ce qui se dessine sous nos yeux.

Nous entrons lentement dans l'histoire et dans les lieux, nul travelling avant pour signaler que nous abordons le saint des saints à la mode, en quête de la fièvre du samedi soir. Des fragments de musique, des visages entrevus, quelques propos épars : le ton est donné, la poésie se réchauffe avant d'éclater en liberté. Nous voulons bien croire le réalisateur quand il parle de cinq personnages principaux, voire de six. Deux d'entre eux nous frappent particulièrement : un jeune barbu du Suriname, l'ex-Guyane hollandaise, une jeune « larguée » brune, très gitane, qui parle comme en 1968 ; le récit, si l'on tient à employer des termes classiques, atteint ici son « climax », son degré de plus haute tension.

Un chant d'amour

Le film décroche, s'envole ailleurs, s'élargit à la société hollandaise et, dans cette société, à toute une *frange de la jeunesse contemporaine* qui dit non à des formes de rapports sociaux périmés, à des méthodes d'enseignement inadaptées, et d'abord à la menace atomique. *Pour qui vote l'oxygène* vire au poème, au chant d'amour et d'espoir : très proche de la musique, mélange d'émotion brute et d'une composition, d'une structure très raffinées.

Si l'on ne fait pas de politique sérieuse à partir de telles prémices, on *n'en réussit pas moins parfois* des œuvres-repères de la sensibilité d'une époque. Sortant dans une seule salle, projeté pour l'instant dans des conditions pas entièrement satisfaisantes, son trop faible (alors que nous devrions être submergés), bruit de fond gênant, *Pour qui vote l'oxygène* est un camouflet à presque tout le cinéma contemporain. Simple comme le jour, mais subtil comme un poème de Mallarmé, il nous invite à repenser le cinéma et, à travers lui, la vie.

LOUIS MARCORELLES.

Un film disparaît

Présenté et remarqué à la section *Perspectives du cinéma français* au dernier Festival de Cannes, *Itinéraire bis*, film du jeune réalisateur Christian Drilland, était sorti à Paris le 23 février, dans deux salles (Marbeuf et Opéra) du circuit U.G.C. Il en a été retiré les 25 et 26 février, faute d'un nombre suffisant de spectateurs. Les critiques ayant eu l'occasion de le voir en projections privées avaient à peine eu le temps de publier leurs articles. Christian Drilland, qui n'avait pas été averti de ce retrait, a — le film ayant été produit avec une avance sur recettes — adressée une lettre de protestation au ministre de la culture.

La programmation avait été prévue pour une seule semaine, elle ne l'aura donc même pas atteinte. Le cas de Christian Drillaud (dont le premier film, *A vendre* était sorti en 1980) illustre malheureusement la situation, plus générale, du « cinéma d'auteur » qui, sans viser de très grands chiffres de fréquentation, trouvait, il n'y a pas si longtemps encore, son public, même avec un modeste soutien publicitaire.

Quelle chance peut avoir, encore, ce cinéma lorsque les exploitants ne voient venir dans leurs salles que neuf ou dix spectateurs par séance ? On comprend l'amertume de Christian Drilland et sa réaction mais le véritable problème d'exploitation n'est-il pas — qu'il s'agisse ou non de l'U.G.C. — dans une transformation radicale des choix, sinon des habitudes, du public ?

JACQUES SICLIER.

MUSIQUE

LE PROCHAIN FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE

De Rameau à Berio

MM. Louis Erlo et Jean-Louis Pujol ont présenté le programme du prochain Festival d'Aix-en-Provence (15 juillet-3 août), qui sera sans doute l'un des plus intéressants depuis longtemps.

Pour l'année Rameau, Hippolyte et Aricie, *mis en scène par Pier-Luigi Pizzi, dirigé par J.-E. Gardiner, avec Jessye Norman, Rachel Yakar, Jennifer Smith, J. Aller, J. Van Dam, J. Bastin (qui sera peut-être repris dans deux ans à l'Opéra de Paris) voisinera avec un Mozart quasi inconnu,* Mithridate, *écrit à quatorze ans et rarement représenté, un fantastique concours de voix d'une grande vigueur dramatique, dirigé par Theodor Guschlbauer et mis en scène par Jean-Claude Fall, avec une pléiade de jeunes artistes.*

Le troisième spectacle, qui marquera le retour de Teresa Berganza, sera la Cenerentola *de Rossini (mise en scène Nicolas Joël, direction Ralf Weikert), en un lieu qui pourrait bien ouvrir de nouvelles perspectives au festival, un « théâtre » de mille huit cents places (le double de la cour de l'Archevêché) devant la façade du pavillon Vendôme.*

Une dernière soirée théâtrale réunira le Combat de Tancrède, *de Monteverdi, et* Passaggio, *de Luciano Berio, qui sera pendant dix-sept jours l'invité du Centre Acanthes.*

*Les concerts ne seront pas moins intéressants : l'English Baroque Soloists, le Monteverdi Choir, l'Orchestre de Lille, le Nouvel Orchestre philharmonique, des chefs et des solistes comme Marek Janowski, J.-C. Casadesus, Galina Vichnevskaïa, M. Rostropovitch, M. Dalberto, Barbara Hendricks, Elly Ameling, des œuvres telles qu'*Israël en Égypte, *de Haendel,* Paulus, *de Mendelssohn, ou la* Bataille de Vittoria, *de Beethoven, tandis que la série des concerts « Une heure avec... » se poursuivra quotidiennement au cloître Saint-Sauveur. Tous les concerts seront diffusés par France-Musique.*

Enfin, pour la première fois, l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Pierre Boulez, jouera dans la cour de l'Archevêché pour la journée du Centre Acanthes célébrant le centenaire de Webern.

Ce très beau programme sera réalisé avec un budget important, mais relativement modéré (1), d'environ 22,2 millions de francs. Un effort considérable (en augmentation de 50 %) est consenti par le ministère de la culture et par la ville (à parité), le conseil général et conseil régional (à partir de cette année), dont les subventions représentent à peu près 25 % du budget, de même que la vente des billets. Le reste est obtenu grâce aux coproductions ainsi qu'aux aides de partenaires extérieurs (Casino d'Aix, Société lyonnaise de banque, Air Inter, British Council, et la marque Seitanes, qui participera à la réalisation de la Cenerentola*).*

M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, a souhaité qu'Aix devienne à l'avenir « une unité de production lyrique » à laquelle seraient plus étroitement associés, à l'avance, les organismes capables de lui donner un maximum de diffusion : théâtres lyriques et médias audiovisuels, français et étrangers. Le Festival deviendrait ainsi le « moteur » d'opérations plus vastes qui accroîtraient sa rentabilité culturelle (et celle des crédits publics), à défaut, sans doute, de réduire réellement les coûts. — J. L.

(1) Le Festival fonctionne avec six permanents, et les frais généraux ne dépassent pas 20 % du total. Des ateliers de décors et de costumes ont été établis à Aix même pour diminuer les frais. Le prix global des trois productions de 1983 sera de 460 000 F.

★ Renseignements : bureau du Festival, palais de l'ancien Archevêché, 13100 Aix-en-Provence, tél. (42) 23-37-81.

Les choix de la revue « Positif »

Pourquoi *la Complainte de Jimmie Blacksmith*, qui fit, en 1978, entrer pour la première fois le cinéma australien dans la compétition officielle du *Festival de Cannes, n'a-t-il jamais* été distribué en France ? Le cinéma australien a pourtant réussi, depuis, sa percée dans nos salles. *La Complainte de Jimmie Blacksmith* reste, scandaleusement, ignorée. Cette histoire d'un jeune métis (mère noire, père blanc inconnu), devenu enragé à force d'exploitation et d'humiliations et massacrant tous ceux qui l'ont dupé, est un admirable réquisitoire contre le racisme. Le réalisme des scènes de violence (qui est, en fait, une leçon pour la tolérance), ne peut tout de même pas justifier (et les *Mad Max*, alors ?) l'oubli, l'exclusion de l'œuvre de Fred Schepisi. On aime que *Positif* ait pris sa défense au cours de sa « semaine » (du 23 février au 1er mars). Mais qu'en résultera-t-il ?

La sélection de cette année, après *Sans soleil*, de Chris Marker, en avant-première, s'est portée, outre l'Australie, vers les Philippines (Mike de Leon), le Brésil (Leon Hirszman) et la Yougoslavie, avec *le Tour d'honneur des coureurs de marathon*, de Slobodan Sijan, dont on connaissait déjà *Qui chante là-bas ?* Aux limites de la parodie burlesque, ce film, situé en 1934, après l'assassinat à Marseille du roi Alexandre, conte les faits et gestes d'une dynastie de croque-morts serbes (cinq générations) découvrant, pour leur métier, les vertus du four crématoire. Les inventions loufoques de la mise en scène ne craignent pas l'outrance, pour rendre plus grinçante « et plus absurde » une fable où l'on peut déceler des intentions politiques.

Fast Walking, de James B. Harris, déjà présenté au Festival de Deauville, est un curieux échantillon de cinéma américain. Pour l'Italie, *Aide-moi à rêver*, de Pupi Avanti a été une découverte pour sa fantaisie débridée. Mais Luigi Comencini, lui aussi, réservait des surprises. Son film, *le Mariage de Catherine* (une heure pour la télévision) emprunte à un roman du Calabrais Mario La Cava, écrit dans les années 30, un de ces thèmes douloureux chers au cinéaste : un petit propriétaire terrien « achète » un mari pour sa fille pas très belle et dont la jeunesse se fane, puis le renvoie, le jugeant indigne. La mise en scène souple, précise, intimiste, de Comencini va à l'essentiel : les rapports psychologiques, les sentiments, les émotions, un portrait à vif de femme dont on brise le bonheur.

Le numéro spécial de *Positif* (1) accompagnant cette semaine de cinéma est un de ces dossiers très complets dont la revue tire sa fierté. A signaler aussi l'étude de Françoise Audé : « Situation des femmes dans le cinéma français », qui prouve, chiffres et tableaux à l'appui, que cette situation s'est beaucoup détériorée depuis 1976. — J. S.

(1) *Positif*, nº 264, février 1983, 35 francs.

PETITES NOUVELLES

■ **Le spectacle Marivaux présenté par la Comédie-Française ne devrait reprendre que le 6 mars, la comédienne Ludmila Mikael était souffrante. Jeudi 3 mars, le spectacle sera remplacé par *l'Avare*, de Molière.**

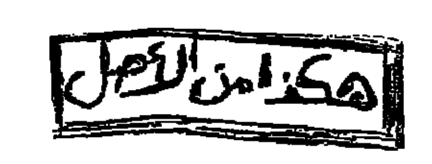
■ **Le chanteur et guitariste folk anglais Michael Chapman donne un concert le samedi 5 mars, à 21 heures, au New-Morning (7, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris).**

■ **Les entrepôts de la régie Renault à Swindon, dans le Wiltshire, dont la réalisation avait été confiée à l'architecte Norman Foster, sont en cours d'achèvement. Le projet est exposé dans la galerie d'actualités de l'Institut français d'architecture jusqu'au 12 mars, parallèlement à la rétrospective du constructeur français Jean Prouvé. (6, rue de Tournon, 75006 Paris).**

■ **A la suite du colloque et de l'exposition sur « l'urbanisme et l'architecture en Lorraine » qui s'étaient tenus en octobre 1981 à Metz a été édité un ouvrage faisant le point sur les recherches en cours sur ce thème.**

★ **Editions Serpenoises, 17, rue Serpenoise, 57000 Metz.**

■ **Les septièmes Rencontres Henri Langlois ont lieu à Tours du 2 au 5 mars. Dédiées exclusivement à la présentation d'œuvres produites par les écoles de cinéma, elles proposent cette année soixante-dix films de dix pays. L'U.R.S.S., en particulier, ne montre que des films réalisés en 35 millimètres.**



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HOTEL JAWATT ET DE LA PLAGE - Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.
OM-SAAD – Lucernaire-Forum (222-26-50), 18 h 30.
ARCHITRUC – La Passerelle (543-99-41), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : les Noces de Figaro.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour; la Colonie.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 18 h 30 : Hamlet (version intégrale). - Théâtre Gémier : Relâche.
ODÉON (325-70-32) (L), 20 h 30 : Triptyque.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Ch. Escoudé Group (O. Hutman, T. Rabeson, J.-M. Jafet, D. Lockwood, etc.).
BEAUBOURG (277-12-35) Débats-rencontres musée : 14 h à 17 h : Femmes - égalité des chances dans la vie professionnelle ; 18 h 30 : Les bandits, les brigands et le fait divers. - Cinéma-Vidéo : 18 h : Stéphane Marti - Théâtre-chansons : 18 h 30 : Fase, quatre mouvements sur la musique de Steve Reich ; 20 h 30 : Isabel Parra (Chili).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) - Voir Concerts/Récitals.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : les Bas-Fonds ;18 h 30 : Yvon Deschamps (Québec).
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Chaud et froid.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Sega la Vecchia.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : L'amour tue ; 18 h 30 : Chant du cygne.
ATHÉNÉE (742-67-27), I. 18 h 30 : les Corps étrangers. – II.21 h : Ida.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36) : 20 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : Équi-Libre.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : l'Opéra blanc.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : les Dix Petits Nègres. Resserre, 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois. Galerie, 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45, 18 h 30 : Comédie passion.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Distorsion.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : Les Fourmidiables.
ÉDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.
ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30 et 20 h 30 : Oriamonde - les Chants de Maldoror.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours de la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), *20 h 30 : la Chienne dactylographe.*
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Gilles X ; Maréchal de Rais.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque : V. Adrien Sens et Iago.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE, (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard. II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.
POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : Freud ; 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Hamlet.
TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : la Croisade ou du sang pour l'éternité.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Intimité.
THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : la Surprise de l'amour.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Straus. Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tape Dance
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Plus la peine de frimer.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : J. Mailhot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : S. Deschaumes.
PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 21 h 45 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; 20 h 30 : Santons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la Courte-Paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos rouds... fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : J. Beaucarne.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h 30 : Clairette, D. Cloutier.



Jeudi 3 mars

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Chants et danses de l'ensemble soviétique de Géorgie.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), à 20 h 30 : Dimitri.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 21 h : Holiday on Ice.
PORTE DE LA MUETTE (288-46-10), 20 h 45 : les Nuits du cirque.
PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11), 20 h 30 : J. Clerc.
THEATRE DE PARIS (874-10-75), 18 h 30 : S. Malagugini.
THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

La danse

ATHANOR (859-28-86), 20 h 30 : le Regard quarelle.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Pandora Suite.
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), 20 h 30 : Bharata Natyam.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : L. Sarenka.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : Contes d'Andersen.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Ballet Iberia.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Et si elle a chaud, elle !

Les concerts

SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : C. Joly (Liszt) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Beethoven, Reimann, Strauss).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, dir. : P. Mestral (Debussy, Varèse, Stravinsky...).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Ensemble Cl. Janequin (Josquin des Prés, Janequin, Bertrand...)
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30, Quatuor Amadeus (Brahms).
SALLE GAVEAU, 21 h : Les philharmonistes de Châteauroux, dir. : J. Komives (Milhaud, Bereau, Komives...).
MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : B. Baburel (Bach, Galuppi, Haydn...).
A. DEJAZET, 20 h 30 : A.-L. Savin.
AMERICAN CENTER, 21 h : G. Douglas (Wolpe, Busoni).
SALLE BERLIOZ, 20 h 30, Quatuor Rosamonde (Mozart, Bartok) ; N. Zabaly (Beethoven, Chopin, Liszt).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : Récital Orchestre Colonne, dir. D. Renzetti, Jessye Norman, soprano (Verdi).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Il suffit d'une fois, de A. Feix ; 19 h, Hommage à K. Paxinou : l'île d'Aphrodite, de G. Skalenakis ; 21 h, les Beaux Souvenirs, de F. Mankiewicz.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Hommage à J. Ivens : Le 17e parallèle ; 17 h, Borinage ; l'Indonésie appelle ; Nouvelle terre ; 19 h, Hold-up, de H. Cornfield.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 13e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLADE RUNNER (A.) (v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A.) : (v.f.) (Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CAP CANAILLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 14e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 16e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Fr.-Pol.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cujas, 5e (354-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'EMPRISE (v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, Secrétan, 19e (241-77-99).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Calypso, 17e (380-30-11).
L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99).
LES FEUX DU THÉATRE (A) (v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'IMPOSTEUR (Ital.) (v.o.) : Forum, 12e (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
MEURTRES, EN TROIS DIMENSIONS (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 8e (246-49-07).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFRICAIN, film français de Philippe de Broca : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ALL BY MYSELF, film américain de Christian Blackwood, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
CAPITAINE MALABAR DIT « LA BOMBE », film italo-américain de Michele Lupo, v.f. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 8e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
COBRA, Film américain d'Enzo Castellari, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e ((343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MY DINER WITH ANDRÉ, film américain de Louis Malle, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI VOTE L'OXYGÈNE, film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Movies, 1er (260-43-99).
RAMBO (*), Film américain de Ted Kotcheff, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 18e (241-77-99).
SANS SOLEIL, film français de Chris Marker, Action-Christine, 6e (325-47-46) ;
TOOTSIE, film américain de Sydney Pollack, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint - Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (329-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (626-10-96).

SPECTACLES

PARTNERS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Paramount-Opéra*, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles.

PHOBIA (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr..) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE RUFFIAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : *U.G.C. Danton*, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

T'ES HEUREUSE, MOI TOUJOURS (Fr.) : Studio Harpe, 5e (634-25-52) ; le Colysée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare *Pasquier*, 8e (387-35-43) ; *Les Montparnos*, 14e (327-52-37).

THE VERDICT (A., v.o) : Gaumont-*Halles*, 1er (297-49-70) ; *Quintette*, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.,) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

TOUT L'OR DU CIEL (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (350-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Kinopanorama*, 15e (306-50-50).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; *Marignan*, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : *Paramount-Montparnasse*, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

ALPHAVILLE (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42)

DEEP END (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE FASCISME ORDINAIRE (Sov.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

L'ÎLE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. *Montparnasse*, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JE SUIS UN ÉVADÉ (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JÉSUS DE NAZARETH (It., 1re partie, 2e partie) (v.f.) : *Grand Pavois*, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

OUT ONE : SPECTRE (Fr.) : République-Cinéma, 10e (805-51-33) H. Sp.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

SI DISNEY M'ÉTAIT CONTÉ (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

TÉMOIN A CHARGE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

WOMEN (A., v.o) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

COMMUNICATION

Jeudi 3 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Liberté – liberté.
Réal. A. Dhouailly, avec C. Hubeau, M. Beaune, M. Lonsdale...
Un professeur de philosophie, coincé par une éducation rigide et un immigré sorti de prison. Des conceptions de la liberté diamétralement opposées. Malheureusement, les deux personnages sont de pâles caricatures et rendent le téléfilm bien ennuyeux.

22 h 10 Documentaire : Un continent perdu, les Pique-Talosse.
Réal. H. Knapp.
N° 2 : La galère et le fusil : témoignages, souvenirs sur les temps anciens d'un vieux militant syndicaliste, d'un vétérinaire, tous deux natifs du pays de Chalosse dans les Landes. Intéressant.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Planète bleue : Les codes secrets de la vie, de L. Broomhead.
Les espoirs et les limites de la biotechnologie : soigner les maladies incurables, les nouvelles substances alimentaires et énergétiques, etc.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Les Stranglers ; Gary Brooker, Chagrin d'amour, Ice House ; portrait de Gérard Manset.

23 h 10 Coupe d'Europe de football.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Hommage à Maurice Biraud : Notre bien chère Milly.
De Ch. Watton, réal. A. Boudet, avec M. Biraud, M. Baquet, B. Avoine...
Deux hommes sont brutalement frappés par la mort d'Emilie. Albert et Charles, que le deuil rapproche, rencontrent une jeune lycéenne du même nom, surnommée Milly. Bonne chance !

22 h 5 Journal.

22 h 28 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 30 Prélude à la nuit.
Sonate pour hautbois et piano, *de Schumann, par D. Walter, hautbois, et D. My, piano.*

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie anténatale.

20 h, « En quête d'un lecteur sérieux »... ou « La dernière adresse de Malcolm Lowry », par F. Oger.

22 h 30, Nuits magnétiques : Liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concert (en direct de Munich) : « Variations et fugues sur un thème de Beethoven », de Reger ; « Concerto pour violon et orchestre », de Strauss ; « Symphonie en si bémol majeur », de Glazounov, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. N. Järvi, sol. E. Sebestyen, violon.

22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; à 23 h : Studio de recherche radiophonique ; à 0 h 15 : Nocturnes.

Vendredi 4 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Gala du MIDEM 83
Deuxième partie spectacle R.T.L. Réal. : M. Pasetta.
Spectacle enregistré au grand auditorium du nouveau Palais des festivals, en janvier 1983 à Cannes. Avec J. L. Lahaye, D. Christie, G. Berliner entre autres.

21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; réal. F. Villiers, avec D. Ceccaldi, J.-C. Dauphin, J. Barney...
N° 3 : Vers l'abîme. Deux nouveaux personnages font leur entrée dans cette saga du début du siècle : Wazemmes et Haverkamp, deux chasseurs professionnels qui ont pour gibier l'argent. Quinette a définitivement opté pour le délicieux frisson du meurtre. Un des bons épisodes de cette série.

22 h 45 Les grandes expositions : l'école de La Haye.
Emission de J. Plessis.
Gabriel, Israëls, Weissembruch, Mauve, les paysagistes hollandais du dix-neuvième siècle, les ancêtres de Van Gogh actuellement exposés au Grand Palais.

23 h 15 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 45 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, T. A Savoie, J.-P. Sentier...
Leroy-Boucher, alias capitaine X, va devoir se rendre à l'évidence : Clara est une espionne au service de l'ancien tueur von Rauschnitz. Le héros découvre le message ultra-secret : Hitler va tenter un putsch à Munich.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot :
Loin des élections, le roman dans l'histoire.
Avec G. Vidal (Création), *M. Peyramaure*, (le Printemps des pierres), *F. Sagan* (Un orage immobile), *F. Vitoux* (Fin de saison au palazzo Pedrotti), *S. Bramly* (la Danse du loup).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Jean Rouch) : La Chasse au lion à l'arc.
Film français de J. Rouch (1958-1965), avec T. Koro, W. Moussa, I. Moussa, Y. Noro, B. Hamadou, A. Dembo, S. Koro.
Selon la fonction qu'ils ont, seuls, le droit d'assurer, des Gaos organisent une chasse à l'arc contre les lions qui s'attaquent aux troupeaux des Peuls. L'un des fauves est, pour eux, un rude adversaire. Un document qui est le résultat de sept missions ethnographiques à la frontière du Niger et du Mali. Le rituel des chasseurs, une aventure réelle où Rouch fait passer une attitude subjective afin de conter la civilisation africaine.

Un lion nommé l'américain :
Court métrage réalisé quelques années plus tard – il y est question de mai 1968 – pour montrer la tentative de revanche des chasseurs contre le lion qui leur avait échappé.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.

20 h Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 34 La minute nécessaire de M. Cyclopède.

20 h 35 Vendredi : Le corps de mon identité, être transsexuel.
Magazine d'information d'A. Campana.
Carte blanche à A. Gaillard et J.-R. Martin. Témoignages vécus sur la condition de transsexuel. Une enquête qui aborde le problème sous différents aspects, médical, psychologique, juridique...

21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Le musée photographique de Bièvres ; portrait : Serge Comtesse, responsable du service photographique de la Voix du Nord ; *Flash pratique : le matériel et l'éclairage ; concours.*

22 h 20 Journal.

22 h 38 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Menuet en sol majeur, Nocturne en si bémol majeur, Cracovienne fantastique, *de I. Paderewski, et* Sonatine, *de M. Magin, par M. Magin au piano.*

FRANCE-CULTURE

8 h 50, *Echec au hasard*.

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h 45, Le texte et la marge : « La Mort d'un agriculteur », de L. Gustafsson.

11 h 2, Musique : Charles Koechlin (et à 13 h 30 et 16 h).

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama.

14 h, Sons : cinéma.

14 h 5, Un livre, des voix : « le Rouge et l'Or », de J. Français.

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les *inconnus* de l'histoire (Antonio Conselheiro).

18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « La fiancée », *de P.-J. Jouve, lue par Pascal Mazzotti.*

19 h, Actualités magazine.

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'atmosphère.

20 h, Tu écraseras le serpent, par R. Auguet. Avec Y. Kemal.

21 h 30, Black and blue : jazz dans le Sud-Ouest.

22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Schmelzer, Clementi, Schubert, Verdi, Haendel, Mozart, Sauguet.

8 h 7, *Le Bougolama 8-9*.

9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : K. Gilbert.

12 h, Equivalences : œuvres de Couperin, Vierne, Tournemire.

12 h 35, Jazz s'il vous plaît.

13 h, Jeunes solistes (en direct du *Studio 119*) : œuvres de Froberger, Bach, Haydn, Satie, Britten, par P. Boëls, guitare.

14 h 4, Boîte à musique.

14 h 30, Les enfants d'Orphée.

15 h, Émissions d'auteurs, Un disque pour la semaine : Copland ; 15 h 30, Mexico 1980.

17 h 5, L'histoire de la musique.

18 h 30, *Studio concert* (*en direct du studio 106*) : Kenneth Gilbert, clavecin.

19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.

20 h, *Musique contemporaine*.

20 h 20, Concert (émis de Sarrebrück) : « Symphonie n° 8 » de Beethoven ; « Concerto pour hautbois et cordes » de Cimarosa ; « Concerto pour hautbois et orchestre » de Haydn ; « Concerto pour orchestre » de Lutoslawski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. C. Keene, sol. L. Koch, hautbois.

22 h 15 La nuit sur France-Musique : les mots de F. Xenakis ; à 23 h 5, *Écrans (portrait de E. Macchi)* ; à 0 h 5, Musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 3 MARS

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., participe à l'émission le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », à 18 h 15, sur R.T.L.

– *M. Paul Quilès*, député P.S. de Paris, est invité à l'émission « Un candidat face à la presse », à 19 heures, sur Radio-Tour-Eiffel (101,5 MHz, Paris).

– *Mme Hélène Alessandrini*, conseiller P.S. de Paris, et *M. François Collet*, sénateur R.P.R., adjoint au maire de Paris, sont réunis autour du thème « L'école », sur Radio-Express, à 19 h 30 (100,85 MHz, Paris).

– *MM. Marcel Debargè*, secrétaire national du P.S., *Paul Laurent*, membre du secrétariat du P.C., *Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., participent au débat organisé par France-Inter, à 19 h 20.

VENDREDI 4 MARS

– *M. Brice Lalonde*, animateur du mouvement écologiste les Amis de la terre, participe au débat organisé par Paris-Fréquence-Montparnasse, à 7 heures (89,2 MHz).

– *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G., est reçu au journal de France-Inter, à 13 heures.

– *MM. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, et *Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., sont invités au journal de TF 1, à 13 heures.

M. Lionel Jospin participe à l'émission le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

– *MM. Daniel Benassaya*, conseiller municipal de Paris (P.S.), et *Christian de La Malène, Alain Juppé*, (R.P.R.), participent au débat organisé par Radio-Express, à 19 h 30 (100,85 MHz, Paris).

SEXISME ET PUBLICITÉ

« La belle qui résiste »

On hésite, presque à chaque pas, entre le rire et l'indignation, et, pour cette raison même, elle est réussie, l'exposition consacrée au sexisme dans la *publicité*. Intitulée « Publicité, tu t'es trompée d'histoire d'amour », ouverte au public jusqu'au 16 mars, au Forum des Halles de Paris (1), subventionnée par le ministère des droits de la femme et récemment inaugurée par Mme Yvette Roudy, elle est organisée *par l'association* Pub-Ligue, issue de la Ligue du droit des femmes, que préside Mme Simone de Beauvoir. Elle réalise le tour de force, en quarante-huit panneaux composés avec humour, d'étonner sur ce thème pourtant rabâché de l'image de l'homme et de la femme à travers la *publicité*.

Alors que se prépare la Journée internationale des femmes, le 8 mars, Pub-Ligue constate que les fantasmes machistes ont toujours la vie dure en matière de réclame, sauf dans quelques spots télévisés, où l'on commence à voir des hommes avec un *torchon* à la main. Corps objet, corps décor, croqueuse de diamants ou, au contraire, bobonne ou parfaite secrétaire, c'est elle ; le sport, le danger, le charme viril (à tous âges), l'action, la personnalité, la réussite sociale, c'est lui.

Mme Pliz (la femme de ménage qui glisse sur une table cirée) n'a aucune chance de rencontrer M. de Fursac, et il serait étonnant que Mme Ariel croise le chemin du musculeux cow-boy de Marlboro. *Mais toutes les nymphettes de Dim* sont livrées aux convoitises masculines : « Publicité, tu t'es trompée d'histoire d'amour »... Souvent, l'esthétisme de l'image ne supplée même pas au manque de goût des jeux de mots ; ainsi cette publicité *pour une marque de pneus*, qui compare la voiture à une femme : *« Offrez-lui des dessous qui vous procureront du plaisir. »* Ou cette autre automobile qui *« a quelque chose entre les roues »*. Ou encore : *« Un homme bien habillé, c'est comme une femme bien déshabillée. »* Quant à *« la belle qui résiste »*, c'est une réclame pour une éponge...

Yves-Saint Laurent (en 1971) et Michel Polnareff (en 1972) avaient été contraints de retirer leurs affiches publicitaires, où ils apparaissaient (presque) dans le plus simple *appareil. Aujourd'hui, constate* l'exposition, on offre (presque) une femme nue avec la voiture ou le mobilier. Et si une publicité d'Europe 1 a récemment causé quelque scandale, c'est parce qu'un sexe masculin y est discrètement dessiné.

« La publicité continue, disent les organisatrices, *à reproduire indéfiniment les stéréotypes sexuels. Elle enferme l'un et l'autre sexe dans des images où ils ne se reconnaissent pas.* » Cette exposition a, paraît-il, fait grincer quelques dents dans le petit monde de la publicité. Au Canada, des prix officiels – « Emeritas » et « Demeritas » – sont décernés pour lutter contre le sexisme dans ce secteur de la communication.

(1) *Forum des Halles, salle Le Silicium, niveau* – 1 (à côté du Musée Grévin.)

Les transexuels à la télévision

(Suite de la première page.)

Pour le transsexuel, il s'agit – la différence est fondamentale – d'un choix délibéré, d'un désir éperdu ressenti dès l'enfance, d'une volonté sans cesse réaffirmée de s'arracher à un genre haï et de changer de catégorie (2). Epilation électrique, chirurgie esthétique, traitement médical, *et, pour finir, intervention – c'est* vraiment le mot qui convient – destinée à remplacer les organes génitaux par ceux de l'autre sexe. Ça marche très bien dans un sens, le passage du *masculin* au féminin, moins bien dans l'autre pour des raisons évidentes de greffe et de rejet. De toute façon, il *ne s'agit là que d'un signe extérieur* de conformité à une certaine idée que l'on a de soi-même. L'opération entraîne une insensibilité locale, interdisant toute possibilité d'orgasme.

On vous dira à l'antenne les difficultés rencontrées par des personnes dont la nouvelle enveloppe n'est qu'apparence, vide de tout contenu, tant qu'elle ne s'inscrit pas noir sur blanc dans les registres de l'état civil. Il leur est pratiquement impossible de trouver du travail, de passer les frontières, d'ouvrir un compte en banque, de bénéficier de la Sécurité sociale... Ça, ça s'arrangera, ça ne saurait tarder, j'en suis persuadée.

Ce qui est infiniment plus inquiétant, plus surprenant, ce sont les voies de fait, les sarcasmes, les brimades, la curiosité malsaine, la mise à l'écart dont Marie-Ange et son épouse, de par la loi, ont été victimes. Sincèrement, je ne comprends pas. Je comprends d'autant moins qu'elles sont l'une et l'autre ophtalmo, qu'elles travaillent en milieu hospitalier, un milieu averti, éduqué, destiné par vocation à soulager les souffrances, à corriger les « erreurs » de la nature. N'en est-ce pas une, et de taille, que ce divorce total *entre la tête et le corps ? C'est* cependant là que les préjugés sont les plus forts.

A croire que les médecins, ces démiurges des temps modernes, inquets, *effrayés par leur pouvoir*, se cramponnent d'instinct aux tabous, aux interdits de l'âge des cavernes.

CLAUDE SARRAUTE.

(2) Nous avons consacré plusieurs études à cette question (*le Monde* daté *des 27-28 janvier 1980* et *10-11* octobre 1982).

LES CENT DIX SALARIÉS DE « TOULOUSE-MATIN » SONT LICENCIÉS

L'ensemble du personnel (cent dix salariés dont une trentaine de journalistes) de *Toulouse-Matin* est licencié à dater du 28 février. Telle est la décision annoncée, mercredi 2 mars, par M. Christian Rey, administrateur judiciaire nommé après la mise en règlement judiciaire, le 22 février, de la société éditrice (SPEGI) du quotidien toulousain. Les licenciés bénéficieront des avantages du fonds de garantie des salaires qui seront versés par les ASSEDIC. *« Nous sommes en pourparlers pour organiser un redémarrage de la SPEGI, mais il ne sera pas possible de réemployer l'ensemble des salariés. La réembauche d'une soixantaine me paraît une base raisonnable »*, a précisé M. Rey.

La parution de *Toulouse-Matin* avait été suspendue au début du mois dernier (*le Monde* des 4, 5 et 24 février).

● *Le quotidien « les Dépêches »*, édité à Dijon, sera vendu 1,50 franc pendant trois mois (il était vendu 2,50 francs jusqu'à ce jour). Mettre *« le journal quotidien à la portée du plus grand nombre »*, telle est la philosophie de l'opération.

ÉCHECS

Premier quart de finale du Tournoi des prétendants

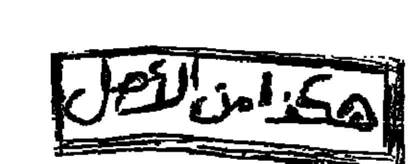
KASPAROV SUR LE BON CHEMIN

Le premier quart de finale du Tournoi des prétendants du championnat du monde d'échecs a commencé à Moscou le 26 février. Il oppose deux Soviétiques : le grand favori de ce tournoi, *Gary Kasparov*, dix-neuf ans – qui vient de se voir décerner l'oscar 1982 du meilleur joueur d'échecs devant... Anatoly Karpov, l'actuel champion du monde – *et Alexandre Beliavsky*, vingt-quatre ans, tous deux anciens champions du monde juniors. Le match se déroule au meilleur des dix parties (un point pour une partie gagnante, un demi-point pour une nulle). En cas d'égalité, quatre parties supplémentaires seront jouées, *et si le score est encore égal le* vainqueur sera tiré au sort.

Cette injuste éventualité ne doit pas, heureusement être trop redoutée, car, après avoir résisté durant soixante-cinq coups et obtenu la nullité dans sa première partie contre Kasparov, Beliavsky a « craqué » dès la seconde, où il jouait pourtant avec les blancs. Au trente-huitième, le drapeau de sa pendule est tombé, indiquant qu'il avait dépassé le temps réglementaire de réflexion. Kasparov mène donc par 1,5 à 0,5. Plus que 4 points...

Avant ce quart de finale très attendu, deux grandes compétitions ont eu lieu. Aux Pays-Bas, le traditionnel Tournoi des hauts fourneaux a vu la victoire du Suédois Andersson, 9 points, devant le Hongrois Ribli – qui doit également jouer dans ces quarts de finale, – 8,5. Victor Kortchnoï, lui aussi qualifié, quarts de finale n'a pu terminer qu'à la huitième place.

Enfin, à Linarès (Espagne), c'est un quasi-revenant, Boris Spassky, ancien champion du monde, qui a remporté le plus fort tournoi de l'année avec 6,5 points, devant Karpov et Andersson (6) et onze grands maîtres internationaux.



COMMUNICATION

LU

« LA VIE QUOTIDIENNE SOUS LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR », de Lionel Richard

Un univers fascinant, parce que condamné

La République de Weimar fut l'incubateur du bacille nazi, mais elle a, par une revanche tardive, sécrété les anticorps dont Bonn s'est servi pour bâtir, après le désastre, une Constitution démocratique et stable.

Cette République discréditée souffre aujourd'hui d'un verdict lui appliquant une loi rétroactive. En fait, et le présent livre le montre très bien, la période qui s'étend entre la débâcle de 1918 et le fatal mois de janvier 1933 où Hitler accéda au pouvoir, fut d'une extraordinaire variété et d'une immense richesse. Intellectuellement, s'entend, bien que la ruine économique elle-même n'ait été ni immédiate – l'inflation se fit attendre – ni surtout générale. Mais les institutions étaient fragiles – fondées notamment sur une mortelle représentation proportionnelle intégrale dans un pays émietté, qui torpillait d'avance l'exécutif, et sur le maintien de l'hégémonie prussienne. Et surtout, la République était souillée du péché originel de se confondre avec une défaite ambiguë. En 1945, la netteté de la débâcle évitera à la République fédérale la terrible légende du *« coup de poignard dans le dos »*.

L'auteur sait rendre le climat de l'époque par une accumulation de notations dans tous les domaines. Dans un cinéma prophétique rôdent les lémures d'un enfer à venir. Les arts et la littérature brillent d'un éclat sans précédent. Berlin éclate d'intelligence et de talent. Une génération, écœuré par le conformisme, bouscule les tabous sur la sexualité et la politique. Au café Sans Souci et dans la fameuse *« salle bleue »* de l'hôtel Eden, on invente le meilleur cabaret du monde. On a l'humour de Tucholsky, le coup d'œil de Piscator, l'efficacité de Brecht. Bref, comme l'écrira un jour Elias Canetti dans des souvenirs amèrement nostalgiques, Berlin, en 1928, *« ramenait pour moi Vienne au rang d'une grosse bourgade. On se précipitait sur tout. On ne se gardait de rien »*.

Une énigme

Face aux intellectuels de gauche les plus doués du siècle, l'assaut se prépare. Le vieux *Blut und Boden* (le sang et le sol) est, dans la profondeur de la nation humiliée, le *« courant le plus stable »* et Alfred Hugenberg organise, dans la presse, un déferlement antirépublicain. Les bourgeois sont ruinés et frustrés. Dans les Wohnkasernen (casernes d'habitation) insalubres et puantes, la classe ouvrière se lasse d'espérer, même si la Constitution lui promet candidement en son article 155 le « droit à une demeure saine ».

Brossant un tableau très complet de son sujet, Lionel Richard ne s'attarde pas sur la passionnante « énigme de Weimar ». Car enfin, pourquoi *« l'imprégnation continue d'idées antidémocratiques, souvent exprimées avec subtilité »* qu'il décrit, a-t-elle conduit au pouvoir les *nazis, minoritaires jusqu'au bout* ?

Bien sûr, la justice était *« ultraconservatrice »*, les enseignants portés sur la férule, les gros propriétaires prussiens richissimes, les chômeurs multitude facile à manipuler. Bien sûr, le *« corridor polonais »* et la *« honte noire »* de l'occupation en Rhénanie étaient de merveilleux thèmes pour agitateurs racistes. Mais encore ? La monstrueuse consigne stalinienne désignant aux communistes les sociaux-démocrates pour principaux ennemis – *« pressions et directives rarement adaptées à la situation allemande »* comme l'observe l'auteur dans une galante litote – n'a-t-elle pas joué un rôle capital ? La chute de Weimar était-elle vraiment inéluctable ? On trouvera, dans le petit et percutant *« Weimar »* de Claude Klein (Flammarion) cette problématique presque absente ici.

Il est vrai que tel n'était pas l'objet de l'ouvrage. Il fait revivre un univers plus fascinant encore à nos yeux, parce que condamné. Mais lui ne le savait pas. Et, peut-être, en fin de compte, ne l'était-il pas.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ Hachette, 326 p., 75 F.

CARNET

Adoptions

– M. Raymond COUTANCEAU et Mme, née Claire LEPAGE, et Camille, ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Bruno,

né le 5 avril 1981.

Décès

– Mme Charles Benoit-Cattin, son épouse,
M. Jacques Benoit-Cattin,
M. Bernard Benoit-Cattin,
ses enfants,
M. Léonce Benoit-Cattin
M. et Mme Félix Benoit-Cattin,
Mlle Marguerite Benoit-Cattin,
Mme René Clément-Cuzin,
Sœur Anne-Marie Clément-Cuzin,
M. et Mme Henri Clément-Cuzin,
M. et Mme Robert Clément-Cuzin,
Mme Maurice Clément-Cuzin,
Les familles Benoit-Cattin, Clément-Cuzin, Canet, Guyot, Chevrant, Jubert et Collot,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles BENOIT-CATTIN,
avocat général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

le 1er mars 1983 dans sa quatre-vingt-cinquième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Joseph de Grenoble le vendredi 4 mars, à 10 heures.

4, place d'Apvril,
38000 Grenoble.

– Mme Henri Dementhon,
M. et Mme André Egal,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Louis Dementhon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Balme,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Thérèse Dementhon,
M. et Mme François Dementhon
et leurs enfants,
Mme Jean-Bernard Dementhon
et ses enfants,
Les familles Dementhon, Pottier, Crolard, Leroux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DEMENTHON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1914-1918*,
directeur honoraire de l'enregistrement,

survenu à Lyon le 24 février à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu à Lhuis (Ain) le 28 février.

– Le Théâtre-71 de Malakoff,
La Compagnie Charbonnier-Kayat,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Guy KAYAT,
à quarante-quatre ans.

On lui fera un dernier adieu samedi 5 mars, entre 10 heures et 11 heures, au Théâtre-71, 3, place du 11-Novembre, 92240 Malakoff.

– *Metz. Saint-Cloud.*
Mme Willy J. Lion,
M. et Mme André Samuel,
M. et Mme Michel Carrier,
Hélène et Catherine Samuel,
Bruno, Emmanuel et Florence Carrier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Willy J. LION,

survenu le 28 février 1983, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu à Metz, le mardi 1er mars, dans l'intimité familiale.

36, avenue Foch, 57000 Metz.

– Mme Jean Mounolou,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MOUNOLOU,
professeur honoraire.

Conformément aux vœux du défunt, l'incinération et l'inhumation civile des cendres ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 3 mars 1983.

178, rue Berruer,
33000 Bordeaux.

– Mme Mrejen Joseph, née Mergui,
M. David Mrejen,
M. et Mme Jonathan Mrejen,
M. et Mme Elie Mrejen,
M. Sam Mrejen,
M. Albert Mrejen,
M. Benayoun et Mme, née Mrejen,
Mme Dehry, née Mrejen,
M. Soued et Mme, née Mrejen,
M. Bensaid et Mme, née Mrejen,
ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Les familles Mrejen et Levy,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph MREJEN,

chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Ouissam Alaouite,

survenu le 1er mars 1983.

Les obsèques auront lieu à Jérusalem, le jeudi 3 mars 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de Jérusalem,
Haïfa (Israël).

– Mme Alfred Payen,
M. et Mme Jean-Michel Bloch
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred PAYEN,
leur époux, père et grand-père,
survenu le 1er mars 1983 à son domicile.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 mars, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs à Paris-6e.

27, rue de Fleurus,
75006 Paris.
« Montour », Jouy-le-Potier,
45370 Cléry-Saint-André.

– Mme R. d'Almeyda,
M. René Peltereau-Villeneuve,
M. et Mme Jean-Jacques Ploquin,
Frédéric et Natacha Ploquin,
ont la douleur de faire part du décès de *leur petit-fils, fils et frère,*

Emmanuel PLOQUIN,

survenu le 24 février 1983, à Paris, dans sa vingt-troisième année.

Il a été inhumé à Rancogne, Charente, le 28 février.

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 9 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine à Paris.

25, rue Royale, 75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– *Raoul Fayet, ses enfants*, petits-enfants et proches,
ont la douleur de faire part du décès de

sœur Jeanne ROBIN,
dite **Mamita,**

incinérée à Montpellier, dans l'intimité, et passée à l'Orient éternel, le 22 février 1983, à soixante-huit ans.

Que ceux qui connaissaient sa rigueur, sa gentillesse, sa générosité et sa tendresse, aient pour elle une pensée affectueuse et fraternelle.

– M. et Mme Michel Prungnaud,
Les familles Lambert, Deflou et Saigot,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Emmanuel SOUGEZ,
née Germaine Deflou,

décédée le 24 février 1983 dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 1er mars, au cimetière d'Auteuil à Paris.

Un service religieux sera célébré à une date communiquée ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue Poliveau,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Lucie TEXTE.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 25 février 1983.

De la part des familles Texte, Biraud, Garraud et Patrier.

355, rue Lecourbe, Paris-15e.

– M. Jean Vaucher,
Mme Marie-Caroline Vaucher,
M. et Mme Guy Cargill,
M. Edouard David Vaucher
et leurs enfants,
Mme Maurice Schlumberger,
M. et Mme Etienne Schlumberger,
Les familles Schlumberger, Krug, Vaucher,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean VAUCHER,
née Cécile Schlumberger,

survenu à Paris le 27 février 1983.

Un service religieux a été célébré dans la plus stricte intimité en l'église réformée de l'Annonciation, le 2 mars 1983, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Sud-Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11 *bis*, square de l'avenue Foch,
75116 Paris.
La Vigie 29160 Crozon.

Remerciements

– Mme Jeanne Bartaud, sa mère,
Mme Mireille Bartaud, son épouse,
Le docteur et Mme Jean Bartaud,
M. et Mme Claude Bartaud,
ses enfants,
Et toute la famille,

remercient bien sincèrement la direction et le personnel de la Société Fougerolle, tous ses amis des Arts-et-Métiers, et tous ceux qui se sont associés à leur peine et leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Léonard, Marcel BARTAUD,
ingénieur des Arts-et-Métiers,

survenu accidentellement à Tunis, le 13 février 1983.

98, rue Jean-Jaurès,
92300 Levallois-Perret.

– Mme Jean Bruhat et ses enfants prient toutes les personnes qui leur ont témoigné avec tant d'émotion leur sympathie lors du décès de

Jean BRUHAT,

de trouver ici l'expression de leurs profonds remerciements.

Un hommage lui sera rendu en les appartements décanaux de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), 12, place du Panthéon, Paris-5e, le mercredi 16 mars, à 10 h 30.

Communications diverses

– L'Association des anciens du lycée (autrefois collège) Jacques-Amyot de Melun organise son dîner d'hiver parisien au Sénat, le mercredi 9 mars, à 20 heures. Le programme des manifestations commémoratives du centenaire de « Jacques Amyot », proposé par le lycée et l'association, y sera présenté et discuté. Sont prévus à Melun, du 18 au 23 avril, une conférence, une fête et des représentations théâtrales.

Inscription pour le dîner (150 F, parking dans la cour du Sénat) : Mme Laurent-Drumez, tél. : 437-06-67.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi 5 mars, à 13 h 30, amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), M. Jean Defranceschi : « Recherches sur la nature et la répartition de la propriété foncière en Corse à la fin de l'Ancien Régime jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. »

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 7 mars, à 15 h, salle des commissions, centre Panthéon, M. Marcellin Ayi Ajavon : « Le Togo et les conventions internationales du travail. »

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 7 mars, à 10 h, salle C-22-04 au centre Tolbiac, M. François Hubault : « La reproduction de la ressource humaine. »

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61.67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61.67
PROP. COMM CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43.40	51.47
DEMANDES D'EMPLOI	13.00	15.42
IMMOBILIER	33,60	39.85
AUTOMOBILES	33,60	39.85
AGENDA	33,60	39.85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieurs qualité-fiabilité

Le Centre National d'Études Spatiales recrute plusieurs ingénieurs qualité-fiabilité :

- **Ingénieurs moteurs, structures et équipements**
- **Ingénieurs systèmes électriques**
- **Ingénieurs fiabilistes**

Vous êtes attiré par la conquête de l'espace.

Vous avez une **expérience industrielle** (qualité, études production) dans l'aéronautique, moteurs, cellules équipements ou autres systèmes complexes.

La qualité est une discipline d'avenir dans les techniques de pointe et la clé de leur succès. Elle a besoin d'ingénieurs de 1er plan.

Lieu de travail : **Région Parisienne.**

Envoyer lettre manuscrite C.V. au service du Personnel du **C.N.E.S.** - 129 rue de l'Université - 75007 PARIS.

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

Organisme Etudes *Economiques* recrute pour son SERVICE STATISTIQUES

STATISTICIEN (NE)

Formation ISUP (cycle moyen) IUT, E NSAE, (D2) DEUG SC. écon., etc... Pour saisie et gestion de données sur site informatique.

Adresser C.V. à Mlle BABSKY 141, bd Haussmann, PARIS-8e.

Cabinet ORIBIS rech. pour Société de Transports PARIS 14e

- J.H. ou J.F., 28 ans environ BAC C ou D + 2 dans chaque qualification de poste offrant réelle évolution :
- AGENT COMMERCIAL pour gérer portefeuille clientèle ;
- AGENT DE PLANNING anglais courant ;
- REDACTEUR (TRICE) pour service contentieux. Anglais courant ;
- TAXATEUR (TRICE) aimant les chiffres. Allem. lu exigé.

Écr. 184, rue du Fg St-Honoré 75008 PARIS ou 563-79-18.

LABORATOIRE PARIS *recherche*

INGENIEUR

MECANIQUE et THERMIQUE formation École d'ingénieurs. Notions angl. et informatique. Adr. C.V. photo et prét. à : A.M.P. sous réf. N° 6068/M 40, rue Olivier de Serres. 75015 PARIS. qui transm.

Urgent *Comité d'établissement* recherche

Collaborateur (trice) culturel

expérimenté (e) Pour action culturelle en entreprise. Connaissance du mouvement syndical.

Écrire avec C.V. au : C.E. — I.C.D.D. 65, av. de la Liberté 94700 MAISONS-ALFORT.

ADMINISTRATION PARIS recherche

JEUNE INFORMATICIEN

niveau maîtrise ou École d'ingénieur pour participer avec l'équipe en place :

- à la gestion du système d'exploitation (génération, maintenance, interface avec les sous-systèmes de temps partagé et transactionnel) ;
- A la réalisation et la maintenance de logiciels généraux ;
- A la formation technique des personnels.

Syst. util. : I.B.M. 4341 sous OS/VS1, C.I.C.S., B.T.A.M. Le candidat retenu sera recruté en qualité d'agent de l'État (contrat à durée illimitée) après un stage probatoire.

Env. C.V. : MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE CISAD. 58, bd du Lycée. 92170 VANVES.

Société d'édition, cherche SECRETAIRE DE REDACTION Titulaire maîtrise. 1er emploi. Adres. lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à La Semaine Vétérinaire. 25, r. Bourgelat. 94700 Maisons-Alfort.

Importante Sté Commerce international, recherche BON COMPTABLE 25 ans minimum. Sérieuses réf. profess. et morales exigées. Possibilité situation stable et d'avenir si convient au poste. Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé s/n° 408 à DAG, 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS qui transmettra.

LABORATOIRE PARIS recherche

INGÉNIEUR

Formation Physico-Chimie ou science des matériaux. Doctorat 3e cycle souhaité. Notions informat. et anglais. Adr. C.V. + photo et prét. à A.M.P. sous réf. N° 6066/M — 40, rue Olivier de Serres. 75015 PARIS, qui transm.

---

sfim

SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE (91 MASSY)

recherche pour son service informatique gestion

PREPARATEUR INFORMATIQUE

NIVEAU BTS - DUT
Expérience IBM - DOS sur VSE - CMS

- Contrôle, préparation et suivi des entrées - sorties ;
- Élabore le JCL BATCH et TP ;
- Constitue les dossiers d'exploitation.

Écrire avec C.V. et prétentions - Direction des Affaires Sociales B.P. 74 - 91301 MASSY Cedex

---

Etudiants, Etudiantes,

prévoyez votre rentrée 83/84.

L'Office Universitaire de Presse recherche

60 RESPONSABLES DE CENTRE *(Paris/Province)*

LEUR MISSION : Recruter, former et animer une équipe de vente étudiante chargée de promouvoir 300 offres d'abonnement presse en milieu universitaire et scolaire.

CONDITIONS :
- Statut étudiant - 19/25 ans
- 20 heures/semaine
- Voiture/téléphone
- Contrat 6 mois fixe + intéressement
- Formation assurée
- Candidatures traitées par ordre d'arrivée

OFUP Adressez C.V. + lettre avant le 30 avril à Thierry PRUD'HOMME - OFUP *70, rue Mouffetard - 75255 PARIS Cedex 05*

SOCIÉTÉ recherche

TECHNICIEN MÉTREUR

HAUT NIVEAU
Spécialisé dans la rénovation
CAP menuiserie ou grandes connaissances en menuiserie exigés.
Sérieuses références.

Tél : pour r.d.v. 328-77-14.

Important Cabinet expertise *comptable à vocation nationale* recherche

EXPERT COMPTABLE OU MÉMORIALISTE

pour assurer direction d'un bureau de 20 collaborateurs en Haute-Normandie. Ecrire avec C.V. et photo IFFA, 5, rue de Téhéran, PARIS-8e.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses *possibilités d'emplois stables, bien rémunérés* à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *FRANCE CARRIERES* (C 16), Boîte Postale 402.09 Paris.

capitaux propositions commerciales

Présente cabinet comptable ou étudie toutes propositions. M. MARQUE, 31, av. de Paris, 94300 VINCENNES.

BUSINESS AVIATION *Citoyens suisses expérimentés* sont disponibles pour l'étude de tous projets (exploitation, transaction). Ecr. sous le n° PH 350.722 à Publicitas 1002 Lausanne (SUISSE).

Cabinet comptable. Partage locaux, documentat., etc., avec confrère. Collaboration possible. Ecrire M. MARQUE, 31, avenue de Paris, 94300 Vincennes.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 28 ans, secrétaire sténodactylo. 6 ans d'expérience, cherche place stable à Paris. Tél. : 542-13-15.

Architecte d'intérieur, 10 ans d'exp., form. d'arts plastiques dans diff. centres de formation cherche empl. tps compl. ou partiel tte rég. Ch. Blaise, maison Chabert, 38320 Herbeys Eybens.

光輝貿易事務所

Concernant les marchés Hong-Kong, Singapour, Chine populaire ou Taïwan, je suis à votre disposition pour répondre à vos besoins propres. Téléphone : 325-84-40. VEA VAN Pascal *(Quang Hui C.A.I.E.)*

Jeune Irlandais qualifié, ferait tous travaux entretien maison tapiss., peinture, élect., menuiserie. Tél. 383-61-63 ap. 20 h.

BRITISH JOURNALIST aged 30, french speaking, with experience in sub-editing, daily and national press, willing to work any region of France
Ecrire sous le n° 038689 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 25 ans, 5 ans d'expérience vendeur responsable photo, son, vidéo, ciné, cherche place similaire ou autre. Téléphone : 868-55-41.

Homme 45 ans, célibataire, sérieuses réf. ch. place de surveillance de propriété, maître-chiens, pour le week-end. *Ecrire sous le n° 038703M* RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 21 ans, niveau BTS tourisme, anglais, notions allemand, cherche emploi hôtesse *de agence, société ou hôtel.* Téléphone : 202-31-95

H. 27 a., pour vous SERVIR Format. ou non part. poss. FERTIL, cité des Trois-Bornes, 75011 Paris. Tél. 806-07-71.

secrétaires

Cabinet ORIBIS rech. pour *Sté de transports Paris 14e* SECRET. ADMINISTRATIVE *et commerciale sténodactylo, bil. angl. Poste évolutif.* Téléphone : 563-79-18.

automobiles

divers

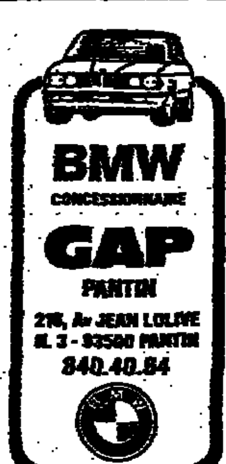
DATSUN bizot AUTOMOBILES 35, av. M. BIZOT 75012 PARIS Tel. : (1) 340.80.47

SAISIS pour non-paiement

VÉHICULES 1982 Peu roulé. PARFAIT ÉTAT. SAMBA - 104 - 305 - 505 SR - R 5 TS CABRIOLET 1983 Samba et Golf

840-45-45

LANCIA AUTOBIANCHI nouvelle génération DELTA 1300-1500-1600 Spéciale Pâques PARIS 14e 539-57-33+



BMW CONCESSIONNAIRE **GAP** PANTIN 216, Av JEAN LOLIVE N. 3 - 93500 PANTIN **840.40.84**

deux-roues

YAMAHA XT 500 1980 - 30.000 km Révisée entièrement Excellent ÉTAT ACCESSOIRES Prix : 8.500 F. Téléphonez au : 631-32-39 (après 19 heures).

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

NATIONS UNIES - NEW-YORK

LA DIVISION DES QUESTIONS JURIDIQUES GÉNÉRALES BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES

A UN POSTE DE JURISTE A POURVOIR

LE/LA CANDIDAT(E) DOIT AVOIR :

1. — Un diplôme d'études universitaires supérieures de droit et doit être habilité devant les cours civiles ou de common law.
2. — Une bonne connaissance du droit des contrats, du droit privé et du droit administratif dans un système juridique au moins, ainsi que du droit comparé ou du droit des organisations intergouvernementales.
3. — Deux années d'expérience professionnelle au service juridique d'un ministère, dans un cabinet d'avocat ou dans une organisation internationale.
4. — La candidature de personnes titulaires d'un premier grade universitaire et ayant au moins quatre années d'expérience particulièrement utile, pourra être retenue.
5. — Une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais ; la connaissance de l'espagnol est également souhaitable.

Le traitement de base net correspondant à la classe P2 est de 18.026 dollars par an, plus une indemnité de poste d'un montant minimum net de 6.521 dollars par an avec indemnités pour charges de famille.

Les candidatures devront être adressées au :

Service de Recrutement des Administrateurs
Bureau 3601 E
United Nations
NEW-YORK, N.Y. 10017
Etats-Unis.

et parvenir au service sus-mentionné avant le 31 mars 1983.

emplois régionaux

ICOREM
Importante Société d'étude et de traitement informatique
Siège MARSEILLE

Recherche d'urgence

TECHNICIEN SALLE D'EXPLOITATION

Titulaire B.T.S. INFORMATIQUE, OPTION EXPLOITATION ou équivalent.
POUR SES CENTRES :
AVIGNON — I.B.M. 4341
MARSEILLE — I.B.M. 3032

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions, A HAVAS MARSEILLE NUMERO : 91.789.

Société jeune et dynamique matériel de ski recherche V.R.P. exclusifs ou multicartes : esprit jeune et dynamique, skieurs confirmés, secteurs concernés : Alpes du Sud et Haute Provence, Massif central, centre de la France et région Ouest. Référence/P.B. 83 : Téléphone : 578-07-08.

URGENT **MACIF** CENTRE D'ARLES *recherche*

RÉDACTEUR CONTENTIEUX AUTOS

Ayant plusieurs années d'exp. Rémunération intéressante. Adresser candidature à : MACIF B.P. 162 — 13631 ARLES.

L'immobilier

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES

Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphoner au : 296-58-10.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

Province

Couple avec 2 enfants cherche à louer appartement ou maison à Aix-en-Provence pour 1 an à partir du 1er septembre 1983. *Téléphone : (8) 495-53-93.*

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE *Pour cadres mutés à Paris.* recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE *PAR ORDINATEUR* Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. T. 227-44-44.

ST-MICHEL - ATLANTIQUE Bord de mer, pavillon 4 pces + gar. sur 500 m² arborisé clos. 360.000 F. Tél. (41) 68-23-09.

maisons de campagne

Vend MAUVEZIN (Gers) Maison village, 5 pièces, partie rénovée tout à l'égout, salle de bains, w.-c. Cumulus, cheminée, *dépendances. Prix 200.000 F.* Téléphone (16-62) 06-98-58.

locaux commerciaux

Ventes

XIXe, BEAU LOCAL INDÉP. 300 m², r.-de-ch, haut. 4,50 m. 970.000 F. Tél. : 522-05-96.

VANVES DÉPOT USINE 2.700 m² 3.500.000 F. Tél. 522-05-96.

- Proche OPÉRA, 70 m², prêt à porter. Bon C.A.
- HALLES, boutique d'angle + 2 brx, activités variées.

MILAN. 261-02-65.

PARIS (10e), 400 m² Parfait état. Activités stages *artistiques ou professionnels.* 96.000 F ann. + petite session. MILAN, téléphone 261-02-65.

Locations

MALESHERBES - 73

P. DUFFOUX. 522-05-96
ROMAINVILLE A.3 4.000 m²
SURVILLIERS s/N.17 1.200 m²
NANTERRE, USINE 1.450 m²
THIAIS, terrain 2.500 m²
ROISSY, terrain Z.I. 250 F
RECH. DÉPOTS USINES

SURVILLIERS S/N 17 Loue 1.200 m², accès camions. *120 F le m²/an. 522-05-96.*

villas

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE *dans grande ppté communs à* restaurer environ 250 m² hab., pet. jdin. 950.000. 451-28-02.

propriétés

Vends 30 KM DE BORDEAUX ppriété 5 h dont maison bourg 10 P. + dép. 12 P., 1.200 m² conv., le tout clôt. moellons. Prix 1.800.000 F. Conv. pour hôtellerie, maison repos, etc. Tél. h. repas (56) 27-17-78.

PROVENCE entre GORDES et ROUSSILLON, dominant village classé. Bastide XVIe. Sur très belle architecture. Jardin en terrasses. Agence GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-RÉMY-DE-PROVENCE. Téléphonez au (90) 92-01-58.

---

78 - NEAUPHLE (près)

EXCEPTIONNEL 11 P.

TERRASSE, cave, garage PARC PLANTÉ 8.600 m² A.V.L., téléph. : 281-07-94.

bureaux

Ventes

VIIe BURX STANDING 105 m² revenu 70.000 F en septembre. 650.000 F. Tél. 522-05-96.

MALESHERBES - 73

Rech. bureaux ttes surfaces. Achat ou locations. 522-05-96.

Locations

EMBASSY-SERVICE 562-52-14 **RECH. 3 A 6 BUREAUX** excellentes adresses ccIales.

BUILDING ÉLYSÉES BUREAUX

vous accueille

BUREAUX MEUBLÉS

Services - Secrétariat DOMICILIATION 600 F

66, CHAMPS-ÉLYSÉES

S.E.B., téléphone 562-66-00.

PLACE DES VICTOIRES 1er ét., salle 100 m² divisibles. EGETIM, téléph. : 562-52-22.

PLACE DE LA MADELEINE rez-de-chaussée s/cour ouverte 3 BUREAUX + ARCHIVES Jean FEUILLADE. 566-00-75.

8e, Mo MIROMESNIL

BUREAUX ÉQUIPÉS

9 à 50 m², indépendants. Loc. courte ou longue durée avec secrétariat-tél.-télex télécopie-traitement/texte standard/hôtesse trilingue. Salle de réunions équipées. DES CENTRES D'AFFAIRES, égalem. en province et RFA.

ACTE 359-77-55.

UNE ANTENNE EN PROVENCE Bureau ou domiciliation R.C., R.M., S.A.R.L. démarches et tous services secrétariat, téléphone télex *Plein centre MARSEILLE.* Téléphone : (91) 54-92-02.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information *FNAIM de Paris. Ile-de-France,* LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

hôtels particuliers

SAINT-CLOUD CENTRE

12 P., jardin. Tél. : 566-52-00.

PARIS (5e) PANTHÉON

Projet de construction d'un

HOTEL PARTICULIER

avec parking, terrasse (205 m² utiles). Vue, terrain. 750.000. CECOGI 585-62-78.

viagers

Levallois, 3/4 p. tt cft en duplex. 75.000 F + 2.000. Cruz, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

LIBRE PORNICHET, près mer, appt gd stand., 4 p. 100 m², balcons 40 m², box. 1 tête 70 ans. 250.000 F + rente 4.800 F. Égal. LIBRE villa à LA BAULE LODEL, téléphone 355-00-44.

Mairie AUBERVILLIERS

(libre), petit pav. plain-pied. tout cft, garage + dépendances, sur 2 têtes 73 et 76 ans.

140.000 F comptant

+ 1.200 F RENTE. Etude BOSQUET. - 705-06-76.

immeubles

JE SOUHAITE ACQUÉRIR UN IMMEUBLE *Paris, banlieue. Libre ou occupé.* Intermédiaire souhaité. Pierre AMANOU. 329-71-67.

EXCEPTIONNEL EN 83

L'INVESTISSEMENT A RENTABILITE GARANTIE

3 ans de rentabilité garantie par contrat, 2 placements rares et sûrs :

LA FONTAINE REBEVAL 19e

Angle bd Villette et rue Rebeval, luxueux 2 et 3 P. balc. ou bow-window verdure. Tél. 205.29.52.

LES ARCADES DE LA NATION 11e 113, rue de Montreuil

Proche Pl. Nation - beau 2 P. gd confort habit. de suite. Tél. 367.17.44

CAPRI Tél. 321.47.93. CAPRI



Le Monde

régions

Ile-de-France

MM. Chirac et Quilès proposent un programme de lutte contre le bruit

Pourquoi si tard ?

Les Parisiens seront satisfaits d'apprendre que le bruit, voire le vacarme, qui les accable préoccupe également les deux candidats à la mairie de Paris. Au cours de la campagne électorale, M. Jacques Chirac a présenté un plan antibruit en cinq points et, pour ne pas être en reste, M. Paul Quilès en a proposé un autre en dix paragraphes.

Le maire propose essentiellement d'imposer aux constructeurs l'insonorisation des logements, de renforcer les moyens de contrôle de la police et d'installer des « antennes S.O.S. bruit » dans les quartiers. Le candidat socialiste promet, lui aussi, de faire mieux surveiller les émissions de bruit et de créer « des structures d'arrondissement » pour recenser les « points noirs ». Il y ajoute deux idées : la signature d'un contrat antibruit entre la ville et le ministère de l'environnement, comme l'ont fait dix autres municipalités ; l'insonorisation des crèches, des maternelles et des cantines scolaires.

Quel que soit le résultat du scrutin, les habitants de la capitale sont donc assurés que le combat contre le bruit va enfin s'engager. On peut se demander tout de même ce qui a bien pu empêcher le maire sortant d'appliquer, dès 1977, les mesures qu'il préconise.

Devant les « agressions sonores », les Parisiens restent encore bien désarmés. Ont-ils à se plaindre du locataire du sixième qui joue de cornet à piston ou de la voisine de palier qui donne des « boums » fracassantes ? Ils doivent s'en remettre au commissaire de police de leur quartier. Au moins pendant la nuit celui-ci invoquera le règlement sanitaire du département de Paris du 20 novembre 1979 qui pose en principe que « aucun bruit ne doit être audible du voisinage entre 22 heures et 7 heures du matin ». Si le tapage persiste, les gardiens de la paix dresseront procès-verbal. Ils relèvent ainsi chaque année mille à douze cents infractions pour tapage nocturne.

Si c'est une chaufferie, un ventilateur, un atelier de carrosserie, un cabaret, un magasin, un chantier ou une usine qui importune le voisinage, *il est bon de s'adresser au bureau des nuisances crée en 1971* par la préfecture de police (1). Quatre-vingt-dix pour cent des personnes qui alertent ce service le font pour se plaindre du bruit. Elles ont été près de six mille en 1982. Armés de sonomètres, une douzaine de contrôleurs vont enquêter « sur le terrain », donnent quelques conseils et font leur rapport. Il arrive que cette intervention*s suffise et que l'on s'arrange en*tre gens de bonne compagnie. Souvent le bureau doit envoyer des lettres de mise en demeure de plus en plus pressantes. Quelle est l'efficacité de cette procédure ? Les associations de défense contre le bruit critiquent sa lenteur. Elles assurent que le bureau des nuisances laisse trop d'insastifaits et que, de toute manière, on ne peut avoir connaissance des résultats obtenus.

Si l'affaire est compliquée, la préfecture mobilise alors l'une des trois équipes ou son laboratoire central qui, à l'aide d'un matériel sophistiqué, *procède à des enregistrements* et établit un diagnostic. Durée minimum : plusieurs mois. L'entreprise est sommée de se mettre en conformité avec la loi mais l'administration se refuse à lui indiquer les travaux à entreprendre. Il appartient au « coupable » de dénicher une firme d'insonorisation compétente.

Le bruit qui gêne le plus les Parisiens vient évidemment de la circu*lation. En effet, les véhicules* construits depuis octobre 1980 – c'est-à-dire les plus modernes – sont encore autorisés à émettre en roulant 82 décibels pour les voitures, 86 pour les cars, 88 pour les grosses motos et même 90 décibels pour les poids lourds.

Une petite brigade

Pour *s'assurer* que *les normes* de pollution et de bruit sont respectées, des brigades spéciales de policiers et de gendarmes ont été créées, dans tous les départements, depuis déjà dix ans. Mais Paris ne dispose encore que d'une seule brigade, forte de trois hommes. Elle aurait contrôlé, en 1981, sept mille cinq cents véhicules, mais sept cent dix-sept seulement, ont fait l'objet de *mesures de bruit. Les policiers n'ont* finalement relevé que neuf cent dix-sept infractions.

Cette brigade est si discrète que la plupart de ceux qui, par profession, sillonnent quotidiennement la capitale ne l'ont jamais rencontrée. Récemment, une équipe de télévision a pétaradé dans Paris, pendant deux jours, en circulant avec des véhicules à échappement libre, sans *être aucunement inquiétée*.

La préfecture manquerait-elle d'hommes ou de sonomètres ? Le ministère de l'environnement vient de proposer à toutes les villes de France deux cents appareils de mesure de bruit. Paris n'a rien demandé...

Le bruit à Paris, c'est l'affaire du préfet, et non celle du maire. Les promesses des candidats dans ce domaine ne peuvent donc être que des vœux.

En revanche, il appartient au maire de combattre le bruit à sa réception, c'est-à-dire en isolant les bâtiments. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait davantage jusqu'ici dans tous les locaux qui appartiennent à la Ville et notamment dans les écoles ?

Et le boulevard périphérique ? Après des années de palabres, les travaux d'isolation sont, enfin, entamés sur une fraction de ses rives (*le Monde* du 19 novembre 1982). Viennent ensuite 440 kilomètres de rues et de boulevards « moyennement bruyants », au bord desquels vivent sept cents mille Parisiens. Tout nouveau logement devrait bénéficier d'une façade dont l'isolation réduit le vacarme d'au moins 30 décibels.

Or, depuis cinq ans, Paris – comme d'autres municipalités d'ailleurs – refuse d'appliquer la réglementation. *« Nous contestons la légalité de certaines circulaires d'application*, explique M. Pierre-Yves Ligen, directeur de l'aménagement urbain, *mais aussi les méthodes de calcul d'isolation. Elles aboutissent à des absurdités et à un renchérissement abusif de la construction. Enfin, nous ne voyons pas la nécessité d'inclure cela dans le plan d'occupation des sols. »*

Absent

Renchérissement ? Au ministère du logement, on le chiffre à 1 % seulement pour un écran diminuant le bruit de 35 décibels. Calculs contestables aboutissant à des normes trop sévères ? On l'a admis, puisque le gouvernement va publier un nouvel arrêté abaissant de 2 à 5 décibels les isolations les plus contraignantes.

Cette mesure réduira-t-elle les préventions de M. Ligen ? Rien n'est moins sûr. Alors, que veut dire M. Chirac lorsqu'il annonce qu'il va, lui, obliger les constructeurs à isoler leurs façades ? Un simple arrêté municipal ne peut régler ce genre de question qui appartient à la réglementation nationale.

En tout cas, Paris s'est abstenu de figurer parmi les villes qui ont demandé à passer avec le ministère de l'environnement un contrat antibruit pourtant assorti de subventions à 50 %.

Ni M. Chirac ni M. Quilès ne proposent non plus de faire voter enfin *cette loi générale sur le bruit*, qui dort dans les tiroirs depuis dix ans. Elle permettrait de définir des principes, de fixer des objectifs, de rassembler des textes épars, de prévoir des financements et de déterminer les responsabilités de chacun. Bref, de sortir de l'impasse. Aucun groupe de pression antibruit ne s'est constitué de manière assez puissante pour contrebalancer les groupes de pression du bâtiment, de l'automobile ou du transport aérien. Aussi, le silence et la tranquillité resteront-ils jusqu'à nouvel ordre un thème de discours électoral.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Bureau des nuisances, 12, quai de Gesvres, 75004 Paris. Tél. : 354-32-66.

L'EXPOSITION DE 1989

Les écologistes redoutent un nouveau « bétonnage » de la capitale

Alors qu'elle séduit certains, l'Exposition universelle qui devrait se tenir à Paris en 1989 commence à en effrayer d'autres. Dans un communiqué qu'elles viennent de publier, quatre associations de l'Ile-de-France (1) expriment l'inquiétude de leurs adhérents devant les conséquences de cette manifestation.

Elles se demandent notamment *« comment on pourra véhiculer une foule de 500 000 personnes par jour »*, et de quelle manière se fera l'acheminement et le stationnement des cars amenant les visiteurs.

Compte tenu de l'exiguïté des surfaces, elles redoutent que l'Expo ne déborde *« sur le Jardin des plantes ou le bois de Vincennes »*. Autre crainte : si les pavillons étaient construits sous forme de tours, leurs ossatures seraient ensuite difficiles à détruire et l'on *« condamnerait donc les jardins de Bercy et de Citroën »*. Les associations se demandent s'il est raisonnable de concentrer l'Expo dans un Paris *intra muros* déjà surchargé, et suggèrent *« de choisir un troisième pôle, extérieur, sans lequel on risque d'aller vers une impasse. »*

Les Verts pour Paris, formation qui groupe une partie des écologistes engagés dans la campagne municipale, ont réuni une conférence de presse le lundi 28 février sur l'un des sites de l'Expo, en l'occurrence les anciens terrains Citroën, dans le quinzième arrondissement. Pour symboliser leurs préoccupations, ils ont inauguré un cénotaphe sur lequel on peut lire : *« Les écologistes rendent hommage au dernier mètre carré de gazon des terrains Citroën qu'ils enterrent en ce lieu livré au béton de l'Exposition universelle par le président de la République et le maire de Paris. La foule est invitée à faire son deuil des espaces verts qu'elle souhaitait sur ces terrains et à travailler bien fort pour payer la facture. »*

Les Verts pensent que les ultimes espaces libres de la capitale vont être *« éventrés puis bétonnés pour l'édification des pavillons de l'Expo »*. *« Où va-t-on prendre l'argent*, a demandé l'un de leur porte-parole, M. Dominique Bidou, *alors que des travaux extrêmement coûteux ont été décidés à La Villette, à la Défense, à Bercy pour le ministère des finances, à la Bastille pour le nouvel Opéra ? »* Il a rappelé que l'Exposition de 1900 fut à la fois un grand succès populaire et une faillite telle que la Ville de Paris dût ensuite lotir la moitié du Champs-de-Mars.

Les « Verts » réclament une information détaillée sur tout ce qui se prépare et des compensations en cas de dommages. Eux aussi suggèrent qu'une partie de l'Expo soit localisée à l'extérieur de Paris. – M. A.-R.

(1) Le bureau de liaison des associations de défense de l'environnement de la région parisienne, Les droits du piéton, S.O.S.-Paris, l'Association des usagers des transports.

Deux jugements donnent raison aux automobilistes et aux saltimbanques qui bravent les interdictions

La tâche déjà difficile des responsables de la voie publique à Paris – le préfet de police et le maire – menace de se compliquer. Deux jugements récents sont, en effet, venus contrecarrer leurs efforts pour mettre de l'ordre dans une situation souvent anarchique.

Le 23 novembre 1982, le tribunal de police de la capitale a relaxé une automobiliste qui avait été poursuivie pour avoir garé sa voiture sur un emplacement réservé aux livraisons. A Paris, un certain nombre de places de stationnement payant – 6 000 sur 52 000 – doivent rester libres durant la matinée pour permettre l'arrêt des véhicules déchargeant des marchandises. Si un quidam y gare sa voiture, il est passible d'une contravention dressée par une « pervenche ».

Or le jugement du tribunal de police considère que les camionnettes de livraison ne sont pas des véhicules spéciaux au sens du code de la route comme les bus, les fourgons de pompiers ou les voitures de police et qu'ils n'ont aucun droit particulier à occuper la voie publique. Le texte préfectoral leur conférant ce privilège est donc illégal.

Conséquence : les automobilistes peuvent se garer sur les emplacements de livraisons. Ils trouveront peut-être un papillon sur leur pare-brise, mais s'ils refusent de payer et si l'affaire vient devant les juges, il y a de fortes chances qu'ils s'en tirent sans dommage.

Le second jugement vient du tribunal administratif de Paris, qui, le 16 décembre 1982, a annulé un *arrêté signé par le préfet et le maire* de la capitale limitant l'activité des saltimbanques. Cette décision n'est que l'un des épisodes d'une interminable guérilla. Elle oppose un conteur public, M. John Guez, qui prétend exercer son métier sur une place proche du Centre Pompidou à la police, qui veut l'en chasser.

La bagarre, émaillée d'incidents et d'innombrables procès-verbaux, dure depuis 1975. Excédés et craignant que les bateleurs ne finissent par envahir les 15 hectares de voies piétonnes existant à Paris, le préfet et le maire avaient pris un arrêté, en juillet 1981, interdisant toute acti*vité musicale et* attractive en dehors de quatre endroits précis : le parvis du Centre Pompidou, le square des Innocents, la place Saint-Germain-des-Prés et la dalle supérieure du Forum des Halles.

Un certain nombre d'amuseurs publics ne l'entendent pas de cette oreille. M. Guez, notamment, a pris pour avocat Me Bernard Jouanneau et a déposé un recours contre l'arrêté.

Les juges administratifs lui ont donné raison. Le préfet, selon eux, ne peut interdire les activités musicales et les attractions dans les zones et voies piétonnes puisque celles-ci sont *« conçues notamment pour constituer un lieu d'animation privilégié de la capitale et qu'elles se prêtent au contraire naturellement à l'exercice des activités en cause dans la mesure où celles-ci ne risquent pas de porter atteinte à la libre circulation des piétons et à la tranquillité du voisinage »*.

Les juges rappellent en outre que *« la liberté doit demeurer la règle tandis que l'interdiction ne peut être qu'exception »*.

La préfecture et la Ville ont fait appel devant le Conseil d'Etat. En attendant que l'affaire soit définitivement tranchée, M. Guez et ses camarades sont à nouveau libres de pirouetter sur les places et rues piétonnes de Paris. – M.-A. R.

LES PAVILLONS DEVRONT ÊTRE TRANSFORMÉS EN ÉQUIPEMENTS DURABLES, propose le P.C.

Par la voix de Paul Laurent, secrétaire du comité central et tête de liste des candidats de gauche dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, le parti communiste vient de formuler six propositions concernant l'Exposition universelle de 1989.

Les communistes entendent profiter de cette manifestation pour non seulement maintenir la population à proximité des deux sites retenus,mais pour rénover le tissu urbain de ces quartiers et les doter d'équipements modernes. Ils demandent que l'on envisage la possibilité de *« transformer tous les sites et les pavillons de l'Exposition en équipements définitifs et durables : là une usine, ici un centre d'enseignement, un équipement social »*.

Ils proposent que les équipements nécessaires à l'accueil de soixante millions de visiteurs servent à résoudre la crise du logement en région parisienne notamment sous forme de logements sociaux, de foyers de jeunes travailleurs, de cités universitaires.

Le Monde

économie

COMMERCE EXTÉRIEUR

Point de vue

Magnétoscopes : une victoire à la Pyrrhus

par LIONEL STOLÉRU (*)

IMAGINEZ qu'on découvre qu'un industriel a profité de sa position de force sur un produit pour faire *monter les prix* en rationnant les ventes, afin de se constituer de confortables profits de monopole. On le traînerait en justice, et l'opinion publique le vouerait aux gémonies.

Or que vient-on de signer à Bruxelles, en s'en félicitant comme d'une victoire ? Un accord où la C.E.E. a « obtenu » du Japon qu'il rationne un peu ses ventes de magnétoscopes tout en augmentant les prix. C'est-à-dire, en termes clairs, que l'Europe vient d'offrir au Japon *sur un plateau une rente de* monopole qui, moyennant une réduction ridicule de vente de trois cent mille magnétoscopes, va lui permettre d'empocher des superprofits sur la vente de quatre millions cinq cent mille magnétoscopes.

Et, tandis que, pendant quelques mois, Thomson et les entreprises européennes auront l'illusion d,un minuscule répit, ces profits vont servir aux Japonais à investir dans des matériels plus performants, à financer des recherches et à accroître leur avance technologique pour les produits suivants. Quelle hérésie !

Lorsque, dans les années 70, nous étions envahi par les réfrigérateurs italiens à bas prix, nous avions procédé autrement en essayant de *renforcer nos entreprises* pour leur permettre de supporter l'assaut jusqu'à ce que les assaillants s'épuisent : peu de temps après, les entreprises italiennes les plus agressives faisaient faillite et nos entreprises regagnaient leur marché. Qu'en eût-il été si nous avions offert une rente aux Italiens en leur garantissant une part de marché à prix élevé ?

En politique industrielle comme ailleurs, les remèdes à court terme *sont souvent pires* que le mal : on ne devient pas compétitif en donnant des profits à ses concurrents.

(*) Ancien secrétaire d'État.

LOGEMENT

Selon l'enquête semestrielle des agents immobiliers

La crise du logement locatif s'est étendue aux villes de province

Une demande de plus en plus intense de logements locatifs dans le centre des villes ; à la vente, un ralentissement persistant des transactions, les candidats acquéreurs ne disposant pas, dans de trop nombreux cas, des ressources nécessaires pour acheter ; des prix de vente qui se sont stabilisés après la grande flambée de 1979-1980 : telles sont les grandes lignes de l'étude de conjoncture établie par la F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers) pour le deuxième semestre 1982 qui devait être présentée à la presse jeudi 3 mars. En 1983, les professions s'attendent à un accroissement de la demande et à une nouvelle stagnation des prix.

Les ménages à la recherche d'un appartement à louer dans le centre des villes sont de plus en plus nombreux : non seulement au cœur de la région parisienne (Paris et première couronne de banlieue) et au cœur des grandes métropoles régionales (Marseille, Lyon, Bordeaux, Strasbourg) mais aussi dans chacune des vingt-huit autres villes où les agents immobiliers, adhérents de la F.N.A.I.M., ont répondu à l'habituelle enquête de conjoncture.

Dans le même temps, l'offre d'appartements à louer reste faible : si 85 % des propriétaires qui confient la gestion de leurs biens à un administrateur de biens continuent à offrir à la location un logement devenu vacant par le départ du locataire, on estime que 50 % seulement des propriétaires privés qui gèrent eux-mêmes en font autant. Les autres mettent en vente ou essaient d'attendre dix-huit mois pour être totalement libres de fixer le montant du loyer. Ces effets pervers de la loi Quilliot sont plus sensibles à Paris et sur la côte d'Azur qu'ailleurs.

Cette tension et ces hésitations du marché locatif découragent les propriétaires bailleurs à investir. M. Roger Lemiale, président de la F.N.A.I.M., craint que ne se crée, à côté du marché des logements soumis à la loi de 1948, et à côté du marché des logements du secteur libre, un troisième marché « *post-loi Quilliot* » où les locataires accepteront — voire proposeront — de payer des loyers tout à fait excessifs.

50 contre 4000

A la vente, le marché des appartements neufs reste au plus bas. Depuis juin 1982, on vend 50 appartements par mois à Paris (contre 4 000 en 1978) et 850 en Ile-de-France (contre 19 000). Le stock reste au plus bas : de 12 000 appartements à fin 1978, il est tombé à 1 600 en 1980, et stagne à 1 700 aujourd'hui à Paris, le stock en Ile-de-France restant depuis deux ans à 18 000 appartements.

Sur le marché des appartements anciens ou récents, la demande reste forte et l'offre faible.
les prix, après la flambée de 1979-1980, restent sur le même palier et, selon M. Lemiale, il ne s'agit pas d'une simple pause, mais d'un « *palier réel* ».

On observe à cet égard la constitution à Paris, pour le logement ancien ou récent, d'un double marché, quel que soit le quartier. Celui des appartements de qualité (confort, situation, environnement agréable avec transports en commun, écoles, commerces, promenades), dont la cote oscille entre 8 000 et 14 000 F le mètre carré, et qui ne représente guère qu'un quart de l'ensemble du marché. Celui des biens « *en dehors des normes de la demande* », dont le prix oscille entre 5 000 et 8 000 F.

De plus, le nombre des désistements, qui avait atteint fin 1982 le quart des intentions d'achat, semble avoir un peu diminué en janvier 1983, se situant à 16 %.

Les possibilités financières des candidats à l'accession à la propriété sont insuffisantes en raison de taux d'intérêt trop élevés. L'enquête de la F.N.A.I.M. révèle qu'un taux de 13 % serait jugé supportable par les clients des agents immobiliers (le taux des prêts conventionnés est de 14,5 % et celui des prêts bancaires dépasse 17 %).

Pour M. Lemiale, l'urgente nécessité est de favoriser la reprise de l'investissement locatif (par le biais d'incitations fiscales ou d'une souplesse accrue pour la fixation du loyer des appartements vacants), et de permettre plus largement l'accession à la propriété. Il suggère l'octroi de *prêts conventionnés pour des logements* anciens ou récents sans exiger un montant important de travaux, des aides spécifiques pour la première accession à la propriété, la création de crédits relais à court terme et à des taux raisonnables pour permettre aux acheteurs d'un logement plus grand d'attendre la vente de l'appartement qu'ils occupent sans que les deux opérations soient liées dans le temps.

J. D.

● **Les sidérurgistes américains reprennent leur offensive contre les importations japonaises.** — Estimant que les conversations intergouvernementales menées courant février n'avaient pas abouti, huit groupes sidérurgistes et l'institut américain du fer et de l'acier ont repris leur procédure auprès de Washington, pour demander la restriction des importations japonaises d'environ un tiers sur quatre ans. Ils mettent en cause la sous-évaluation du yen et dénoncent une entente nippo-européenne de partage du marché mondial.

SOCIAL

Un médecin libéral sur dix pratique des honoraires « libres » conventionnés

Selon les premières estimations communiquées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.), 8 374 — soit moins de 10 % de la profession, qui compte environ quatre-vingt mille « libéraux » — sont conventionnés dans le secteur « II », dit à honoraires libres. L'ouverture de l'option, du 17 janvier au 16 février, ne se reproduira plus jusqu'à l'échéance de la convention médecine-Sécurité sociale, en mai 1985. Mille cinq cent quatre-vingts praticiens ont, cette fois-ci, choisi de quitter le secteur « I » à honoraires fixes pour le secteur « II ». Avant la mi-janvier, 6 794 praticiens étaient déjà dans ce secteur « II ».

Les difficultés d'un nombre croissant de médecins, surtout ceux nouvellement installés, avaient amené certains à envisager ce passage au « II ». Mais plusieurs faits les en ont dissuadés. Les honoraires ont été *augmentés d'une façon jugée assez* satisfaisante par les organisations professionnelles : globalement, la hausse nominale accordée a été de + 14,5 %.

Dès novembre, des rumeurs ont couru *sur* un éventuel blocage des honoraires dits « libres ». Le gouvernement a effectivement proposé des « *accords de régulation* » de prix à caractère réglementaire. Ce qui a ôté à la liberté des honoraires une partie de son charme. A la veille des municipales, de fait, la liberté des honoraires reste ce qu'elle a toujours été.

Enfin, jusqu'à maintenant, le doute a plané sur une éventuelle participation des caisses de Sécurité sociale au financement des cotisations sociales incombant aux médecins du secteur « II ». Les caisses le font pour ceux du « I », mais refusent de « *prendre en considération le supplément de cotisations payées par ceux du « II »*. Ceux du secteur « II » paient actuellement plus de *cotisations* que les médecins hors-convention. « Les organisations professionnelles — C.S.M.F. et F.M.F. — continuent à agir « *pour que cesse l'injustice dont sont victimes sur ce plan les médecins du « II »*, comme le déclare la C.S.M.F. dans un communiqué, le 1er mars. Cette confédération souligne « *le sens des responsabilités du corps médical, qui utilise les différentes possibilités prévues par la convention sans remettre en cause les fondements de la politique conventionnelle* ».

La C.S.M.F. demande qu'une solution soit prise avant le 1er mai, date à laquelle se fera l'appel des cotisations sur ce problème des cotisations payées par les praticiens du secteur « II ». La confédération avait en 1980 saisi sur ce point le Conseil d'Etat, qui devrait rendre son arrêt sous peu. En attendant, une inscription provisoire a été donnée aux praticiens du « II » qui ont refusé de s'engager sur *la question, en ne remplissant* pas l'imprimé de la Caisse.

Les conséquences de la pratique des honoraires libres ne sont pas aussi négatives que certains ont bien voulu le croire. Une intéressante étude du CREDOC (1) souligne l'effet positif du secteur « II » sur les perspectives de maîtrise des dépenses de santé. La liberté des honoraires demeure mesurée selon cette étude. Les généralistes pratiquent *des honoraires, en moyenne* de 16,6 % supérieurs aux tarifs conventionnés du secteur « II ». Les spécialistes du « II » se situent à 21 % au-dessus de leurs collègues du « I ». La majoration est environ dix fois *moins élevée que* ce qu'elle était jadis, hors convention.

DANIÈLE ROUARD.

(1) *La Convention de 1980 et le financement des soins des médecins*, CREDOC, 140, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

« Le maintien du pouvoir d'achat se justifie tant que l'évaluation de la production intérieure est positive » affirme le président de la C.F.T.C.

« *Ce serait une erreur de pratiquer une politique délibérée de réduction de la consommation et du pouvoir d'achat* », a affirmé M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., le 2 mars, au cours d'une conférence de presse. « *La C.F.T.C. estime*, a-t-il ajouté, *que le redressement de la situation passe avant tout par une concentration de tous les moyens sur une relance des investissements. Et elle demande que la baisse du pétrole ne soit pas un nouvel élément de dépression mais une occasion de relance de l'économie internationale.* » Pour M. Bornard, « *une politique salariale visant au maintien du pouvoir d'achat se justifie pleinement économiquement et socialement tant que l'évolution de la production intérieure brute reste positive* ».

Insistant pour « *une reprise du dialogue social* », le président de la C.F.T.C. a déploré, en cette période électorale, « *une sorte de rétention sur un certain nombre de décisions* ». Dénonçant des « *discriminations scandaleuses* » en matière d'information télévisée et affirmant que « *le pluralisme scolaire reste menacé* », la centrale chrétienne entend faire preuve d'une « *grande vigilance pour préserver une société de libertés* ». M. André Vernier, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.F.T.C., a fait part de ses préoccupations sur la situation dans l'automobile : « *La C.G.T. joue un rôle dangereux, comme la C.F.D.T. à Flins. Il appartient aux pouvoirs publics de faire respecter la loi. Elle n'a pas été faite pour les chiens.* »

M. Bornard a également annoncé son retour à la Confédération mondiale du travail (C.M.T.). Réunies à Bruxelles, les instances de la C.M.T. ont voté la « *réaffiliation* » de la C.F.T.C. par 75 % des mandats. A propos du conflit entre la confédération et sa fédération du bâtiment (*le Monde* du 1er mars), M. Guy Drilleaud, secrétaire général, a qualifié ce problème de « *très secondaire* ». Il a indiqué que le conseil fédéral de cette fédération avait « *éliminé* » trois candidats (deux retraités et un actif, en l'occurrence l'ancien président). « *On tient à ce que toutes nos fédérations respectent la règle démocratique* », a-t-il souligné.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,8615	6,8660	+ 230	+ 265	+ 475	+ 525	+1340	+1460
$ can.	5,6115	5,6160	+ 140	+ 172	+ 313	+ 362	+ 960	+1075
Yen (100) ...	2,8895	2,8930	+ 143	+ 165	+ 295	+ 330	+ 922	+ 990
DM	2,8355	2,8390	+ 78	+ 200	+ 375	+ 402	+1075	+1140
Florin	2,5620	2,5650	+ 175	+ 200	+ 360	+ 402	+1070	+1125
F.B. (100) ...	14,3868	14,3898	− 280	− 129	− 430	− 217	− 890	− 450
F.S.	3,3525	3,3570	+ 280	+ 305	+ 570	+ 605	+1600	+1680
L (1 000) ...	4,9025	4,9060	− 576	− 475	− 962	− 835	−2170	−1970
£	10,3580	10,3672	+ 110	+ 180	+ 290	+ 385	+ 930	+1135

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 13/16	9 3/16	8 7/8	9	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16
DM	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8
Florin	4 1/4	5	4 3/16	4 13/16	4 3/16	4 13/16	4 5/16	4 15/16
F.B. (100) ..	11 1/4	12 3/4	14	15 1/2	13 7/8	15 1/4	13 7/16	14 15/16
F.S.	2 1/8	2 3/8	2 3/4	3 1/8	2 13/16	3 3/16	3 3/16	3 9/16
L (1 000) ...	16	18 1/4	24 1/4	26 1/4	22 3/4	24 1/4	21 5/8	22 3/4
£	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 3/8	11 1/2
F. franç. ...	13 1/4	14 3/4	25 3/4	28 1/4	24 3/4	27 1/4	21	22 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le conflit de Carmaux

LA C.G.C. LANCE UN ORDRE DE GRÈVE ILLIMITÉE DANS LE BASSIN CENTRE-MIDI

Durcissement dans le conflit des Houillères de Carmaux : la C.G.C. a décidé, mercredi 2 mars, de lancer un ordre de grève de durée illimitée dans le bassin Centre-Midi. La C.G.C., majoritaire dans le second et le troisième collège de ce bassin, rappelle ses principales revendications : mise en exploitation immédiate de la mine à ciel ouvert et embauchage « *raisonnable* » de *personnel*.

De son côté, M. Bergeron, secrétaire général de F.O., a attiré l'attention de M. Pierre Mauroy sur « *le risque de voir la grève des mineurs de Carmaux faire tache d'huile et gagner l'ensemble des bassins de France)*. Il a ajouté : « *Les mineurs sont légitimement préoccupés par leur devenir, et cela d'autant plus que beaucoup de promesses leur avaient été faites. Les propositions présentées par les mineurs Force ouvrière*, a-t-il ajouté, *me paraissent très raisonnables et parfaitement compatibles avec une gestion normale des Charbonnages.* »

Mercredi, deux cents à trois cents mineurs ont manifesté dans les rues de Carmaux et ont barré pendant deux heures la RN 88, Albi-Rodez, à l'aide de pneus enflammés. La manifestation s'est déroulée à l'issue de la deuxième assemblée générale du personnel, au cours de laquelle a été décidée la constitution d'un « *comité de solidarité* » aux familles des grévistes.

Le mouvement, lancé le 10 février à l'appel de la C.G.T. et de F.O., touche 2 000 travailleurs sur un effectif de 2 356 salariés qui demandent notamment la relance de la politique charbonnière, l'exploitation de la « nouvelle découverte » à ciel ouvert de Sainte-Marie, l'embauche en 1983 d'une centaine de personnes.

L'enfant et l'eau du bain

(Suite de la première page.)

Et le revenu dépend de moins en moins du travail, *non seulement* parce qu'il n'y a plus de chômeurs, mais parce que les retraités sont plus jeunes, que les allocations familiales ont ces derniers temps augmenté plus vite que le coût de la vie, que les aides de l'État représentent une part croissante des ressources des agriculteurs, etc.

Autre idée toute faite : la « logique propre » du système de la Sécurité sociale l'entraîne vers la faillite. *Faux ! C'est la crise* qui a fait basculer les comptes vers le rouge. Le ralentissement, voire l'arrêt de la croissance, met en péril toutes les fonctions collectives, qu'il s'agisse de l'éducation, de la justice, de la défense ou de la sécurité sociale, et les arbitrages sont si difficiles que la tentation est évidemment de forcer la note des contribuables ou celle des cotisants.

Un choix culturel

Que n'entend-on pas dire au reste sur le « seuil » des prélèvements fiscaux et sociaux que l'on aurait dépassé (avec 44 % du produit intérieur brut aujourd'hui). M. Mitterrand semble au reste être persuadé qu'on ne peut aller plus loin puisqu'il a dit très clairement, non seulement qu'il fallait stopper la progression mais « amorcer la décrue ».

En fait, il n'y a pas de limites physiques à la croissance des dépenses collectives : la seule chose sûre, si l'on ne veut pas faire capoter la machine économique, c'est qu'on a *atteint le point où il faudrait compenser* par une *baisse* des revenus directs la progression du budget social. On arrive là non plus seulement à un choix économique, ni même politique, mais vraiment culturel, comme le rappelle M. Pierre Rosanvallon dans beaucoup de ses écrits.

Nous abordons la question fondamentale, celle qui divise non seulement droite et gauche, mais la gauche elle-même ; dans quelle société *voulons-nous vivre ? Faut-il à chacun* encore plus de sécurité, ou cette recherche éperdue de « l'assurance » ne conduit-elle pas à momifier les individus, à leur enlever cette liberté créatrice, ces facultés *d'initiative indispensables* pour faire avancer la civilisation ? La période de transition que nous vivons, qu'on appelle « crise » par facilité de langage, conduit naturellement nombre d'individus à choisir toutes les formes de protection alors qu'au contraire, c'est dans ces circonstances difficiles qu'il conviendrait de libérer plutôt les forces de l'imagination pour inventer des réponses au défi proposé.

Plus acéré aujourd'hui, ce débat est vieux comme le monde. Il opposait Sparte et Athènes, comme il sépare maintenant les régimes sociaux des pays de l'Est et la Suède par exemple, à ceux des États-Unis.

Tocqueville imaginait bien cette sorte d'oppression dont les peuples démocratiques sont menacés, du fait d'un « *despotisme doux* », d'un « *pouvoir immense et tutélaire... (qui) travaille volontiers au bonheur* (des citoyens) *mais veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?* ». Quelques siècles auparavant, La Boétie n'avait-il pas écrit son *Discours sur la servitude volontaire ?*

Ce sont ces grandes options qui sont offertes aujourd'hui à la nation à propos de son budget social. Les gouvernements ont toujours reculé le moment de « mettre à plat » ce dossier ultra-sensible, préférant les rapetassages successifs. Inutile de se fermer les yeux. On ne pourra plus éviter l'affrontement entre les progrès de la sécurité et ceux de la liberté, étant entendu qu'il est difficile de faire croître parallèlement les deux exigences.

En fait, le débat n'est pas si cornélien qu'il en a l'air. On n'abîme pas une conquête comme celle de la Sécurité sociale pour la remplacer par je ne sais quel système boiteux entre des minima garantis aux plus démunis et des assurances volontaires. Il s'agit de regarder au-delà, pour les années à venir. Que veulent les Français ? Comment faire évoluer globalement les mentalités et la couverture des besoins sociaux de toute nature, pour qu'elle soit compatible avec les ressources de la nation, faute de quoi, cette couverture serait bientôt pleine de trous ?

Les deux bouts de la chaîne à tenir sont solides : préserver l'assurance d'un côté, qui permet d'éloigner le plus de risques possible pesant sur l'individu du fait de sa vie personnelle, familiale ou professionnelle ; organiser les transferts indispensables qui conduisent à réduire *les inégalités dans une société* qui, surtout si elle est très vivante, les sécrète quasi naturellement.

Le tout est de savoir désormais, sans entrer prématurément dans les détails, si les réponses à ces demandes impérieuses doivent être seulement fournies par les institutions existantes. La Sécurité sociale doit-elle avoir le monopole de la solidarité ?

PIERRE DROUIN.

● **Suppression d'emplois dans les engrais.** — La restructuration du groupe de production d'engrais constitué autour de C.d.F.-Chimie, qui emploie six mille cinquante personnes, va entraîner des suppressions d'emploi (entre mille et mille cinq cents). Cette réduction d'effectifs ne devrait cependant pas entraîner de licenciements.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article publié dans *le Monde* du 3 mars sur la réélection de M. Blanchard à la tête du B.I.T., une ligne a sauté à la fin du deuxième paragraphe. Nous aurions dû écrire : « *Au B.I.T. et dans les autres institutions des Nations unies la notion de limite d'âge n'a jamais prévalu pour les postes de directeur général ou de secrétaire général.* » C'est sur ce point que tourne la polémique entre MM. Blanchard et Tévoèdjré, candidat qui conteste cette élection.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article de Bruno Dethomas « La grève de Carmaux relance le débat sur la production de charbon » (*le Monde* du 3 mars) concernant les attributions de M. Valbon au parti communiste : il est membre du comité central et non du bureau politique.

● **Le M.R.G. réservé sur les offices fonciers.** — Le Mouvement des radicaux de gauche, dont les responsables, MM. Schwarzenberg et Monod, ont rencontré, mercredi 2 mars, M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., se déclare réservé sur la création des offices fonciers. Il se prononce, en revanche, pour le renforcement des SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) ainsi que de la politique des structures existantes.

● **Le taux d'inflation en Australie** a été de 11 % en 1982, soit 1 point de moins qu'en 1981.

LA DATE DES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE POURRAIT ÊTRE REPORTÉE D'UN MOIS

Au cours d'une réunion le 1er mars, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.) a estimé souhaitable un délai supplémentaire d'un mois pour organiser les élections des nouveaux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale. Mais il ne l'a pas demandé officiellement.

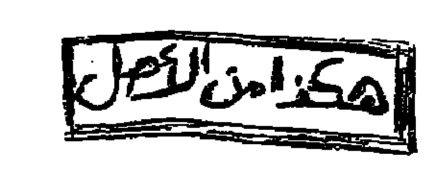
Le conseil a émis cette opinion au vu des difficultés rencontrées dans l'établissement des listes électorales, apprend-on à la C.N.A.M.T.S. M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, avait pourtant, en février, devant la presse, souhaité que ces élections aient lieu dès octobre.

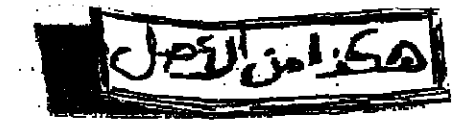
NOUVEAUX TARIFS MÉDICAUX A PARTIR DU 15 MARS

Selon l'accord intervenu le 6 novembre avec les organisations professionnelles médicales — C.S.M.F. et F.M.F., — certains tarifs pour les soins dispensés par les médecins conventionnés seront relevés le 15 mars. La consultation passera pour le généraliste à 65 F (au lieu de 60 F) ; pour le spécialiste, à 95 F (contre 87 F) et pour le neuropsychiatre, à 150 F (au lieu de 140 F). Les visites augmenteront, passant de 76 F à 81 F pour le généraliste, de 93 F à 101 F pour le spécialiste, et de 151 F à 161 F pour le neuropsychiatre. La lettre « K » (unité de compte pour les actes de chirurgie) montera de 10,75 F à 11,50 F ; le « S.P.M. », en stomatologie, de 11,50 F à 12,25 F.

Le « Z », autre unité de compte, passe à 9,10 F en électro-radiologie et en gastro-entérologie, à 8,35 F en rhumatologie et à 7,20 F pour les autres spécialistes (au lieu respectivement de 8,40 F, 7,75 F, 6,70 F)

Par ailleurs, à compter du 1er mars, les soins infirmières, effectués par les sages-femmes, seront augmentés, l'acte « S.F.I. » passant à 11,80 F. Enfin, l'indemnité de déplacement (« I.F.D. ») sera de 7 F.





AFFAIRES

L'avenir de l'industrie biomédicale française

Le gouvernement attendrait les élections municipales pour se décider sur l'accord Technicare-C.G.R.

La décision gouvernementale concernant l'accord Technicare-Compagnie générale de radiologie (C.G.R.), filiale du groupe Thomson spécialisée dans l'industrie biomédicale, ne sera connue qu'« *aux environs du 15 mars* ». C'est ce qu'a publiquement confirmé M. Jacques Fournier, directeur délégué de Thomson, chargé des activités médicales, lors d'une rencontre organisée le mercredi 2 mars à Paris entre la direction de la C.G.R. et une centaine de médecins français spécialistes de radiologie et d'imageries nouvelles.

Il y a quelques jours (*le Monde* du 18 février) *on démentait au* ministère de la recherche et de l'industrie avoir décidé de reporter, après les élections municipales la décision de l'autorité de tutelle sur cet accord. Au ministère de la santé, on indique ne pas avoir changé de position et continuer à faire des propositions pour qu'une solution française puisse être retrouvée.

Le « mariage » Technicare-C.G.R. sera-t-il un jour consommé ? Il semble pour l'heure que nul ne le sache ou ne veuille le faire savoir. Une chose est pourtant certaine :les fiançailles apparaissent bien longues aux deux promis.

L'arrivée de M. Alain Gomez, il y a un an, à la tête de Thomson fut suivie de profonds remaniements *dans l'équipe* de direction de la C.G.R., filiale du groupe spécialisée à l'échelon international dans l'industrie biomédicale. M. Serge Roger, ancien président-directeur général devait être mis à l'écart et M. Jacques Fournier était chargé des activités médicales. Un plan de restructuration de l'entreprise — lourdement déficitaire — était mis en œuvre qui impliqua le départ en France et à l'étranger de huit cents personnes.

Une alliance — voire une cession — fut dès lors systématiquement recherchée. Des débuts de négociations avec les sociétés Philips et Siemens eurent lieu entre mai et septembre 1982. Sans succès. Une solution israélienne (association avec la société Elscint) ne fut pas non plus retenue. Différents autres projets furent étudiés, portant sur une alliance avec une firme américaine. En décembre, un projet d'accord avec Technicare (filiale du groupe Johnson and Johnson) était prêt. Le 12 novembre, pourtant, une lettre signée de M. Loïc Hennekinne, directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, adressée à M. Alain Gomez, avait demandé qu'« *aucune décision, ni de cessions d'activités, ni d'accords techniques avec des partenaires étrangers ou français* » ne soit prise avant la fin de 1982.

Que s'est-il passé depuis ? Au ministère de la recherche et de l'industrie, on a souligné la nécessité de « consolider » le projet d'accord avec Technicare alors que M. Jack Ralite, ministre de la santé, se déclarait fermement opposé à ce projet, et préconisait une solution « *franco-française* », soutenu en cela par le parti communiste français. Un groupe de médecins spécialistes faisait aussi connaître son opposition à cet accord (*le Monde* du 22 janvier). Par la suite, M. Chevènement évoqua la possibilité de la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) associant notamment la C.G.R. et le commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

Il semble aujourd'hui acquis que la décision des autorités de tutelle ne sera connue qu'après le résultat des élections municipales. La direction de la C.G.R. semble fermement décidée à tout mettre en œuvre pour que l'accord — même modifié — soit passé. Tel était le sens de la réunion organisée le 2 mars dans les salons *d'un hôtel parisien à laquelle avaient* été conviés une centaine de médecins, hospitaliers et libéraux, radiologues et spécialistes des imageries nouvelles. Une réunion au cours de laquelle tous les participants se sont interrogés — sans apporter de réponse — pour savoir si le retard mis à prendre une décision pouvait avoir un quelconque lien avec le résultat des élections municipales.

Ne s'agit-il pas, au contraire, s'est-on demandé, d'un temps précieux mis à profit pour étudier quelques projets d'accord avec des sociétés françaises ? Pour créer un GIP ? Le ministère de la santé — comme on l'a laissé entendre — modifiera-t-il à l'avenir sa position ?

JEAN-YVES NAU.

LA CHIMIE FRANÇAISE EN 1982

Un léger mieux

L'année 1982 a encore été mauvaise pour l'industrie chimique française, mais quelques lueurs sont apparues quand même. Un virage commencerait-il à s'amorcer ? M. Jean-Claude Achille, président de l'Union des industries chimiques (U.C.I.), a dressé le bilan de l'exercice écoulé.

Globalement, le chiffre d'affaires de la profession s'est accru de 11 % pour atteindre 200 milliards de francs. Dans cette progression, l'augmentation des ventes en volume n'a pas tenu un très grand rôle (+ 0,6 %). Mais si dérisoire soit-il, ce résultat a le mérite d'être positif (— 0,8 % en 1981) et, comme M. Achille l'a souligné, de placer la France dans le peloton des quelques rares pays dont les industries chimiques ont été traversées par des soubresauts annonciateurs ou prometteurs d'une sortie de la récession : Italie (+ 2,5 %), Belgique (+ 2,5 %), Pays-Bas (+ 2 %). Au contraire l'activité a chuté de 5 % en Allemagne fédérale et de 8 % aux Etats-Unis, témoignant de l'ampleur de la crise.

S'agissant de la France, cette maigre avancée a été encore une fois l'œuvre de la pharmacie (+ 3,5 % de croissance), de l'agrochimie (+ 5,5 %), qui a profité de marchés porteurs, de la parachimie (peintures, encres, colles, détergents, etc.), dont le taux d'expansion, de zéro est passé à 0,6 % enfin, et assez singulièrement, des matières plastiques. En retrait l'année précédente de 10 % sur son niveau de 1979, la production de cette branche a retrouvé une croissance voisine de 6 %.

L'arbre, naturellement, ne saurait cacher la forêt. L'industrie chimique a encore essuyé de sérieux revers. La chimie lourde (minérale et organique) est toujours malade et a enregistré une nouvelle baisse d'activité de 1 % (2 % en 1981). La réduction de la demande alliée à l'augmentation des importations a fait terriblement souffrir l'industrie des engrais (— 8'9 %). Mais c'est surtout la détérioration du commerce extérieur qui préoccupe M. Achille.

Si la balance commerciale « chimie » est restée positive (+ 13,7 milliards de francs), ce grâce essentiellement aux industries de la pharmacie, des cosmétiques et de la parfumerie dont les excédents ont ensemble atteint 12 milliards de francs, le taux de couverture n'en a pas moins baissé de façon assez marquée (— 4,7 %) pour la première fois depuis plusieurs années. Ce recul est surtout imputable à l'accroissement du déficit commercial avec les pays de la Communauté européenne (3,07 milliards de francs au lieu de 2 milliards), les soldes négatifs s'accentuant pour les engrais (3 milliards de francs également au lieu de 2), les produits tensio-actifs (lessives) et photographiques.

Autre sujet d'inquiétude et non des moindres : le bilan financier. Pour 1982, il est franchement très, très mauvais. Proches des 4 milliards de francs l'année précédente, les résultats d'exploitation des entreprises devraient tout juste atteindre 1,7 milliard. Les pertes essuyées dans la chimie lourde (pétrochimie, matières plastiques, engrais) se sont en effet considérablement aggravées pour passer de 3,5 à près de 6 milliards de francs. Autrement dit, la France a contribué à hauteur de 27 % à la formation du déficit global de la chimie lourde européenne (22 milliards de francs d'après une expertise britannique).

Des causes multiples, qui ont créé cette situation, deux sont à retenir ; le nouvel alourdissement de la facture énergétique proche de 30 milliards de francs (les hausses s'échelonnent de 10 % pour le naphta *jusqu'à 18,7 % pour le gaz*) et l'accroissement des frais financiers dont le montant (8 milliards de francs contre 6 milliards) a été très supérieur aux investissements de l'ordre de 5 milliards (— 8 %).

M. Achille n'est *pas, cependant* foncièrement pessimiste pour l'avenir. Selon lui, à condition de savoir rationaliser, moderniser et restructurer, l'industrie chimique dispose de sérieux atouts pour se redresser. Reste à savoir quand *elle* pourra *les* abattre. En attendant, 1983 devrait être marquée par une réduction des marges. — A. D.

● **Automobile : la production *des Renault 9 sera à terme assurée* à l'étranger.** — La production des Renault 9 sera à terme assurée dans les usines à l'étranger, notamment en Belgique, Espagne, Portugal, à mesure que la production de la R 11 montera en cadence à l'*usine* de Douai. Cette décision a été dénoncée par la C.S.L., qui s'étonne que Renault se refuse à « *produire français* ».

ÉTRANGER

En R.F.A.

La production industrielle a augmenté de 4 % en janvier

Le ministère fédéral de l'économie a indiqué à Bonn, mardi 2 mars, que la production industrielle avait augmenté de 4 % en janvier 1983 par rapport à décembre 1982, après correction des variations saisonnières. La progression a été de 5,8 % dans le secteur des lieux d'investissements et de 14,3 % dans le bâtiment. Par rapport à janvier 1982, toutefois, la production industrielle a fléchi de 5 %.

Ce mouvement de reprise de l'industrie *allemande* est du *essentiellement* au réveildu marché intérieur, où on a noté un vif accroissement des commandes en novembre, décembre 1982 et janvier 1983. A cet égard, le programme de subventions gouvernementales aux investissements, qui se terminait à la fin de 1982, a joué un rôle non négligeable. A l'exportation les perspectives sont moins roses, les commandes s'était contractées de 11 % en un an, en valeur réelle. La conjoncture de ces deux phénomènes rend les observateurs très prudents. Ces derniers se demandent si le réveil du marché intérieur *n'est qu'un feu de paille*, ou s'il marque vraiment l'amorce d'une reprise durable, relayée par celle enregistrée aux Etats-Unis, qui exerce ses effets sur l'économie allemande dans un délai de quatre mois environ. Ils suspectent également le gouvernement de Bonn d'utiliser les chiffres de janvier comme argument pour leur campagne électorale. Il faudra attendre encore quelques *mois pour savoir si l'économie allemande* sort vraiment de la récession.

ACCORD SALARIAL CHEZ VOLKSWAGEN

Les cent dix huit mille employés de Volkswagen ont accepté, à compter du 1er février, un relèvement de leurs salaires de 4 % sur quinze mois, soit 3,2 % pour un an. Cet accord signé par le syndicat I.G. Metal ne compense pas intégralement le taux d'inflation dont la moyenne pour 1983 est évaluée à 4 %.

I.G. Metal a cependant salué un accord dicté par la « raison sociale ». Le patronat avait en effet proposé une augmentation de 2,5 % après un gel des salaires de trois mois. Ce premier accord n'est pas censé être repris dans l'industrie. Le syndicat des *employeurs de l'industrie métallurgique* l'a en effet critiqué, jugeant les augmentations de salaires trop élevées. Ce syndicat ne propose, il est vrai, que 2 % d'augmentation de salaires.

Les signes de reprise se multiplient aux Etats-Unis

(Suite de la première page.)

On prévoyait il y a quelques mois que les investissements des entreprises *diminueraient de 5 % en 1983.* Ce chiffre est peut-être trop pessimiste. Toujours est-il que les sociétés américaines ont perdu trop d'argent l'an dernier pour se lancer dans de grandes dépenses. Cela n'aidera pas à beaucoup résorber le chômage qui se situerait aux alentours de 9 %. A la fin de l'année, selon le gouvernement.

Pour le commerce extérieur, on craignait un déficit de 70 à 80 milliards de dollars — presque le double de 1982. Mais chaque baisse de 5 dollars du baril de epétrole fait économiser 9 milliards de dollars aux Etats-Unis... Il n'empêche que le *renchérissement* du dollar et une demande étrangère encore faible continueront à se répercuter lourdement sur les exportations américaines. Antant dire que cette reprise ne suffira pas à dissiper les tendances protectionnistes aux Etats-Unis.

ROBERT SOLÉ.

En Grande-Bretagne

LES MINEURS DU KENT DÉCIDENT A LEUR TOUR DE SE METTRE EN GRÈVE

Londres *(A.F.P.)* . — Les mineurs du Kent (sud de l'Angleterre) ont décidé mercredi 2 mars de se mettre en grève lundi 7 mars pour soutenir leurs 23 000 collègues du sud du Pays de Galles, en arrêt de travail depuis trois jours.

Les mineurs du Pays de Galles protestent contre le projet de la direction des charbonnages de fermer le puits Lewis-Merthyr (nord de Cardiff), *vieux de cent vingt ans.*

Les délégués syndicaux des mineurs du Yorkshire ont déjà appelé leurs adhérents à se mettre en grève la semaine prochaine. Les mineurs des autres bassins devraient aussi se prononcer la semaine prochaine sur leur éventuel soutien aux grévistes du Pays de Galles.

En Belgique

LE GOUVERNEMENT ENVISAGE LA SUPPRESSION DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE A PARTIR D'UN CERTAIN REVENU.

Bruxelles *(A.F.P., A.P.)*. — Le gouvernement belge envisage de suspendre les allocations chômage aux ménages dont le revenu global dépasse 750 000 FB (105.000 FF), a annoncé, mercredi 2 mars, le ministre du budget, M. Maystadt, révélant ainsi le nouveau programme d'austérité élaboré par les ministres sociaux-chrétiens libéraux au pouvoir.

Ce plan prévoit en outre de taxer davantage l'essence, le gazole et le mazout lorsque les prix des produits pétroliers baisseront sur le marché international.

Selon M. Maystadt, le gouvernement, qui prône une politique de redistribution du travail disponible, envisagerait un contrôle plus sévère du travail au noir, des heures supplémentaires non déclarées et du recours au chômage technique.

Le nombre de chômeurs a légèrement baissé au cours de la seconde moitié du mois de février, a également annoncé le gouvernement belge. Le taux de chômage reste cependant de 12,2 %, par rapport à la population active.

AGRICULTURE

DU FAIT DE L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

La Commission européenne révise en baisse ses propositions de prix garantis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Constatant que la hausse de la production laitière dans la Communauté, en 1982, a été plus importante que ce qui avait été prévu (+ 3,5 % au lieu de + 2,7 %), la Commission européenne vient de revoir à la baisse les propositions d'ajustement des prix garantis du beurre et de la poudre de lait qu'elle avait transmises aux Dix voici quelques semaines. Ces prix, garantis en ECU, seraient relevés le 1er avril de 2,33 % au lieu des 3,2 % envisagés initialement.

Ces nouvelles propositions vont être très mal accueillies par les organisations professionnelles et par plusieurs gouvernements, en particulier par la France. Elles illustrent une situation très mauvaise sur le marché laitier, tant sur le plan interne que sur le plan externe : la production et les *stocks augmentent, les débouchés* extérieurs se contractent, la concurrence américaine devient vive, les coûts du soutien du marché par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) augmentent rapidement.

L'évolution étant tout aussi préoccupante sur le marché des céréales et sur celui du sucre, les Dix vont, cette année, au-devant d'un débat agricole particulièrement tendu. Il sera, comme à l'accoutumée, compliqué par les revendications budgétaires britanniques. Si on y ajoute la probabilité de troubles sur le marché des changes, qui, s'ils ont effectivement lieu, mettront à l'épreuve le système monétaire européen, on comprendra que la Communauté s'apprête à vivre une période agitée et dangereuse.

La correction à la baisse des prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait, maintenant approuvée *par la Commission, est conforme aux* décisions prises par le conseil des ministres au printemps 1982. Lors de la fixation des prix agricoles, le conseil avait adopté pour le lait (comme d'ailleurs pour les céréales) *un seuil de garantie : il était entendu* que, dans le cas où les livraisons aux laiteries en 1982 dépasseraient de plus de 0,5 % celles de 1981, des mesures seraient prises pour compenser les coûts additionnels résultant de cette évolution. La Commission annonçait alors qu'elle proposerait d'amputer l'augmentation normale des prix du montant de ce dépassement. Elle fait jouer aujourd'hui de façon parfaitement automatique ce mécanisme. Mme Cresson avait déjà estimé insuffisante la hausse de 3,2 % initialement proposée pour les produits laitiers. On devine donc facilement l'accueil qu'elle va réserver à la correction à la baisse qui est préconisée.

Certes, les Français, pour donner satisfaction à leurs agriculteurs, pourraient jouer sur le taux du « franc vert ». Il est déjà acquis qu'une dévaluation de celui-ci de 3 % sera appliquée aux produits laitiers, ainsi qu'à la viande bovine, à compter du 1er avril, date de début de campagne. Il reste, en outre, une marge de manœuvre de 3,5 %. Mais le gouvernement français a un avantage certain à ce que la hausse des prix à laquelle il souhaite arriver soit, dans toute la mesure possible, obtenue par un relèvement des prix en ECU. Cela pour trois raisons.

Une faible hausse des prix en ECU restreint les chances de voir les Allemands accepter, comme le demande Mme Cresson, une réduction substantielle des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs, qu'ils appliquent dans les échanges. Une telle réduction se traduit, en effet, pour eux, par une amputation du relèvement normal des prix agricoles. S'agissant des produits laitiers, les propositions de la Commission (ajustement de prix et réduction des M.C.M. allemands) aboutiraient à une légère baisse des prix en R.F.A., ce qui est *difficilement tolérable sur* le plan politique.

Deuxième raison : dans l'hypothèse d'une réévaluation du deutschemark, le montant des M.C.M. positifs serait automatiquement relevé. D'où la nécessité d'obtenir une hausse en ECU confortable pour inciter la R.F.A. à démanteler ses M.C.M. passés mais aussi à venir.

Troisième raison : il n'est pas évident que M. Delors, qui est loin d'avoir vaincu l'*inflation*, envisage de donner satisfaction aux producteurs de lait par une dévaluation du « franc vert » qu'il faudrait appliquer aux autres produits.

Mme Cresson, pour combattre les propositions de la Commission, fera valoir que l'augmentation de la production est le fait des « usines à lait » et que ce sont elles qu'il faut sanctionner. Les chiffres concernant l'augmentation de la production laitière par *Etat en 1982, par rapport à* 1981, semblent lui donner raison : C.E.E., + 3,5 % ; R.F.A., + 2,8 % ; France, + 2,3 % ; Italie, + 2,5 % ; Pays-Bas, + 4,7 % ; Belgique, 0 % ; Luxembourg, 3,6 % ; Royaume-Uni, *+ 5,6 % ; Irlande, + 8,6 % ; Danemark*, + 3,7 %. Mais ce n'est plus tout à fait exact, si l'on prend une période plus longue et que l'on compare, par exemple, l'évolution de la production en 1982 par rapport à *1977 : C.E.E., + 14,6 % ; Allemagne*, + 15 % ; France, + 16 % ; Italie, + 10,8 % ; Pays-Bas, + 21 % ; Belgique, + 14 % ; Luxembourg, + 14,3 % ; Royaume-Uni, + 10,8 % ; Irlande, + 24,5 % ; Danemark, + 1,6 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

MACHINISME

La légère reprise de 1982 a surtout profité aux constructeurs étrangers

Dans la grisaille industrielle, le léger mieux enregistré par l'industrie du machinisme agricole en France *prend des allures d'éclaircie. La valeur* de la production s'est élevée en 1982 à 12,9 milliards de francs, soit une hausse réelle de 3,5 % (contre une baisse de 1,1 % en 1981), dont 4,9 % pour les seuls tracteurs. Leur production est en légère reprise avec 40 100 unités, soit les deux tiers de la production des années de croisière.

Ce résultat a été atteint avec une diminution de main-d'œuvre qui se poursuit. Les 490 entreprises recensées n'emploient plus que 34 700 personnes contre 45 618 en 1974. Les pertes d'emplois touchent proportionnellement plus les ouvriers que les cadres : ces derniers représentaient 8,7 % de l'effectif ouvrier en 1974 et 11,2 % en 1982.

Avec 4,4 *milliards de francs*, les exportations progressent de 4 %. Ce progrès est imputable aux tracteurs dont les ventes progressent de 12,1 %. Il faut y voir l'effet de la redistribution des usines dans le monde, avec surtout le recentrage sur la France de la production de tracteurs de gamme moyenne chez Massey-Ferguson. Les exportations des autres machines baissent, elles, de 5,7 %. Principale raison des difficultés rencontrées sur les marchés étrangers : la faiblesse de la demande internationale, due à la chute des cours dans les pays agricoles du fait de l'excellence des récoltes, faiblesse explicable aussi par l'insolvabilité de nombreux pays. Toutefois, les constructeurs indiquent qu'au dernier trimestre de 1982 une reprise ténue s'est manifestée sur les marchés européens (qui représentent 52,8 % des exportations contre 38,5 % en 1981). De fortes progres*sions sont enregistrées sur les mar*chés de Grande-Bretagne, du Maroc, d'Arabie Saoudite, du Danemark et aussi des Etats-Unis.

Du côté des importations, en revanche, le tableau est moins brillant. Elles augmentent cinq fois plus vite (20 %), et atteignent 7,7 milliards. Les entrées de matériel étranger ont été vives au premier semestre, pour des raisons monétaires. La faiblesse de la demande et la dévaluation du franc en juin ont contribué au freinage des importations. Mais, note le Syndicat des constructeurs, le marché français, qui est moins déprimé que le marché mondial et est aussi le premier marché européen, est devenu le lieu de rendez-vous des constructeurs, qui s'y livrent une concurrence d'autant plus âpre qu'ils sont en surcapacité de production.

D'où une dégradation du taux de couverture des importations par les exportations (64,3 %, contre 73,2 %), avec un déficit de la ba*lance commerciale de 3,3 milliards* de francs environ. Les tracteurs, les matériels de récolte et la motoculture représentent plus de 80 % de ce déficit. Les seules tondeuses à gazon, qui ne sont pourtant pas des produits de haute technologie, y entrent pour 16,6 %.

La consommation apparente est moins facile à percevoir, car une large part des importations se retrouve en fait aujourd'hui en stocks. *Les ventes aux utilisateurs* se sont donc théoriquement élevées à 16,7 milliards de francs, en hausse de 11 %, dont 13,7 % pour les tracteurs *(56 817 immatriculations, soit* 5,5 % de plus qu'en 1981) et 9,6 % pour les autres matériels. Un calcul fondé sur la puissance et les tonnages *donne une hausse du marché* intérieur de 7,2 %. Cette tendance à la reprise a deux causes : une relativement bonne année agricole, qui *tranche avec les déficits des années* précédentes et les mesures gouvernementales d'aide à l'investissement.

Mais il se trouve que les constructeurs étrangers en ont globalement plus profité, puisque leur part du marché intérieur est passée de 45 % à 46,8 %, même si, en valeur absolue, les ventes intérieures de matériel français ont progressé de 3,1 %. Il y a là une interrogation sur la compétitivité des entreprises françaises.

Le secteur est pour l'heure l'objet d'études, tel le rapport Horps (*le Monde* du 8 février 1983) qui répond au problème du financement des P.M.E., financement où l'on constate d'ailleurs l'absence surprenante du Crédit agricole. D'autres études ont trait à des réformes de structures. L'an passé, le président du Syndicat des constructeurs, M. Daniel Dreyfus, disait ne pas voir l'intérêt d'un plan industriel national pour le machinisme. Cette année, il admet que *« les pouvoirs publics pourraient peut-être intervenir utilement pour favoriser les évolutions nécessaires, lesquelles évolutions ne se décrètent pas ».*

JACQUES GRALL.

Mille coopératives ont été créées l'année dernière

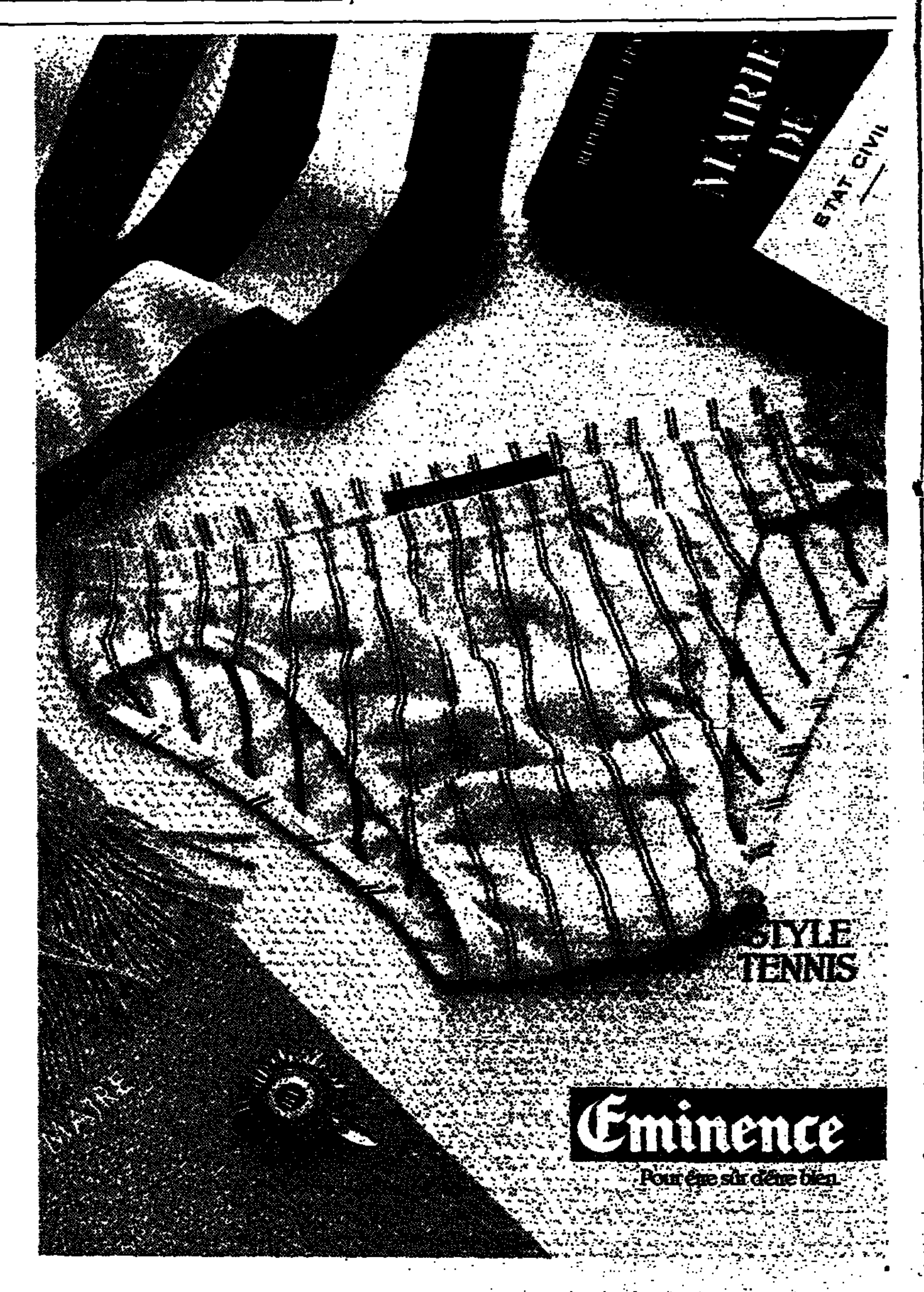
L'enveloppe de crédits superbonifiés disponibles pour les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) augmente de 155 millions de francs et atteint, pour 1983, 400 millions de francs, a annoncé Mme Cresson à l'assemblée générale de la Fédération nationale des CUMA, jeudi 24 février. Le nombre de ces coopératives a lui-même augmenté, passant de huit mille deux cents à neuf mille deux cents en un an. Enfin, la F.N.C.U.M.A. a désigné un nouveau président, M. Paul Favreau, agriculteur en Vendée, qui succède à M. Dominique Duclos, éleveur en Seine-Maritime, président de cette branche de la coopération agricole depuis 1976.

Les CUMA sont nées en 1945, mais se sont surtout développées au cours des dernières années. Leur objet : *acquérir et utiliser en commun* du matériel agricole, pour les travaux de la ferme, mais aussi les aménagements (forestiers ou hydrauliques). Le rajeunissement de l'âge moyen des adhérents est le signe de l'intérêt porté à cette formule par les jeunes qui s'installent et qui veulent éviter de se surendetter. L'abaissement des coûts de production est obtenu également par une meilleure organisation du travail, rendue possible par l'entraide. C'est que les CUMA veulent être aussi une école d'apprentissage de la vie de groupe. Enfin, importantes utilisatrices de machines, les CUMA veulent jouer un rôle d'association de consommateurs en participant aux futurs centres régionaux du machinisme dont la création est envisagée. Mme Cresson résume l'intérêt des pouvoirs publics par cette formule : *« La CUMA déplace la limite de la viabilité, qui était le seul critère de sélectivité, alors que ce qui compte, c'est ce que chacun conçoit et réalise. »*

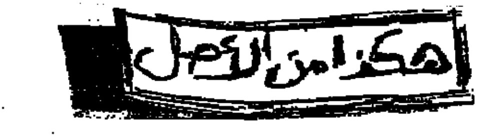
L'accroissement, au cours de l'année 1982, du nombre des CUMA est dû pour une large part aux mesures prises en mai dernier, qui égalisaient les conditions de financement du matériel acheté en CUMA avec celles *faites aux acheteurs individuels* (aide à l'investissement de 10 % et accès aux crédits à taux superbonifiés). D'autres mesures *marquent* les encouragements des pouvoirs publics : création d'un collège autonome pour représenter les CUMA dans les chambres d'agriculture, *agrément* (encore à venir, mais Mme Cresson l'a promis) du mouvement comme organisme de développement, ce qui lui permettra de recruter des animateurs, participation des représentants des CUMA dans les commissions départementales d'agrément des plans de développement ; enfin, simplification des règles d'inscription au registre du commerce, règles que les CUMA trouvent aussi fort coûteuses. Mais un souci demeure : depuis quinze ans, des collectivités locales ou assimilées, comme les associations syndicales foncières, adhéraient aux CUMA, à celles du moins qui font des travaux de drainage et d'entretien dans les communes. Le Conseil d'Etat, à la demande du syndicat des entrepreneurs du drainage, a estimé que le statut coopératif était incompatible avec le code des marchés publics. Dans cette affaire, le ministère de l'agriculture est en opposition avec ceux de l'intérieur, de la justice, du budget et de l'économie, qui soutiennent donc qu'une coopérative ne peut effectuer des travaux pour le compte d'une collectivité locale. Ce qui ne correspond pas au soutien à l'économie sociale affirmé, par ailleurs, par le gouvernement.

Le rapide développement des CUMA présente aussi des risques de dérapage : constitution de CUMA « bidons » pour obtenir les aides financières, extension du rôle de la coopérative amenée à gérer des équipements de dimension industrielle, grossissement enfin trop important (certaines CUMA emploient plusieurs dizaines de salariés) qui conduira, a indiqué Mme Cresson, à *« examiner et différencier les régimes fiscaux et sociaux selon la taille des CUMA ».* De même, le ministre estime que la CUMA ne doit pas prendre la place des coopératives de services, ce qui pose un cas de figure intéressant concernant l'informatique. La F.N.C.U.M.A. a mis au point un logiciel pour la gestion des CUMA, et nombre de fédérations estiment que le micro-ordinateur à la ferme est déjà un outil agricole, au même titre que la moissonneuse-batteuse ou l'épandeur d'engrais. En fait, le réel soutien apporté par le ministère de l'agriculture aux coopératives d'utilisation de matériel se double du souci de conserver des coopératives « à taille humaine ». — J. G.

[Agé de quarante-six ans, M. Paul Favreau exploite 51 hectares, en majorité de céréales, à Mouzeuil-Saint-Martin (Vendée). Ancien représentant du C.D.J.A. et du C.R.J.A. de l'Ouest entre 1965 et 1970, il fut aussi responsable au plan national de la branche agricole du C.M.R. (Chrétiens dans le monde rural) entre 1977 et 1982. Il est assesseur fermier au tribunal paritaire des baux ruraux et fêtera, en 1983, le vingtième anniversaire de la CUMA, qui regroupe 21 adhérents.]







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Hausse de l'or et des valeurs françaises

Les deux événements, mercredi, à la Bourse de Paris ont été la forte reprise de l'or et le vif redressement des valeurs françaises.

A tout seigneur tout honneur. Une fois encore, tous les feux de l'actualité ont été braqués sur le métal précieux. Sur les indications de Londres, où, à midi, les cours étaient brutalement remontés (431 dollars l'once contre 414 dollars), le lingot a, d'un seul coup, regagné 3 800 F (+ 3,9 %) pour s'établir à 97 000 F, et son satellite, le 7 % 1973, a progressé de 4,6 %. Le napoléon lui a emboîté le pas et s'est échangé à 720 F (+ 15 F). La rente 4 1/2 % 1973, indexée sur la pièce française de 20 F, a fait mieux encore en progressant de 5,6 %.

Le volume des transactions n'a guère varié : 22,7 millions de francs contre 21 millions de francs.

En fait, Paris a surtout réagi par sympathie avec Londres. Mais les valeurs françaises ont collé à New-York. La remontée de Wall Street au sommet de son histoire a dynamisé le marché. La journée a été au « buy american ». Entendez par là que toutes les actions possédant des intérêts aux Etats-Unis ont été recherchées. Mais ce fut quand même une hausse raisonnable, l'indicateur instantané enregistrant une avance de 1,22 %.

Parvenue mardi à ses plus hauts niveaux de toujours, la devise-titre a suivi le dollar dans son glissement et s'est échangée entre 8,93 F et 8,98 F contre 8,98 F-9,06 F.

NEW-YORK

Nouveau record

Malgré les inévitables ventes bénéficiaires que ses précédentes performances ont entraînées, Wall Street a, mercredi, résisté vaillamment. Mieux : absorbant l'obstacle, le marché s'est même offert le luxe de progresser encore un peu et de battre ainsi son record de la veille.

L'indice des industrielles s'est, en effet, établi au niveau inégalé de 1 135,05 (+ 4,35 points). Déjà forte mardi, l'activité s'est intensifiée et 112,6 millions de titres ont changé de mains, contre 103,76 millions.

La reprise frappe à la porte. Wall Street en est maintenant convaincu, après la publication faite par le département du commerce des principaux indicateurs économiques pour janvier.

De ces statistiques, il ressort que l'indice global a monté de 3,6 %. Cette hausse mensuelle est la plus forte enregistrée depuis 1950. Elle est surtout supérieure aux prévisions les plus optimistes que les boursiers avaient pu faire.

Beaucoup sont maintenant persuadés autour du « Big Board » que le marché est maintenant entré dans une nouvelle phase d'ascension. La clientèle particulière a, pour sa part, fait un retour très remarquée, que certains jugent aussi significatif.

Sur 1 970 valeurs traitées, 1 168 ont monté, 469 ont baissé et 333 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 1er mars	Cours du 2 mars
Alcoa	34 3/4	35 1/8
A.T.T.	67 1/2	68 7/8
Boeing	37	36 7/8
Chase Manhattan Bank	47 1/4	48 7/8
Du Pont de Nemours	40 5/8	41
Eastman Kodak	88 1/4	89
Exxon	30	30 7/8
Ford	40 1/2	41 3/8
General Electric	111	108
General Foods	39 3/8	39 1/2
General Motors	63 1/2	63
Goodyear	31 3/4	31 5/8
I.B.M.	101 3/4	102 1/8
I.T.T.	33 3/8	33 3/4
Mobil Oil	27 1/4	28 1/2
Pfizer	72 3/4	74 1/4
Schlumberger	40 1/2	41 7/8
Texaco	32 1/8	33
U.A.L. Inc.	34	34 3/8
Union Carbide	61 1/2	61 1/4
U.S. Steel	22 3/4	22 7/8
Westinghouse	48 5/8	49 1/4
Xerox Corp.	38 5/8	39 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SODEXHO. – Les 356 400 actions de cette chaîne française de restauration collective, qui s'était opposée à Novotel-SIEH pour prendre le contrôle de J. Borel, ont été introduites le 2 mars sur le second marché. Le prix d'offre avait été fixé à 1 400 F. Un cours de 1 510 F a été inscrit. Les demandes ont été servies à hauteur de 5 %, soit 52 095 titres.

UNIBAIL. – Cette Sicomi table, pour 1983, sur un bénéfice d'exploitation accru de 20 % à 25 % (45,4 millions de francs pour 1982), qui devrait lui permettre de majorer encore son dividende (36 F pour l'exercice écoulé contre 32,50 F). Pour 1982, le bénéfice net d'Unibail, hors plus-values, atteint 45,4 millions de francs contre 46,4 millions pour un chiffre d'affaires de 195 millions de francs contre 178 millions.

CAISSE D'AIDE A L'ÉQUIPEMENT DES COLLECTIVITÉS (C.A.E.C.L.). – Lancement d'un emprunt de 1,5 milliard de francs sur dix ans au taux de 15 %. Le prix d'émission est fixé à 99,26 % soit 4 963 F par titre. Le remboursement se fera au pair *in fine*.

CRÉDIT LYONNAIS. – Lancement d'un emprunt de 2 milliards de francs sur huit ans à 15,20 %, remboursable au pair *in fine*. Les titres sont émis au pair.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE-S.B.S. – La seconde banque helvétique a réalisé en 1982 un bénéfice net record de 369 millions de francs suisses (+ 14,8 %). La marge brute a progressé de 30,4 % à 731 millions de francs suisses et la S.B.S a pu porter son compte « provisions et amortissements » à 361 millions de francs suisses (+ 51 % en un an)

La S.B.S. n'entend distribuer à ses actionnaires que 238 millions de francs suisses et mettre en réserve au bilan 125 millions de francs suisses, portant le total des « fonds propres » de la Banque à 5,040 milliards de francs suisses.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	28 fév.	1er mars
Valeurs françaises	108,5	108,6
Valeurs étrangères	110,2	110,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	1er mars	2 mars
Indice général	107,2	107,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 3 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 mars	3 mars
1 dollar (en yens)	237,85	236,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 258
5 %	37 20	0 411
3 % amort. 45-54	....	1 759
4 1/4 % 1963	103	1 991
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 521
Emp. 7 % 1973	8846	..
Emp. 8,80 % 77	106 40	6 847
9,80 % 78/93	86 50	6 283
8,80 % 78/86	86	1 963
10,80 % 79/94	87 70	5 326
13,25 % 80/90	97 10	9 910
13,80 % 80/87	99	5 218
13,80 % 81/89	98 94	1 777
16,75 % 81/87	106 80	7 985
16,20 % 82/90	106 60	2 176
16 % juin 82	106	11 704
E.D.F. 7,8 % 61	133 50	1 571
E.D.F. 14,5 % 80-82	99 40	9 939
Ch. France 3 %	171 50	..
CNB Bques janv. 82	99 10	2 598
CNB Paribas	99 10	2 598
CNB Suez	99 10	2 598
CNI janv. 82	99 10	2 598

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	168	....
Aciers Peugeot	44 50	44 50
Actibail	178	178
A.G.F. (St Cent.)	343	341
A.G.P. Vie	3315	3315
Agr. Inc. Madag.	59	58 90
Air-Industrie	14 10	13 80
Alfred Herlicq	68	65 30
Allobroge	388	385
André Roudière	47 50	45 50 o
Applic. Hydraul.	230	230
Arbel	50	52
Artois	309	309
At. Ch. Loire	28	28
Aussedat-Rey	14	13 90
Bain C. Monaco	78	78
Banania	409	400
Banque Hypoth. Eur.	320	320
Blanzy-Ouest	318	325
B.N.P. Intercontin.	80 20	80 10
Bénédictine	940	950
Bon-Marché	76 20	76 20
Borie	349 50	....
Bras. Glac. Int.	411	426
Cambodge	134	147 70
C.A.M.E.	95	98 80
Campenon Bern.	175 20	179 80
Caout. Padang	190	190
Carbone-Lorraine	45	45
Carnaud S.A.	63 50	63
Caves Roquefort	588	585
C.E.G.Frig.	125	125 50
Centen. Blanzy	810	815
Centrest (Ny)	106	106
Cerabati	93 50	....
C.F.F. Ferrailles	134 80	133
C.F.S.	580	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	....
C.G.V.	90	90
Chambon (M.)	351	351
Chambourcy (M.)	1368	....
Champex (Ny)	116	116
Chim. Gde Paroisse	58 50	57 50
C.I. Maritime	299	295
Ciments Vicat	219	217
Citram (B)	131	131
Clause	285	284
Cl. MA (Fr.-Bail)	320	....
CMM-Mar Madag.	19 50	....
Cochery	59	....
Cofradel (Ly)	420	....
Cogifi	173 50	173
Cominfor	300	300
Comiphos	157 10	158
Comp. Lyon-Alem.	151	151
Concorde (La)	245 20	245 20
C.M.P.	6 40	6 30
Conte S.A. (Li)	17 80	17 o
Crédit (C.F.B.)	310	310
Créd. Gén. Ind.	319	310
Crédit Univers.	357	342 80
Créditel	103	103
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	101	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	290	294
Degremont	110	108
Delalande S.A.	153	147
Delmas-Vieljeux	492	500
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118 80	118 50
Didot-Bottin	265	275
Dist. Indochine	334	340
Drag. Trav. Pub.	188	186
Duc-Lamothe	177	175
Dunlop	4 70	4 85
Eaux Bass. Vichy	940	944
Eaux Vittel	590	595
Ecco	1660	1700
Economats Centre	495	495
Electro-Banque	220	220
Electro-Financ.	335	335
Elf-Antargaz	160	154
E.L.M. Leblanc	529	519
Entrepôts Paris	182	182
Epargne (B)	1300	1300
Epargne de France	230	231
Epeda-BF	750	753
Escaut-Meuse	275	285
Eurocom	405	409
Europ. Accumul.	36	35 55
Eternit	221	230
Félix Potin	907	900
Ferm. Vichy (Ly)	169	....
Files-Fourmies	3 10	3 20
Finalens	76	78
FIPP	90	91
Fnac	225	....
Focep (Chât. eau)	1525	1525
Foncière (Cie)	136 40	139 50
Fonc. Agache-W.	84 70	88
Fonc. Lyonnaise	1220	1220
Foncina	107 70	107 70
Forges Gueugnon	13	12 50 o
Forges Strasbourg	125	130
Fougerolle	147	145 50
France I.A.R.D.	109	104 70
France (La)	430	430
Frankel	125	125
Fromageries Bel	385	380
From. P.-Renard	190	184
GAN	665	668
Gaumont	461	479 d
Gaz et Eaux	863	860
Genvrain	134 80	....
Gér. Arm. Hold.	38 50	38 50
Gerland (Ly)	550	548
Gévelot	55	53
Gr. Fin. Constr.	144	144
Gds Moul. Corbeil	102	....
Gds Moul. Paris	240 10	240 10
Groupe Victoire	340	....
G. Transp. Ind.	113	114
Huard-U.C.F.	44 10	44
Hutchinson	21 85	22 20
Hydro-Energie	71 35	71 35
Hydroc. St-Denis	63	....
Immindo S.A.	139 50	142 20
Imminvest	100 10	102 10
Immobail	212	212
Immobanque	385	....
Immob. Marseille	1185	1189
Immofice	280	278
Imp. G.-Lang	3 30	3 10 o
Industrielle Cie	685	680
Interbail	280 50	282 50
Jaeger	73	71
Jaz S.A.	67 20	64 50 o
Kinta S.A.	601	625
Lafitte-Bail	208	215
Lambert Frères	38	37
Lampes	105	107
La Brosse-Dupont	66 90	....
Lebon Cie	342 20	343
Lille-Bonnières	265	270
Locabail Immob.	400	389
Loca-Expansion	135	....
Locafinancière	165 80	165 80
Locatel	310 10	315
Lordex (Ny)	116	....
Louvre	245	244
Luchaire S.A.	91 80	91
Magasins Uniprix	61	61
Magnant S.A.	49	49
Maritimes Part.	88	88
Marocaine Cie	23 10	....
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	306 80	305
Mic	222	230
Mors	267	270
Nadella S.A.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	108	108
Navig. (Nat. de)	63 10	....
Nicolas	341 80	328
Nodet-Gougis	72	71 30
OPB Paribas	90 10	90 10
Optorg	90	89
Origny-Desvroise	124 90	125
Palais Nouveauté	296	296
Paris-Orléans	99	99
Port. Fin. Gest. Im.	170	170 10
Pathé-Cinéma	149 80	150
Pathé-Marconi	75	....
Piles Wonder	83 40	....
Piper-Heidsieck	241	240 30
Porcher	180	180
Profils Tubes Est	7 20	7 50
Prouvost ex-Lain.R.	38 80	38
Providence S.A.	280	280
Publicis	645	653
Raff. Souf. R.	189 90	182
Ressorts Indust.	100 50	....
Ricqlès-Zan	130	124 80 o
Ripolin	42 10	42
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	60 40	62 80
Rochette-Cenpa	17 40	17
Rosario (Fin.)	91 20	90 20
Rougier et Fils	68 70	64
Rousselot S.A.	372	363
Sacer	35 50	38 50 d
SAFAA	49 70	48 90
Safic-Alcan	169	169
SAFT	135	132 20
Sainrapt et Brice	....	....
Saint-Raphaël	80	80
Salins du Midi	259	258 50
Santa-Fé	151	150
Satam	58	56
Savoisienne (M)	83	....
SCAC	194	195 10
Sellier-Leblanc	196 50	190 50
Senelle Maubeuge	131 60	131
S.E.P. (M)	79	79
Serv. Equip. Véh.	30	30
Sicli	51 50	51
Sicotel	168 50	168 50
Sintra-Alcatel	579	557
Sinvim	109 20	112
Siph (Plant. Hévéas)	155 90	155
Slminco	325	330
SMAC Acieroïd	158	158 10
Sofal financière	330	334
Soffo	155	160
Soficomi	301 50	289 50
S.O.F.I.P. (M)	90 10	90 10
Sofragi	615	615
Sogepal	242	252 d
Soudure Autog.	111	112
S.P.E.G.	90	91
Speichim	173	174
S.P.I.	149 90	150 10
Spie Batignolles	155	159
Stemi	233 20	240
Synthelabo	176	178
Taittinger	390	387
Testut-Aequitas	60	62 40 d
Thann et Mulh.	45 70	47 50
Tissmétal	29 95	29 10
Tour Eiffel	280	275
Trailor S.A.	200	....
Ufiner S.M.D.	100	101
Ugimo	143 20	143 20
Unibail	413	415
Unidel	80 50	81 50
U.A.P.	555	557
Union Brasseries	34 50	34 20
Union Habit.	180 10	180
Un. Imm. France	197	198
Un. Ind. Crédit	315 80	314
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 85	....
Virax	42 10	41 50
Waterman S.A.	165	165
Brass. du Maroc	150	....
Brass. Ouest-Afr.	27 20	26 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	142 d
Akzo	154	158
Alcan Alum.	263 50	278
Algemeine Bank	1075	1115
Am. Petrofina	460	485
Arbed	174	....
Asturienne Mines	47 50	....
Bco Pop Espanol	76	76
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	40000	40800
Barlow Rand	90	94
Bell Canada	169	....
Blyvoor	123	135
Bowater	26	27 60
British Petroleum	39	40
Br. Lambert	281	290
Caland Holdings	90	90
Canadian-Pacific	322	322
Cockerill-Ougre	....	....
Cominco	370	361
Commerzbank	475	510
Courtaulds	11	....
Dart. and Kraft	659	....
De Beers (port.)	61 10	....
Dow Chemical	291	294
Dresdner Bank	540	541
Femmes d'Auj.	64	75 d
Finoutremer	190	....
Finsider	0 27	....
Foseco	21	22 10
Gén. Belgique	242	242
Gevaert	320	331
Glaxo	99	100
Goodyear	288	289
Grace and Co	380	366
Grand Metropolitan	51 50	51 50
Gulf Oil Canada	96	95 20
Hartebeest	610	635
Honeywell Inc.	825	....
Hoogoven	53 50	....
I.C. Industries	366	350
Int. Min. Chem.	353	359 70
Johannesburg	1000	....
Kubota	12	11 30
Latonia	238	237
Mannesmann	535	550
Marks-Spencer	29 60	28 60
Midland Bank Ltd	46	46
Mineral-Ressourc.	95	97 30
Nat. Nederlanden	467	460
Noranda	180 10	166
Olivetti	15	15
Pakhoed Holding	157	162
Petrofina Canada	850	980 d
Pfizer Inc.	667	660
Phoenix Assuranc.	36 30	39 d
Pirelli	10	9 40
Procter Gamble	1080	1067
Ricoh Cy Ltd	26 70	26 70
Rolinco	830	841
Robeco	893	894
Shell fr. (port.)	55 60	54 50
S.K.F. Aktiebolag	189	180
Sperry Rand	315	320
Steel Cy of Can.	168	183
Stilfontein	148	155
Sud. Allumettes	194	....
Tenneco	300	300 20
Thorn EMI	62 50	....
Thyssen c. 1 000	232	....
Toray indust. inc	14	13 80
Vieille Montagne	552	....
Wagons-Lits	310	318
West Rand	65	72 d

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	715
Far East Hotels	1 40	1 44
Merlin Immobilier	1600	1600
Métallurg. Minière	145	145 10
M.M.B	270	273
Novotel S.I.E.H.	810	820
Sarakreek N.V.	281	278 20
Sofibus	215	217
Rodamco	430	425

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	177	....
Cellulose du Pin	15 30	....
Coparex	325	325
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	81	....
Océanic	24 20	....
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	126	125
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	530	528
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sicomer	178 50	182
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	100	99
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

2/3	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	174 81	168 88
Actions-Investiss.	223 26	213 14
Actions sélectives	253 91	242 40
Aedificandi	289 26	285 69
A.G.F. 5000	210 91	201 35
Agfimo	309 04	295 03
Alsafi	220 54	210 54
A.L.T.O.	190 76	182 11
Amérique Gestion	467 78	446 57
Bourse-Investiss.	235 15	224 49
Capital Plus	1114 96	1114 96
C.I.P.	730 15	697 04
Convertimmo	244 41	233 33
Cortexa	820 98	783 76
Credinter	318 07	303 65
Croiss. Immobil.	281 27	268 52
Déméter	56810 37	56640 45
Drouot-France	219 55	209 59
Drouot-Investiss.	549 73	524 80
Drouot-Sécurité	173 41	165 55
Energie	215 09	205 34
Epacourt Sicav	5471 91	5444 69
Epargne Associations	21033 19	20891 21
Epargne-Croiss.	1154 32	1101 98
Epargne-Industr.	365 03	348 48
Epargne-Inter	559 77	534 39
Epargne-Oblig.	171	163 25
Epargne-Unie	724 80	691 93
Epargne-Valeur	296 52	283 07
Eurocic	7254 52	6925 56
Euro-Croissance	327 75	312 89
Financière Privée	697 73	666 09
Foncier Investiss.	536 24	511 92
France-Garantie	272 94	267 59
France-Investiss.	332 36	317 29
Fr.-Obl. (nouv.)	386 06	368 55
Francic	198 03	189 05
Fructidor	207 35	197 95
Fructifrance	360 47	344 12
Fructivar	53004 53	52872 35
Gestion Mobilière	473 50	452 03
Gest. Rendement	468 18	446 56
Gest. Sel. France	309 14	295 12
Haussmann Oblig.	1105 23	1055 11
I.M.S.I.	309 39	295 36
Indo-Suez Valeurs	538 88	514 44
Ind. française	11606 39	11080 09
Interoblig.	9125 53	8711 72
Intersélect France	208 24	198 80
Intervaleurs Indust.	328 28	313 39
Invest. Obligataire	10929 63	10907 81
Invest. St-Honoré	564 62	539 02
Laffitte-crt-terme	104972 25	104972 25
Laffitte-Expansion	541 59	517 03
Laffitte-France	158 85	151 63
Laffitte-Oblig.	140 10	133 75
Laffitte-Rend.	192 90	184 15
Laffitte-Tokyo	635 17	606 37
Livret portefeuille	405 02	386 65
Mondial Investiss.	275 74	263 24
Monecic	56638 63	56638 53
Multi-Obligations	400 10	381 96
Natio.-Epargne	10780 59	10673 85
Natio.-Inter.	808 28	771 63
Natio.-Placements	109001 42	109001 42
Natio.-Valeurs	433 54	413 88
Oblisem	140 61	134 23
Pacifique St-Honoré	330 56	315 57
Paribas Epargne	10515 75	10473 85
Paribas Gestion	444 55	424 39
Phenix Placements	209 68	208 84
Pierre Investiss.	356 61	340 44
Province Investiss.	241 25	230 31
Rendem. St-Honoré	11168 13	11112 57
Sécur. Mobilière	353 78	337 75
Sél.court terme	11937 89	11849 02
Sélec. Mobil. Div.	268 50	256 32
Sélection-Rendem.	164 45	156 99
Sélect. Val. Franç.	168 35	160 72
S.F.I. fr. et étr.	375 49	358 46
Sicavimmo	407 13	388 67
Sicav 5000	171 71	163 92
S.I. Est	781 79	746 34
Slivafrance	265 50	253 46
Slivam	261 97	250 09
Sliverente	185 80	177 37
Slivinter	285 74	272 78
S.I.G.	640 87	611 11
S.N.I.	909 41	868 17
Sofinvest	369	352 27
Sogepargne	296 12	282 69
Sogevar	702 26	670 42
Soginter	890 78	850 39
Soleil Investiss.	405 15	386 78
U.A.P. Investiss.	284 22	271 33
Unifrance	213 09	203 43
Unifoncier	568 94	543 14
Unigestion	513 08	489 81
Uni-Japon	777 75	742 48
Unirente	1630 65	1577 03
Univer	11656 42	11656 42
Valorem	321 62	307 04
Valréal	117095 93	116978 95
Worms Investiss.	612 76	584 97

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2070	4,5 % 1973	1979	2090	2065	2065
3030	C.N.E. 3 %	2969	2960	2952	2938
605	Agence Havas	500	512	512	502
415	Air Liquide	443	449	449	441
300	Als. Superm.	300 10	305	305	306
68	A.L.S.P.I.	67	66 60	66 60	68
139	Alsthom-Atl.	144 90	145 50	144	145 50
785	Amrep	770	785	785	770
187	Applic. gaz	228	229	232	224 80
158	Arjom. Prioux	169	170 50	170 50	167 10
900	Aux. Entrepr.	875	876	875	871
430	Av. Dass.-Br.	425	420	420	412
183	Bail-Equipem.	198	191	191	191
405	Bail-Investiss.	425	426	425	417
310	Cie Bancaire	291 60	300	299 50	300
110	Bazar H.-V.	108 50	106 50	106 50	104 40
152	B.C.T. Midi B.	149	148	147 80	148
245	Béghin-Say	255	259	258	254
410	Bic	496	449	452	448
192	B.I.S.	198	198 50	199	199 50
540	Biscuit (Génér.)	571	574	573	570
1210	Bongrain S.A.	1211	1240	1240	1242
730	Bouygues	733	739	738	573
1360	B.S.N.-G.D.	1441	1451	1449	1451
1490	– (obl.)	1550	1595	1595	1595
1300	Carrefour	1346	1349	1350	1329
285	– (obl.)	280	278 60	278 50	278
960	Casino	998	880	980	981
590	Cedis	612	601	600	601
27	CEM	27	30	30	29 40
235	Cetelem	267	261	261	264
445	C.F.A.O.	447	444 90	444 90	445
61	C.F.D.E.	61	65	64 90	64 50
190	Charg. Réunis	197 50	200	201	196
14	Chiers-Châtill.	13 90	13 95	13 95	13 70
160	Ciments franç.	171 90	170	170 50	171
830	C.I.T.-Alcatel	830	832	832	832
510	Club Méditerr.	523	533	532	533
106	Codetel	104	104 60	104 60	105
139	Cofimeg	139 50	139 50	139 90	139 50
194	Coles	190	210	210	206 80
109	Compt. Entrepr.	113	112 90	112 90	112
280	Compt. Mod.	290	289	289	283 20
430	Créd. Foncier	426	435	435	436
215	Crédit F. Imm.	212	217	215	215
385	Crédit Nat.	372	379	378	372
56	Creusot-Loire	52 50	53 80	55	54 80
180	Crouzet	155	156	155	155
250	C.S. Saupiquet	249	246	246	246
710	Damart-Servip	723	742	742	742
730	Darty	725	727	727	725
560	Docks France	586	585	584	560
28	D.M.C.	34 40	34 50	35	34
685	Dumez	654	655	655	668
260	Eaux (Gén.)	259	260	259 90	260
114	Elf-Aquitaine	113 80	115	116	113 20
114	– (certific.)	112 40	112 70	112 70	111 50
695	Essilor	736	748	748	748
185	Esso S.A.F.	191	194	201	190 20
380	Eurafrance	388	385	385	380
840	Euromarché	860	845	845	850
670	Europe n° 1	655	665	679	665

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
560	Facom	570	587	585	587
735	Fiches-bauche	745	746	746	748
151	Financial	151 20	151 20	151 10	150 50
149	Fives-Lille	150	151	151	152
21	Fonderie (Gén.)	21 60	20 20	20 40	20 20
87	Fraissinet	84 50	83	83	83
295	Francarep	280	285	285	279 40
147	Gal. Lafayette	140	141	141 50	140
940	Gén. Géophys.	890	900	904	882
370	GTM-Entrepose	375 50	386	385	379
315	Guyenne-Gasc.	333	340	340	338
800	Hachette	792	798	800	788
335	Hénin (La)	343	342 90	342 50	340
52	Imétal	51	50 15	50 60	50 15
198	Imm. Plaine-M.	198	197	197	196 60
250	Ind. et Particip.	254	250	250 60	250
660	Inst. Mérieux	675	685	685	685
860	Intertechnique	940	949	949	947
129	J. Borel Int.	134	134	134	131 50
154	J. Lefebvre	154	156 50	158 50	153 90
134	Jeumont Ind.	128	133	133	130 40
285	Lab. Bellon	317	315	318	309
255	Lafarge-Coppée	252 80	255 10	259	255 10
300	– (obl.)	298	295	295	293
1680	Legrand	1700	1690	1710	1690
820	Lesieur	805	815	815	815
235	Locafrance	235	238 20	238 80	239 90
500	Locindus	505	498	498	490
465	Lyonn. Eaux	463	460	453	450 50
43	Machines Bull	43 60	43 60	43 80	43 55
360	Mais. Phénix	362	368	374	363
695	Majorette (Ly)	699	700	700	700
280	Manurhin	278 20	280	280	279
57	Mar. Wendel	56 50	55 50	56	54 50
675	Martell	658	679	679	670
685	– (obl.)	675	690	690	681
610	Merlin-Gerin	619	622	622	610
1130	Matra	1229	1219	1218	1230
10	Mét. Nav. D.-N.	8 95	8 90	8 90	9
730	Michelin	820	830	825	818
595	– (obl.)	595 80	595 10	595 10	595 10
680	Midi (Cie)	684	685	684	673
108	Mines Kali (Sté)	115 50	113	113	110 80
50	M.M. Penarroya	47 30	47 80	47 80	47
820	Moët-Hennessy	841	854	848	840
980	– (obl.)	1012	1012	1012	1012
510	Mot. Leroy-S.	510	529	527	519
75	Moulinex	77	76 80	76 50	76 80
320	Mumm	324	323	334	316 60
134	Navig. Mixtes	140	149 80	151	149 80
12	Nobel-Bozel	11 90	12	12	12
52	Nord-Est	52 50	53	52 90	53
225	Nordon (Ny)	225	225 80	225 80	225 60
72	Nouvelles Gal.	72 10	72	71 90	71 50
420	Occident. (Gén.)	455	463	462 80	463
180	Olida-Caby	179 60	180 20	181 80	177 30
655	Omn. F. Paris	680	681	686	673
111	Opfi-Paribas	112	112 10	112 10	111 10
1110	Oréal (L')	1151	1179	1179	1170
51	Papet. Gascogne	52	52 10	52 10	51 50
113	Paris-France	107 90	111 50	112	110
375	Paris-Réescomp.	408	400	400	399 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
89	Pechelbronn	91	94	93 90	92 80
305	Penhoët	329 50	332	332	332
425	Pernod-Ricard	441	449	448	445
138	Pétroles (Fse)	140 50	143	143	140 20
175	– (obl.)	179 80	179 50	179 50	176 80
32	– (certific.)	32 50	33 50	33 50	33
44	Pétroles B.P.	48 80	54	53 70	53 50
137	Peugeot S.A.	164 50	165 50	167	164 60
315	– (obl.)	316	317	317	316
95	P.L.M.	98	98	102	98 20
96	Poclain	100	98	98	96 50
280	Poliet	297 80	298	297 90	295
95	Pompey	96 80	96	96	95
200	P.M. Labinal	214	220 30	220 30	220 30
890	Presses Cité	898	910	905	896
635	Prétabail Sic.	647	640	640	633
225	Primagaz	235 50	242	244 50	237 20
113	Printemps	110 50	112 50	112 50	112 50
980	Promodès	970	980	980	962
325	Radiotechn.	350 80	355	355 50	350
104	Raffin. (Fse)	118	119	119	118 50
860	Redoute (La)	888	888	888	871
505	Révillon	525	505	506	495
255	Roussel-Uclaf	280	281	281	276
855	Rue Impériale	858	862	862	859
13	Sacilor	12 60	12	12	12
128	Sade	125 50	125	125	125
1090	Sagem	1100	1130	1131	1120
153	St-Louis B.	154	159	161	155 80
285	Sanofi	305	303	303	298
390	– (obl.)	414	416	416	410 10
330	S.A.T.	336	340	339	333
16	Saulnes	15 50	15	15	15
31	Saunier-Duval	30 50	30 80	30 80	30 80
94	Schneider	96 50	102	103 90	100
25	S.C.O.A.	26 30	26 30	26 30	26
111	S.C.R.E.G.	111	111 20	112	113 10
128	– (obl.)	129	126 70	126 70	126 70
240	Sab	250	251 50	251 50	251 50
184	Selimeg	180	185	185	183 90
700	S.F.I.M.	708	707	708	701
125	S.G.E.-S.B.	132 50	128 60	129 50	126
595	Sign. Ent. El.	604	627	627	620
310	Silic	307	305	305	299
200	Simco	200	201	201	200
101	Simnor	100	102 20	102 20	101 60
735	Skis Rossignol	735	735	735	721
290	Sogerap	283 10	271	277 20	267 10
190	Sommer-Allib.	198 70	201 80	201 80	203
255	Source Perrier	256	258	254	256
280	Talcs Luzenac	288	288	288	286
930	Tél. Electr.	920	926	926	926
130	– (obl.)	131 20	131 20	131 20	131
180	Thomson-C.S.F.	179	179	178 50	176 20
225	– (obl.)	225 10	226	226	226
1400	T.R.T.	1405	1400	1405	1401
169	U.F.B.	165	169	169	167
405	U.I.S.	425	429 50	429 50	425
145	U.C.B.	164 50	170	168 50	173
1 81	Usinor	1 81	1 81	1 81	1 80
185	U.T.A.	225	228	232	225
225	Valéo	238	239 50	239 50	240

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
92	Vallourec	92 10	92	92 10	90 20
1150	V. Clicquot-P.	1150	1153	1163	1140
640	Viniprix	650	650	650	650
910	Elf-Gabon	891	908	915	890
210	Amax Inc.	208 50	212 20	211	211 80
475	Amer. Express	537	540	540	550
595	Amer. Teleph.	615	625	621	625
170	Anglo Amer. C.	156 50	162 50	163	162
1110	Angold	982	1050	1030	1070
920	B. Ottomane	940	988	985	970
480	BASF (Akt)	477	481	481	480
450	Bayer	470	466	466	468
560	Buffelsfont.	475	480 50	482	480 50
33	Charter	31 30	32 20	32 50	31 70
415	Chase Manh.	429	427	425	420 60
205	Cie Pétr. Imp.	205 10	205 50	205 60	203
67	De Beers	64	68	66 20	65
980	Deutsche Bank	1029	1035	1035	1035
167	Dome Mines	146	151	150	149 90
315	Driefontein Cd	281	290 50	290	290
365	Du Pont-Nem.	362 90	365	364 90	364
760	Eastman Kodak	810	819	819	804
235	East Rand	190	201 50	199 50	201 50
445	Ericsson	410	422	422	414
260	Exxon Corp.	267	272	272	269 50
380	Ford Motors	362	371	371	372 50
480	Free State	403	417	417	425
265	Gencor	222	230	231	236
230	Gén. Belgique	242	242	242	242
900	Gén. Electr.	990	1015	1002	1018
550	Gen. Motors	562	583	582	583
73	Goldfields	66 50	69 90	68 10	71
225	Harmony	187 50	204	198 50	204
30	Hitachi	29 55	29 80	29 60	29 95
460	Hoechst Akt.	485	487	487	487

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
51	Imp. Chemical	50 50	50 90	51	51
113	Inco. Limited	118	115 30	116	115 30
880	IBM	900	922	905	934
44	Ito-Yokado	45 80	45 10	45 20	42
285	ITT	303 80	308	309 60	312 50
44	Matsushita	45 10	44 65	44 65	45 45
735	Merck	761	758	760	768
670	Minnesota M.	721	721	725	710
240	Mobil Corp.	241	245	250 50	243
17820	Nestlé	17650	17820	17790	17850
380	Norsk Hydro	337	346	346	340 50
820	Petrofina	820	825	824	818
510	Philip Morris	562	574	570	574
118	Philips	119 50	120	120 20	120 80
470	Pres. Brand	395	417 50	417 50	409 50
515	Président Steyn	440	461	461	452
1320	Quilmès	1300	1295	1292	1295
1380	Randfontein	1140	1230	1203	1254
330	Royal Dutch	315	316	310	312
73	Rio Tinto Zinc	70 25	71	71	70 50
430	St Helena Co	371	376	378	382 50
380	Schlumberger	363	362	365 20	358 10
58	Shell transp.	56 10	55 90	56 20	55 40
980	Siemens A.G.	1040	1040	1029	1049
120	Sony	119	119	119	120
158	T.D.K.	160 90	162 20	162 30	163 50
650	Unilever	654	656	658	....
585	Unit. Techn.	608	601	582	605
1100	Vaal Reefs	990	995	1000	995
560	West Deep	481	505	499	500
515	West Hold.	442 50	466	467	457
330	Xerox Corp.	348	349 90	349 90	354 80
3 49	Zambia Corp.	3 20	3 20	3 40	3 14

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/3	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 915	8 875	8 710	7 070
Allemagne (100 DM)	283 530	283 550	275	289
Belgique (100 F)	14 392	14 389	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	256 400	256 270	250	262
Danemark (100 krd)	79 770	79 590	76	82
Norvège (100 k)	96 260	96 220	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 431	10 369	10 100	10 800
Grèce (100 drachmes)	8 250	8 212	7	9
Italie (1 000 lires)	4 910	4 904	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	335 740	335 790	326	344
Suède (100 krs)	92 400	92 160	89	95
Autriche (100 sch)	40 400	40 370	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 250	5 240	....	....
Portugal (100 esc.)	7 420	7 420	6 600	7 800
Canada ($ can 1)	5 621	5 606	5 450	5 720
Japon (100 yens)	2 905	2 904	2 790	2 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/3
Or fin (kilo en barre)	93300	97000
Or fin (en lingot)	93200	97000
Pièce française (20 fr)	705	720
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	670	690
Pièce latine (20 fr)	650	659
Souverain	830	830
Pièce de 20 dollars	3825	3920
Pièce de 10 dollars	1875	1885
Pièce de 5 dollars	1002 50	.....
Pièce de 50 pesos	3920	.....
Pièce de 10 florins	678	686

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 mars 1983 a été tiré à 503 952 exemplaires

L'USINE CITROËN D'AULNAY RESTE PARALYSÉE PAR LA GRÈVE

La C.G.T. durcit sa position

Moins d'un an après la grande grève chez Citroën, les O.S. de l'usine d'Aulnay-sous-Bois ont de nouveau arrêté les chaînes, mercredi 2 et jeudi 3 mars, paralysant en grande partie l'activité de l'établissement. La C.G.T. a durci sa position contre le licenciement de douze salariés, dont quatre responsables syndicaux, après les sérieux incidents du 2 février. « *Pas de négociation, pas de travail* », tel est le mot d'ordre des cégétistes.

Jeudi matin, les chaînes de montage sont restées immobiles, comme la veille, après l'appel à la grève de la C.G.T. Vers 6 h 30, quelque deux mille ouvriers de la première équipe sont entrés dans les ateliers, après un meeting, en scandant : « *Non aux licenciements* ». Une manifestation des O.S. a eu lieu à l'atelier de montage lorsque des agents de maîtrise ont tenté de faire démarrer les chaînes. La direction a laissé entendre que des initiatives – sans autres *précisions – pourraient être prises*, ajoutant que « *le gouvernement devra prendre ses responsabilités* » et soulignant que, pour elle, il ne s'agissait pas de remettre en cause « *le principe des licenciements* ».

Est-ce, *une fois de plus*, une partie de bras de fer entre les dirigeants de Citroën et les O.S. maghrébins ? Mercredi, on s'attendait à une grève d'un jour, une sorte de baroud d'honneur de la C.G.T. pour obtenir un allégement des sanctions décidées par la direction. Dans la journée, le ton s'est durci de part et d'autre, après une première manifestation de non-grévistes – surtout des ouvriers professionnels, des membres de l'encadrement et du personnel administratif – réclamant la liberté du travail.

Vers 14 heures, au cours d'un meeting organisé à la faveur du changement d'équipes, la C.G.T. radicalisait sa position. Près de deux mille ouvriers, la plupart maghrébins, acclamaient l'arrivée de M. Akka Ghazzi, secrétaire de la section C.G.T., sorti de l'hôpital, où il était en traitement après un malaise cardiaque. Soutenu par le secrétaire départemental de la C.G.T. et par un délégué marocain, M. Ghazzi a galvanisé ses troupes, réitérant ses appels au calme et à la détermination et lançant un nouveau mot d'ordre de « *grève générale* » pour ce jeudi : « *Nous avons*, dit-il, *conservé notre calme depuis un mois, mais nous lutterons jusqu'au bout. Il y a un an, nous avons déjà fait cinq semaines de grève. Aujourd'hui, nous sommes prêts à affronter de nouveau ce que nous avons affronté à l'époque. Et nous irons plus loin s'il le faut.* » Répétant qu'il n'y aurait « *aucun licenciement* », il a conclu : « *Tant que la direction ne voudra pas négocier il n'y aura pas de travail. Nous réclamons la justice et rien d'autre. Vive la loi française dans les ateliers de la peur.* »

Le même jour, M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a rendu visite, en compagnie de Mᵉ Charles Lederman, à M. Arpaillanges, procureur général près la cour d'appel de Paris, pour lui annoncer le dépôt imminent d'une plainte concernant les litiges opposant la direction de Citroën au personnel.

En sortant, M. Krasucki a déclaré aux journalistes : « *Dans le même esprit qui m'a animé lorsque, le mardi 22 février, j'ai proposé de (...) chercher une issue par la négociation, j'ai tenu à faire part aujourd'hui à M. le procureur général de mes préoccupations concernant les procédures judiciaires telles qu'elles sont envisagées et telles qu'elles se déroulent. (...)*

» *La C.G.T. va déposer une plainte avec constitution de partie civile qui permette une investigation sur l'ensemble des atteintes au droit syndical et au droit du travail chez Citroën. Citroën, lui, n'existe pas seulement depuis le 2 février 1983. Citroën, c'est le livre* les Truands du patronat. *Citroën, c'est une entreprise où a existé et où subsiste un régime féodal de relations sociales, avec des méthodes insupportables.*

LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE GRÉVISTES DEMANDENT L'ÉLABORATION D'UNE « LOI RECTIFICATIVE »

Après une entrevue le 2 mars avec des représentants des deux ministères (santé et éducation nationale), le comité de grève inter-C.H.U. des étudiants en médecine estime que « *que la lutte menée dans tous les C.H.U. de France ne s'en trouve que renforcée et devra être illimitée* ». Selon ce comité, « *la position des ministères ne fait que confirmer l'application prochaine des points les plus inacceptables de la loi du 23 décembre 1982* ». IL demande notamment « *qu'une loi rectificative abrogeant les dispositions que les étudiants en médecine refusent soit élaborée* ».

Au ministère de l'éducation nationale, on estimait le 3 mars que la rencontre avait donné lieu à « *une explication franche et loyale* ». D'autre part, l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux des villes de faculté « *s'insurge profondément de l'oubli complet des mesures transitoires* » concernant la réforme du troisième cycle des études médicales et l'avant-projet de statut des internes et médecins hospitaliers. Cet intersyndicat pourrait en cas de non-satisfaction de ses exigences avant le 13 mars commencer « *une grève nationale de durée indéterminée* ».

Le débat au sein du P.S.

M. JOSPIN OBTIENT UNE PAUSE JUSQU'AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS

M. Lionel Jospin a ouvert, *mercredi 2 mars*, les travaux hebdomadaires du bureau exécutif du parti socialiste en adressant à ses amis une sorte de mise au point sur l'opportunité d'ouvrir des débats internes au P.S. avant les élections municipales, et surtout sur les dangers que présentent, à ses yeux, leur diffusion à l'extérieur du parti.

Ainsi, sans citer de noms, le premier secrétaire du P.S. a regretté les fuites qui ont permis de connaître la teneur du précédent bureau exécutif, au cours duquel le projet de rapport présenté par M. de La Fournière, membre du secrétariat national, sur les droits de l'homme, a été l'objet de vives critiques de la part des « mitterrandistes », M. Jospin compris, et notamment de M. Pierre Joxe et de ses amis.

Le premier secrétaire du P.S. a reproché à M. de La Fournière l'interview publiée le samedi 26 février par le *Quotidien de Paris*, qui prêtait à M. de La Fournière des propos virulents à l'égard de M. Pierre Joxe. Cette interview avait été démentie, sur la forme et le fond, quelques jours plus tard, par M. de La Fournière.

Enfin, M. Jospin a regretté la publication par *Synthèse Flash*, bulletin animé par M. Jean Poperen, d'un article dénonçant le comportement de la « *gauche de l'échec* », celle de M. Rocard et de ses amis. Le premier secrétaire considère que de tels débats *doivent être remis* à plus tard, c'est-à-dire au lendemain des élections municipales, et qu'il est nécessaire d'effectuer une pause d'ici là. Les membres du bureau exécutif se sont ralliés à son opinion.

POUR ENRAYER LA BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Une majorité des membres de l'OPEP se réunissent à Londres

Les représentants d'au moins six pays membres de l'OPEP se réunissent à Londres, ce jeudi 3 mars, pour tenter de préparer dans les meilleures conditions la tenue d'une conférence de l'organisation. Le Koweït, les Émirats arabes unis, l'Algérie, le Venezuela, l'Indonésie et le Nigéria participent à cette réunion, à laquelle pourrait se joindre Cheikh Yamani, d'Arabie Saoudite. En outre, une délégation mexicaine devait participer à cette conférence. Celle-ci a pour objet d'aplanir les derniers obstacles à la conclusion d'un accord général visant à stabiliser le prix du pétrole sur la base de 30 dollars – 4 dollars de moins que le prix actuel – pour le brut de référence saoudien.

Un accord sur les prix, les niveaux de production et les différentiels (primes de qualité et de proximité des marchés) serait ensuite soumis aux autres membres de l'OPEP. L'Iran semble cependant toujours hostile à cet accord. Téhéran attend que l'Algérie « *se tienne plus fermement à ses côtés pour empêcher le complot de la baisse de prix du pétrole* », a déclaré au président de l'Assemblée nationale algérienne, M. Rabah Bitat, le président du Parlement iranien.

Une délégation de trois ministres arabes devrait aussi entreprendre des négociations avec la Grande-Bretagne. A Londres, on réaffirme cependant qu'il n'est pas question de réduire la production britannique. On ajoute qu'il faut laisser le marché fixer les prix du pétrole.

Or M. Calderon Berti, le ministre vénézuélien, a été très clair : Il n'y aura pas de réunion de l'OPEP sans accord préalable définitif. »

LÉGER REPLI DU DOLLAR L'OR CONFIRME SA REMONTÉE

Les cours du dollar se sont légèrement repliés jeudi 3 mars, revenant de 2,43 DM à 2,42 DM à Francfort et de 6,92 F à 6,86 F environ à Paris.

A l'approche des élections allemandes, une certaine nervosité règne sur les marchés des changes, une victoire de *M. Kohl* étant susceptible de pousser le mark à la hausse. Dans ces conditions, le Système *monétaire européen est soumis* à une certaine tension, qui a obligé la Banque de France à intervenir pour défendre le cours de 2,8360 F pour un mark.

Sur le marché de l'or, le prix de l'once à Londres a confirmé sa remontée des deux jours précédents, passant de 400 dollars le 1ᵉʳ mars à 431 dollars le 2 mars et 435 dollars environ le 3 mars, après une « purge » sévère des marchés.

EN CORSE

La Haute Autorité propose un compromis aux journalistes de FR 3

Une décision de compromis pourrait mettre un terme, ce jeudi 3 mars, à la polémique qui oppose depuis plusieurs jours les autorités judiciaires corses aux stations locales de FR 3 et de Radio-France (nos dernières éditions). Les journalistes corses refusent, en effet, de diffuser, comme le leur demande la réquisition d'un juge d'instruction, les enregistrements *des conversations* téléphoniques échangées entre des racketteurs et leur victime, André Schoch, un coiffeur d'Ajaccio, assassiné le 9 février.

M. Robert Broussard, commissaire de la *République*, délégué pour la police, qui est à l'origine de cette initiative, espérait obtenir l'aide de *la population pour l'enquête* en cours, en tentant de faire reconnaître les voix enregistrées. Mais les journalistes ont estimé que cette demande les rendait complices d'un appel à la délation et, après avoir *pris* l'avis de leurs directions respectives et de la Haute Autorité de la communication audio-visuelle, ils ont décidé de ne pas répondre à l'injonction du juge d'instruction, M. Robert Breton, chargé de l'information sur le meurtre d'André Schoch.

En raison de l'ampleur prise par cette polémique et de la fermeté des journalistes, un compromis a été recherché et finalement trouvé, par l'intermédiaire de la Haute Autorité. M. *Broussard* et Mᵐᵉ Michèle Cotta, au cours d'un entretien, mercredi à Paris, sont tombés d'accord pour *proposer aux journalistes* le principe de la communication, à l'antenne, d'un simple numéro de téléphone que le public pourrait appeler pour écouter les enregistrements. Mercredi, en fin de journée, les directions nationales de FR 3 et de Radio-France conseillaient à leur rédaction corse d'accepter ce compromis, sous la forme, sans doute, d'un communiqué rédigé par le juge d'instruction.

Toutefois, les journalistes, réunis en assemblée, discutaient encore, jeudi matin, des modalités de cette communication, certains responsables *locaux des stations* préférant que le numéro de téléphone soit donné sur les ondes par les policiers eux-mêmes, en dehors des tranches horaires des journaux parlés ou télévisés. – Ph. Bg.

● *L'attaché militaire adjoint* de l'ambassade d'U.R.S.S. à Berne a dû quitter la Suisse « *ces derniers jours* » pour tentative d'espionnage, a annoncé, ce jeudi 3 mars, le département fédéral de justice et police helvétique. Ce « diplomate », M. Vladimir Lougovoi, avait été surpris par la police alors qu'il tentait *d'établir* un *contact avec une* personne – dont l'identité n'a pas été révélée – susceptible de lui fournir des renseignements. Il a quitté la Suisse « *de son plein gré* », ajoute-t-on au ministère, où l'on souligne qu'il n'y a pas eu d'expulsion. – *(A.F.P.)*

LA LIBÉRATION DE L'ANIMATEUR DU « FEUILLETON DU CORAL »

M. Jean Gourlet, juge d'instruction à Paris, a remis en liberté, mercredi 2 mars, M. Jean Lapeyrie, *écroué depuis le 25 février pour* ne pas avoir respecté les contraintes du contrôle judiciaire auquel il était *soumis. M. Lapeyrie, secrétaire* général du cabinet de Mᵉ Élisabeth Auerbacher, défenseur de M. Claude Sigala dans l'affaire de pédophilie du Coral, et directeur de la publication *le Feuilleton du Coral ou la mort du secret*, avait été inculpé, le 2 février, de complicité de viol du secret de l'instruction et d'outrage à magistrat, et laissé en liberté. Le magistrat reprochait à M. Lapeyrie d'avoir rendu publiques des pièces du dossier et d'avoir outragé M. Salzmann –qui instruit l'affaire du Coral – dans une lettre où il évoquait le sort des juges Renand et Michel, (*le Monde* daté du 27-28 février.)

Depuis son arrestation, M. Lapeyrie avait obtenu de nombreux soutiens. Aux côtés des défenseurs du Coral et de plusieurs intellectuels pour qui l'arrestation de M. Lapeyrie entretenait l'idée « *d'une guérilla corporatiste d'une partie de la magistrature contre l'évolution de l'affaire du Coral* », le Syndicat de la magistrature, la Coordination syndicale et pénale (Cosype) s'étaient élevés contre la décision de M. Gourlet. Les membres de l'association le Plan de cinq ans délinquance et société avaient affirmé que *le Feuilleton du Coral* ne faisait qu'apporter « *une contribution à la vérité* », et les membres du collectif les Révoltés logiques, avaient trouvé que l'incarcération de M. Jean Lapeyrie avait un caractère « *proprement insupportable* ».

Au moment où M. Gourlet prenait l'ordonnance de mise en liberté de M. Lapeyrie, une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles M. Sigala lui-même, tentaient de distribuer des exemplaires du *Feuilleton du Coral* devant le palais de justice de Paris. Le parquet général a immédiatement ordonné la dispersion des manifestants. Plusieurs ont été arrêtés et conduits au commissariat pour vérification d'identité. Le parquet était opposé à l'incarcération de M. Lapeyrie, et il avait, à plusieurs reprises, requis la libération de M. Sigala.

Le numéro 9 du Feuilleton du Coral paru la veille de la libération de M. Lapeyrie contenait des extraits du dossier d'instruction et cette phrase : « *Salzmann, comme le juge Patard que Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas insultèrent impunément, est « un méchant con.* » M. Lapeyrie, remis en liberté, est soumis au même contrôle judiciaire que précédemment. Le numéro 10 du *Feuilleton* vient de paraître.

C. C.